Propositions d’actions pour faire évoluer le tourisme hivernal.

Introduction à la trame de développement

La seconde et ultime partie de ce présent rapport aborde des propositions d'actions pour faire évoluer le tourisme hivernal. Il s'agit de répondre aux enjeux du tourisme sur le Pays du Mézenc et de donner une ébauche de développement possible.

Dans un premier temps, il y est fait le recueil de tous les problèmes soulevés par le diagnostic ainsi que des questions qui devront trouver des réponses par la réalisation de la trame de développement. Ces enjeux vous seront présentés selon les 11 thèmes qui sont abordés dans le diagnostic.

Dans un second temps, nous avons opter pour une présentation des choix possibles selon des **options de développement** ainsi que certaines **démarches indispensables à tout développement** visant à pallier aux enjeux cités et à répondre aux objectifs visés par le CDT et l'intercommunalité. Dans un soucis de lisibilité et de compréhension du travail, nos propositions abordent un code couleur qui identifie les différentes parties:

- ✓ Les **options pour l'activité Nordique,** qui visent à devenir une référence Nordique en redéployant le domaine de ski Nordique et en favorisant l'implantation d'activités innovantes

- ✓ Les **options pour le ski alpin,** qui est une partie importante car de nombreux problèmes sont à résoudre. Il y est fait état d'une réflexion sur l'abandon ou le maintien de cette activité. Les propositions s'attachent à la flexibilité de l'ouverture de la station, à l'aménagement de la gare de départ et de ces abords ainsi qu'à un agrandissement envisageable du domaine. De plus, des **options envisageables** pour diversifier l'activité et améliorer la prestation du ski alpin sont abordées.

- ✓ Une **option transversale** à toute les activités neige qui est un forfait tout compris (hébergement et activité) pouvant être décliné en forfait multiactivité.

Ces 3 types d'options correspondent aux choix stratégiques que pourront faire les acteurs du territoire (le comité de pilotage et les élus).

Cependant, aucun développement ne sera optimum si certaines **démarches indispensables** ne sont pas réalisées. Il s'agit tout d'abord de l'amélioration du bourg, aussi bien pour son organisation que pour son esthétique. Ensuite, un travail important sur la signalétique interne et externe devra les rendre dignes d'un véritable site touristique. De même, de manière à attirer le plus de Ponots possible à venir profiter de l'activité de sports d'hiver aux portes de leur ville, une ligne le Puy les Estables pourra être créée. De plus, il est nécessaire que la communication soit mieux ciblée selon les catégories de touristes visées, que la pratique des activités soit facilitée par la création de forfaits adaptés et que de nouveaux produits soient proposés en intersaison et en saison. Enfin, le développement touristique doit être organisé et encadré en se fixant des objectifs à atteindre, ce qui confortera les investissements privés. Ces éléments qui s'imposent à toutes perspectives de maintien ou de développement touristique vous seront présentés en fin de rapport.

Les enjeux

Comment maximiser les potentialités du Mézenc en réduisant les difficultés?

Les enjeux

Problèmes soulevés par le diagnostic

Les Estables dans leur contexte territorial et socio-politique.
Un réseau routier sous contrainte climatique forte et un éloignement des grandes aires urbaines.
Une population qui décline depuis le début du siècle sur l'ensemble de la CCPM sauf aux Estables où, grâce au tourisme, elle augmente de 10% entre 1990 et 2005.
Un territoire qui manque de lisibilité et qui est mal connu.
Un vaste périmètre géographique et une multiplicité des acteurs du tourisme.

Un territoire auvergnat de moyenne montagne
Une forêt qui représente 25% des surfaces communales.
61,6% des surfaces communales sont en SAU dont 99,6% est de la prairie.
L'obtention de l'AOC en mars 2006.
Une chute du nombre d'exploitant agricole mais une stabilité des surfaces cultivées.
Un environnement attractif pour le tourisme mais qui peut limiter son développement.

Un village traditionnel qui évolue
Les Estables dispose d'un patrimoine vernaculaire et de monuments classés mais d'autres communes de la CCPM sont bien plus remarquable pour leur architecture et le caractère typique qu'elles dégagent.
Les récentes opérations d'aménagement du bourg ont amélioré l'aspect de la voirie mais l'espace public des Estables reste peu utilisé.
Bien que le logement vacant soit en baisse, il reste de nombreux logements libres ainsi que des bâtiments en ruine.

Des activités estivales basées sur la découverte et les sensations
Le territoire du Mézenc offre une multitude d'activités estivales. Les prestataires sont nombreux mais disséminés géographiquement.

Un ski de fond attractif mais en perte de vitesse
Le nombre de Km de piste a chuté de moitié en 20 ans. Le chiffre d'affaires est en baisse.
On distingue deux types de clientèle: les débutants (correspond aux familles en séjour) et les initiés (les locaux).

Une multiactivité hivernale qui gravite autour du ski alpin
Une demande d'activité de chiens de traîneaux supérieure à l'offre et aucun départ fixe sur Les Estables.
Un domaine alpin restreint: 9 minutes de remontée pour 3 minutes de descente quand il n'y a pas d'affluence. Une incertitude d'enneigement du ski alpin. Un chiffre d'affaires liés à la fréquentation.
Le caractère familiale et débutant de la clientèle. Des difficultés liés à la forte affluence le week-end ce qui pose des problèmes d'attentes. Des coûts de fonctionnement moyen par jour toujours supérieurs au chiffre d'affaires moyen par jour.

Question à résoudre pour le développement du tourisme

Les Estables dans leur contexte territorial et socio-politique.
Comment améliorer l'accessibilité du territoire aux touristes?
Comment insuffler la même dynamique démographique à l'ensemble de la CCPM?

Comment créer une image facilement identifiable par les touristes?
Comment avoir une politique touristique cohérente et efficace à l'échelle de la CCPM?

Un territoire auvergnat de moyenne montagne
Comment limiter l'extension des forêts et comment générer de l'activité avec la ressource existante en bois ?
Comment valoriser l'activité agricole et comment associer l'image de qualité de la production Fin Gras avec le territoire sur lequel elle s'exerce?
Comment trouver un équilibre entre développement touristique et préservation des milieux?

Un village traditionnel qui évolue
Comment faire rayonner la découverte du patrimoine sur l'intégralité de la CCPM?

Comment améliorer l'utilisation des espaces publics du bourg?

Comment réhabiliter le bâti et valoriser l'architecture traditionnelle?

Des activités estivales basées sur la découverte et les sensations
Comment favoriser la multiactivité et l'apparition de forfait tout compris en fédérant les acteurs sur le Mézenc?

Un ski de fond attractif mais en perte de vitesse
Comment enrayer le déclin du domaine Nordique et faire qu'il redevienne une référence? Comment enrayer la chute du chiffre d'affaires?

Une multiactivité hivernale qui gravite autour du ski alpin
Comment répondre à la demande de chiens de traîneaux et créer des départs aux Estables?
Comment structurer l'offre hivernale de multi-activité?
Pourquoi augmenter la fréquentation de ski alpin si le domaine existant ne peut absorber la clientèle? Comment assurer un enneigement des pistes de décembre à mars de façon à pouvoir mener une campagne de publicité?
Comment mettre en place une véritable stratégie commerciale et marketing?
Comment avoir une vision à long terme dans la gestion de la station?

Les enjeux (2)

Problèmes soulevés par le diagnostic

Une clientèle bien identifiée
On distingue deux types de clientèle: les séjournants et les excursionnistes. La clientèle séjournante est fidèle mais dépense peu. Les excursionnistes sont nombreux et originaires de Haute-Loire. Ils se lassent rapidement des prestations proposées.

Une utilisation confuse de l'espace
Du fait de l'enneigement des trottoirs, on observe une superposition des flux de piétons et de véhicules.
La majorité des excursionnistes vient de Haute Loire.
On observe une confusion générale dans la signalétique présente aux Estables.

Les éléments structurants l'accueil touristiques
L'offre d'hébergement marchand de la CCPM est concentré sur Les Estables. Les résidences secondaires sont nombreuses sur la CCPM. Les commerces se localisent où il y a de l'activité touristique.

Les Estables face à la concurrence
On recense une trentaine de station alpine sur le Massif Central.
Super Besse, Lioran et Chalmazel sont à moins de deux heures du Puy, disposent de canons à neige et d'une offre large d'activité. Les Estables est largement compétitif en terme de proximité.
Les Estables est la station la moins chère pour les remontées mécaniques et la location du matériel.

On compte une dizaine de domaine Nordique sur le Massif Central. Après avoir connu une lente chute du kilométrage des pistes de fond et une fermeture importante de ses portes d'entrées, le massif du Mézenc dispose aujourd'hui de 50 Km de piste de fond et est le 5ème domaine nordique du Massif Central.
Toutes les stations concurrentes proposent la multi-activité classique (chiens de traîneau, luge et raquettes) et innovante (ski jöring, kite snow, nouvelles glisses). Les grandes stations disposent d'infrastructures permettant de proposer des activités d'intérieures.

Les stations concurrentes disposent d'un logo et d'une stratégie de communication.
La station alpine n'a aucun des labels suivants: ski familial, station club, nouvelle glisse, site nordique.

Les stations familiales et de moyennes montagnes connaissent une progression de leur activité. Cela est dû à leurs fortes identités, à la variété de leur offre d'hébergement et à la diversité de leur offre d'activités (capable de satisfaire toute la famille, les enfants et les non skieurs).

Question à résoudre pour le développement du tourisme

Une clientèle bien identifiée
Comment inciter les vacanciers à une plus grande dépense? Comment attirer une clientèle plus large? Comment diversifier l'offre de façon à pérenniser la venue des excursionnistes?

Une utilisation confuse de l'espace
Quels aménagements créer pour limiter les risques liés à la proximité entre les piétons et les véhicules?
Une piétonisation du bourg peut-elle être mise en place?
Est-il faisable de mettre en place un ligne de bus Le Puy-Les Estables durant la saison d'hiver?
Comment améliorer la signalétique en affirmant le caractère authentique des Estables?

Les éléments structurants l'accueil touristiques
Doit-on augmenter l'offre d'hébergement? Comment faire rayonner la dynamique des Estables sur les communes voisines? Comment créer une dynamique commerciale forte grâce au tourisme sur l'ensemble de la CCPM?

Les Estables face à la concurrence
Comment rendre la station des Estables plus visible et plus lisible à l'échelle du département et du massif?
Comment rendre Les Estables plus attractives en terme d'offre d'activités pour les habitants du Puy?
Comment valoriser le caractère économique d'une journée aux Estables? La distinction par les prix qui constitue la force des Estables ne limite t-elle pas son développement?

Le Mézenc souhaite t-il redevenir une référence en matière de ski de fond? Comment faire du Mézenc une des trois première stations du Massif Central en matière de domaine nordique?

Quelles activités innovantes peuvent être valorisées et développées aux Estables?
Comment intégrer la salle d'animation dans le développement d'activités intérieures?

La création d'un logo propre à la station n'est-elle pas en mesure de la rendre plus visible et plus attractive?
La station ne pourrait-elle pas s'engager dans un processus de labellisation de certaines de ses activités?

Comment la station peut-elle profiter de la vague d'engouement que connaissent les stations familiales de moyennes montagnes?

La trame de développement ci-après propose d'orienter le développement de la station à travers différentes options.

Options pour l’activité Nordique

Devenir une référence Nordique

- Devenir une station Nordique de référence
- Le redéploiement de l’offre Ski Nordique
- Une image d’authenticité : le Ski joëring
- Innovant, ludique et en pleine nature : le Snow Kite
- De nouvelles perspectives pour Les Estables
- Quelle image pour un redéploiement du ski nordique ?

Devenir une référence Nordique

Un fort potentiel nordique

Les potentiels d'activités nordiques des Estables sont remarquables. Les pistes sont d'ailleurs labellisées France Ski de Fond ce qui permet une promotion plus élargie. Il existe de plus des pistes de raquette balisées et la campagne environnante se prête particulièrement à cette randonnée. Enfin l'activité chiens de traîneaux symbolise bien l'identité nordique de la station. L'activité nordique est donc la seule caractéristique de la station qui pourra lui permettre d'être reconnue, à différente échelle, comme une destination touristique à part entière.

Une labellisation à ne pas manquer

La saison prochaine, les destinations nordiques pourront être valorisées par le nouveau label:Nordique France

Ce label est décerné aux sites qui proposent des pistes ou itinéraires de ski de fond de qualité, un certain panel d'activités nordiques· (ski de fond, raquettes à neige, promenades, descentes en luge, chiens de traîneaux, courses d'orientation, ski joëring, snow kite) ainsi qu'un accueil et des services de qualité tout en valorisant l'environnement. Les sites labellisés sont ensuite différenciés les uns des autres par un certain nombre de « nordiques » attribués à quatre grandes familles (voir ci-contre)

L'évaluation pour l'obtention du label nordique a eu lieu durant la saison 2005-2006. Une fois que les résultats seront communiqués, on pourra confronter les prestations des Estables avec les autres stations labellisées et donc connaître réellement les domaines à améliorer.

Les potentiels des Estables

Il faut tout d'abord que la station concentre ses efforts pour agrandir le domaine nordique de manière à diversifier les difficultés de pistes. Le domaine nordique se réduit de plus en plus et pourtant les potentiels existent : dans les années 80 le domaine comptait 130 km de pistes ce qui constitue des tracés connus qui peuvent être rouverts.

D'autre part, il convient que les décideurs du territoire favorisent tant que possible l'installation de prestataires privés offrant de nouvelles activités nordiques à pratiquer. Pour exemple, l'activité chiens de traîneaux est à saturation aujourd'hui et n'existe vraiment qu'à l'extérieur du village.

Enfin, le patrimoine naturel étant remarquable et préservé il faudra veiller à le conserver. Par contre, un travail important d'amélioration du bourg est à effectuer pour parfaire son esthétique et notamment la convivialité des espaces publics en période hivernale.

Pour n'importe quelle orientation qui sera choisie, il est important de rappeler que la communication devra être réfléchie dans ce sens. Devenir une référence nordique signifie développer l'information et la promotion du site par différent moyens (locaux, régionaux et nationaux) qui devront être pertinents par rapport à la clientèle visée et à la hauteur des prétentions que l'on souhaite afficher.

Extrait des critères d'évaluation Nordique France

La qualification des sites nordiques est déterminée par le nombre de nordiques attribués dans chacune des 4 familles.

1- Le Domaine Nordique

Sont évalués :
· La sécurité et le secours
· La diversité du réseau des pistes et itinéraires
· L'entretien des pistes
· Le damage et le traçage
· Le balisage
· La capacité à garantir l'enneigement
· Les stades ou espaces ludiques et récréatifs

2- La diversité des activités nordiques

Sont évalués :
· La diversité des activités (ski de fond, raquettes à neige, promenades, descentes en luge, chiens de traîneaux, courses d'orientation, ski joëring, snow kite)
· L'intérêt et la convivialité de ces activités

3- Les services

Sont pris en compte :
· L'accès, l'accueil et le processus d'information
· Les possibilités de parking
· La qualité et la diversité du matériel proposé à la location
· Les choix d'hébergements et de restauration sur place
· Les modes d'enseignement et d'accompagnement proposés
· Les services enfants

4- L'environnement

Sont pris en compte :
· Les atouts naturels et culturels du site nordique
· L'esthétique de l'urbanisme et des différents aménagements

Labellisation Nordique France

Siège national : 725 Faubourg Montmélian - 73000 Chambéry
Tél : 33 4 79 70 35 04 - Fax : 33 4 79 70 38 81 - Mail : contact@nordique-france.com

Le redéploiement de l'offre Ski Nordique

Le domaine nordique se réduisant de plus en plus en linéaire, la fréquentation suit la même tendance. Il convient donc de donner une réponse à l'élargissement possible du domaine, tant en quantité qu'en diversité de pistes. Ceci réaffirmera la labellisation nationale « Nordique France » de la station et s'en ressentira sur la fréquentation des séjournants ainsi que des excursionnistes.

La réouverture du secteur Tourte

Le secteur Tourte a été fermé pour la principale raison de l'emplacement problématique du Chalet de Poupoulèche. Il était trop bas donc rarement enneigé et difficilement accessible pour les cars scolaires. Cependant la forêt ainsi que l'altitude des chemins exploitables (de 1320 à 1430m) garantissent un fort potentiel de pistes de qualité.

- **14 km de linéaires** exploitables
- **7 pistes potentielles** (1 noire, 3 rouges, 2 bleues, 1 vertes)
- **36 km cumulés de pistes**

Pour garantir la bonne fréquentation du domaine il faut créer une porte la plus accessible possible pour les touristes, c'est à dire en direction des Estables.

La réouverture du secteur Aiglet

L'emplacement au Nord du mont Alambre garanti un bon enneigement sur ce secteur. De plus, étant étroitement connecté au domaine du Mézenc le chalet sera une porte d'entée et un espace de repos supplémentaire qui profitera aux skieurs. Le chalet offrant 19 logements, il pourrait être un établissement complémentaire de la maison forestière.

L'ouverture de ce secteur élargirait et diversifierait l'offre de ski de fond avec une piste verte, une bleue et une rouge supplémentaire surplombant des paysages ouverts typiques du Mézenc.

L'influence sur l'amélioration de l'offre en ski nordique

Les kilomètres cumulés de pistes passeront de 68 à **118 km** avec l'ouverture d'une piste rouge en direction de la « Roche Pointue » sur le secteur du Mézenc. Avec plus de pistes vertes et bleues, on améliorera la prestation à destination des non initiés (séjournants). On satisfera aussi les confirmé (les locaux) avec plus de 60 km de pistes rouges ainsi qu'une nouvelle piste noire . L'offre pour les séjournants débutants devra être alimentée par le fléchage de nouvelles pistes courtes reprenant en partie celui des rouges . Le plan des pistes devra d'ailleurs être fait dans ce sens.

Diversification de l'offre de Ski Nordique (nombre de pistes)

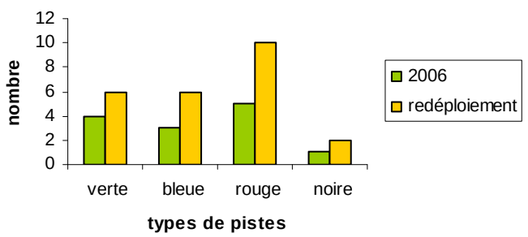

Répartition du linéaire par difficulté de pistes après rédéploiement

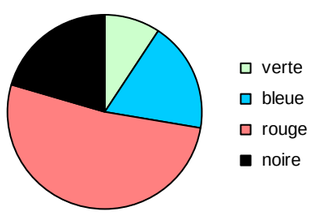

Estimation des charges financières supplémentaires

1 chalet et son équipement **200 000 €** (Tourte)

1 parking 500m² **15 000 €** (Tourte)

Entretien du linéaire supplémentaire de piste :

Il est nécessaire d'acheter une nouvelle dameuse pour le site de Tourte ainsi que pour garantir l'entretien des pistes en cas de panne éventuelle de celles utilisées actuellement. L'estimation porte à 42€ l'heure de damage. Soit pour 19km damés en 4 heures du 1er décembre au 31 mars :**20 328 € /an**

(l'entretien prend en compte: le coût et l'entretien de la machine, sa consommation et le salaire du dameur)

L'accueil

Il faut 2 emplois saisonniers par chalet pour assurer un bon accueil et un contrôle des forfaits soit une dépense de salaires de **11 616 € / an**

Le Ski Nordique aux portes des Estables

(Le Secteur Chaudeyrac est conservé)

SECTEUR AIGLET			
Les Rosiers	1km	dénivelé	0m
Les Mélèzes	2,5km	dénivelé	+50m
Le Devez	4km	dénivelé	+105m
La Draille de Soutrou	6km	dénivelé	+135m

SECTEUR MEZENC			
Le Chier	1km	dénivelé	0m
La Source	3km	dénivelé	+60m
Le Chemin de Ronde	6,5km	dénivelé	0m
Les Boutières	6,5km	dénivelé	+105m
Les Airelles	6km	dénivelé	+135m
Costebelle	8km	dénivelé	+70m
Roche Pointue	6km	dénivelé	+80m
Piste le Mézenc	14,5km	dénivelé	+90m

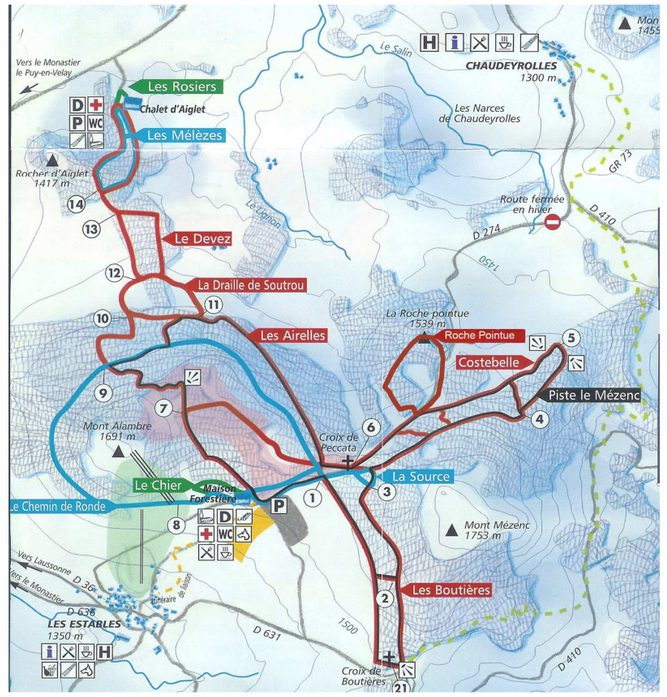

SECTEUR TOURTE			
La Lisière	1,3km	dénivelé	+20m
Petit Tourte	3,2km	dénivelé	+60m
Réchausseyre	3km	dénivelé	+45m
Ravanel	7,2km	dénivelé	+130m
Clergeat	6km	dénivelé	+105m
Tourte	6km	dénivelé	+80m
Deux Monts	10km	dénivelé	+180m

Source : plan des pistes CCPM:ESF

Une image d'authenticité : le Ski Joëring

Dans l'optique de faire des Estables une **destination Nordique de référence**, il convient de se doter de toutes les activités entrant dans les critères de labellisation. Le ski Joëring en fait parti. Il véhicule une image d'authenticité mais aussi de respect de la nature. Cette activité permet de découvrir les paysages de façon douce, en osmose avec celle-ci, mais constitue aussi une activité physique et dynamique aux sensations fortes.

Le ski Joëring consiste à être tiré par un cheval sur une piste damée. Cette pratique scandinave est très ancienne (300 à 400 ans). Démocratisée depuis quelques années dans les Alpes, l'activité n'est pour le moment que peu affichée par les stations de ski. Les Estables pourrait donc être précurseur dans ce domaine en Auvergne en offrant une activité permanente pour tous les jours de la saison et ainsi profiter de cette situation confortable vis à vis de ses concurrents.
Contrairement aux a priori, l'activité peut être pratiquée par tout le monde (de 7 à 77 ans) sous réserve d'une expérience minimum en ski Alpin.

<u>Les nécessités techniques</u>
Le ski Joëring est incompatible avec le ski Nordique. Les sabots des chevaux abîment fortement les pistes. Ces dernières doivent être très fortement damées, de façon très compacte pour soutenir le poids des chevaux. Les pistes se dégradent très vite et doivent être redamées après chaque journée d'exercice. Le travail étant important, il est absolument nécessaire de créer au moins trois circuits pour faire une rotation sur la semaine. De cette manière, on pourra retravailler les pistes toute la semaine et assurer de bonnes conditions de la pratique.
Pour qu'un prestataire privé exerce cette activité de façon rentable, il faut des boucles de 3 à 5 km minimum ce qui permet une randonnée d'une demi-heure et la prise en charge de 15 touristes par jour.

<u>Les circuits potentiels</u>
Pour être un réel argument de vente, il faut que l'activité soit visible par les touristes. Des départs sont donc à créer à proximité du bourg des Estables. En 1999 il existait une piste à l'emplacement de l'actuel lotissement « les balcons du Mézenc » mais qui n'est plus disponible actuellement. (*périodique: « renouveau » 29-01-1999*)
L'offre de ski Nordique étant étendue, les tracés peuvent temporairement emprunter une partie des pistes de ski Nordique.

<u>Le circuit de la croix de la Plonge</u>: l'itinéraire de cette balade touchera un maximum de monde et offrira un panorama intéressant en haut de l'Alambre. De plus, les skieurs alpins (équipés pour cette activité) seront directement sollicités pour cette pratique ce qui diversifiera les activités des pistes, et garantira une bonne fréquentation du ski joëring.

<u>Le circuit d'Aiglet</u>: il animera le chalet et permettra de découvrir les paysages ouverts typiques du Mézenc.

<u>Le circuit de Réchausseyre</u>: comme pour Aiglet il ajoutera à la fréquentation du site mais offrira une vue imprenable sur le village des Estables.

Ferme équestre des Pyrénées

www.Ancelle.fr

Parcours possibles en Ski Joëring

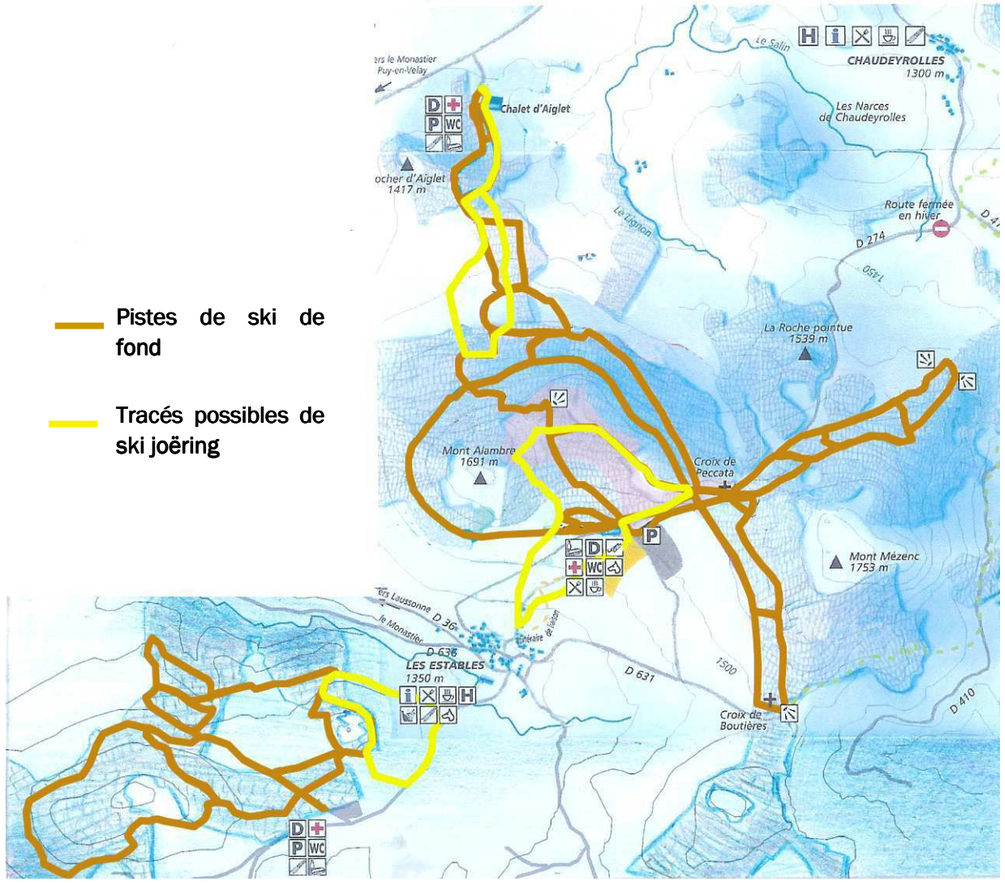

Source : plan des pistes CCPM:ESF

Innovant, ludique et en pleine nature : le Snow Kite

Les activités proposées par la station des Estables ne conviennent pas pour le moment à une clientèle jeune. Pourtant cette dernière a un certain pouvoir d'achat et est plutôt consommatrice.
Le Snow Kite est une activité nouvelle et ludique qui se pratique de façon libre (« Freeride »). Elle consiste à être tiré sur la neige en snow board ou snow blade, par un petit parapente qu'on appelle « aile ». De part la nature de ce sport de pleine nature qui ne nécessite aucune infrastructure, il permet d'afficher une image d'une certaine liberté et de respect de la nature.
Peu de stations proposent de sites pour cette pratique . Les premières écoles ont été créées il y moins de 3 ans et n'ont encore que peu de lisibilité dans le paysage des prestations Nordiques. On a donc tout intérêt à favoriser cette activité qui renforcera l'identité Nordique de la station.

Pourquoi du Snow Kite aux Estables?

La pratique nécessite des champs de neige homogène, une absence totale d'obstacle au sol et aérien et surtout du vent. Pour cela le Mont Chaulet ainsi que le Mont Mézenc constituent des spots remarquables qui rivalisent fortement avec ceux des Alpes (pourtant précurseurs de la discipline). Leur qualité réside surtout dans la garantie de l'accessibilité car les routes qui les desservent sont régulièrement déneigées. Il existe donc un fort potentiel pour l'installation d'une école de Snow Kite sur les Estables. De plus si l'alpin est maintenu la clientèle devrait être demandeuse.
Sous réserve d'un niveau minium en ski alpin, la maîtrise de l'aile s'acquière rapidement et les initiés peuvent vite être autonomes.

La création d'une école de Snow Kite

Les infrastructures nécessaires uniquement pour l'initiation restent minimes. Il ne faudrait qu'un espace de 500 m² damé et isolé des autres kite surfeurs. La création d'une école (2 moniteurs) permettrait pour le début d'initier une douzaine de personnes par jour, mais des stages d'une semaine pourrait être proposés. Ensuite le mouvement pourrait prendre de l'ampleur. Cependant, les moniteurs de kite exercent leur activité sous l'égide de la Fédération Française de Vol Libre (Parapente, delta-plane, cerf-volant, kite). Ils leur faudra également pratiquer une activité en été, en l'occurrence le parapente. Pour le moment les spots de parapente existent, mais leur utilisation est fortement conditionnée par l'accord des propriétaires et des exploitants agricoles en exercice.

Les Spots

Les vents ne soufflant pas toujours dans la même direction il convient d'identifier les sites capables de recevoir les surfeurs pour les directions les plus souvent repérées.
Le pied du Mont Mézenc : idéal pour les vents d'Ouest Sud-Ouest qui soufflent souvent dans cette direction. C'est un espace très vaste peu pentu qui peut accueillir les initiés comme les confirmés
Le Mont Chaulet : idéal pour les vents Nord et Nord Ouest qui sont dominants. Ce site sera le plus exploité. Cependant la pente devenant forte, l'espace pour les débutants sera plus réduit.
La face sud du Mont Alambre : si l'activité ski alpin s'avère un jour être abandonnée, le mont Alambre sera lui aussi un spot remarquable.

Source: École de Snow Kite Hautes-Alpes

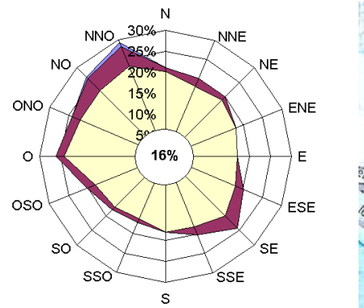

*Source: données météorologiques des Estables, www.3monts.fr**

Les spots potentiels de Snow Kite

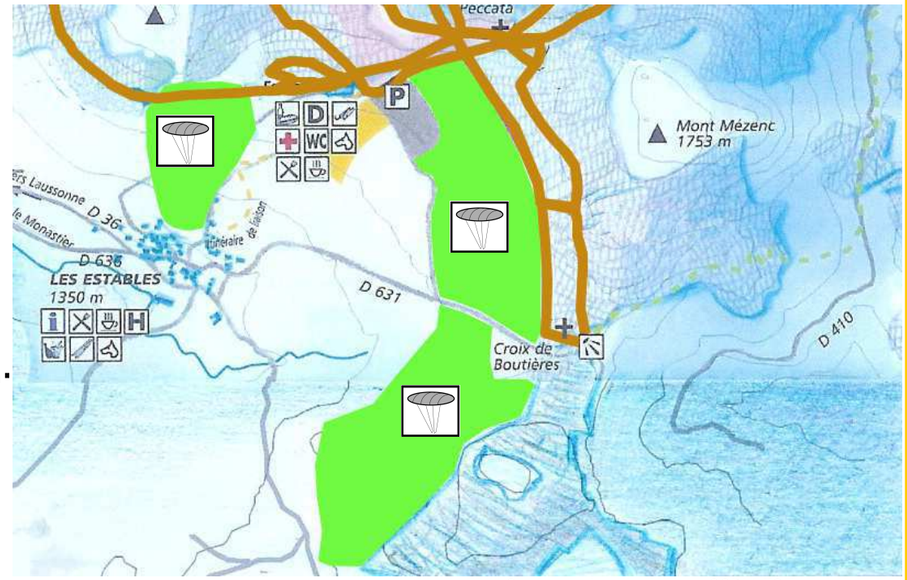

Source : plan des pistes CCPM:ESF

* La rose des vents a été obtenue par le traitement des données de station des 3 monts. Cette station n'étant pas reconnue par météofrance la rose n'est qu'un indicateur.
La durée des mesures s'étend du 15 novembre 2005 au 15

De nouvelles perspectives pour Les Estables

Devenir une destination nordique reconnue, voir de référence, nécessitera une réelle volonté des acteurs locaux pour y parvenir. Il faudra aussi une plus grande réactivité vis à vis des événements impondérables (météo…) ainsi que de l'évolution des tendances de notre société. Hormis le développement du ski Nordique et de nouvelles activités innovantes, un certain nombre d'actions ne devront par être omises pour remplir au mieux les critères de labellisation, ce qui permettra d'afficher le plus de « Nordiques » possibles dans tous les domaines. Le développement de l'activité Nordique n'est pas incompatible avec le maintien du ski alpin

Le travail sur le bourg

Le développement d'une offre Nordique ne vise par à une intensification de la saison touristique mais à son élargissement (l'enneigement étant mieux garanti pour ces activités). Il faut donc orienter les activités vers le potentiel d'hébergements et de services déjà présents : Les Estables. Le bourg représentera alors la vitrine de la station qui devra être esthétique et accueillant. Ceci sous entend au minimum une amélioration des façades des bâtiments des lieux les plus fréquentés, un déneigement adéquat qui ne diminuera pas la capacité de stationnement, ainsi que des espaces publics adaptés pour une population d'au moins 3000 personnes (fréquentation de pointe en 2005-2006).

Mieux ciblé les débutants

Pour susciter l'intérêt des débutants à pratiquer le ski Nordique, il convient de tracer d'avantage de pistes faciles à très faciles à l'intérieur même des pistes existantes. De cette manière on favorisera le potentiel de location de matériel . En effet, pour le moment la difficulté des pistes cible plus les confirmés, qui ont déjà leur matériel, ce qui ne profite pas aux loueurs (la plus grosse part de leur activité concerne le ski alpin).

Développer l'offre Nordique et le caractère familiale

Pour compléter l'offre nordique et notamment à l'intention des enfants, il convient de créer une ou deux pistes de luge aux abords de la gare de départ actuelle (l'emplacement reste à définir). De cette manière on confirmera le caractère familial de la station et on augmentera l'offre Nordique. Dans la même optique, il semble pertinent de créer un départ de chiens de traîneaux proche du bourg (exemple: le secteur Tourte aménagé). D'une part, cette activité sera visible par le plus grand nombre affirmant ainsi l'identité nordique de la station. D'autre part, de nombreuses familles ne pouvant s'offrir la prestation souhaitent tout de même emmener leur enfant voir ou caresser les chiens ce qui n'est pas possible dans les conditions actuelles.

Conforter les activités Nordiques existantes

Il faut permettre aux personnes possédant leur attelage de chiens de pouvoir accéder à un domaine où ils peuvent s'exercer. Cette demande reste toutefois marginale, mais constitue un fort potentiel pour que Les Estables soit reconnue en tant que lieu d'entraînement et donc comme un réel site de chiens de traîneaux. L'activité raquette doit être maintenue car même si l'activité n'est pas pécuniaire en elle même, les effets de la fréquentation peuvent être positifs pour les commerces et les randonneurs sont susceptibles de revenir l'été pour redécouvrir les paysages qu'ils ont connu sous la neige.

Accueillir une nouvelle clientèle

Dans la mesure où le snow kite attirera les jeunes de 20 à 25 ans, il convient que des structures leur permettent de séjourner selon leur budget. On peut donc penser à l'ouverture de logements type auberge de jeunesse ou gîte collectif à faible coût. De même il semble opportun que les débits de boisson soient autorisés à ouvrir plus tardivement pour créer une certaine activité nocturne.

Plan général de la future station nordique adoptant toute les options proposées

Source : plan des pistes CCPM:ESF

Ce plan est une ébauche qui n'a de valeur uniquement par rapport à l'option « devenir une station nordique »
Il devra d'ailleurs utiliser un autre fond de carte tel qu'une représentation 3 dimensions du domaine

Quelle image pour un redéploiement du ski nordique ?

Un changement d'orientation dans la station rendra nécessaire une communication adaptée afin de faire connaître aux publics concernés et susceptibles d'être intéressés par la nouvelle offre proposée par la station.

Quels publics?

Une offre supérieure en ski nordique et une multiactivité nordique correspond à un certain type de public :

•**Les sportifs**, les fondeurs sont conscients de la qualité du domaine et des paysages.

•**Les familles**, voulant profiter pendant les vacances scolaires de la multiactivité proposée pour découvrir les joies de l'hiver.

•**Des personnes avec un pouvoir d'achat important** recherchant le repos, le dépaysement et l'activité nordique souvent hors des vacances scolaires.

Cette étude des publics nous permet donc d'élaborer un exemple de plan de communication autour d'un premier visuel.

Une plaquette illustrative

Sur quoi communiquer ?

•**Le Mézenc** en tant qu'élément identitaire ainsi que le Mont Gerbier-de-Jonc.

•La situation privilégiée du Mézenc au cœur d'un **paysage sublime et préservé**.

•Le **domaine de ski nordique labellisé** et de référence.

•La multiactivité nordique où tous les membres de la famille trouvent leur compte.

•La station reste un lieu d'initiation avec un domaine alpin à destination des débutants, des écoles de ski de fond, de snow kite et pour le ski joëring.

Des partenariats nécessaires pour être efficace

La communication se baserait sur le **label Nordique France** qui offre une visibilité certaine, grâce à un site Internet qui référence aux différentes stations concernées.

Un recensement des associations de pratiquants de ski de fond permettra aussi une communication plus efficace et plus ciblée. Il faut que la station s'affiche clairement comme **un pôle nordique important disposant de toutes les conditions requises par le label** (les activités, les services...). Et son atout serait son cadre naturel magnifique et incomparable.

Des équipes sportives pourraient s'intéresser à la station qui disposerait alors du domaine et des hébergements nécessaires à leur accueil.

Des temps forts dans la communication

Le domaine nordique est déjà le lieu de **nombreux événements sportifs de renom** (courses de ski de fond, de chiens de traîneaux...). La station doit impérativement communiquer largement sur ces manifestations qui montrent la qualité du domaine. Un relais avec les médias locaux et une campagne d'information « grand public » ferait venir des visiteurs pour les courses et revenir un public qui desirerait tester les pistes où les champions ont fait des exploits !

Exemples de visuel pouvant être diffusé à destination des fondeurs.

•Couleurs froides pour l'hiver

•Le chien de traîneau, visuel traditionnel

Réalisation personnelle

Options pour le ski alpin

Comment pallier au déficit ou/et d'améliorer la prestation?

- Quel avenir pour le domaine de ski alpin?
- Le démantèlement du ski de descente
- Vers une gestion raisonnée et performante du ski alpin
- Amélioration de l'existant
- Un vrai lieu de convivialité : la zone de départ
- Quel bâti pour une nouvelle gare de départ?
- Les accès à la zone de départ de ski de descente
- La zone destinée aux enfants : le pied des pistes
- Le pari d'un autofinancement de la station par un développement du domaine
- De fortes contraintes s'imposant à l'agrandissement du domaine
- Un agrandissement alpin techniquement envisageable

Quel avenir pour le domaine de ski alpin?

Il est indéniable que le ski alpin est une offre touristique structurante de la communauté de communes du Mézenc. Elle complète effectivement le panel des activités de sports d'hiver, ce qui est un argument de choix de la destination, mais de nombreuse contraintes s'opposent aux bonnes pratiques de cette activité.
En effet, la gestion du ski alpin se confronte à des problèmes récurrents:

Une gestion globalement déficitaire:

Le bilan sur les 6 dernières années fait état d'un déficit moyen d'environ 40000 euros/an. Les ventes de forfaits n'arrivent pas à autofinancer les frais de fonctionnement (charges de personnels, entretien des infrastructures…), et d'investissement (dameuses) qui sont pourtant très faibles dûs à un manque de vision à long terme de la station.

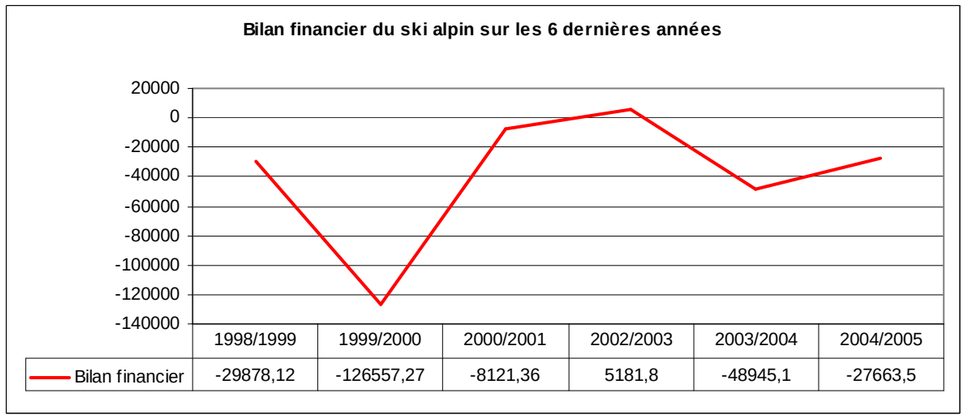

	1998/1999	1999/2000	2000/2001	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Bilan financier	-29878,12	-126557,27	-8121,36	5181,8	-48945,1	-27663,5

Une neige non assurée:

Bien que les trois dernières années ont été bien enneigées et que selon les données climatologiques de 2005 les canons à neige auraient pu fonctionner, l'enneigement des pistes d'alpin n'en est pas moins précaire. D'une part, l'enneigement suit un cycle de 4 ans (1 bonne année d'enneigement, 2 moyennes , 1 mauvaises) qui n'a pas été suivi ces dernières années. Cela mène à penser que les années avenir seront très faiblement enneigées. D'autre part, le Massif Central observe un réchauffement climatique inquiétant de plus 1°C depuis le siècle dernier qui s'exprime par un enneigement globalement de moins en moins important.
A l'échelle mondiale, il existe de nombreuses incertitudes face aux évolutions climatiques. Les perspectives ne présagent pas une tendance à la baisse mais plutôt un cheminement inverse à court terme. Ces mêmes évolutions pourraient remettre en cause les courants (Gulf Stream et ses masses d'air) et pourraient provoquer à long terme un refroidissement (à l'échelle française en particulier). De plus, ces évolutions climatiques peuvent provoquer des changements à l'échelle locale (massif, altitude…) qui sont encore difficiles à déterminer.
La question de la rentabilité d'un investissement à long terme par un enneigement artificiel est donc posée.

Une offre de ski alpin hors compétition:

La diversité des pistes proposées (6 pistes), ainsi que l'étendue du domaine (8km) ne peut concurrencer les autres stations auvergnates et n'en a pas le profil (le Lioran 31 pistes pour 60 km, Le Sancy 57 pistes pour 85km). De plus, les pentes de l'Alambre sont relativement faibles (seulement 1 piste rouge régulièrement ouverte), ce qui diminue encore l'intérêt de pratiquer le ski alpin aux Estables. Dans ces conditions, il est indéniable que les touristes ne viennent pas pour une pratique sportive du ski alpin.

Une satisfaction médiocre du domaine:

Un point qui dessert le domaine est la satisfaction très relative des skieurs, et en particulier des excursionnistes au niveau de ski plutôt confirmé qui, au-delà de regretter la faible envergure du domaine, sont désireux d'aménagements attractifs sur les pistes existantes, voire d'un agrandissement du domaine.
De plus, les pannes répétitives ainsi que l'attente aux remontées mécaniques incitent peu à revenir aux Estables, bien que l'on ait pu observer une certaine fidélité à la station de la part tant des excursionnistes que des séjournants.

Une réorientation nécessaire:

Développer la station signifie prendre en compte tout les points énoncés précédemment de manière à :

- viabiliser la structure financière de l'activité
- remonter le niveau de satisfaction et la crédibilité de la station à la clientèle, avec une offre permettant la pratique des activités.

De plus, le développement passe par un renforcemment de la lisibilité de la station, avec des aménagements correspondant à une réelle station village (espace de centralité…), et des infrastructures techniques capables d'accueillir la demande (téléskis, gare de départ…).
Trois scénarii (présentés ci-dessous) sont envisageables de manière à répondre à cette problématique. Il sera plus tard apporter les options de complément (apport de neige, activités innovantes…), de manière à soutenir le développement de ces activités.

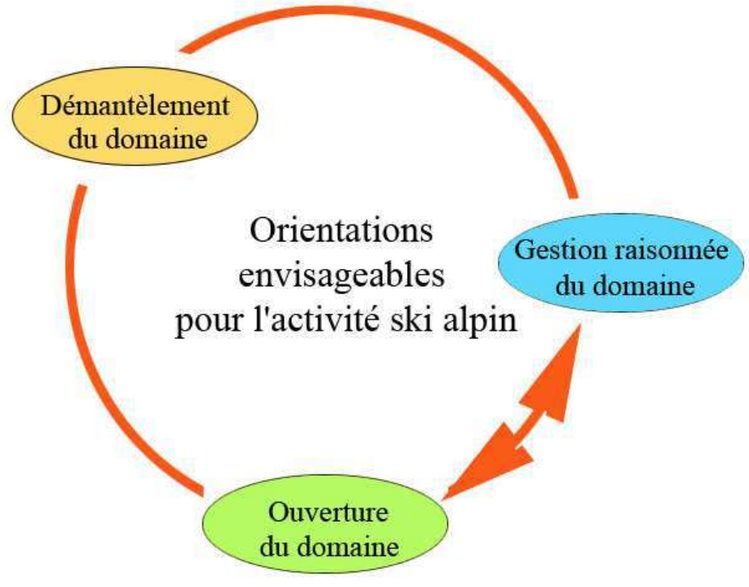

Le démantèlement du ski de descente

Comment répondre à l'image ternie d'un gouffre financier:

Le démantèlement est une orientation extrême face aux problèmes de gestion de l'alpin.

Dans le contexte actuel, et en ne se basant que sur l'activité financière du ski de descente, et en admettant un certain immobilisme de la part des gestionnaires de la station (avec des actions ponctuelles et sporadiques de réparation des infrastructures, qui sont pratiquement les seules interventions mises en place dans ses dernières années), il paraît évident que la station n'est et ne sera pas capable de s'autofinancer.

Sur les 6 dernières années, l'activité ski de descente enregistre un déficit moyen de 40000 euros. Le déficit maximum enregistré est de 120000 euros sur la saison 1999/2000, année qui malgré un nombre de jours d'ouverture assez élevé a dû fermer ses portes durant les vacances de février (mois le plus important en terme de fréquentation), à cause d'un enneigement insuffisant. La saison 2002/2003 voit son seul bilan positif, mais modeste (+ 5000 euros) des 6 dernières années.

Les frais de fonctionnement s'élève en moyenne à 157000 euros par an, avec une fourchette allant de 218680 euros en 2004/2005, avec 70 jours d'ouverture, et 18744 euros en 2000/2001 avec 6 jours d'ouverture.

On peut voir grâce au graphique 1, que les chiffres d'affaires ne peuvent par le mode de gestion actuel recouvrir les frais de fonctionnement.

Cette vision est amplifiée par la prise en compte du paramètre aléa climatique et du vieillissement du matériel, qui ne font qu'amplifier la mauvaise image de la station.

Tout ses points faibles qui ne concernent pourtant qu'une activité ont des effets sur tout le tourisme du pays du Mézenc. Certains se plaignent de ne pas avoir pu skier durant les vacances de décembre alors que la neige était au rendez-vous. Ils énoncent dans leurs courriers qu'ils ne reviendront peut-être pas. D'autres, du Cantal, s'interrogent que la station n'ait pas encore fermé ses portes tant sa réputation est mauvaise. Ils jugent également que la pratique de l'alpin aux Estables se fait surtout à défaut de ne pouvoir accéder à d'autres sites.

Impact du démantèlement:

Outre le fait de se libérer des contraintes de gestion difficile, le démantèlement permettrait une économie moyenne de 40000 euros/an au conseil général, qui a l'habitude de recouvrir les déficits engendrés par la station des Estables. Il serait possible de conserver l'activité ski de fond beaucoup moins déficitaire (- 20000 euros maximum), et de réorienter la station des Estables vers de nouvelles activités glisse.

Cependant, cette vision paraît utopiste. En effet, l'activité hivernale aux Estables se maintient grâce à la multiplicité et la complémentarité de son offre glisse. Déconsidéré le ski alpin serait un risque pour toutes les activités offertes.

De plus, que ce soient pour les hébergements, ou les commerces, l'abandon du ski de descente pourrait représenter un grand « manque à gagner », d'autant plus que l'on sait que c'est l'activité ski alpin qui draine le plus de consommation en terme de restauration…

Enfin, les Estables sont la seule station de Haute Loire à proposer de la multiactivité glisse, et la seule station de ski alpin du département. Abandonner le ski alpin serait ôter un point d'appel médiatique au département et une source d'activités pour sa population.

Chiffre d'affaires et frais de fonctionnement de l'activité ski alpin en euros

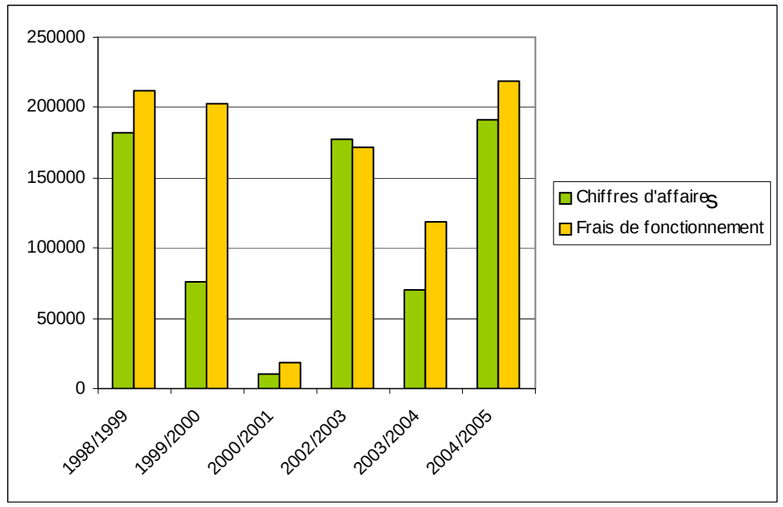

Graphique 1

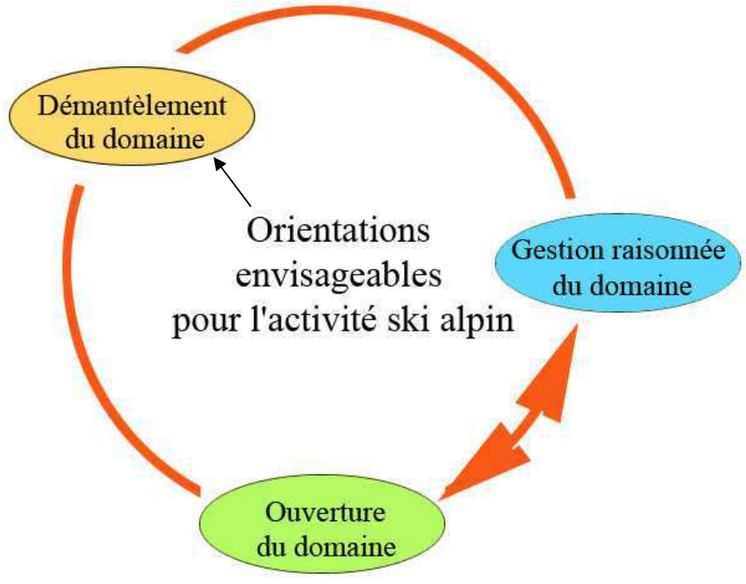

Vers une gestion raisonnée et performante du ski alpin

La nécessité de gestion raisonnée de la station s'applique à l'orientation possible du développement du domaine.

L'ouverture actuelle contrainte par l'enneigement incertain

Voilà l'exemple de la saison 2005/2006 qui a connu un enneigement et des conditions climatiques maximales et donc une ouverture relativement large:

•En **décembre, la station n'était pas ouverte**, à cause d'un manque d'enneigement, ce qui a provoqué certains mécontentements. En témoigne ces lettres de protestation reçues par des hébergeurs après le passage de vacanciers :

« Nous avons été extrêmement déçus de constater que les remontées de ski de piste n'étaient pas ouvertes alors que l'enneigement était tout à fait satisfaisant. »

« Nous n'avons toujours pas compris le pourquoi de la non ouverture de la station. Merci de transmettre notre déception aux responsables. »

« Nous recommanderons à nos amis de ne pas venir en hiver. [...] C'est à se demander si la station souhaite vraiment attirer les touristes ou non. »

•Le **mois de janvier a donc marqué l'ouverture de la station.** Il a été vendu pendant cette période, 7455 forfaits soit 36% du mois de février 2006. Janvier est donc un mois à enjeu important pour les excursionnistes qui représentent 80% de la clientèle.

•**Le mois de février, est celui le plus chargé** avec 20358 forfaits vendus. Cette fréquentation engendre, comme nous l'avons déjà montré, des problèmes d'attentes récurrents.

•En mars, en revanche, à part une première semaine de vacances scolaires, la station connaît des chiffres de fréquentation très minces. Certains jours, moins d'une dizaine de forfaits sont vendus.

Mais cette saison 2005/2006 ne reflète pas forcément la tendance moyenne. En effet, elle est de 50,22 jours d'ouverture moyens sur les 6 dernières années sachant, qu'en 2000/2001, il n'y a eu que 6 jours d'ouverture. Cela montre bien que la neige et des conditions climatiques agréables conditionnent de façon déterminante l'ouverture du domaine ainsi que sa fréquentation.

Vers une ouverture souhaitable et correspondant mieux aux attentes

Les attentes des skieurs sont les suivantes:

•**Profiter de la neige le plus tôt possible dans la saison** car l'arrivée de l'hiver est, dans les esprits, synonyme de ski.

•**Le mois de février apparaît comme le plus convoité** par les séjournants avec les vacances scolaires. Mais c'est aussi le cas pour les excursionnistes qui viennent en masse les week-ends de février alors que les skieurs sont déjà nombreux. Cela répond donc à leurs envies malgré l'attente aux remontées mécaniques.

•**En mars,** les attentes sont beaucoup moins fortes. **Une ouverture plus raisonnée c'est-à-dire les mercredi et les week-ends seraient alors la meilleure solution** à partir de la deuxième semaine de mars. Cette option permettrait de :

•rester ouvert pour les jours où la fréquentation reste correcte.

•ne pas augmenter le déficit en ouvrant en permanence des jours où l'on sait que la fréquentation est proche de zéro.

Des prix avantageux renforcerait d'autant cette mesure pour s'assurer une fréquentation convenable les jours d'ouverture.

Cette solution est déjà utilisé par de nombreuses petites stations aux alentours (la Croix de Bauzon, Prat Peyrot...).

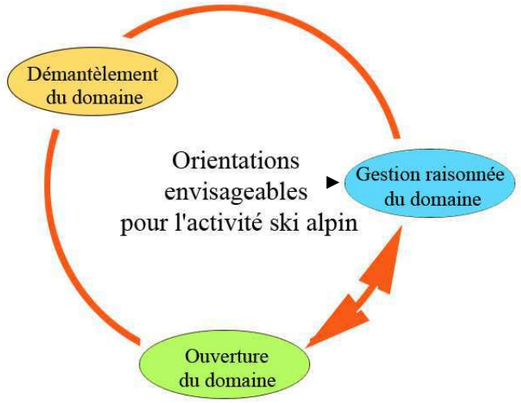

Des reflets de la fréquentation très basse de la station au mois de mars:

•Des téléskis et une gare de départ vides.

A la différence du mois de février très fréquenté:

•De l'attente à la location de ski, aux téléskis.

• Un parking enneigé et rempli.

Amélioration de l'existant

Au travers du diagnostic précédemment effectué, nous avons pu constater qu'il existe un réel problème au départ des pistes.

<u>Deux problèmes principaux ont été mis en évidence:</u>
•La liaison bourg/pistes de ski de descente.
•La gare de départ.
Tout d'abord, il est vrai que la liaison bourg/pistes est très étroite, mal mise en valeur et « coupée » par une voie carrossable. De plus, l'exiguïté du parcours conjuguée au dénivelé positif (dans le sens ascendant) ne facilite pas le cheminement des skieurs.
La gare de départ est un autre problème au sujet duquel il est nécessaire de réfléchir. Sa disposition ainsi que sa mise aux normes et l'accessibilité sont des problèmes récurrents qu'il est important de traiter de toute urgence. De plus, l'image de pôle de centralité et de convivialité doit être mise en évidence. En effet, ce bâti se doit d'être un haut lieu de la saison hivernale.
Ces deux sujets doivent être traités impérativement si l'on désire effectuer un réel travail pour l'amélioration de l'existant.

<u>D'autres soucis ont été constatés. Ces derniers sont vivement conseillés:</u>
L'amélioration des infrastructures (téléskis, pistes de luges…) permettrait d'offrir un meilleur souvenir aux visiteurs et d'optimiser la perception de la station de ces derniers.
En effet, il faut rappeler qu'une descente en ski dure environ quatre minutes tandis que le temps de montée peut atteindre trente minutes environ par jour d'affluence.
La vétusté du matériel (pannes à répétition…), les temps d'attente sont tout autant de facteurs qui mettent en évidence l'utilité de réfléchir sur l'amélioration des infrastructures.
Comme nous l'avons précisé ci-dessus, le **temps d'attente sur les pistes de ski** est relativement important. Il en est de même pour le temps d'accès aux pistes. Celui-ci est relativement important et fatiguant pour nombre de skieurs. C'est la raison pour laquelle la mise en place de structures facilitant l'accessibilité sont proposées.
Un travail sur **l'accentuation et même la réaffirmation de la dimension familiale** que prône la station ainsi que sur l'accueil doit être envisagé. En effet, l'amélioration de l'existant ne doit pas seulement se limiter à offrir de meilleures infrastructures. Il est également important de se concentrer sur l'image et la communication que veut mettre en évidence la station. Il en est de même pour **l'amélioration de l'accueil des enfants dans des structures adaptées**. Certes, il en existe déjà mais leurs espaces sont actuellement insuffisamment mis en valeur, mal équipées et mal organisées.
Enfin, il ne faut pas omettre de **trouver des solutions afin de répondre** d'avantage **aux attentes des utilisateurs** en proposant des périodes d'ouverture et de fermeture plus adéquates durant la saison, et cela, en minimisant l'impact social, c'est-à-dire en conservant une activité suffisante pour la masse salariale.
Il serait intéressant de tenir compte de ces objectifs afin d'améliorer ce que nous connaissons à l'heure actuelle.

Les objectifs à atteindre sont primordiaux si l'ensemble des acteurs souhaitent la pérennité de la station. En effet, il est évident que la station de sport d'hiver des Estables ne pourrait pas continuer de la sorte si aucun efforts et investissements ne sont réalisés.
De plus, ces efforts sont d'autant plus importants, que la clientèle doit se sentir en sécurité et à l'aise tout au long de son séjour.

Les propositions présentées et détaillées sur les fiches suivantes sont destinées à améliorer la zone d'étude à partir de ce qui existe. Pour cela, des propositions sont donc émises et justifiées tout au long de cet écrit.

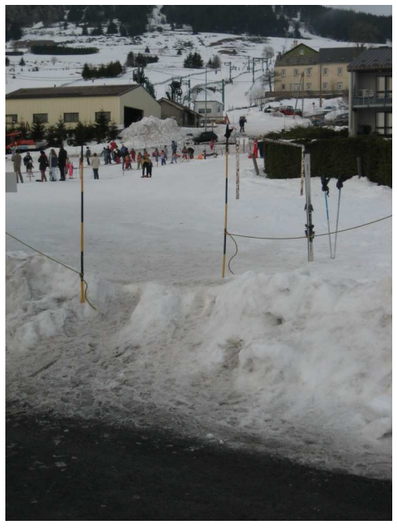

Beaucoup d' efforts sont à faire pour améliorer le cadre de vie, la sécurité, la circulation et le bon fonctionnement de l'espace.

Un vrai lieu de convivialité pour le ski alpin: la zone de départ.

Les propositions défendues ci-après visent à répondre aux enjeux suivants:
Comment favoriser l'accès aux pistes en limitant l'effet de goulet d'étranglement à l'entrée des pistes? Quelles sont les améliorations à apporter pour offrir un vrai espace public de convivialité? Comment améliorer la satisfaction de la clientèle en proposant des aménagements adaptés?

Un nouvel emplacement de la gare:

Par rapport à l'existant, la nouvelle gare de départ aura une orientation différente. Le choix d'emplacement est préconisé pour offrir un véritable espace public devant ce bâtiment, ainsi que pour « dégager » la vue depuis l'entrée des pistes vers le mont Alambre, le mont Tourte, le mont Chaulet et le domaine skiable. De plus, le positionnement devra supprimer le problème de **goulet d'étranglement** au départ de la gare. La configuration du terrain aidant, la partie technique se distinguera de la zone destinée au public. Cette construction est de toute façon obligatoire étant donné la mise aux normes exigée par les services administratifs de l'inspection du travail et la CRAM (Caisse régionale de l'Assurance Maladie). Il a été recommandé de prévoir un espace de repos pour les employés. Le positionnement de cette nouvelle gare permettra tout de même de garder une proximité à la fois avec le départ des téléskis mais également avec les hébergements (VAL, le Caprice des Neiges et le Chalet du Mézenc), et le bourg.

La partie technique du bâtiment de la gare:

La partie technique sera donc située sous la salle réservée au public et sous la terrasse. Si, un bâtiment de plein pied est réalisé, la partie technique sera juxtaposée à la zone réservée aux skieurs et touristes. Afin de montrer l'importance de cette construction, un travail sur l'architecture (intérieure et extérieure) doit être réalisé pour marquer les esprits tout en effectuant une intégration réussie dans le paysage communal. Cette construction prendra en compte les formes et les matériaux traditionnels ou modernes (utilisation de lauze, de chaume, et de pierres du pays). A noter que ce souhait d'intégrer des notions architecturales modernes ou traditionnelles peuvent évoluer en fonction des choix des acteurs. De plus, en matière d'entretien du domaine, le temps d'intervention doit être le plus faible possible. De ce fait, ce bâtiment ne doit pas être très éloigné des pistes. Ce bâti sera composé de deux parties principales. La première serait une zone destinée au rangement et à l'entretien des équipements divers (outils, jalons, filets, etc.) et des machines (dameuses, moto-neige, etc.). Cet espace aura la particularité d'être modulable. La possibilité d'ouverture sur trois pans permettra une circulation la plus aisée possible.
La seconde zone sera réservée aux employés de la station. Cette zone sera composée d'une pièce principale faisant office de salle de réunion, salle de repos et tout le confort nécessaire pour la restauration (kitchenette…). Un espace d'une surface d'environ 60 m² semble suffisant.
Ce bâtiment intégrera également un poste de secours avec tout le nécessaire en cas d'urgence.

L'état actuel de la gare de départ avec le goulet d'étranglement.

.La zone au sein de la gare de départ réservée au public:

Les touristes pourront également se restaurer avec la présence d'un bar snack (restauration rapide) qui sera mis en place. Pour le confort de tous, un espace « hors sac » sera prévu. La surface de cet espace devra accepter un maximum de personnes. Pour exemple, le chalet de Chaudeyrac a une surface de 236 m², celui des Aiglets 338 m², Chaudeyrolles a une surface de 207 m² tandis que la maison forestière a une surface totale de 600 m². Ce qui nous amène à préconiser une surface minimum de 300 m² environ. Mais, dans la mesure du possible, cette surface au sol peut-être supérieure. De plus, lors des belles journées ensoleillées d'hiver, la présence et l'utilisation de la terrasse sera fort appréciée. La gare de départ aura également pour but d'offrir un panorama sur les alentours. Ce lieu pourra proposer la vente de forfaits en complémentarité du lieu de centralité que sera le bâtiment de La Poste.

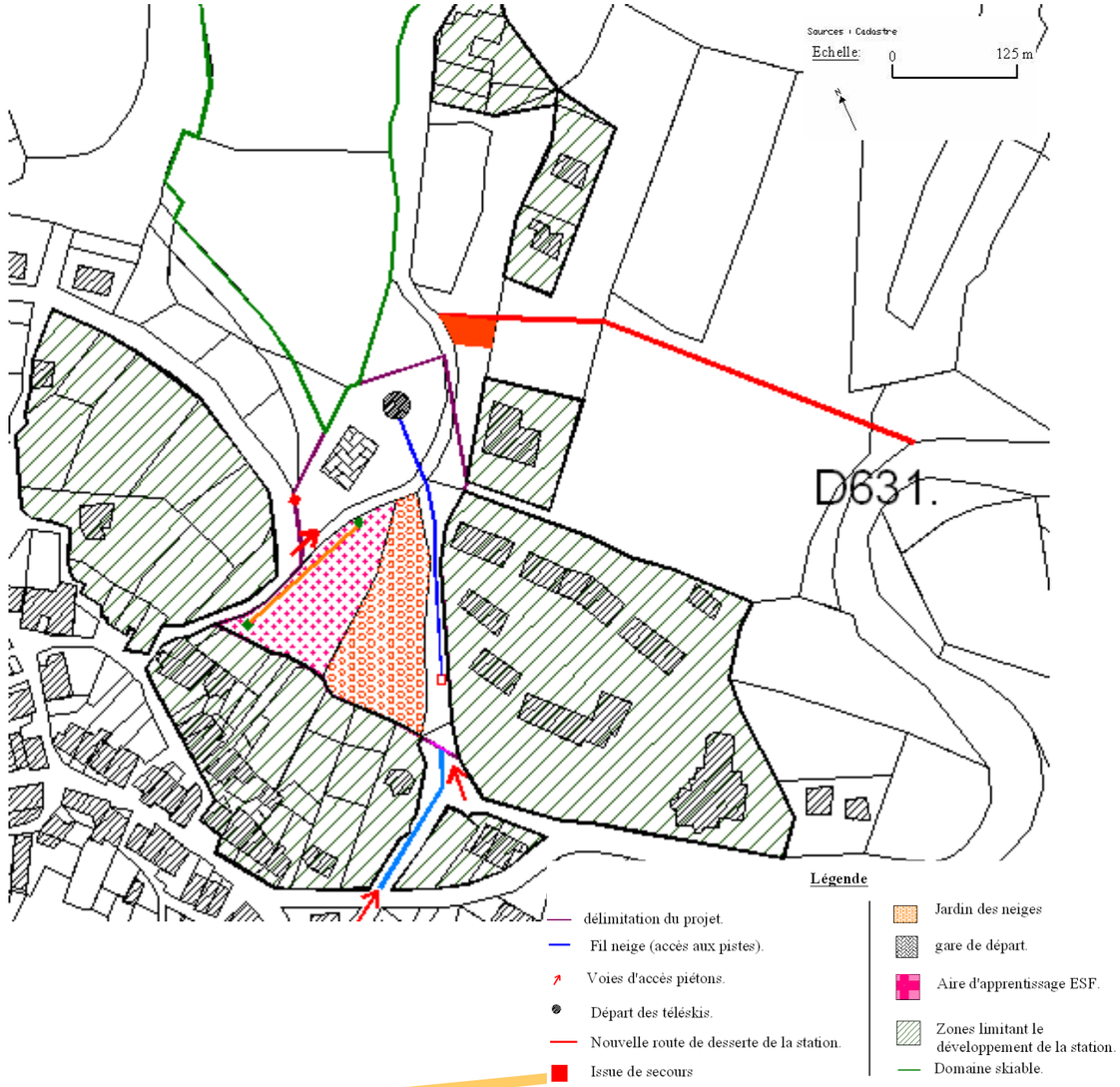

Quel bâti pour la nouvelle gare de départ?

Les autres propositions d'aménagements et de dispositions du bâti:

La proposition évoquée précédemment nous semble la plus adéquate pour répondre aux différents enjeux.

Mais il existe d'autres possibilités d'aménagement. La variante qui aurait pu être présentée comme projet principal est la suivante. Il s'agirait de réorganiser l'espace dès le départ du domaine de ski alpin, c'est-à-dire dès le terrain de football actuel (cf.**1** sur le schéma). A cet emplacement, on pourrait imaginer une maison faisant office de salle hors-sac avec la mise en place d'une terrasse. Le local technique serait situé légèrement en contrebas du bâtiment existant (cf.**2** sur le schéma). Il intégrerait une partie destinée aux matériels, aux machines, un local de repos pour les employés ainsi que le poste de secours. Ce bâti aurait pour avantage de permettre une proximité vis-à-vis des pistes d'initiation et du jardin des neiges.

L'inconvénient est que de part sa position, il ne règlera pas le problème du « goulet d'étranglement » dû au départ du téléski à câble bas. De plus, ce projet ne répond pas à l'enjeu de créer une zone de centralité.

Il en est de même pour une autre idée qui proposait également une disposition différente du bâti .

Le souhait de placer le local technique à gauche du baby téléski aurait pu être retenu (cf. **3** sur le schéma). Mais cette zone est trop contraignante et entraîne trop de complications techniques. De plus, Il faudrait déplacer le baby ski.

Mais la raison principale de l'abandon de ce projet est que, dans un but d'intégration au milieu, il nous a été préférable de proposer un bâtiment unique et non deux à des emplacements distincts. De plus, le fait de créer et de dédoubler les constructions ne s'intègrent pas à une économie d'échelle pertinente. A un moment donné, il fût question d'utiliser l'entrée du parking du VAL comme voie d'accès (cf.4 sur schéma) afin de limiter le nombre de connexions. Mais le caractère privatif de ce dernier engendrerait quelques difficultés. De plus, cette hypothèse aurait entraîné une diminution du nombre de places de parking. Enfin, ce tracé est le plus adapté du fait que dans les propositions d'amélioration de l'espace de ski de descente, la zone située entre le VAL et ce projet routier serait destinée à l'activité de luge et à l'enseignement du ski. Mais la configuration et la nature du sol n'est pas favorable à cet aménagement. De plus, ce bâti serait excentré.

Le bâtiment peut avoir plusieurs formes. Ci-dessus: un aspect moderne. (photomontage)

Ce photomontage montre qu'un aspect plus traditionnel de la gare de départ peut être envisagé.

La mise en place d'un fil neige pour accéder aux téléskis limitera le deuxième goulet d'étranglement.

Plan masse des emplacements des différentes variantes.

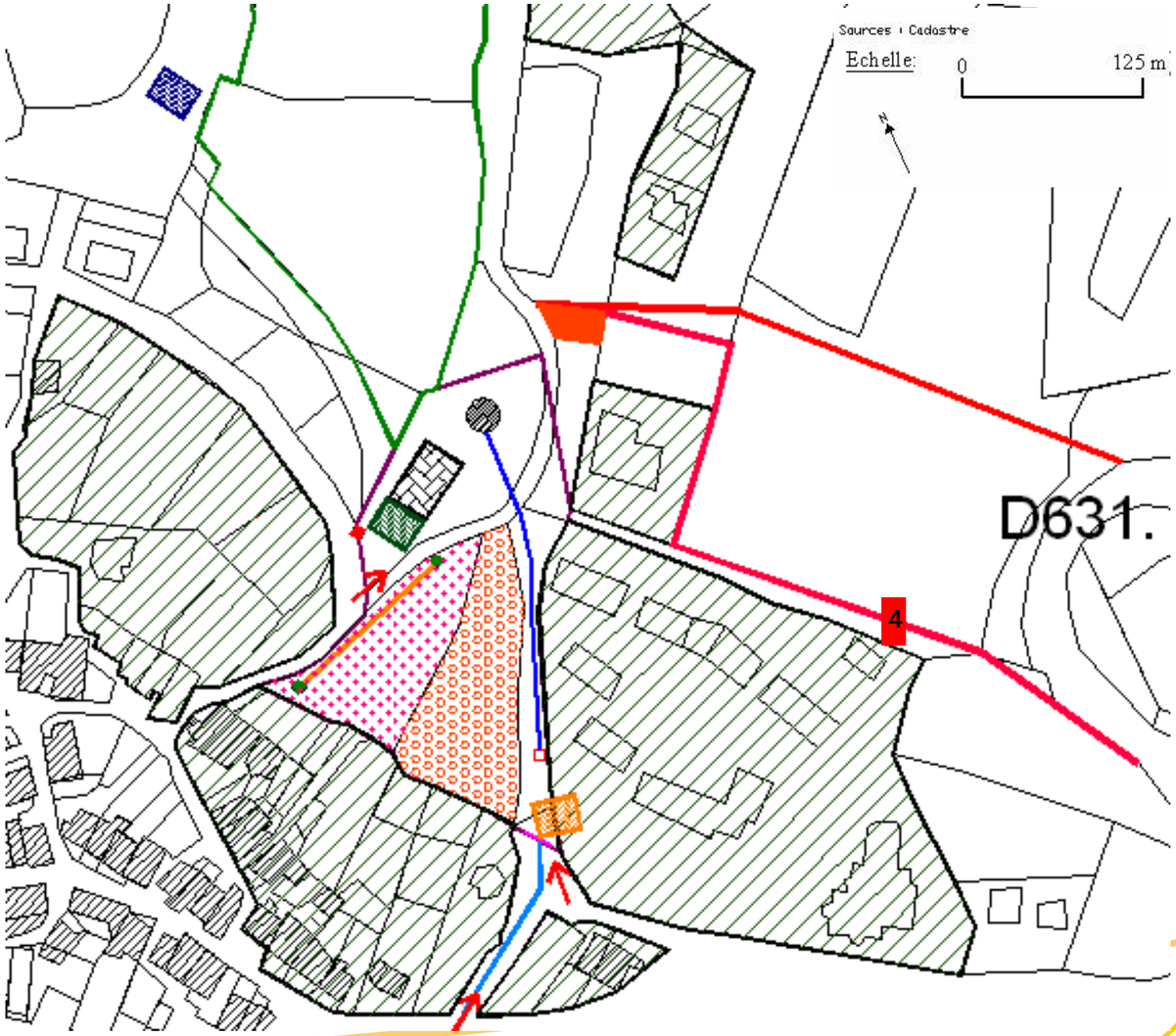

Les accès à la zone de départ de ski de descente

Dans le but de créer un espace enneigé, homogène et réservé aux skieurs et aux piétons, il est proposé de supprimer la circulation devant la gare de départ et la voie longeant l'espace ludique destiné aux enfants.

Les accès carrossables:

Deux accès carrossables sont envisagés dans les propositions.

Le premier est **un accès de secours** pour les pompiers. Situé au sud des pistes, il n'est utilisable qu'en cas de nécessité par les services de secours. De ce fait, il ne devra jamais être encombré. La largeur minimum de cet accès sera, conformément à la législation, de trois mètres.

Le second accès est une **proposition de création d'une nouvelle voie**. Ce projet fait suite à une fermeture saisonnière de la route desservant le Chalet du Mézenc, le Caprice des Neiges ainsi que les habitations existantes. Cela dans le but d'offrir un domaine de ski alpin le plus homogène possible et de limiter les gènes occasionnées par le passage de véhicules motorisés (bus...). De plus, ce trouble est d'autant plus perceptible qu'il y a de nombreuses navettes d'omnibus entre les pistes de ski de fond et les structures d'hébergement. Cette déviation permettra également de fermer la route qui passe en contrebas du jardin d'enfant, ce qui profitera à la mise en sécurité des skieurs faisant le trajet centre-bourg/piste.

C'est la raison pour laquelle le projet de création de voie est également un projet de contournement. Cette voirie traverserait la prairie située en amont du VAL. Les deux extrémités de cette voie aboutiraient:

Entre le Caprice des Neiges et une habitation (pour le coté piste), et sur la D631, en face de l'entrée de l'hôtel « La Découverte » (pour l'autre extrémité).

Le tracé de cette route est justifiable pour différents points. Tout d'abord, cet emplacement est le plus adéquat en matière de sécurité. Du coté piste, cela limite la zone dangereuse du croisement existant entre le VAL, le Caprice des Neiges et la gare de départ actuelle.

Ce projet permet également d'offrir un espace dédié à la pratique du ski le plus homogène possible, en étant « coupé » le moins souvent possible par des axes carrossables. De plus, dans le projet, il est question d'utiliser le terrain de football comme lieu de convivialité et d'apprentissage pour les enfants. Il est donc intéressant de limiter la circulation automobile autour de cette zone névralgique.

Afin de faciliter le stationnement des bus, un parking est prévu à proximité des structures d'hébergement (Caprice des Neiges et le Chalet du Mézenc). Ce stationnement est prévu au cas où les bus ne puissent pas accéder aux logements de fait de mauvaises conditions climatiques.

Concernant la connexion à la D631, son emplacement est également le plus adapté. En effet, il est plus sécurisant de réaliser une liaison à cet emplacement qu'en plein virage. De plus, ce choix permettra d'envisager, par la suite, d'autres aménagements.

Les accès piétons:

Les propositions de développement de la station de ski prend également en compte la piétonisation du bourg (expliqué en préambule des trames de développement).

Il est prévu de limiter au maximum l'usage des véhicules (hormis les véhicules de desserte des structures d'hébergement,les véhicules de la station et les véhicules de livraison) sur la zone de la gare de départ.

Une entrée est prévue au sud de la gare de départ. Elle permettra de desservir les habitations ainsi que la zone de parking situé au sud-ouest du bourg (route du Monastier). Une autre entrée est prévue entre le VAL et le Caprice des Neiges.

Ces deux premières entrées sont utiles pour les usagers ayant acquis des titres autres que les forfaits journées. En effet, beaucoup de skieurs seront obligés de passer par le bourg afin d'acquérir un forfait. Mais cela ne doit pas être considéré comme une contrainte mais au contraire comme un atout pour le développement du bourg et de l'espace central qu'il serait souhaitable de créer.

Une troisième entrée est prévue au bas des pistes. Ce sera le chemin le plus usuellement emprunté par les personnes en provenance du bourg. Dans le cadre du projet d'aménagement global, ce chemin sera situé entre la limite de propriété du VAL et le jardin des neiges (espace enfants).

Suite à nos observations, nous avons pu constater que l'espace laissé à disposition des skieurs n'est pas utilisé dans sa globalité. De plus, dans un souci pratique, il est conseillé de retirer les buts de football afin de permettre un accès plus aisé. Cette entrée aura une largeur minimale de 4 mètres pour permettre le passage de la dameuse. De plus, la mise en place d'un téléskis à câble bas (fil-neige) est préconisé pour faciliter un accès aisé et sans effort jusque la gare de départ. Il devra avoir comme caractéristique un débit horaire suffisant ainsi qu'une vitesse moyenne de progression permettant un accès aux personnes de tous types de niveaux de pratique de ski.

Photomontage de l'accès aux pistes La largeur minimum préconisé est de 4m pour faciliter le damage sur ce tronçon.

La zone destinée aux enfants: le pied des pistes.

L'espace d'initiation:

L'espace de convivialité présenté dans cette fiche est également un espace d'initiation pour l'apprentissage du ski alpin aux enfants.
C'est la raison pour laquelle un jardin des neiges (le jardin d'hiver pour enfants) est mis en place dans la partie centrale de la zone.
La proximité de la salle hors-sac est importante en cas d'intempéries.
Pour permettre un gain de place et moins de gênes, la route située en contrebas sera enneigée et fermée à la circulation durant la saison hivernale. Cela offrira également plus de sécurité.
Dans le but d'obtenir l'un des label ESF (« *Piou-Piou* » ou « P'tits Montagnards ») des jeux spécifiques seront mis en place. L'installation d'un fil neige, mini-téléskis, tapis roulants et autres structures gonflables sont préconisés. Cette zone sera gérée par les moniteurs ESF. Dans la charte de qualité du label « P'tits Montagnards hiver », un accord entre le personnel de la halte-garderie et l'école de ski afin de permettre « *aux enfants dès 4 ans au moins, de skier et de jouer au chaud au cours d'une même demi-journée* ». Le label « P'tits Montagnards hiver » dispose d'une charte de 9 points:

1°) *Accueillir les enfants à partir de 18 mois dans une structure de qualité.*
2°) *Favoriser dès 4 ans au moins l'initiation à la glisse et l'apprentissage du ski au sein de jardin des neiges.*
3°) *Permettre aux enfants débutants et à leurs parents de skier ensemble sur des pistes appropriées.*
4°) *Offrir un espace luge aménagé au cœur de la station.*
5°) *Faire de la sécurité un souci permanent.*
6°) *Proposer durant toute la saison des animations pour les 3/12 ans.*
7°) *Favoriser le bon accueil des familles et des enfants dans les structures d'hébergement et de restauration.*
8°) *Mettre en place une politique tarifaire familiale attractive.*
9°) *Informer et prendre en compte les suggestions des familles.*
Une partie des 9 points de cette charte sont déjà mise en place par l'ESF.

Cette zone de jeux sera sécurisée afin de limiter au maximum les risques d'accident. Des filets de protection délimiteront le site.
Afin d'augmenter la superficie de la zone et dans le but de réduire le nombre de véhicules, les arbres en bordure de voirie seront supprimés et la route sera interdite à la circulation durant la saison hivernale.

Mais cette disposition a également pour fonction de permettre aux parents d'observer les progrès de leurs enfants.

L'école ESF:

L'apprentissage du ski alpin par le biais de l'ESF se fera sur la même zone.
Le positionnement de l'école de ski à cet endroit n'est pas anodin. Le fait de séparer la zone d'initiation des autres pistes permettra aux débutants d'acquérir les automatismes en toute sécurité.
Cet espace sera équipé d'un téléski à vitesse réduite adapté au public débutant.
On peut préconiser le transfert du téléskis débutant sur cet espace. Cela permettra d'offrir un espace plus large pour les initiés.

Les logos des deux labels:

« Les P'tits Montagnards »

« Piou-Piou »

La volonté de faire découvrir le ski aux plus jeunes de façon ludique.

La zone telle qu'elle est utilisée aujourd'hui.

Le pari d'un autofinancement de la station par un développement du domaine

Dans cette partie sera évaluée l'impact du développement de la station et de l'élargissement de son domaine skiable. C'est le contre-pied du démantèlement, qui cherche à optimiser les potentialités du massif.
Cette partie est réalisée à partir des bilans financiers et des ventes de forfaits qui servent de bases à la réflexion.

Une saison bénéficiaire passe par une complémentarité et une multiplicité de différents facteurs:
La rentabilité du ski de descente s'explique par une complémentarité de facteurs (ventes de certaines catégories de forfaits, conditions climatiques, nombre de jours d'ouverture…).
On peut expliquer les chiffres positifs de la saison 2002/2003 notamment grâce à la fermeture du domaine dès la fin des vacances de février, ce qui a limité les coûts de fonctionnement (pas de frais en hors saison), et un nombre de jours d'ouverture optimum pendant les vacances de noël et de février. Cette dernière explication est à l'origine du scénario de gestion raisonnée, que nous verrons par la suite.
De plus, les conditions climatiques (enneigement modéré, et ensoleillement garanti) ont permis une ouverture constante, et une maximisation de la fréquentation. La saison 2004/2005 a vu certes un très bon enneigement (avec des congères de plus de 10 mètres), mais les remontées mécaniques « tournaient à vide », tellement les conditions climatiques étaient désagréables et inconfortables pour les skieurs.

Les forfaits semaine et journée, en partie à l'origine d'une saison excédentaire:
Par observation des graphiques, on peut aussi observer une originalité dans la vente des forfaits avec une part plus importante de la vente des forfaits semaine et journée, par rapport aux titres demi- journée.
C'est à partir de ce constat qu'il faut tenter d'optimiser la vente des forfaits journée et semaine, pour espérer une rentabilité financière, voir un excédent.
L'achat de cette catégorie de forfaits se justifie par une offre conséquente, c'est-à-dire un domaine skiable répondant à la demande. Or les observations précédentes ont démontré un niveau de satisfaction relativement faible au sujet de l'étendue du domaine de la part des excursionnistes, qui par le niveau de ski plutôt confirmé sont en attente d'un domaine plus important. Cette offre pourrait ainsi justifier l'achat de forfaits à la journée pour les excursionnistes et de forfaits à la semaine pour les séjournants.
Dans un souci de rentabilité économique de la station et de ses organismes gérants (CCPM, Conseil Général de Haute Loire), l'agrandissement du domaine, accompagné de tarifs promotionnels adéquats peut être une des solutions à envisager.

La neige, un paramètre indispensable:
Agrandir le domaine aura pour conséquence de se tourner vers une clientèle plus sportive, et plus exigeante sur la qualité et la quantité de neige.
Par conséquent, ce schéma de développement basé sur les activités glisses est clairement dépendant d'un bon niveau de neige, et par conséquent d'apports (par canons, filets, installation de fraiseuse sur dameuse), dont la mise en place et le choix technique nécessitera réflexion.

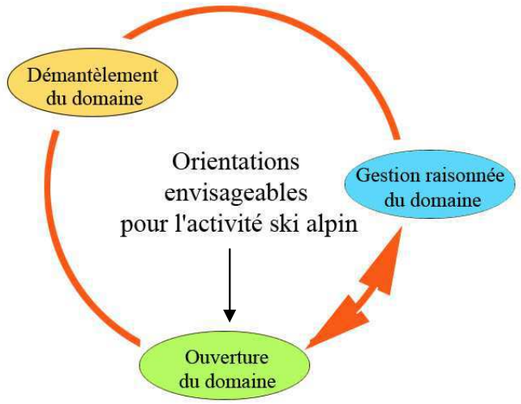

Un bilan financier positif grâce à la part des forfaits journée et semaines:

Sur les 6 dernières années, la station des Estables a enregistré une année bénéficiaire (saison 2002/2003) sur l'activité ski de descente. Ceci s'explique notamment par la proportion plus importante des ventes de forfaits à la semaine et à la journée (37% du nombre de forfaits total vendus). Sur une année ayant « bien marchée » (chiffre d'affaires et nombre de journées d'ouverture satisfaisants), comme en 2004/2005, la part des ventes de forfaits semaine et journée n'est que de 30%, et un déficit de plus de 25000 euros.

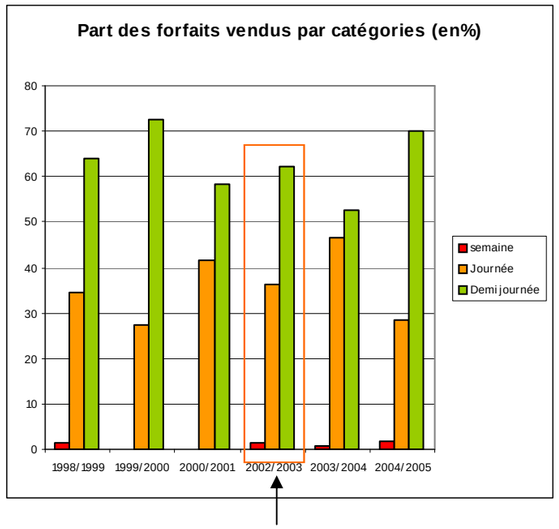

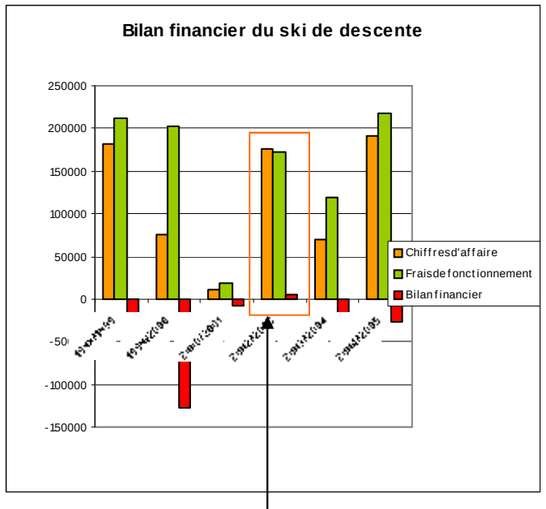

Part des ventes de forfaits journée et semaine plus important à l'origine d'un bilan financier positif.

De fortes contraintes s'imposant à l'agrandissement du domaine

Enjeu du développement du domaine de ski de descente:

L'observation, la pratique ainsi que les sondages auprès de la clientèle/ski de descente révèlent de nombreuses sources d'insatisfactions et des améliorations à mettre en place.

Le domaine skiable situé sur l'Alambre n'a ni la volonté, ni la vocation à postuler dans la classe des stations « Grand Domaine ». Cependant, la morphologie du Mont d'Alambre permet techniquement d'élargir le domaine et de mettre en place de nouvelles pistes.

L'agrandissement du domaine à un double objectif:

- fidéliser, renouveler la clientèle de proximité dont le niveau de ski (plutôt confirmé) fait appel à un domaine plus relevé que le domaine existant.
- séduire et renouveler la clientèle séjournante, en justifiant l'achat de forfaits à la semaine, plutôt qu'à la journée ou demi journée.

Justification du choix de la localisation: l'impact des vents et des boisements:

Dans le cadre du développement du ski alpin sur l'Alambre, le quart nord-est semble le mieux approprié à recevoir les activités. En effet, la face Nord de l'Alambre, bénéficie d'un meilleur enneigement (par rapport à la face Sud), grâce aux vents du nord (la Burle). De plus, la neige se maintient mieux en place du fait d'un plus faible ensoleillement, il ne sara par conséquent pas nécessaire de faire des apports de neige artificielle.

Enfin, les boisements sont les éléments fondamentaux qui permettent d'envisager un développement sur la face nord. En effet, ces derniers permettent une répartition homogène de la neige au sol, le confort des skieurs, et évite l'effet d'érosion des vents sur la neige à l'origine de plaques de verglas.

Dans le cadre du développement de la face Nord, il faut privilégier la face Nord Nord Est (voir plan), qui n'est pas atteint par les vents doux de l'Ouest. De plus, on tiendra compte des points culminants et limitants, ainsi que des courbes de niveaux (fiche suivante).

Les opérations situées à l'intérieur du site Natura 2000

Elles sont systématiquement soumises à l'évaluation d'incidence.

L'article R. 214-34 du Code rural prévoit ainsi que le préfet arrête pour chaque site, et en fonction des exigences écologiques spécifiques aux habitats et aux espèces pour lesquels le ou les sites ont été désignés, une liste des catégories d'opérations. Ces opérations sont soumises à un régime d'autorisation ou d'approbation mais dispensées d'étude ou de notice d'impact, et méritant d'être soumises à l'évaluation écologique prévues par l'article L.414-4 du Code de l'environnement.

Cette détermination devrait logiquement s'effectuer en s'appuyant sur le document d'objectifs.

Un domaine géré par l'ONF (Office National des Forêts)

L'ONF gère la coupe des arbres dangereux (repérés par les gestionnaires de la station)et l'entretien des divers boisements ainsi que l'engazonnement des pistes de ski. De plus, c'est l'ONF qui effectue les minages de rochers.

Dans le cadre du développement de la face Nord Est de l'Alambre, la station doit mettre en place une convention de location, sachant que la station paie actuellement 1300 euros/an.

De plus, le domaine étant de statut domanial, l'ouverture de pistes est soumise à autorisation publique.

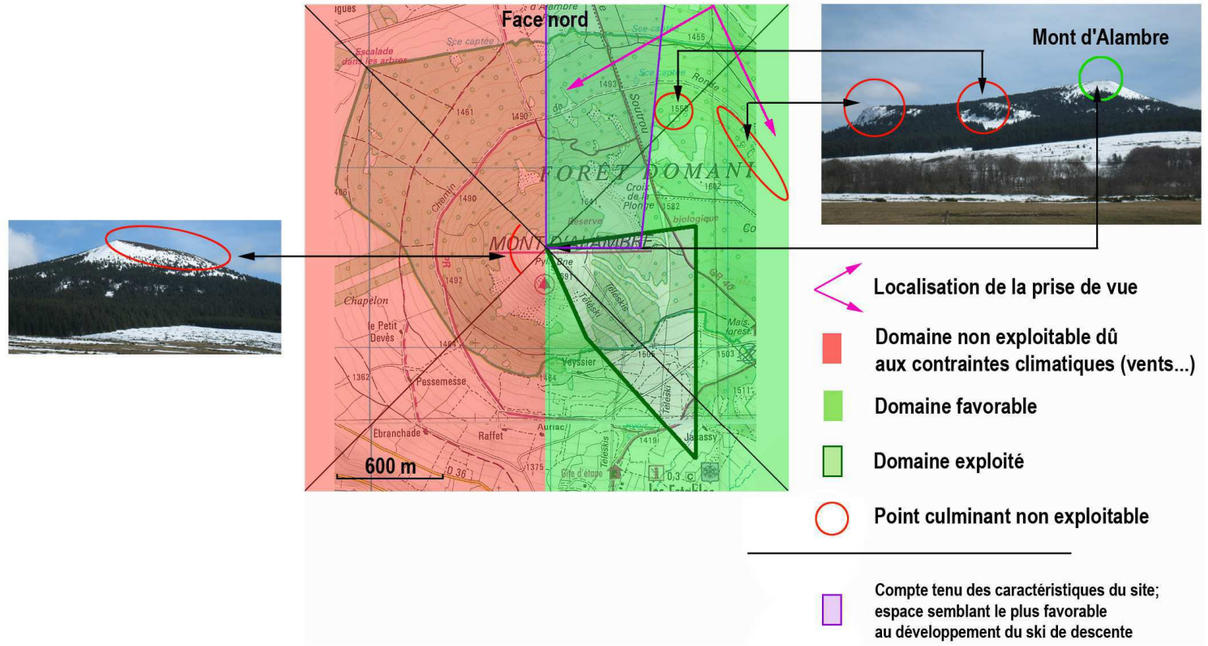

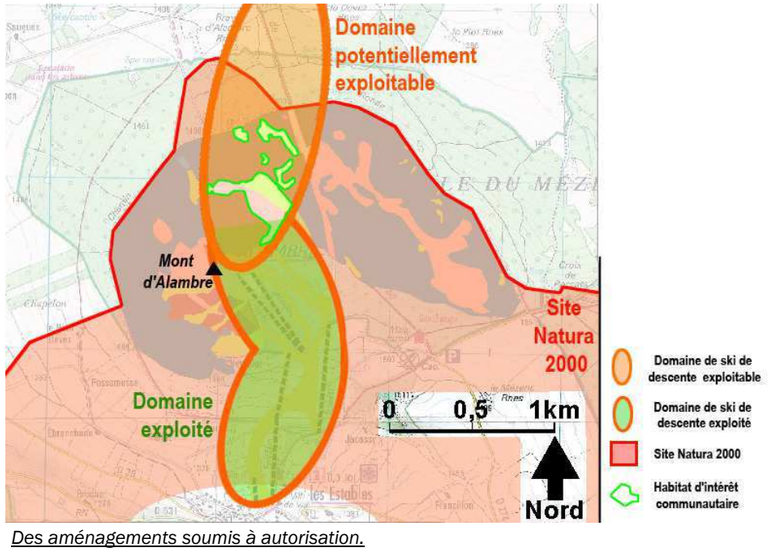

Des aménagements soumis à autorisation.

Le préfet prend un arrêté pour le site et en fonction des exigences écologiques spécifiques aux habitats (éboulis, landes, mégaphorbiaies...) et aux espèces (buxbaumie) pour lesquels le ou les sites ont été désignés, une liste des catégories d'opération, soumises à un régime d'autorisation ou d'approbation doit être mis en place.

Un versant Nord classé forêt domaniale, géré par l'ONF.

Un agrandissement alpin techniquement envisageable

Des pentes relativement douces parsemées d'éboulis:

La partie Nord Nord Est de l'Alambre a des pentes relativement douces, en particulier sur le bas avec certains passages à 9%.

De plus, dans un cadre de développement, il faut éviter que les pistes soient orientées « plein nord » pour à la fois assurer le confort des skieurs et éviter l'érosion des pistes. Cette double contrainte est difficile à mettre en place. En effet, étant donné la morphologie du terrain et les pentes douces, les pistes doivent au maximum être perpendiculaires aux lignes de niveaux de manière à rendre la pratique du ski la plus attractive possible. On obtient ainsi 2 pistes bleues, et une piste rouge, due à un passage difficile.

La face Nord de l'Alambre est parsemée d'éboulis qui nécessite d'être minés par l'ONF (comme il a été opéré au niveau de la piste noire existante), pour permettre le passage des pistes.

Un départ près du sommet:

Un départ sur le versant Nord de l'Alambre par le sommet est très inconfortable, car sans cesse érodé par les vents du nord.

Il est cependant possible de créer une liaison Sud Est/Nord Est par gravité sans passer par le sommet.

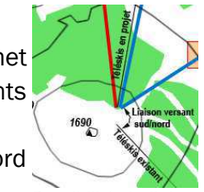

Possibilité de liaisons entre versants

Sommet de l'Alambre balayé par le vent (sapins chétifs...).

Des pistes plus longues et assez faciles:

L'ouverture de la face Nord dans cette configuration simplifiée (il est possible de développer d'autres liaisons) permettrait la création d'environ 5km de pistes (soit environ 13 km au lieu des 8 existants), ce qui représente un agrandissement d'environ 60% du domaine.

La longueur des pistes est rallongé (d'environ 1500 à 1700 mètres). Le temps et par conséquent le plaisir de la glisse sont rallongés. On peut en effet évaluer que sur une descente continue (du haut au bas des téléskis), le temps passé sur une piste est d'environ 5 minutes, contre 3,30 minutes sur le domaine actuel. Bien que le temps de remontée sera plus long, le temps passé sur une piste est alors rallongé de 40%, à une vitesse moyenne de descente de 34km/h.

Des téléskis pour remontées mécaniques:

Investissement des remontées mécaniques

Téléskis:

900 skieurs/heure; 0,625 million d'€

Télésiège:

2 400 skieurs/heure; 2,083 millions d'€

Télécabine:

2 400 skieurs/heure; 2,75 millions d'€

Les téléskis semblent les mieux adaptés aux contraintes environnementales du site. L'exemple à droite nous montre un téléski à perche extensible. Son attache est soit débrayable (une douille dans laquelle passe le câble), soit fixée par une pince serrée à demeure sur le câble.

Téléski à perches, photo Poma

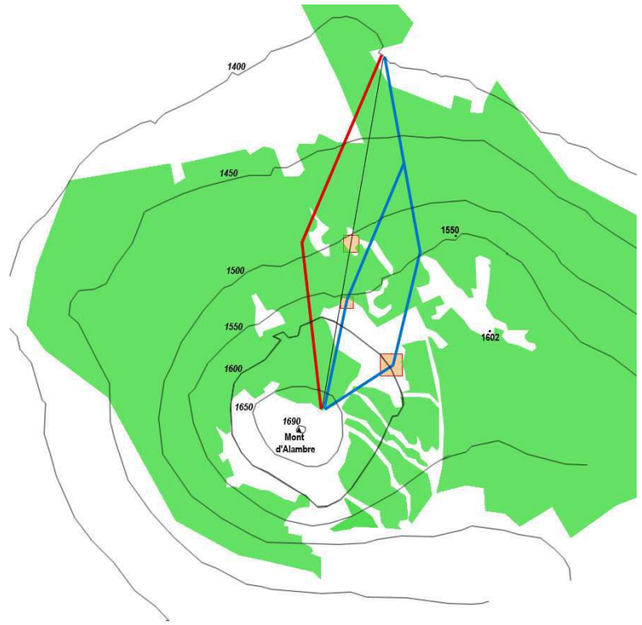

Des pentes relativement douces. Courbe de niveaux sur l'Alambre

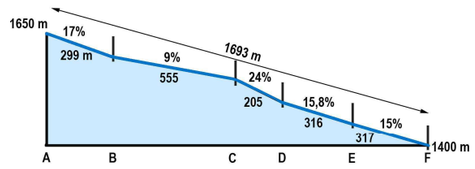

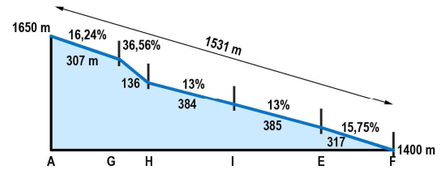

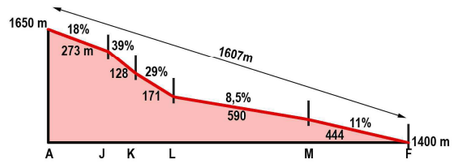

Coupe de la face nord de l'Alambre

Photomontage: Impact des pistes sur la face nord de l'Alambre

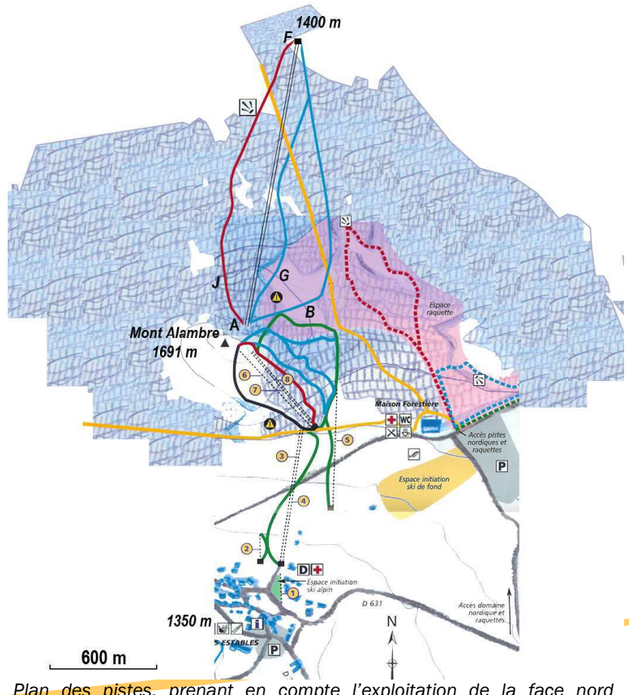

Plan des pistes, prenant en compte l'exploitation de la face nord (référence ESF)

Options envisageables pour le ski alpin

Comment pallier au déficit ou/et d'améliorer la prestation?

- Une culture « snowboard » à exploiter !
- L'apport d'un enneigement assuré
- Impact d'un enneigement assuré sur l'économie
- Un exemple de gestion avec les canons à neige
- Quelle communication pour une développement de l'alpin?

Une « culture snowboard » à exploiter !

La nouvelle glisse, un phénomène global et confirmé:

Le développement de nouvelles glisses prend en compte les surfeurs alpins, free ride, minis skis…
Après une forte croissance jusqu'à la fin des années 90, il semble que la pratique du surf est arrivée à un niveau mature depuis le début des années 2000.
La hausse constatée en 2003-2004 n'est pas suffisamment significative pour évaluer des changements dans les tendances (graphique à droite).
Cela dit, on peut aujourd'hui estimer à un peu moins d'un quart la population pratiquent les nouvelles glisses, sur le total des activité glisses.
La station des Estables suit globalement cette tendance, ce qui est notamment mis en évidence par la part des skis courts (1/4 de la population). C'est une pratique facile d'apprentissage, mais aucun aménagement pour ce type de public plutôt jeune n'existe.

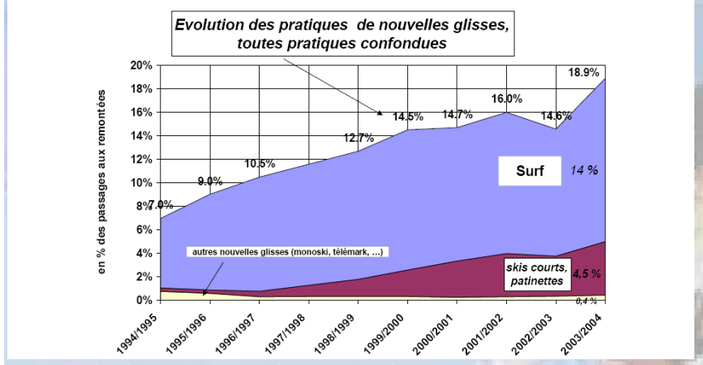

Le surf reste une pratique relativement faible dans les pratiques de séjours (inférieures à 10 %) contrairement aux stations accueillant une part significative de clientèle de ski à la journée ou de courts séjours (plus de 25 % des journées skieurs), il est apparu cette dernière saison que les grandes stations de séjours ont vu leur taux de pratique de surf assez significativement augmenter.

Données SEATM (service d'étude et d'aménagement touristique de la montagne). La pratique de Sports de Neige: Mise à jour 2003-2004

Public visé par les activités nouvelles glisses:

La part des nouvelles glisses dans les séjours a tendance à augmenter ; la pratique du snow correspond donc de plus en plus à tout les types de publics, et aussi au **public familial séjournant** (vacances).
C'est **surtout le public excursionniste** qui représente le plus fort potentiel. La culture snowboard utilise la montagne comme un véritable terrain de jeux. De plus, cette catégorie de pratiquants est consommatrice, donc un poids économique intéressant pour les commerces.
Cette activité peut être mise en place en parallèle de compétitions (exemple du Road Gay à Valloire qui par une communication ciblée peut à la fois faire connaître et fidéliser le public).

Une utilisation de l'espace Jacassy:

L'espace Jacassy (carte à droite)n'est pas ou très peu utilisé étant donné que le téléski est le plus souvent fermé.
La restructuration partielle du téléski qui est en état de fonctionnement, permettrait d'ouvrir un espace d'environ 15 ha (600 mètres, sur 200 mètres), dont la pente moyenne et régulière (environ 16%) est adaptée à la mise en place d'un snowpark.

Exemple de manifestations snowboard à Valloire

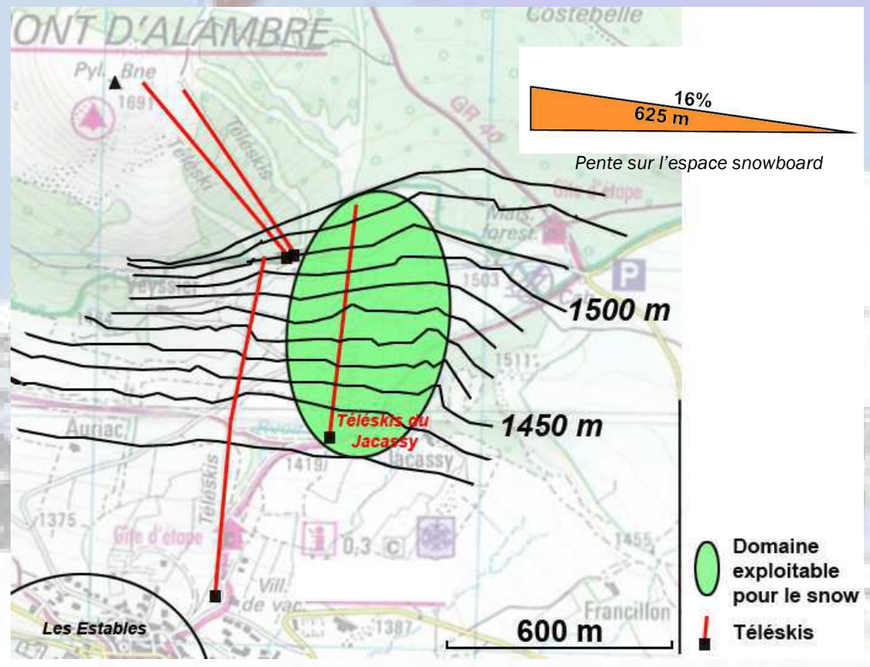

Espace exploitable pour le snowboard, nouvelles glisses; téléskis du Jacassy

Exemple de tremplin (Big Air) aux Deux Alpes

Des infrastructures et du mobilier à mettre en place:

Voici quelques idées d'aménagements à mettre en place pour le snowpark:
Un **Big Air** destiné aux sauts en snowboard, qui nécessite un certain espace (on y juge la longueur du saut mais aussi la qualité de la figure). Ce dernier pourrait être le pôle phare du snowpark. Un espace type **Boardercross** avec des portes est envisageable, mais nécessite beaucoup de neige. Enfin, les différents snowpark des stations alpines (photos de droite) nous donne des idées sur les aménagements à mettre en place (**slide, bosses**…).
Ces infrastructures nécessitent à la fois **beaucoup de neige** car le snowboard « racle » plus de neige que des skis, et la mise en place d'infrastructures dès l'automne.

Boardercross de Serres Chevalier

Activités relatives au snowpark

Snowpark de Val Thorens

Slide en snow au snowpark de Val Thorens

Slide en skis courts au Snowpark de Val Thorens

Source: site Internet de la station de Val Thorens

L'apport d'un enneigement assuré

L'objectif de cette fiche est d'estimer l'impact d'un enneigement assuré sur la fréquentation de la station et son chiffre d'affaires. Il ne s'agit en aucun cas ici de déterminer les faisabilités techniques, écologiques, juridiques et financières d'un enneigement assuré. Le parti pris est le suivant: quel sera le chiffre d'affaires de la station dans l'hypothèse où, grâce à un enneigement assuré, elle peut ouvrir du 1er décembre au 26 mars et ainsi maximiser sa fréquentation?

Les indicateurs:

Un dimanche dont la fréquentation est très satisfaisante correspond à 13000€ de chiffre d'affaires (CA).

Un samedi à fréquentation satisfaisante correspond à environ 4800€ de CA.

Du 1er décembre au 26 mars, on aurait ainsi une ouverture maximale de 116 jours (contre 44 en moyenne depuis 1998/1999) (de décembre à mars).

Mois de décembre:

Sachant qu'on a deux week-ends à fréquentation maximale (avant les vacances) et deux semaines de vacances équivalentes à celles du mois de février. On a:

2×13000 (dimanche très satisfaisant)= 26000€

2×4800 (samedi très satisfaisant)=9600€.

(rappel de février 2006: 20358 journées vendues à en moyenne 5,6€ soit 114004€ sur le mois et 4071€ par jours). 2 semaines (14 jours) équivalentes à celles de février : 14*4071=56994€

Grâce à un enneigement assuré, le CA du mois de décembre serait d'environ **92594€.**(26000+9600+56994).

Mois de janvier:

4 week-ends où la fréquentation peut être importante sans pour autant être maximale. En partant du principe que les week-ends de janvier correspondent en fréquentation à 70% de ceux de février et, que les semaines (22 jours) correspondent à 30% de la fréquentation de celle de février,

Méthode: *les estimations de fréquentations réalisées ici ne tiennent pas compte des aléas climatiques (pluie, neige, burle). En effet, ceux-ci modifient fortement la fréquentation de la station. De même, on part du principe que l'installation d'un système d'enneigement assuré permet de lancer une campagne de publicité qui entraîne une augmentation de la fréquentation de la station, notamment de la part des excursionnistes. Enfin, une des fonctions de l'enneigement assuré est de pouvoir élargir période d'ouverture de la station.*

Moyen: *on assure l'enneigement des pistes par des canons à neige, par l'implantation de grands filets qui arrêtent la neige sur les pistes, par l'instauration de champ (ou de carrière) où la neige sera récoltée pour être redéposée sur les pistes. Il est également possible de récolter la couche superficielle de neige qu'on trouve sur la route.*

Saison	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de journées vendues	Chiffres d'affaires	CA/jours ouverts	CA en €/ journées vendue	Nombre de journées vendues/ Nombre de jours d'ouverture
1998/1999	68	29319	182553,88	2684,6	6,23	431
1999/2000	65	15816	76502,73	1177,0	4,83	243
2000/2001	6	2228	10622,64	1770,4	4,77	371
2001/2002	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2002/2003	55	32484	177001,8	3218,2	5,45	590
2003/2004	38	12968	69766,9	1836,0	5,38	341
2004/2005	70	27593	191016,5	2728,8	6,92	394
MOYENNE DEPUIS 98/99	**50,33**	**20068,00**	**117910,74**	**2235,84**	**5,60**	**395,00**
Potentiel avec un enneigement assuré	**116**	**50878 (si une journée vaut en moyenne 5,6€)**	**284918**	**2456,2**	**5,60**	**438**

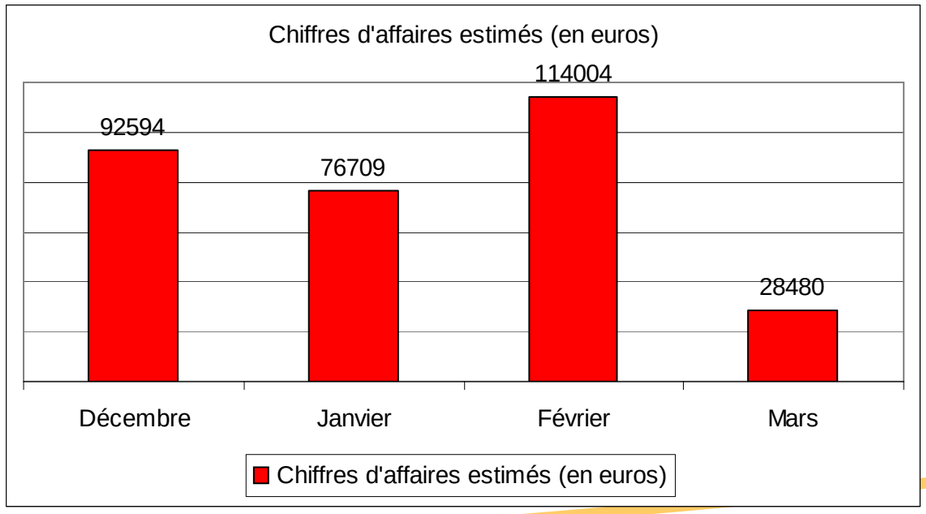

alors le CA réalisé par le mois de janvier grâce à un enneigement assuré serait de (((4×13000)+(4×4800)×0.70))+(22×(0.3×4071)))=**76709€.**

Mois de février:

Ce mois correspond à la haute saison d'hiver. Nous considérons que le mois de février 2006 est LA référence en terme de fréquentation. Durant celui-ci, 20358 journées ont été vendues. Sachant que en moyenne une journée vaut 5,6€, on a alors un CA de **114004,4€** soit 4071€ de CA par jour.

Mois de Mars:

Même si le domaine alpin est largement enneigé, ce mois est le moins performant en terme de fréquentation. En effet, il apparaît à travers l'observation et l'analyse des comportements que les personnes ne considèrent pas ce mois comme étant un mois pour pratiquer le ski (approche du printemps, fin des vacances scolaires). Actuellement, le CA réalisé par la station durant un week-end de mars est de 5000€ soit 28% d'un très bon week-end. Dans l'hypothèse d'un enneigement assuré et rassurant les skieurs, on peut imaginer cette fréquentation augmenter et atteindre 40% de la fréquentation d'un week-end en haute saison. Le CA d'un week-end de mars représenterait 7120€. Ainsi les quatre week-ends de mars représenteraient, grâce à un enneigement assuré, un **CA de 28480€.**

Bilan d'une saison avec une fréquentation satisfaisante

Un enneigement assuré permettant d'accroître le nombre de jours d'ouverture est en mesure d'augmenter le CA de 164% par rapport à la moyenne des six dernières années. Par rapport à la saison 2005/2006 qui est déjà considérée comme une année de référence, un enneigement assuré aurait permis de réaliser un CA de 48% supérieur à celui prévu (311784€ au lieu des 210000€ annoncés en alpin).

Impact d'un enneigement assuré sur l'économie locale

La mise en place d'un système, d'une technique permettant un enneigement assuré possède deux avantages:

- Assurer la pratique du ski alpin durant les années de faible enneigement.
- Élargir la saison hivernale notamment auprès des excursionnistes en lançant des campagnes de publicité.

Il s'agit de distinguer les excursionnistes des séjournants. Les différentes techniques d'apport de neige sont: les carrières à neige, les canons à neige et l'installation de fraiseuses sur dameuse

Part des excursionnistes et des séjournants dans l'alpin en février 2006:

La référence en terme de fréquentation est le mois de février 2006. Durant celui-ci, 20358 journées ont été vendues. Si on considère que les skieurs séjournants achètent des forfaits journée et des forfaits 6 jours, on obtient alors un nombre de 8992 skieurs alpins en séjour pour le mois de février. Les excursionnistes quant à eux représenteraient 11366. Pour février 2006 en ski de descente, on a:

- 44% de séjournants (88992).
- 56% d'excursionnistes (11366).

Méthode:

L'objectif est de connaître le nombre d'excursionnistes des différents mois de la saison. Il s'agit de prendre comme référence le mois de février 2006 (100%) et ensuite d'extrapoler. La méthode utilisée est basée sur le pourcentage de CA de la station estimé pour les mois de décembre (81% de février), de janvier (67% de février) et de mars (25% de février).

Les dépenses d'un excursionniste:

L'enquête réalisée par SPOT en 2003/2004 auprès des séjournants hiver sur Les Estables nous indique que ces derniers dépensent 24,03€ par jour en hébergement et 24,60€ par jour hors hébergement. Il est possible d'estimer à partir de ces données les dépenses réalisées par un excursionniste. Il s'agit de déduire les dépenses d'hébergement (réalisées par un sé-

Nombre de journées vendues en février 2006	20358
Adultes journées	1541
Enfants journées	1751
Forfaits 6 jours adultes	1230
Forfaits 6 jours enfants	4470
Nombre de séjournants dans les skieurs alpins	8992
Nombre d'excursionnistes dans les skieurs alpins	11366

Estimation du nombre d'excursionnistes en haute saison par rapport au total des skieurs alpin.

Approximation du nombre mensuel d'excursionnistes sur la période hivernale. Mois Référent: Février 2006.

	Décembre 2005(estimé)	Janvier 2006 (estimé)	Référence:Février 2006 (réalisé)	Mars 2006 (estimé)
Chiffres d'affaires estimés de la station grâce à une hausse de la fréquentation (Référence:février 2006)	92594	76709	114004	28480
% des autres mois par rapport à février 2006	81	67	100	25
Nombre d'excursionnistes (estimation)	9206	7615	11366	2841

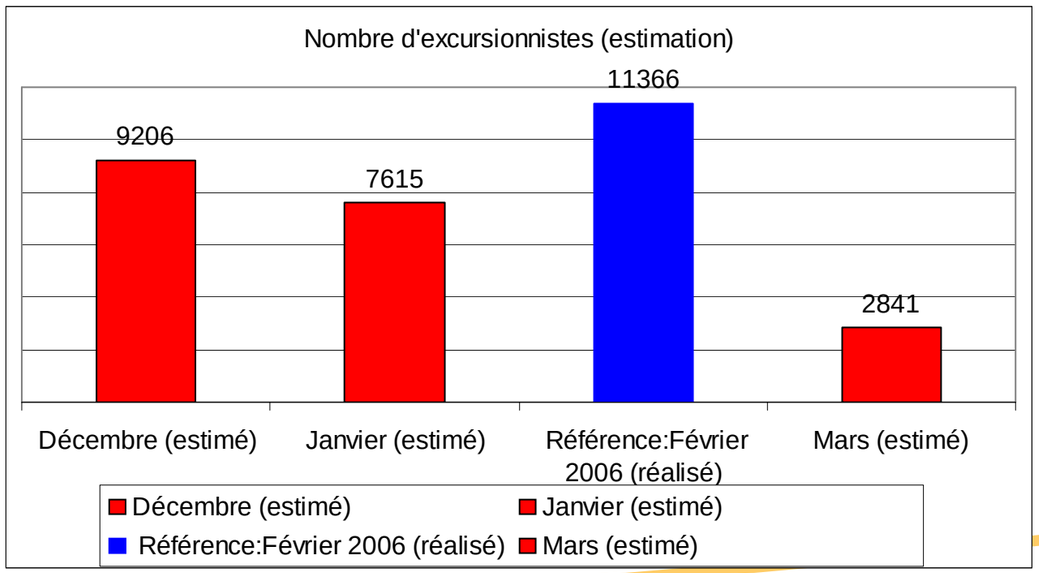

D'après nos observations, il semble que les excursionnistes quittent rapidement le village dès lors que les remontées mécaniques ferment. On remarque donc que, dans sa majorité, l'excursionniste ne s'attarde pas dans les commerces du village. Pour déterminer les dépenses d'un excursionniste, on les estime comme étant égale à 50% de celle d'un séjournant soit (24,6€×0,5) environ 12,30€. Ce chiffre est certes contestable mais il permet de mesurer l'impact probable d'un élargissement de la saison sur les commerces du village.

Estimation des retombées économiques des excursionnistes

On observe donc des retombées économiques proportionnelles à la quantité d'excursionnistes fréquentant la station (suivant la méthode de calcul suivie).

Les potentiels de retombées économiques se concentreraient donc sur les mois de décembre et de février.

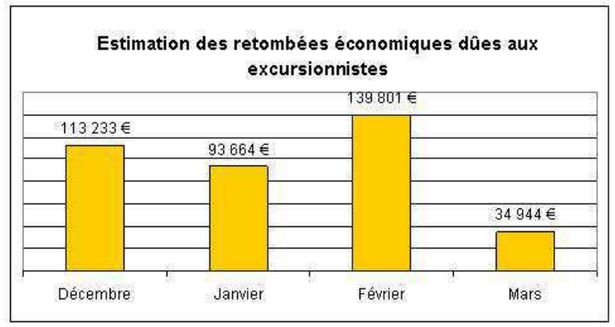

Un exemple de gestion avec les canons à neige

Il s'agit de mettre en place une gestion pertinente de la station alpine. Cette gestion doit prendre en compte les coûts de fonctionnement liés au personnel, aux remontées mécaniques et au matériel ainsi que ceux liés au fonctionnement des canons à neige. Dans la même logique, une ouverture judicieuse du domaine alpin devra être déterminée.

Indicateurs:

En 2005, les coûts liés au fonctionnement de l'alpin s'élevait à 218691€ (CCPM). La station a été ouverte durant 70 jours. Étant dans l'impossibilité d'obtenir le détail de ces coûts de fonctionnement, nous avons déterminé un coût moyen de 3124€ par jour d'ouverture de l'alpin en 2005 (218691/70).

D'après l'étude portant sur l'implantation et la faisabilité de canons à neige d'avril 2004, le coût annuel total d'exploitation des canons à neige atteint 34564€.

Une ouverture pertinente du domaine:

Cette ouverture doit tenir compte de la viabilité financière de la station. L'analyse réalisée sur les apports d'un enneigement artificiel sur la station tente d'évaluer un chiffre d'affaires potentiel que la station pourra réaliser. Il s'agit ici de concentrer les moyens de la station dans les périodes où elle peut espérer une forte fréquentation.

Une ouverture continue de la station du 1er décembre jusqu'à fin mars ne semble pas envisageable du fait des coûts de fonctionnement de la station.

Une ouverture de l'ensemble du mois de décembre ne semble pas pertinente compte tenu des périodes scolaires. Cela engendrerait des coûts de fonctionnement sans apporter une clientèle suffisante. En revanche, il serait intéressant d'ouvrir durant les deux week-end précédents les vacances (4 jours) ainsi que durant toute la période des vacances (14 jours). Cette perspective étant devenu envisageable grâce à un enneigement artificiel.

Bilan d'activité de la station sur une saison

	Décembre	Janvier	Février	Mars	Total
Jours d'ouverture	18	31	28	8	85
Coût de fonctionnement	68728	96844	87472	24992	278036
Coût annuel d'exploitation des canons à neige (HT)	0	0	0	0	34564
Chiffre d'affaires estimés	92584	76709	114004	28480	311777
Bilan (CA estimé-coûts)	23856€	-20135€	26532€	3488€	823€

Saison	Jours d'ouverture	CA	Part pour la station (88%)	Part pour Auvergne Massif Central (12%)	Coût de fonctionnement total	Bilan part de la station-coût
2002/2003	82	85167	74947	10220	75030	-83€
2003/2004	80	78932	69460	9472	73200	-3740€
2004/2005	92	72000	63360	8640	84180	-20820€

	Ski de fond			
Saison	Nombre de jours d'ouverture	CA qui revient à la station (88% du total)	Coût de fonctionnement	Bilan part de la station-coût
2002/2003	82	74947	75030	-83€
2003/2004	80	69460	73200	-3740€
2004/2005	92	63360	84180	-20820€

	Ski alpin			
Saison	Nombre de jours d'ouverture	CA	Coût de fonctionnement	Bilan
2002/2003	55	177001,8	171820	5182€
2003/2004	38	69766,9	118712	-48945€
2004/2005	70	191016,5	218680	-27664€

Les mois de janvier et de février seraient ouvert dans leur intégralité (59 jours) de façon à satisfaire la demande des séjournants, des locaux voire même des scolaires.

Le mois de mars quant à lui n'est pas dans l'esprit de beaucoup de personnes un mois pour faire du ski. Néanmoins, une clientèle existe et il serait opportun d'ouvrir la station durant l'ensemble des week-ends de mars (8 jours).

Le nombre de jours d'ouverture de la station serait donc de 85 pour obtenir un fonctionnement pertinent du domaine alpin. On remarque que grâce aux canons à neige et à l'augmentation de fréquentation qu'ils apportent, la station atteint presque l'équilibre financier sur la saison hivernale.

Le ski de fond.

En 2005, les dépenses de fonctionnement du ski de fond s'élevaient à 98805€ pour une ouverture de 108 jours (du 1er janvier au 28 mars et du 10 au 31 décembre). Le coût de fonctionnement d'une journée de ski de fond s'élève donc à 915€. On remarque que depuis la saison 2002/2003 le chiffre d'affaire réalisé par le fond ne cesse de diminuer ainsi que son bilan d'activité. Le déficit passe entre la saison 2002/2003 et la saison 2004/2005 de 83€ à plus de 20000€. Il convient de mettre en évidence les causes de cette dégradation financière et mettre en œuvre les moyens pour lutter contre.

Lorsque l'on compare l'activité de ski de fond avec celle de l'alpin, on remarque que les coûts de fonctionnement de l'alpin sont deux à deux fois et demi supérieur à ceux du fond. Néanmoins, l'alpin génère beaucoup plus de CA que le fond et, malgré une véritable saisonnalité liée aux risques d'enneigement, peut, certaines années être excédentaires.

Quelle communication pour un développement de l'alpin?

Quels publics?

Un domaine élargi doit profiter aux jeunes. En effet, une orientation adeptes « nouvelles glisses » de la station permettra une **augmentation de la fréquentation des jeunes friands de ces pratiques à des prix compétitifs.**

Ceux-ci seraient enclins à venir aux Estables skier le week-end. Et, un apport de neige, dans cette solution, permettrait d'assurer un enneigement et donc une fréquentation optimale pour les week-ends hors vacances scolaires.

Le mois de février rassemblerait, comme dans l'état actuel, les familles qui trouveraient pour les enfants des activités en plus, correspondant mieux aux attentes juvéniles.

Une plaquette (à titre d'exemple) à destination des jeunes :

Voilà les éléments qui la caractérisent:

•Un **langage, des codes et des couleurs « fun »** à destination des jeunes

•Une partie sur les nouvelles pistes ouvertes

•La glisse de différentes manières : le snowpark, le snow kite, le ski joëring (plus traditionnel), encadré par une école ou non.

•L'explication des forfaits tout compris montre bien que la station a pris en compte les attentes des jeunes qui sont plus de multiactivité et de forfaits avec consommations aux bars incluses.

Elle montre le changement d'image de la station vers **une station plus tendance** pour ce public. Au dos, une localisation précise des Estables montre la facilité d'accès même pour un week-end.

Des partenariats ciblés à mettre en place

Il convient pour la station, dans une stratégie de communication ciblée d'identifier **les vecteurs d'informations touchant les jeunes:**

•A l'échelle nationale, une presse spécialisée dans la glisse.

•Un outil universel pour les jeunes, Internet. Un site Internet animé serait alors un vecteur de communication peu onéreux et très efficace

•Des médias locaux plébiscités par cette catégorie de public.

Exemples de visuels pouvant être diffusés à destination des jeunes adeptes de nouvelles glisses.

Réalisation personnelle

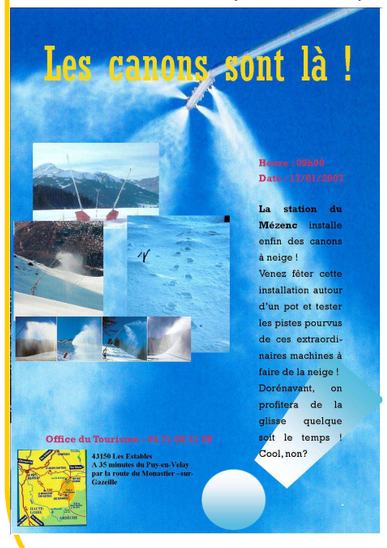

Exemple d'un communiqué qui pourrait être

Un événementiel fort

L'installation de canons à neige ou l'agrandissement du domaine skiable sont des éléments sur lesquels il est nécessaire de mettre en place des actions fortes et ciblées avec un événementiel adapté aux jeunes, premier public cible.

Des temps forts dans la saison

•**Le début de saison** : une communication ciblée doit être mise en place pour rappeler aux skieurs l'existence de la station et son ouverture.

•**La fin de saison** : Celle-ci paraît, pour l'instant, peu fréquentée. Il est donc nécessaire d'attirer les jeunes en mars en leur proposant **des prix plus avantageux**.

Option transversale pour la neige

Les forfaits tout compris

- Vers plus de forfaits tout compris selon les attentes
- Quelle communication sur le Mézenc en hiver?
- Relations entre activités proposées et public cibles

Vers plus de forfaits tout compris selon les attentes

L'intérêt de tels forfaits

Le diagnostic a mis en lumière le fait qu'une vente importante de forfaits semaine en ski alpin a permis d'enregistrer un bénéfice pour l'année 2002/2003. Cela montre bien l'importance d'augmenter ces forfaits. **Mais avec une offre en ski alpin modeste, il est normal que ceux-ci ne se vendent pas plus. La solution serait notamment des forfaits multiactivité.**

De plus, hors vacances scolaires, les activités se font rares. S'engager dans la mise en place de forfaits comprenant l'hébergement et un programme d'activités pour les groupes et les individuels, à des prix attractifs pallierait à cette situation. Cela augmenterait la fréquentation sur place et garantirait aux touristes des activités. Il convient donc d'avoir la méthode suivante :

•Étudier ce qui se fait actuellement sur le Mézenc.

•Connaître les tendances et les attentes des touristes.

•Proposer des produits tout compris en associant hébergements et activités.

L'existant : une offre très limitée

Le **Service Loisirs Accueil (SLA)** organise la réservation et la vente des différents types de prestations touristiques du département (les hébergements « secs » ainsi que des séjours tout compris). Celui-ci commercialise **deux produits tout compris pour l'hiver et deux pour l'été**. Un par saison se déroule sur une semaine et l'autre représentant l'offre week-end.

Les produits hivernaux reposent sur:

•Le forfait: chiens de traîneaux couplé à un hébergement de charme.

•Le forfait ski de fond et une structure hôtelière de qualité supérieure.

L'été, les séjours proposés tournent autour de la randonnée.

Ceux-ci ont pour but de rendre la destination plus attractive pour la clientèle touristique et de lui offrir la garantie d'un séjour " actif ".

A part ces produits tout compris, il n'existe, pour l'instant **aucun forfait multiactivité** qui permettent d'exercer en une semaine ou sur plusieurs week-ends les différentes activités proposées par la station.

Les tendances et attentes des touristes

Les tendances identifiables et déclinables en fonction des saisons sont favorables au Mézenc :

•Un retour vers la nature.

•Une attention particulière pour l'authenticité, le terroir et le bien-être.

•Du jamais vu, de l'insolite.

Toutes ces tendances sont présentes dans la brochure du SLA mais pas sur le Mézenc. Pourtant, celui-ci a de gros potentiels pour proposer des produits originaux (snow kite, Escalarbre en été, itinérance toute l'année...).

Vers un développement des forfaits tout compris

Les différentes possibilités sont les suivantes:

•« Le ski dans tous ces états » regroupant le ski alpin et le ski nordique

•« Les joies de l'hiver » autour de la multiactivité hivernale (chiens de traîneaux, snow kite, ski joëring)

•« Le Mézenc en liberté » : des activités natures, un accueil à la ferme et une visite d'un site culturel sur le massif et se rajoute l'achat d'un guide (du patrimoine, de randonnée).

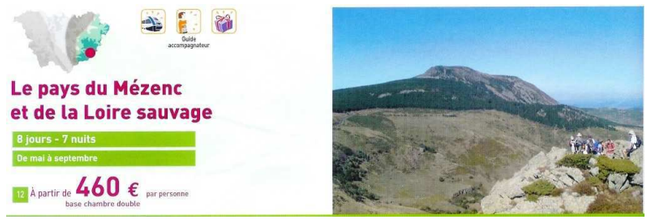

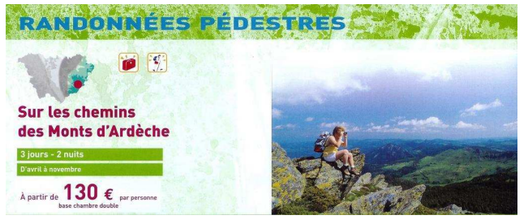

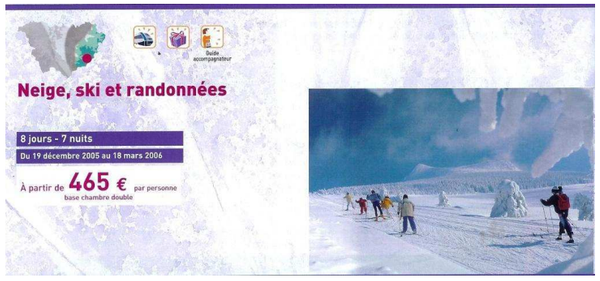

Ci-dessus : les produits du SLA 43 concernant le Mézenc. A noter, les produits hivernaux sont les seuls existants sur la Haute-Loire.

Ci-dessous : deux exemples de produits hivernaux proposés par le SLA du Jura. Ce département possède une offre en ski de fond importante. A ce titre, il commercialise une vingtaine de produits autour des raquettes, du ski de fond, de la multiactivité,de l'itinérance... Il serait donc intéressant pour le Mézenc de pouvoir proposer, comme le SLA 39 une offre plus diversifiée.

Quelle communication sur le Mézenc en hiver ?

DECEMBRE: le point de départ d'une communication hivernale

•*Cibles:* les locaux et les familles pour les vacances scolaires.

•*Objectif général:* Profiter du paysage grandiose hivernal pour les fêtes.

•*Axes de communication spécifiques à cette période:* les joies de l'hiver dans un environnement unique et préservé et la multiactivité hivernale.

•*Actions à mener, informations à donner:*

Créer un événementiel pour l'ouverture de la station (si elle a lieu en décembre) voir des prix promotionnels « basse saison ».

Installer un panneau lumineux au Puy qui indique l'enneigement, la météo et les conditions de route pour venir skier en toute liberté qui permette **une réactivité très importante.**

Mailing ciblée et création d'une newsletter pour chaque saison.

Avoir des relais auprès **des radios et de la presse locales** qui annoncent l'ouverture, l'enneigement et les animations.

JANVIER: « pour une neige de qualité sur lequel on peut glisser en toute tranquillité »

•*Cibles:* les groupes, les locaux, les jeunes, les couples sans enfants ou en bas âge

•*Objectifs généraux:* Attirer un public avide de neige et de glisse pour les premières neiges.

•*Axes de communication spécifiques:* le ski nordique et alpin si l'enneigement le permet ainsi que les activités de neige (luges, chiens de traineaux, kite snow, raquettes)

•*Actions à mener, informations à donner:*

Proposer des **prix attractifs de début de saison** pour les groupes ou les individuels afin de minimiser l'enneigement aléatoire.

Organiser des **initiatives originales**: journées de « testing » du domaine et du matériel, ou d'initiation (pour les plus jeunes) très peu chères.

•*Objectifs chiffrés :*

En janvier 2006, 7455 titres ont été vendus, ce qui représente un chiffre d'affaires de 41 748€ (en comptant un forfait moyen de 5,6€). Cela représente 36% de février. L'objectif d'une campagne de communication/promotion est **d'atteindre sur le mois de janvier 50% de fréquentation du mois de février** et donc un CA estimé de 57 002€.

L'approximation du nombre mensuel de séjournants (1510) s'obtient en additionnant les forfaits journées et semaines vendus. Ces chiffres peuvent être alors traduits en pourcentage. L'objectif serait de faire varier cette répartition (**60% d'excursionnistes et 40% de séjournants**). Pour calculer les retombées économiques de ces deux catégories, on se réfère à l'enquête SPOT sur les séjournants hiver qui explique qu'ils dépensent en moyenne 48,63€ par jour. En retranchant les frais d'hébergement et des dépenses qui y sont liés, on peut estimer qu'un excursionniste dépense environ 12,30€. Les retombées économiques des excursionnistes venus grâce à la communication s'élèveraient alors à 75 116€.

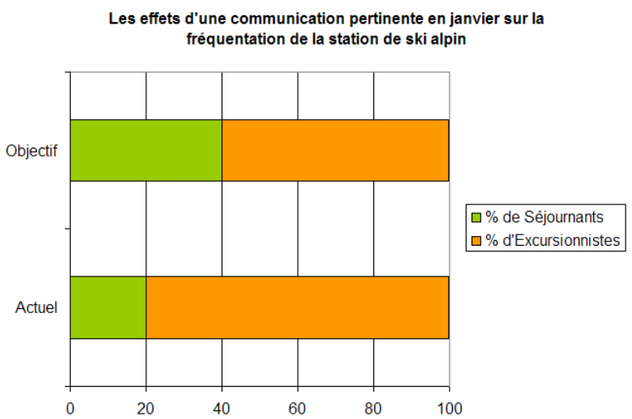

Essai de visuel : une communication basée sur :

•Le cadre idyllique

•Le domaine skiable de qualité

•La multiactivité hivernale pour toute la famille

•La glisse en toutes circonstances

•La proximité avec le Puy-en-Velay

Des activités emblématiques qui tendent à se développer :

•Le ski joëring

•Le snow kite

•La raquette autour de circuits balisés

Essai de visuel
Réalisation personnelle

Visuel de la promotion de fin de saison
Réalisation personnelle

Le mois de février n'est pas détaillé ici. Avec un taux de remplissage de 100%, une communication abondante et ciblée ne serait pas plus pertinente sans une augmentation de l'offre d'hébergement. L'enjeu en terme de communication ne réside pas dans ce mois déjà très fréquenté.

MARS: un enjeu pour élargir la saison

•*Cibles:* les locaux et des groupes

•*Objectifs généraux:* Permettre à tous de terminer l'hiver en glissant et faire du passage au printemps une fête et une occasion de redécouvrir et respecter la nature. Montrer que le printemps arrive : « venez profiter du soleil renaissant en montagne ! »

•*Axes de communication:* la randonnée raquette et le ski de fond

•*Actions à mener, informations à donner:*

Mettre en place **des tarifs promotionnels pour la fin de saison**

Communiquer sur la multiactivité hivernale nécessitant moins un enneigement important et permettant d'apprécier la fonte des neige

•*Objectifs chiffrés:* actuellement la fréquentation du ski alpin est faible (environ, par extrapolation 13% d'un mois de février référence qu'est 2006 qui s'élève à 114 004€) car celui-ci ne correspond plus aux aspirations apportées par le printemps. Un chiffre d'affaires approximatif de ce mois pourrait être de 15000€. Un objectif déjà ambitieux serait que **celui-ci représente 20% d'un mois de février 2006 soit 23000€.**

Relations entre activités proposées et publics cibles

L'objet de cette approche synthétique (tableau ci-dessous) est d'identifier les activités proposées pour la saison hiver et d'évaluer les publics potentiels. Le développement d'activités induit un public cible et par conséquent des aménagements correspondant de manière à **assurer une certaine cohérence globale** des infrastructures mises en place et par conséquent la **satisfaction de la clientèle**.
La typologie de public types utilisés a été éditée par le Comité Régional de Développement Touristique de l'Auvergne (CRDTA). Évidemment les profils types peuvent paraître trop fortement caractérisés, mais ils révèlent une certaine objectivité sur les pratiques touristiques.

					Effets induits aux options de développement			
	Profil général	**Profil de tourisme**	**Offre existante**	**Options de développement**	**Hébergements**	**Commerces/services**	**Nécessité de la neige**	**Type de communication**
	JEUNES (indépendant des parents)	• » Quicksilver » • »BMW »	• Ski alpin, snow: +++ • Ski de fond: ++	• Élargissement du domaine descente: +++ • Snowpark: +++ • Elargissement du domaine fond: ++ • Snow Kite: ++ • Ski Joering: + • Course d'orientation: +	• Auberges, résidences de groupe (entrée de gamme) • Auberges, centre de vacances	• Alimentaire • Locations matériels sports • Loisirs (bars de soirée…) • Manifestations, animations, concerts…	• Apport de neige si nécessaire • Apport de neige si nécessaire	• Image sauvage, espace de liberté (freeride) • Image freeride + forfaits tout compris + tarifs préférentiels
	COUPLES (moins de 60 ans)	• » FNAC » • » Relais et Châteaux » • » Décathlon »	• Ski alpin: +++ • Ski de fond: ++ • Raquettes: ++ • Chiens de traineaux: +	• Élargissement du domaine descente: +++ • Développement raquettes:+++ • Elargissement du domaine fond: +++ • Activités culturelles et agrotourisme: ++ • Ski Joering: + • Course d'orientation: +	• Gîtes, locations meublées, hôtels • Gîtes, haut standing • Gites, hotels (entrée de gamme)	• Alimentaire • Locations matériels sports • commerces spécialisés et traditionnels (produits régionaux) • Restauration	• La neige est un « plus » • La neige est un « plus » • Apport de neige si nécessaire	• Image sobre des grands espaces de son patrimoine et de sa culture • Image sobre des grands espaces et territoire de culture et de traditions • Image des grands espaces, et activités sports
	FAMILLES (avec enfants et/ou adolescents)	• » FNAC » • » Décathlon » • »BMW » • » Disney » • » Castorama »	• Ski alpin: +++ • Ski de fond: +++ • Raquettes: ++ • Chiens de traineaux: ++	• Élargissement du domaine descente: +++ • Elargissement du domaine fond: +++ • Luges:+++ • Snowpark:++ • Activités culturelles et agrotourisme: + • Snow Kite: + • Ski Joering: + • Course d'orientation: +	• Gîtes, locations meublées • Gites, locations meublées • Centres vacances • Centres vacances • Centres vacances, locations meublées (entrée de gamme)	• Alimentaire • Locations matériels sports • Garderie • commerces spécialisés et traditionnels (produits régionaux) • Manifestations, animations, concerts… • Restauration • Loisirs (prise en charge enfants) • Commerces type souvenirs	• La neige est un « plus » • Apport de neige si nécessaire • Apport de neige si nécessaire • Apport de neige si nécessaire • La neige est un « plus »	• Image sobre des grands espaces de son patrimoine et de sa culture • Image des grands espaces, et activités sports • Forfaits tout compris; mise en avant des loisirs et activités • Prise en charge des enfants et mise en avant des loisirs et activités • Peu de communication car clients fidèles
	SENIORS (plus de 60 ans)	• » FNAC » • »BMW » • » Castorama »	• Ski de fond: +++ • Ski alpin: ++ • Raquettes: +++	• Développement raquettes:+++ • Elargissement du domaine fond: ++ • Élargissement du domaine descente: +++ • Activités culturelles et agrotourisme: ++	• Gîtes, locations meublées • Centres vacances • Centres vacances, locations meublées (entrée de gamme)	• Alimentaire • Locations matériels sports • Offre de soins médicaux • Restauration • Commerces type souvenirs • commerces spécialisés et traditionnels (produits régionaux)	• La neige est un « plus » • La neige est un « plus » • La neige est un « plus	• Image sobre des grands espaces de son patrimoine et de sa culture • Forfaits tout compris; mise en avant des loisirs et activités • Peu de communication car clients fidèles
	GROUPES	Les caractéristiques groupes dépendent du profil touristiques général de ceux-ci.						

Outre satisfaire la clientèle existante, les orientations pour le développement de la station induisent une hausse de la clientèle, c'est-à-dire une augmentation de la demande commerciale (restauration, commerces diversifiés, hébergements…). Évaluer l'impact économique n'est possible qu'à partir de la détermination des activités et par conséquent des publics cibles. Ces publics qui dépendent directement du choix des activités mises en place est à l'origine d'un hébergement spécifique (gîtes, village vacances, locations meublées…), qu'il sera important de définir et de soutenir (subventions, mise en place d'une promotion immobilière…). Même s'il apparaît évident que l'hébergement se concentre sur les Estables sur la saison hiver, il serait intéressant dans l'intérêt du territoire de développer et d'orienter l'offre de lits à l'échelle de l'espace de la communauté de communes, de manière à diffuser les retombées économiques et favoriser un développement plus global du territoire (Saint Front, Moudeyres, la Vacheresse aux Estables…).

L'indispensable au développement

- Justification des démarches indispensables
- Une navette attractive entre le Puy et Les Estables
- Vers une signalétique fédératrice
- Vers une signalétique ordonnée dans le bourg
- Vers une nouvelle organisation urbaine
- Vers un lieu de centralité
- Vers une ORIL aux Estables?
- L'intersaison, une période de repos et de renouvellement
- Vers une communication cohérente
- Une communication en été plus ciblée et efficace
- Vers une réorganisation pour la gestion de la station
- Un schéma intercommunal de développement touristique
- Perspective : vers un tourisme durable sur le Mézenc

Justification des démarches indispensables

Mézenc
Communauté de Communes

<u>Des problèmes majeurs.</u>

Comme nous l'avons souligné dans notre diagnostic, des éléments manquent ou sont inadaptés au développement du territoire.

•Il n'existe aucune ligne de transport en commun régulière entre Les Estables et le Puy-en-Velay, pour le grand public en saison.
•Rien n'est mis en place au niveau de la signalétique pour identifier la communauté de communes.
•La signalétique interne des Estables est désorientante et inesthétique.
•En pleine saison hivernale la rue principale du village est dangereuse car sur fréquentée, à la fois par les piétons et les véhicules.
•Il n'existe, dans le village aucun espace public central où peuvent se réunir les habitants comme les touristes.
•Certains bâtiments de la commune ne sont pas intégrés et sont inesthétiques..
•La communication touristique manque de stratégie.
•La gestion de la station est peu rigoureuse.
•Il manque un référant au niveau du tourisme intercommunal.

<u>Les objectifs</u>

Ces démarches sont nécessaires et sont une base commune à tout développement quel qu'il soit. C'est suite au diagnostic que ces éléments nous sont apparus comme obligatoires et ne relevant pas d'un choix. La communauté de communes doit se doter de ces moyens pour pouvoir développer l'activité touristique.

•La navette reliant Le Puy aux Estables aura pour double but, de faciliter l'accès à la station pour les gens n'ayant pas de véhicule ou ne désirant pas l'utiliser et, d'autre part, les personnes des Estables pourront en profiter pour descendre à la préfecture. L'objectif est de toucher un public plus large dont les jeunes.
•L'objectif d'une signalétique aux abords de la communauté de communes est de mettre en valeur l'image du territoire, ses particularités et également d'être facilement identifiable par tous.
•Une signalétique interne cohérente permettra de renforcer l'image d'authenticité et de qualité de la station touristique des Estables.
•Piétonniser la rue principale où se trouve la plupart des commerces est un moyen d'éviter un encombrement systématique en pleine saison hivernale et également de permettre aux touristes de profiter des commerces et ainsi de consommer davantage. Cet axe sera un lieu de convivialité dont le bâtiment de la Poste sera le point « phare ». En effet, ce dernier sera un lieu de centralité pour l'activité touristique de la communauté de communes et facilitera les démarches des touristes.
•L'opération de réhabilitation de l'immobilier de loisirs aura pour objectif de définir une stratégie pour renforcer l'aspect typique du village.
•L'intersaison est un moment où l'activité est difficile à développer. Cependant les mois de mai et juin peuvent du fait que le climat y est attrayant être davantage fréquentés pour allonger la saison.

•L'intersaison est un moment où l'activité est difficile à développer. Cependant les mois de mai et juin peuvent du fait que le climat y est attrayant être davantage fréquentés pour allonger la saison.
•Au niveau de la communication le premier objectif est de rassembler la multiplicité des brochures relatives au territoire du Mézenc, en une seule pour clarifier et simplifier l'information.
•En été, la communication doit se baser sur les potentialités du territoire et une offre d'activité plus large dans le but de proposer différents types de tourisme.
•Une gestion départementale de la station aurait pour objectif d'avoir une plus grande force financière et une stratégie à long terme pour permettre un véritable développement de la station. Ceci sans pour autant écarter la communauté de communes qui aidera la station à s'intégrer au mieux dans l'offre touristique du Mézenc.
•Un schéma intercommunal de développement touristique avec l'emploi d'un chargé de mission « tourisme » aura pour objectif de définir une stratégie ambitieuse et cohérente du tourisme sur le territoire, de fédérer les acteurs et d'augmenter les retombées économiques.

Exemple d'encombrement au mois de février

Signalétique actuelle aux Estables

Une navette attractive entre Le Puy et Les Estables

Face à l'utilisation majoritaire de l'automobile, comment rendre attractive une ligne de bus entre Le Puy et Les Estables?

Ayant longtemps existée, cette navette a fermé en 1997 pour des raisons de baisse de fréquentation mais pas seulement. Il n'y avait aucune publicité faite autour de ce produit. Le lieu de desserte au Puy était située à la gare SNCF donc éloigné du centre ville.
La réouverture d'une ligne passerait par une forte communication mettant en valeur la proximité Des Estables par rapport au Puy en Velay et l'offre importante de loisirs sur la commune.
L'utilisation des transports en commun se développe depuis quelques années et est à l'heure actuelle davantage entrée dans les mœurs. La population est davantage sensibilisée à la pollution plus importante créée par les véhicules individuels que celle engendrée par les transports en commun. La tendance lourde à la hausse des prix des carburants fossiles peut faire pencher la balance en faveur des transports en commun et pourquoi pas utiliser des carburants moins polluants comme le diester pour cette navette qui pourrait être un argument de séduction supplémentaire.
Le prix du billet devra être attractif. En étant réaliste, cette ligne ne pourra fonctionner qu'avec l'aide financière du Conseil Général de Haute-Loire. La mise en place de forfaits comprenant par exemple le trajet, la location du matériel et l'accés aux pistes simplifierait les démarches des skieurs et pourrait offrir une réduction symbolique,fixant le prix à environ 25 euros.
Il faudra cibler les clientèles,jeunes (de 15 à 25 ans) n'ayant pas de moyen de locomotion, les seniors (plus de 60 ans), qui n'ont pas de véhicule ou qui hésitent à l'utiliser et les touristes venant par le train ou l'avion.
Cette ligne aura plusieurs utilités:
•permettre aux establains de se rendre au Puy-en-Velay.
•Aux ponots d'aller se détendre ou pratiquer des activités aux Estables.
•Aux touristes séjournants sur la commune de visiter la préfecture classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.
Le point de desserte devra se trouver au centre du Puy (par exemple place Michelet) pour simplifier l'accès au plus grand nombre et permettrent aux habitants des Estables d'être à proximité des commerces. Un arrêt se fera également au Monastier pour toucher un plus large public.
La ligne sera assurée par un transporteur privé utilisant un minibus d'une capacité d'environ 20 places. En effet créer une ligne d'autocar départementale serait inadéquate et trop coûteuse.
La ligne sera ouverte de janvier à mars pour la saison hivernale, les mercredi, samedi et dimanche en février et seulement les samedi et dimanche le reste de la saison. Pendant la saison estivale (c'est-à-dire juillet et août) les jours de fonctionnement seront le samedi et le dimanche. Le minibus, en saison hivernal partirait du Puy vers 8H30 pour que les clients profitent d'une journée entière de dépaysement et d'activités, repartirait avec les establains et les touristes vers la préfecture aux environs de 9H30 et ferait le cheminement inverse en fin de journée pour être vers 17H30 aux Estables (30 minutes après la fermeture des pistes), en saison estivale ce dernier horaire pourra être repoussé d'une heure (étant donné le crépuscule plus tardif).

Photomontage d'un exemple de futur navette.

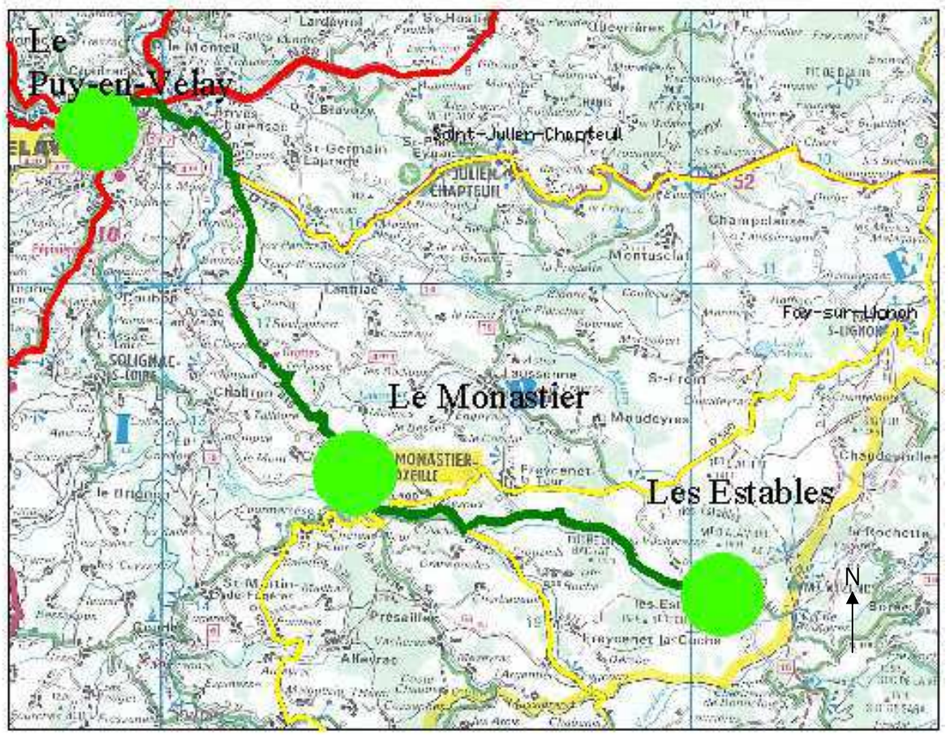

Source: carte Michelin.

Le futur tracé de la ligne reliant Les Estables au Puy-en-Velay.

Vers une signalétique fédératrice

Comment rendre les panneaux qui indiquent Les Estables et la CCPM plus lisibles depuis Le Puy? Comment créer une image du territoire de la CCPM facilement identifiable par les touristes? Comment associer l'image des communes de la CCPM à celle du Mézenc? Comment associer l'image de qualité du Fin Gras à celle du territoire de la CCPM?

Vers une signalisation plus clair du Mézenc dès la ville du Puy-en-Velay

La signalisation actuelle qui indique « zone nordique du Mézenc sud » n'est pas très compréhensible pour un non initié. Elle est en revanche excellente pour le public ciblé. Une signalisation pertinente depuis Le Puy doit viser un public plus large. Il s'agit donc non pas d'indiquer la zone nordique (la zone est déjà bien connue dans le milieu des fondeurs) mais d'indiquer le Mont Mézenc (avec le logo point de vue).

Vers la mise en avant du logo de la CCPM.

Dans un objectif de lisibilité du territoire du Mézenc en Haute Loire, il est indispensable de mettre en avant une image fédératrice, image que l'on peut décliner pour chacune des communes de la CCPM. Il ne s'agit en aucun cas de nier l'identité de chaque commune à travers un ensemble administratif « froid » ni d'uniformiser les particularités de chaque territoire de la CCPM. En revanche, il s'agit d'associer à chaque commune l'image connue et reconnue du Mont Mézenc. L'objectif serait de diffuser sur l'ensemble du territoire les retombées économiques liées au Mézenc. Cela passe par la disparition de l'ancien logo de l'ADTMM. Ce logo a une image ancienne (les couleurs semblent usées) et il identifie uniquement la commune des Estables. Le Mézenc quant à lui est seulement dessiné et est difficilement reconnaissable pour un non connaisseur.

Vers une identification des limites du territoire de la CCPM

L'objectif de cette identification est que le visiteur ait le sentiment de rentrer sur un territoire bien particulier lorsqu'il franchit la limite administrative de la CCPM. Il s'agit de faire comprendre au visiteur que la CCPM est un territoire unique, différent et accueillant. Il est donc nécessaire de mettre en place une signalétique particulière sur les axes de circulation par lesquels les visiteurs entrent et sortent du Pays du Mézenc. Un panneau de bienvenue pourrait symboliser l'hospitalité des lieux et des personnes qui y vivent. Ce type de panneau est finalement assez répandu dans les lieux touristiques. Toutefois, en dépit de son manque d'originalité, il apparaît tout de même indispensable de mettre en place cette signalétique.

Vers une valorisation du terroir

L'agriculture de la CCPM qui a obtenu l'appellation AOC est la garante des paysages du Mézenc et de son terroir. Pour cela, il est nécessaire d'associer l'image de qualité de l'agriculture avec le territoire sur lequel elle s'exerce. L'objectif n'est pas de transformer les entrées de la CCPM en entrées de zones commerciales avec une multitude de panneaux fournissant une quantité importante d'informations. Il s'agit au moyen de panneaux intégrés de symboliser l'entrée dans le périmètre de l'AOC.

Une indication confuse du territoire

Une indication valorisante du territoire

Ancien logo de l'ADTMM

Logo de la CCPM qui serait décliné pour chacune des communes.

Et ainsi de suite pour chacune des communes.

Exemple de panneaux qui seraient situés en entrée du territoire de la CCPM.

Emplacement des panneaux symbolisant l'entrée sur le territoire de la CCPM

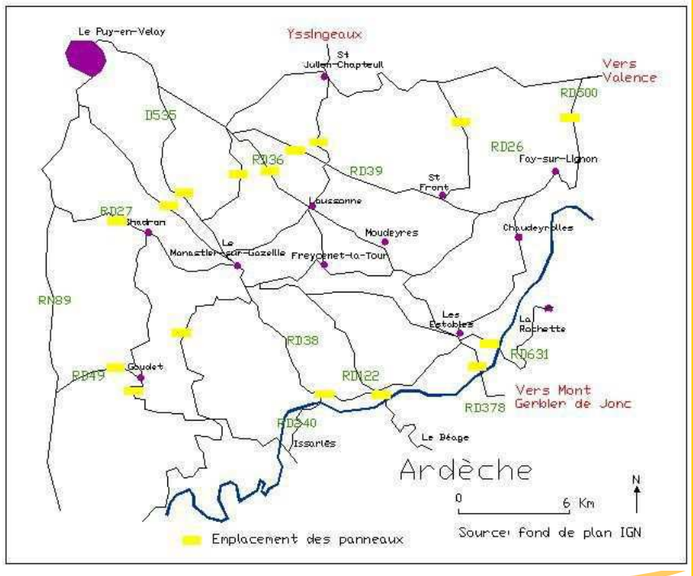

Vers une signalétique ordonnée dans le bourg

La signalétique actuelle dans le bourg des Estables est anarchique et confuse. Comment orienter les touristes de manière efficace et harmonieuse?

L'implantation actuelle de la signalétique publicitaire:

Elle est placée de manière judicieuse aux principaux carrefours du bourg mais elle est illisible, désordonnée, non-conforme à la loi et parfois désorientant. Il est donc nécessaire d'avoir une signalétique d'un seul type, répondant à un cahier des charges précis élaboré dans le cadre d'un règlement local de publicité.

La nécessité d'un règlement local de publicité:

Bien qu'il ne soit pas obligatoire pour une commune, cette réglementation est un bon moyen d'obliger les commerçants à s'y conformer. La loi de 1979 apporte une importante normalisation comme par exemple, l'obligation de placer les encarts publicitaires à au moins 4 mètres de la voirie, ou l'obligation d'une demande d'autorisation municipale avant toute installation.

Plus généralement, le RLP permettra de maîtriser la publicité pour conserver le caractère rural et touristique des Estables, le cadre de vie des résidants et visiteurs. Il est une garantie de préservation du patrimoine et des paysages de la commune.

Cette réglementation pourra faire l'objet d'une concertation entre les élus et les commerçants afin de définir une règle du jeu commune:

- Assurer une information claire et suffisante.
- Favoriser une concurrence équilibrée en évitant la multiplication des panneaux.
- Mettre en place une signalétique esthétique et intégrée.

La signalétique future:

Sur le parking principal devra être installé un plan qui localisera l'ensemble des commerces et services. Il devra être facilement adaptable à la fermeture ou à la création de commerce. Il en sera de même pour le petit parking situé a l'entrée Ouest du village. Ces plans seront à la charge de la municipalité car ils permettront l'affichage d'intérêt communal (par exemple les manifestations du village).

Aux changements de direction,un panneautage fléché esthétique, précis et conforme au cahier des charges devra remplacer le fléchage actuel.

Une participation financière des commerces signalés semble judicieuse car c'est dans leur intérêt et ce n'est pas aux contribuables de financer entièrement cet investissement.

La charte graphique et les matériaux:

L'utilisation du bois pour les panneaux semble le plus adaptée à l'image d'authenticité du village.

La charte graphique devra imposer une typographie et un code couleur.

Il serait intéressant de distinguer dans le panneautage six types d'infrastructures;

- La restauration
- Le village vacances
- L'hôtellerie
- Les loisirs
- Les services publics
- Les centres d'hébergement

Exemple possible d'une signalétique ordonnée, claire et esthétique, véhiculant une image de station de charme et de qualité

Plan de la future signalétique du bourg des Estables

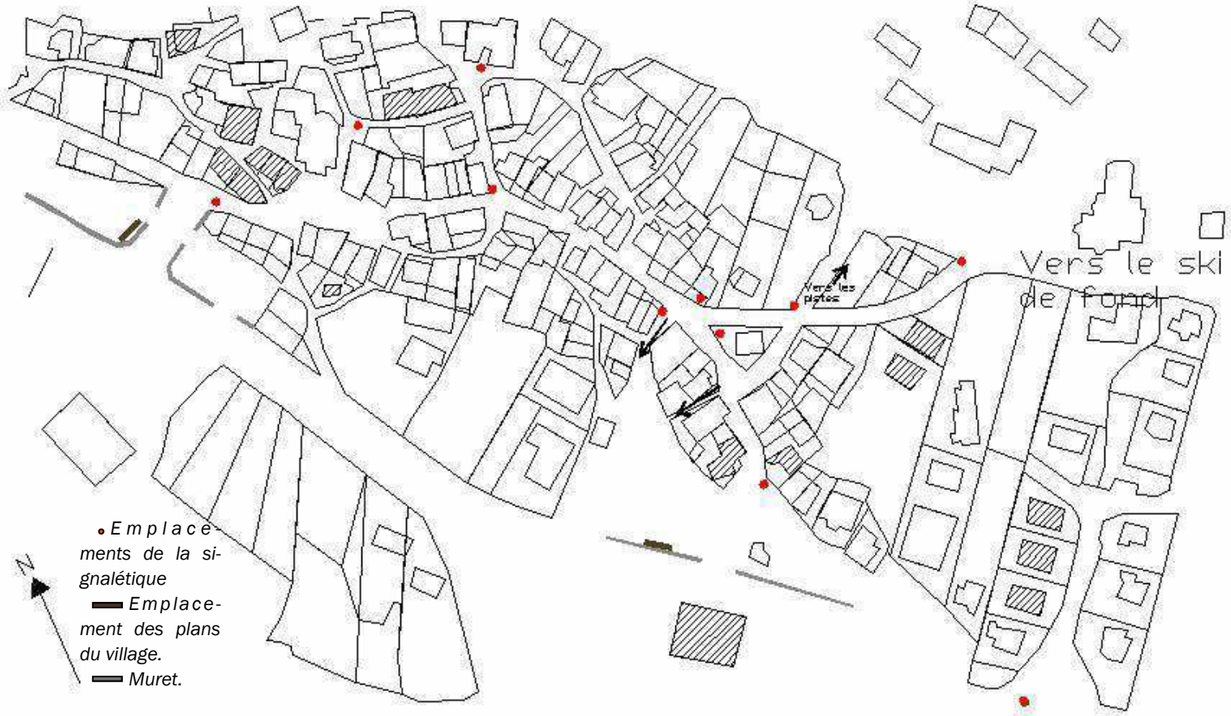

Source: cadastre.

Vers une nouvelle organisation urbaine

L'urbanisme et l'environnement sont des supports essentiels de deux aspects stratégiques de la station: l'image qui est un facteur d'attractivité puissant et le fonctionnement urbain qui régit le « vécu » des touristes.
Comment améliorer l'image de la station? Comment caractériser le fonctionnement urbain de la station?

Entrée Ouest des Estables

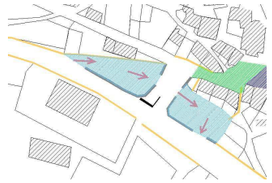

Un exemple de réorganisation

Vers une redéfinition de l'entrée Ouest
On observe que l'entrée Ouest du bourg manque réellement d'originalité, d'authenticité (photos ci-contre). L'espace réservé à la voirie se confond avec celui réservé au stationnement. L'objectif est donc de créer un espace où le stationnement est bien distinct de la chaussée, où le piéton a entièrement sa place. Pour cela, il s'agit de créer une véritable aire de stationnement pour capter une partie des flux de véhicules entrants. Des trottoirs seront créés depuis le bourg jusqu'au cimetière de façon à faciliter le cheminement piéton et à distinguer le bourg de la campagne. Un panneau touristique indiquant l'emplacement des commerces et des services sera situé sur l'aire de stationnement. La création de cette aire est rendue cohérente par la mise en place d'une zone piétonne en saison (février et juillet-août) dans le bourg. En permettant un cheminement dans le bourg, cette aire de stationnement permet de « diluer » la clientèle sur l'ensemble des commerces du bourg.

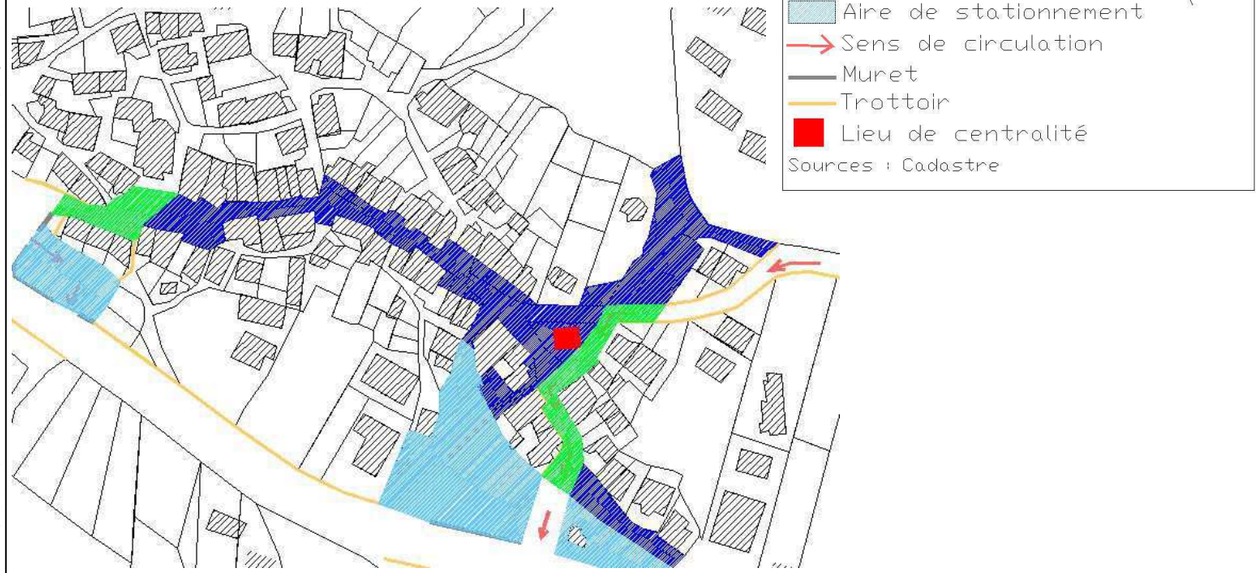

La création d'une zone piétonne
Compte tenu des conclusions qui ressortent du diagnostic (insécurité des piétons face aux véhicules, problème de croisement des véhicules, ...), il apparaît comme indispensable de créer une zone piétonne **en saison**. L'enjeu est ici d'accentuer le caractère familial de la station et de créer une véritable ambiance de village au sein d'une rue commerçante. Cette zone s'étendra depuis l'église jusqu'au bâtiment de la Poste. Il s'agit d'interdire les véhicules dont la traversée du bourg n'est pas indispensable. Les riverains, les véhicules de livraison et ceux des professionnels pourront circuler dans cette zone. La zone piétonne s'arrêtera au niveau de l'église de telle sorte que les clients de l'hôtel « le chalet d'Ambre » puissent accéder en voiture.

Un nouvel accès au ski de fond
Du fait de la piétonisation, un nouvel accès au ski de fond est indispensable. Plusieurs solutions sont envisageables. Une solution consisterait à conserver la voirie actuelle en faisant passer la circulation des véhicules à l'Est de la Poste. Cette possibilité ne semble pas concevable car les croisements de véhicules et la présence de nombreux piétons seraient gênants. Une autre solution consisterait à créer une voirie à l'Est du bourg où on trouve du foncier disponible. Cette orientation nécessiterait un coût important pour finalement ne servir que durant quelques semaines dans l'année. Une autre solution admissible consisterait à créer un sens unique de circulation. Les véhicules accèderaient au ski de fond en passant par le lotissement situé à l'Est du bourg. Il est évident que cela provoquerait une gêne pour les riverains mais cette nuisance sera occasionnée seulement pendant la durée de piétonisation du bourg, c'est-à-dire durant la haute saison en février.

Circulation dans les deux sens sans création de voirie.

Circulation dans les deux sens sur une nouvelle voirie.

Circulation en sens unique sans création de voirie.

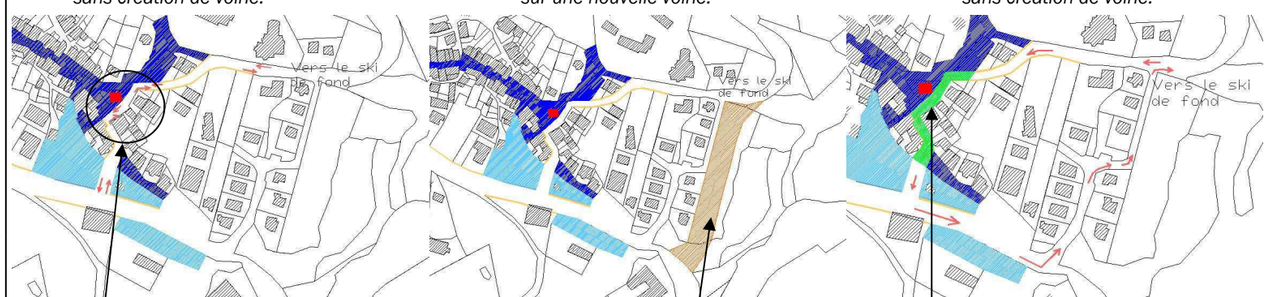

Croisement difficile entre véhicules (problème important pour les cars)

Nouvelle voirie, emprise foncière importante

Juxtaposition des piétons et des véhicules

Vers un lieu de centralité

Où créer un véritable lieu de centralité au bourg des Estables? Comment faire de ce lieu un véritable espace public?

Pourquoi un tel lieu

L'objectif est de créer une véritable vitrine des activités physiques de nature du Mézenc. En répondant aux objectifs du schéma départemental de développement touristique, la mise en place de cet équipement peut prétendre à l'obtention de subventions du Conseil Général. Les objectifs de ce schéma sont de fédérer les prestataires et acteurs de la filière « activités de pleine nature » par le biais de bases d'accueil des publics touristiques et de proximité, de favoriser les liens entre prestataires et optimiser la promotion et la mise sur le marché de produits « multi-activités ».

Un lieu de centralité

Compte tenu de la fermeture annoncée de La Poste, le bâtiment municipal qui l'accueille sera réaffecté. Ce bâtiment occupe en effet une place centrale dans le village; il est le nœud de circulation entre le VAL et le bourg et entre le bas des pistes et le parking. La majorité des flux de piétons observés en février se situe autour de ce bâtiment. Il s'agit de profiter du départ de ce service public pour faire de ce bâtiment le lieu central des Estables en concentrant les services aux touristes. De même, l'accès au Mont Mézenc ainsi que l'accès aux pistes se font presque obligatoirement en passant devant le bâtiment ce qui justifie son utilisation. Ce lieu fonctionnera toute l'année.

Un bâtiment aux fonctions multiples

Ce bâtiment accueille déjà le distributeur automatique de billets. Il devra par ailleurs offrir aux touristes toutes les possibilités que présente le territoire des Estables mais aussi celle du Mézenc dans son ensemble. Pour cela, il accueillera l'office du tourisme intercommunal, Mézenc Pulsion et la vente de forfaits des remontées mécaniques durant la saison hivernale. Ces acteurs du tourisme pourrons coordonner leurs actions et proposer aux vacanciers une gamme de produits « forfaits tout compris » afin de donner le choix aux clients pour des pratiques dédiées mais aussi pour les produits grand public (voir le schéma départemental de développement touristique, action 9).

Des abords piétonnisés

Les aménagements situés aux abords du bâtiment devront donner un caractère convivial à cet espace public. Pour cela, des bancs publics y seront disponibles aussi bien en hiver qu'en été. De même, on pourra y trouver en hiver un départ de calèche pour une promenade dans les alentours. En été, des équipements destinés à accueillir les randonneurs et les cyclo-touristes seront installés. On peut ainsi imaginer l'installation de douches, de sanitaires et de vestiaires au sous-sol de ce bâtiment (à côté du distributeur de billets). On peut même imaginer la création d'une ouverture de la salle de la mairie donnant sur cette place publique; la salle de la mairie devenant ainsi une véritable salle hors sac en saison.

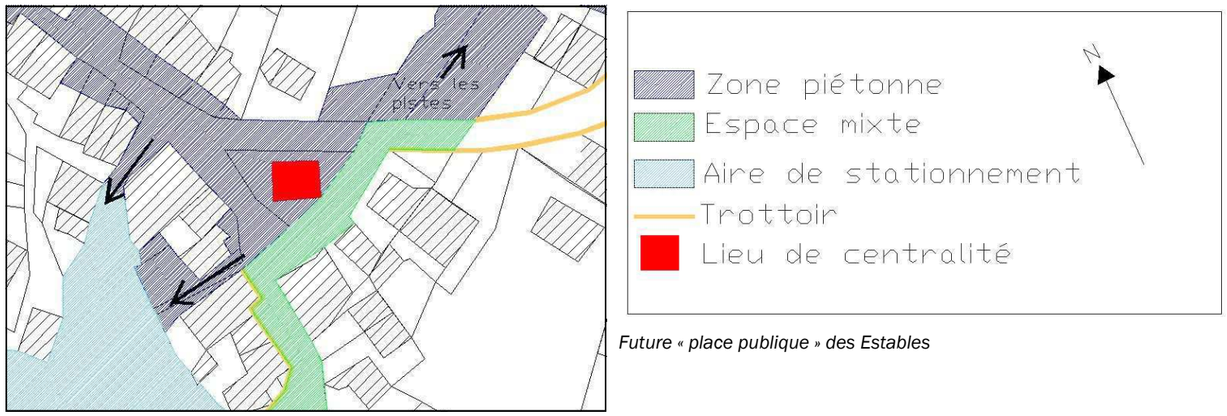

Future « place publique » des Estables

Panorama du futur lieu de centralité des Estables, véritable place publique.

Le futur lieu de centralité

Une porte sera créée pour permettre un accès direct à la salle hors sac.

Vers une ORIL aux Estables?

Comment réhabiliter les logements et le bâti sur la commune? Une Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir (ORIL) est-elle envisageable aux Estables?
De même, comment mettre en place une vision globale de la station et de son avenir?
Comment les autres stations touristiques organisent-elles les bases de leur développement touristiques avenir? Est-il possible que Les Estables s'inspire des outils utilisés par les autres stations pour pérenniser son activité touristique?

Plus de vingt ans après la fin de la vague de construction des années 60 et 80, certaines stations touristiques de montagne engagent en France une réflexion globale sur le positionnement et la qualité de leur offre, notamment par l'aménagement et l'immobilier. La réhabilitation devient un véritable enjeu pour conserver et conquérir des clientèles tout en préservant et valorisant leur principal atout: l'environnement.
C'est l'heure des choix délicats pour préparer l'avenir et investir pour un tourisme de qualité:
Réorganiser les stations?
Agir sur les espaces publics et le fonctionnement?
Maîtriser le stationnement et la voiture?
Réhabiliter et remettre en marché un immobilier abondant mais souvent obsolète?
Intervenir ponctuellement ou globalement?

La démarche nationale d'expérimentation des ORIL-VRT
Pour accompagner les élus locaux dans leurs démarches, soutenir les actions de réhabilitation, faire profiter d'autres sites des retours d'expériences, l'État représenté par la Direction du Tourisme (DT),la DATAR, et la Caisse des dépôts et Consignation, ont lancé un programme concerté de suivi d'opérations pilotes de requalification de stations touristiques fondé sur l'expérimentation des Opérations de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir (ORIL) et leur déclinaison opérationnelle immobilière, les Villages Résidentiels de Tourisme (VRT), deux dispositifs techniques devant dorénavant faciliter la réhabilitation immobilière en contexte touristique.

L'exemple du Lioran
La station du Lioran est l'un des 13 sites pilotes retenus. Cette station regroupe 3 communes pour 5 sites et une capacité de 6600 lits. Sa clientèle est familiale, à la journée durant l'hiver.
Face à une organisation administrative complexe (syndicat mixte, communauté de communes, commune) et après un temps de réflexion entre les acteurs publics du site, il a été décidé que le Conseil Général assurerait la maîtrise d'ouvrage.
La réflexion sur l'immobilier est intégrée dans un projet stratégique global qui vise à faire de la station un lieu de vacances et de loisirs été comme hiver.

Contenu du projet du Lioran
Le projet propose de mettre en place une véritable stratégie touristique capable de redonner une image forte à la station et en mesure d'attirer clients et investisseurs. L'objectif n'est pas de faire une réserve écologique hermétique mais un espace de loisirs où l'on partage « le souci de l'esthétique au quotidien, dans un rapport simple et vigilant à la nature ».
Le projet tend aussi vers une stratégie d'aménagement passant par de grands projets d'aménagement. Il s'agit pour la station de se démarquer des autres. Le projet souhaite faire du Lioran un lieu de vie en toute saison et pour cela créer les services et les animations dont il a besoin pour être véritablement attractif. L'objectif est aussi de créer une rue centrale pour en faire le cœur animé de la station.

Le projet offre la possibilité de mettre en place une stratégie sur l'immobilier et l'hébergement. Il s'agit de réhabiliter les anciens hôtels et de déterminer le potentiel de création de lits supplémentaires par des investisseurs privés. L'objectif est de conduire une politique équilibrée en matière d'immobilier de loisirs en recherchant un équilibre entre création et réhabilitation.

Succès et difficultés
Les propositions faite dans le dossier ORIL du Lioran sont véritablement de nature à faire « évoluer » fortement la station. La réflexion concernant la réhabilitation de l'immobilier de loisirs est complètement intégré dans le projet global.

La mise en place d'un projet analogue aux Estables?
Compte tenu des caractéristiques touristiques de la station des Estables, ne serait-il pas possible de mettre en place une démarche ORIL en se basant sur l'exemple du Lioran? Les Estables n'a bien évidemment pas pour ambition de concurrencer le Lioran et ses 6600 lits. Toutefois, ne serait-il pas pertinent d'utiliser la même méthode que celle utilisée au Lioran pour mener à bien un projet touristique global, un projet mené par le Conseil Général de Haute-Loire en partenariat avec les collectivités locales?

Cette stratégie globale se déclinera en plusieurs stratégies:
- stratégie marketing avec la recherche d'une clientèle cible
- stratégie d'aménagement pour faire de la rue principale des Estables le véritable cœur de station et pour créer un véritable lieu de centralité.
- stratégie sur l'immobilier et l'hébergement de façon à réhabiliter les ruines situées au sein du bourg ainsi que celles situées dans la campagne environnante. L'ORIL a pour but d'inscrire la réhabilitation du parc immobilier de la station dans une dynamique économique. Elle doit être fondée sur un projet touristique global de développement qui constituera le cadre de fond de la politique de rénovation immobilière et elle offre une perspective à la fois séduisante et sécurisante aux investisseurs.

La mise en place d'une ORIL doit se faire dans la concertation afin de permettre la prise en compte des exigences des acteurs locaux mais aussi d'expliquer la démarche et de rechercher l'adhésion au futur projet.
Il est entendu que dans les phases ultérieures de l'ORIL une vrai direction de station s'impose. Celle-ci aura

L'intersaison, une période de repos et de renouvellement

Des mois où la fréquentation est quasi-nulle !

Le pays du Mézenc bénéficie d'une activité tout au long de l'année sauf quelques mois où l'activité décroît. C'est le cas des **mois d'avril, d'octobre et de novembre**.

Ceux-ci font figures de mois à fréquentation creuse où la plupart des commerces ferment quelques semaines durant ces mois:

•Le Val ferme entre le 28 mars et le 8 mai puis entre le 19 septembre et le 20 décembre

•Les commerçants profitent de ces mois creux, pour prendre des congés ou faire des inventaires.

Enseigne de l'office du tourisme ouvert que pour quelques permanences

Aucun loisir n'est proposé lors de cette période:

•**Les activités de plein air sont très contraintes par le temps incertain**.

•Les activités d'intérieures sont inexistantes. Les lieux culturels sont fermés. Ceux-ci ouvrent pour l'instant, uniquement pour la saison estivale. Mais une réflexion est en cours pour élargir leurs ouvertures.

•De plus, la CCPM ne dispose d'aucune structure où il pourrait être organisé des activités d'intérieures.

Est-il vraiment nécessaire de vouloir développer cette période? Si oui, comment et pourquoi faire venir des touristes à ces moments alors que rien de conséquent ne peut leur être proposé?

Quelles seraient les activités possibles sachant que le repos et les paysages ne suffisent pas à contenter les touristes?

De plus, les touristes sont peu demandeurs de séjours à ces périodes de l'année, situées à proximité des traditionnels grands départs en vacances.

Il paraît donc difficile de mettre en place des initiatives nouvelles sachant que celles-ci ne seront pas rentables lors de ces creux de fréquentation. **Les acteurs locaux sont aussi demandeurs de ces temps de pause** juste après les pics de fréquentation.

Une solution partielle à cette période: les groupes

Celle-ci n'est valable que pour les structures suffisamment importantes et capables de proposer et/ou d'organiser des activités internes. Les chiffres de fréquentation du VAL des Estables que nous avons obtenus nous permettent d'affiner l'analyse et de voir que les publics majoritaires de ces périodes creuses sont les groupes.

Comment améliorer l'offre en faveur de ce public aux besoins spécifiques et faire qu'il trouve sur le territoire de quoi les satisfaire?

MAI et JUIN : deux mois à promouvoir auprès des groupes

•*Cibles :* les groupes

•*Objectifs généraux :* Profiter de la moyenne montagne à la belle saison et des activités qu'elle propose hors de la « cohue » des vacances scolaires

•*Axes de communication:* les activités de plein air (randonnée, VTT…), la découverte de la nature et de ses bienfaits et, pour ceux qui possèdent les infrastructures adaptées, le « bien-être ».

•*Actions à mener et informations à donner:*

Un temps fort, la course de vélo, l'« Ardéchoise » située à proximité du Mézenc qui est en juin.

Un partenariat avec des comités d'entreprises, fédérations (le VAL utilise déjà cette approche car il est partenaire de différentes organismes : Fédération Française de Cyclo-Tourisme, de promenade et de randonnée…).

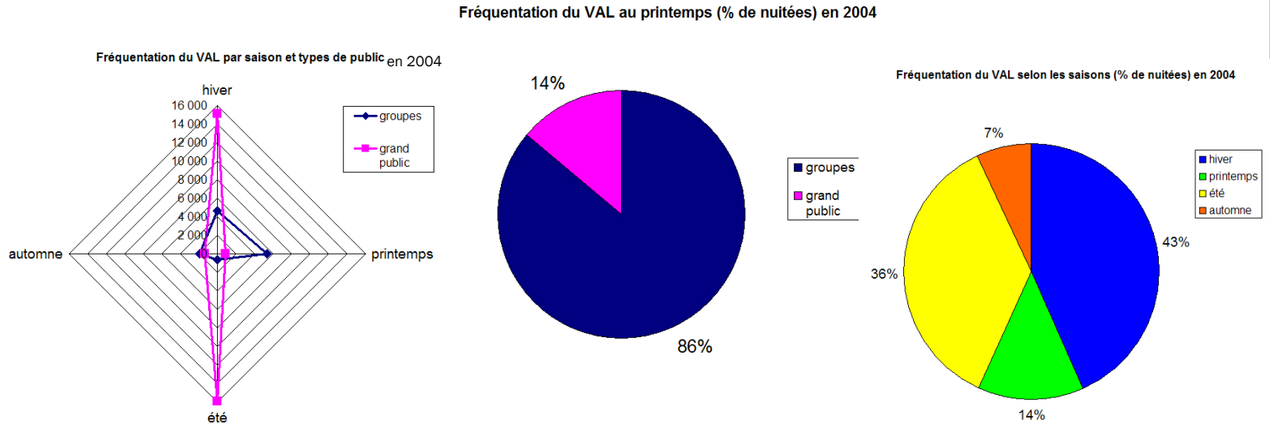

Graphiques issus des chiffres de fréquentation fournis par le VAL.
Ceux-ci montre bien que l'automne représente une activité négligeable pour cet hébergeur important. Le printemps est moins important que les deux saisons phares. Cependant, ces périodes creuses sont celles choisies par les groupes.

Quels objectifs chiffrés pour mettre en place une communication efficace?

Le VAL accueille au printemps (du 8 mai au 21 juin) 6 185 nuitées soit environ 1 166 séjournants (car ceux-ci restent en moyenne 5,3 nuits). Ces chiffres nous donnent une indication de la fréquentation présente sur les Estables à cette période sachant que le VAL représente 42% des lits disponibles sur la station. Celle-ci devrait, en suivant ce raisonnement dénombrer 2776 séjournants lors de ces deux mois. Mais, tous les hébergements ne sont pas complets en cette période. Donc, il serait plus raisonnable de compter **2 000 séjournants pour ces deux mois aux Estables**.

Un objectif ambitieux serait alors de voir doubler ce nombre lors de cette période. Il convient pour cela d'identifier clairement les partenaires à trouver (fédérations sportives, comités d'entreprise, associations…) et leurs attentes spécifiques en terme d'hébergements et d'activités.

Un objectif à l'échelle de la communauté de communes serait pertinent. Mais faute d'une connaissance actuelle fine de la fréquentation printanière de ce territoire par les touristes, un chiffre est difficile à déterminer.

Les paysages du bourg en intersaison avec la fonte des neiges. Ils n'attirent plus de touristes comme le montre le parking central presque vide.

La route à proximité des pistes de ski de fond est ré ouverte au mois d'avril, mais il reste de la neige. N'est-il pas possible de profiter de cette neige de printemps en prolongeant l'ouverture des pistes?

Les couleurs du Mézenc en début de printemps
Photo prise à proximité de Chaudeyrolles

Vers une communication cohérente

Une information en quantité

L'information touristique sur Les Estables et sur le massif du Mézenc ne manque pas. Elle est même abondante. On compte ainsi près d'une dizaine de brochures relatives au territoire du Mézenc. On remarque cependant une différence assez nette entre l'information diffusée localement et celle diffusée nationalement. La brochure disponible à la maison de l'Auvergne à Paris ainsi que celle de l'office du tourisme du Puy paraissent moins pertinente au niveau graphique que celles diffusées par l'office du tourisme intercommunal du Pays du Mézenc, par Mézenc-Gerbier et par Mézenc Pulsion.

Une atomicité des acteurs néfaste à la bonne circulation de l'information

Au niveau du territoire, l'atomicité des acteurs du tourisme provoque une multiplication des brochures touristiques qui parfois se recoupent. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause le travail de telle ou telle personne. Il s'agit uniquement de dire que la multiplicité de l'information sur le territoire de la CCPM peut nuire à la diffusion d'un message clair. Par exemple, l'office intercommunal du Pays du Mézenc édite une brochure touristique portant sur les activités de loisir et de nature. Dans le même temps, Mézenc Pulsions publie aussi une brochure portant sur les activités de nature au fil des saisons. Le territoire recouvert par ces brochures est certes différent. Toutefois, ne peut-on pas imaginer que cette multiplicité des supports de l'information ne nuise pas à sa bonne diffusion?

L'office du tourisme intercommunal édite un guide pratique regroupant l'hôtellerie-restauration, les activités natures et les curiosités historiques. De même, l'office du tourisme intercommunal édite une brochure relative à la culture et au patrimoine. Cette brochure est riche en information mais peut se révéler trop complexe. N'est-il pas possible, dans un souci de clarté, de fusionner le guide pratique et la brochure culture et patrimoine simplifiée dans une seule et même brochure intercommunale?

Vers une communication station

La valorisation de l'image de la station passe par la mise en place d'une réelle brochure de station. La brochure actuelle ne met pas en valeur le relief exceptionnel du Mézenc et de ses alentours. Les stations concurrentes des Estables établissent un plan général des pistes en montrant le relief sur lequel elles sont situées. Il est évident que la station des Estables ne souhaite pas égaler les grandes stations comme le Lioran et le Mont-Dore. Toutefois, est-ce qu'il ne serait pas judicieux d'indiquer sur le plan des pistes le relief présent autour des Estables. D'une façon plus large, la communication de la station des Estables ne pourrait-elle pas s'inspirer de celle des grandes stations?

De même, la station ne communique pas dans la presse locale pour informer du niveau d'enneigement et de l'état des pistes. Ne pourrait-elle pas envisager d'orienter une communication quotidienne en saison pour par exemple avertir les habitants du Puy du niveau d'enneigement? Cette communication à moindre coût ne serait-elle pas en mesure d'augmenter la fréquentation de façon importante?

Brochure que l'on trouve à la Maison de l'Auvergne à Paris.

Brochure que l'on trouve à l'office du tourisme du Puy.

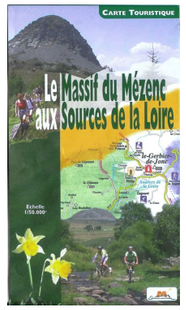

Cartes touristiques: une éditée par association Mézenc-Gerbier, l'autre éditée par Communauté de communes du Meygal et celle du Mézenc.

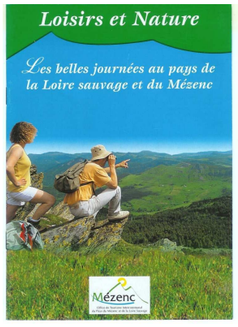

Brochures relatives aux activités que l'on peut pratiqués sur le massif du Mézenc.

Brochures de l'office du tourisme intercommunal. N'est-il pas possible de fusionner ces deux brochures en simplifiant le contenu de façon à délivrer un message clair et concis?.

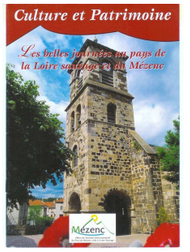

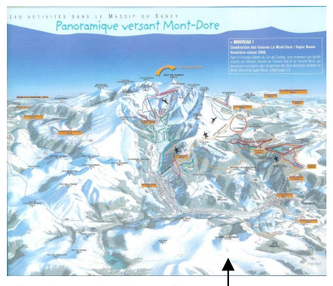

Brochure du Mont-Dore

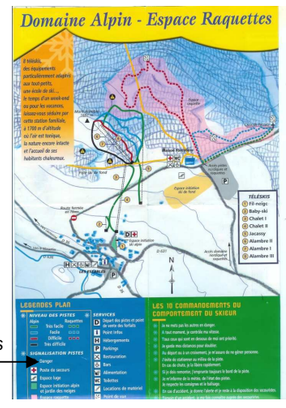

Brochure des Estables

Brochure du Lioran

Une nécessaire évolution

L'organisation du tourisme de Haute Loire va connaître en 2006 des évolutions importantes. La Maison du Tourisme, issu du CDT43, va ouvrir ses portes au cœur du Puy. Cette organisme assurera la promotion de l'ensemble des territoires du département. Comment la CCPM va-t-elle s'inscrire dans ce nouvel organisme de promotion touristique? Il s'agit pour la CCPM d'être présente au sein de cette Maison du Tourisme de façon ordonnée.

Le monde du tourisme en Auvergne va se réorganiser d'ici la fin 2007. Sous l'impulsion du Comité Régional de Développement Touristique de l'Auvergne (CRDTA), 20 Agences Locales du Tourisme (ALT) vont être créée. Une ALT basée au Puy va intégrer le territoire du Mézenc dans son périmètre. Dans le souci d'une promotion cohérente, le territoire du Mézenc devra y figurer de façon solidaire.

Une communication en été plus ciblée et efficace

L'élargissement de la saison passe par un travail accentué pour augmenter la fréquentation sur les mois de mai, juin, et septembre. En effet, ceux-ci représentent, pour l'instant, des périodes de fréquentation moyenne dûe à :

•Un manque d'activités proposées

•Un manque de communication incitative pour cette période.

Des solutions sont donc envisageables.

<u>Quels publics viser?</u>

•Les **groupes** (le partenariat avec des fédérations sportives a déjà été évoqué mais des comités d'entreprises ou des groupes de jeunes sont aussi des cibles à prendre en compte).

•Les **individuels** que l'on peut toucher pour le week-end ou des séjours plus longs. A ce propos, il convient de mettre en place une commercialisation adaptée à ce type de clientèle qui achète souvent à la dernière minute.

<u>Quelles activités à accentuer à cette période?</u>

•La **randonnée, produit phare**. Deux types d'attentes et de pratiques existent. Celle-ci peut être accompagnée, commentée avec des guides ou en liberté. La randonnée est d'ailleurs structurée au niveau départemental avec le comité départemental de randonnée pédestre. Celui-ci édite un calendrier annuel des randonnées.

•D'autres pratiques s'exercent en toute liberté comme le VTT ou la pêche.

•Un axe de développement serait aussi la **constitution d'une route touristique ou l'interprétation du patrimoine naturel ou culturel.** Une étude menée au nom du PNR des Monts d'Ardèche et de la CCPM met en lumière les défauts actuels des sites culturels (la non ouverture hors saison, le manque de coordination…), et propose différentes améliorations: la création de produits touristiques pour groupes et individuels, un renvoi entre les différents sites… En effet, cela ira dans le sens de nos propositions, et montre à quel point les acteurs ont pris conscience des lacunes existantes dans ce domaine.

•Des **activités d'intérieur** (cartes, animations, soirées conte…) peuvent être imaginées dans le nouveau centre d'animation des Estables. Cette structure adaptée pourrait aussi trouver une utilisation lors des jours de mauvais temps (hiver comme été).

Au nom de l'agrotourisme et le tourisme rural, on a vu fleurir les restaurations traditionnelles, fermes auberges, tables d'hôtes, gîtes ruraux… On appelle "tourisme vert" ou "tourisme rural" **l'ensemble des activités touristiques mises en place dans des zones rurales et basées sur les atouts d'un environnement naturel et humain spécifique à ces zones.** De nombreux labels tentent de rendre lisible l'offre existante : « l'Accueil Paysan », « Bienvenue à la ferme » ou les Gîtes de France, organisme très connu. Il convient que le Mézenc développe cette approche (Les Estables disposant de vente de produits fermiers, d'une ferme auberge et de nombreux gîtes de France sur toute la CCPM) sachant qu'elle correspond à une demande des touristes de rapprochement vers les produits du terroir et donc de la nature.

<u>Une solution à transposer : l'opération Bon Week-end en Villes</u> : 31 villes de France permettent de passer un week-end en ne payant qu'une nuit. Des prix avantageux et un cadeau de bienvenue (spécialités culinaires, guides touristiques…) sont proposés par les offices du tourisme aux personnes bénéficiant de cette offre. Cela représente une idée intéressante pour le Mézenc afin de développer au moins les week-end en basse saison. En mettant en avant **le dépaysement, le repos et la balade** dans un cadre unique. Cela a de fortes chances de fonctionner avec une campagne d'information adaptée.

<u>**La France secrète**</u>, un autre créneau dans lequel le Mézenc pourrait s'insérer. Il rassemble, sur le portail Internet du regroupement des offices du tourisme et des syndicats d'initiative, les **séjours insolites pour découvrir la France**.

FRANCE SECRÈTE — LA FRANCE DES OFFICES DE TOURISME ET DES SYNDICATS D'INITIATIVE

Une autre initiative qu'il convient de copier pour dynamiser les week-ends des beaux jours au Mézenc.

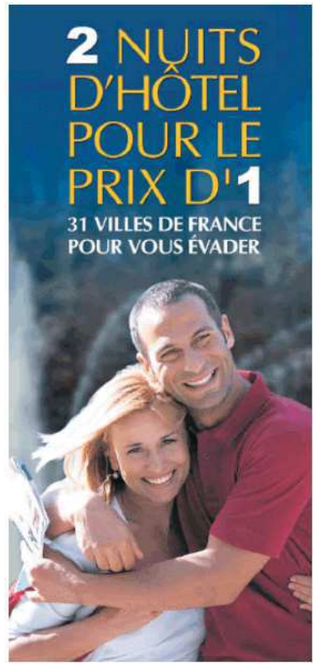

<u>Un obstacle important pour la promotion sur le Mézenc</u>

Étant à la frontière avec l'Ardèche, la promotion du massif se fait par les organes du tourisme des deux départements, qui dépendent chacun de deux régions différentes. Cela est renforcé par le fait que la randonnée se diffuse sur le massif sans tenir compte des frontières administratives.

Quelle est la cohérence dans ces publications pour communiquer sur le massif?

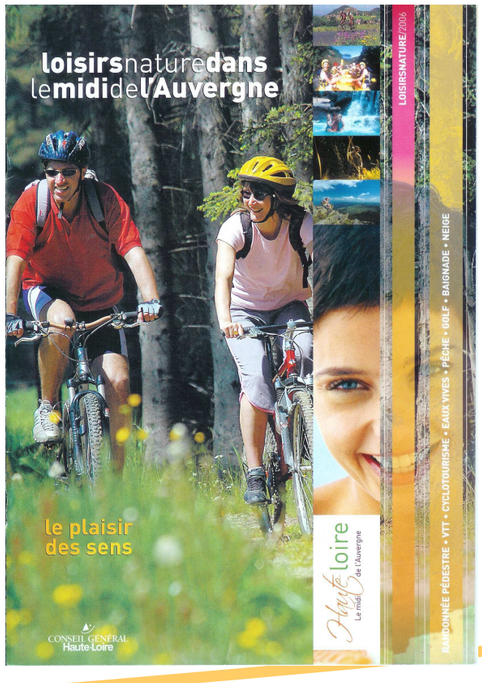

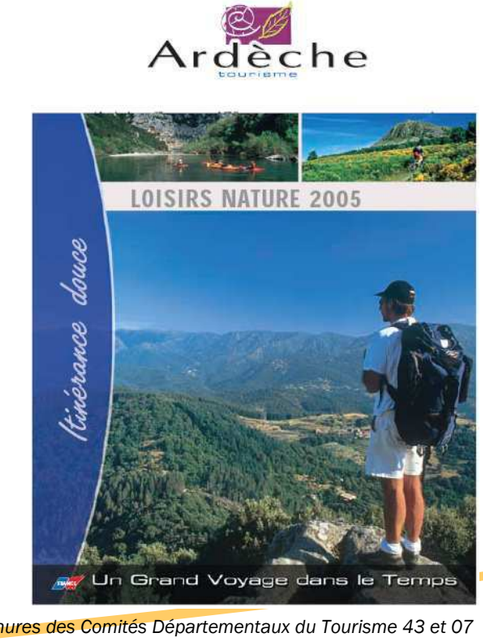

Brochures des Comités Départementaux du Tourisme 43 et 07

Vers une réorganisation pour la gestion de la station

La station des Estables est la seule station du Massif Central à être gérée par une structure intercommunale et non par un Conseil Général. Face à cette situation, il convient de se demander comment cela pourrait-il en être autrement?

<u>La CCPM ou une gestion de proximité</u>

La Communauté de Communes du Pays du Mézenc gère la station depuis 10 ans grâce à une commission « station ». La CCPM regroupe 15 communes et dispose de nombreuses compétences (9) qu'elle doit assumer avec peu de moyens. Cette compétence attise les rivalités entre les communes. En effet, celles-ci ne sont pas toutes touchées par la station.

La CCPM gère le personnel et les dépenses de la station en fonctionnement et investissement. Et, la station connaît un déficit récurrent toutes les saisons.

De plus, aucune stratégie n'est vraiment mise en place pour la station, ce qui représente un manque criant dans différents domaines, comme par exemple:

•Les chiffres de fréquentation par mois ne sont pas exploités afin de trouver des solutions pour les faire augmenter.

•La gestion du personnel en arrière saison crée des déficit importants.

•La communication sur la station manque d'un véritable plan marketing.

L'action du Conseil Général n'oblige pas la station à optimiser sa gestion.

<u>Le Conseil Général et sa subvention annuelle</u>

En effet, celui-ci comble année après année le déficit de chaque saison. Cela s'explique:

•C'est la seule station de sports d'hiver du Département.

•A ce titre, elle a une **fonction sociale** qu'il convient de soutenir. Elle apparaît comme un terrain de loisirs de proximité pour tout le bassin de population altiligérien. Et, elle emploie des saisonniers de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc.

Le Conseil Général dispose de la compétence « tourisme » et serait en mesure d'assurer la gestion complète de la station et de promouvoir de façon plus large la station.

<u>Quelle répartition dans une vision de développement de la station?</u>

Cette étude montre qu'un développement de la station est nécessaire afin d'augmenter les retombées économiques. Comment celui-ci pourrait être impulsé par la Communauté de Communes du Pays du Mézenc ? A-t-elle le temps, les hommes et les capacités pour **suivre cette dynamique sur le long terme**?

Le Conseil Général apparaît plus apte, car plus coutumier, à mettre en place ce développement. Et, il serait alors **disposé à gérer le fonctionnement et les investissements et donc de minimiser les déficits** avec l'installation ou non de canons à neige, investissement important qu'il faudra rentabiliser. De plus, le Conseil Général a tout à fait les compétences pour mener à bien une campagne de communication performante.

Mais, **une gestion de proximité connaît aussi des avantages dont celui d'être mieux accepté par la population locale**, clientèle majeure de la station. Un relais du Conseil Général au niveau de la Communauté de Commune pour résoudre des problèmes quotidiens (ouverture selon l'enneigement…) serait alors une bonne solution.

Mézenc Communauté de Communes : Gestion au quotidien de la station : Fonctionnement, investissement
Commission « station » : réunion de différents acteurs locaux

Conseil Général Haute-Loire : Subvention grâce à une convention de 3 ans qui assure à la station la prise en charge par le Département du déficit

La station du Mézenc,

- Seule station n'étant pas gérée par un Conseil Général
- Seule station de sports d'hiver du Département de Haute-Loire
- Station qui accuse un déficit important saison après saison et une fréquentation dépendante de l'enneigement, ce qui pose la problématique des canons à neige
- Station dont la promotion est diffuse

Après une réorganisation :

Mézenc Communauté de Communes : Relais sur place du Conseil Général afin que la station s'intègre au mieux dans l'offre touristique du Mézenc

Conseil Général Haute-Loire : Gestion de la station (fonctionnements, investissements) autour d'une stratégie à long terme

La station du Mézenc,

- Station du Massif Central, gérée comme les autres par le Conseil Général au nom de sa fonction sociale et du fait qu'elle a besoin de la puissance publique pour exister
- Station ayant une communication professionnelle afin d'augmenter la fréquentation par les altiligériens
- Station qui reste attachée localement grâce aux emplois directs et indirects et l'interface de la CCPM afin de créer une cohérence sur le Mézenc

Un schéma intercommunal de développement touristique.

Afin de se donner les moyens de développer le territoire intercommunal, il semble indispensable de créer cet outil avec l'emploi d'un chargé de mission tourisme. Quels seraient les objectifs et les axes de développement d'un tel outil?

Une stratégie touristique ambitieuse et cohérente:
Une augmentation de la fréquentation qui allongerait les saisons ou en d'autres termes développer l'intersaison.
Le Pays du Mézenc doit avoir une image de pôle majeur d'activités de pleine nature.
Créer une identité propre à la communauté de communes basée sur le terroir du Mézenc.
Mettre en place une promotion incisive mettant en avant les points forts de la communauté de communes tel que les paysages,le dépaysement pour les urbains, la qualité de l'accueil, l'authenticité du territoire et la diversité des activités en toutes saisons.
Fédérer les acteurs du tourisme:
Les associations tel que Mézenc Pulsions, l'office de tourisme intercommunal, Mézenc Gerbier,les commerçants et hébergeurs, les professionnels des activités et les élus, doivent agir dans le même sens. La concertation est un moyen efficace pour confronter les idées et les harmoniser dans un but fédérateur.
Créer un observatoire du tourisme:
Il permettra d'analyser les tendances actuelles et d'avenir du tourisme et les filières porteuses.
Cet observatoire mettra également l'accent sur une gestion rigoureuse du tourisme à l'échelle du territoire. Pouvoir chiffrer de manière exhaustive l'ensemble de l'activité touristique sur la communauté de communes permet d'identifier les points forts et les points faibles et donc d'axer la stratégie du tourisme.
Créer des projets générateurs de retombées économiques et fiscales, ce qui passe par une augmentation du nombre de nuitées sur le territoire:
Création d'événementiels de qualité au large impact, en dynamisant les manifestations existantes tel que le Festival des Cuivres du Monastier ou la course de chiens de traîneaux des Estables. Cette dernière pourrait accueillir un festival de cinéma comme celui de Gérardmer.
Créer des produits touristiques adaptés aux attentes de la clientèle.
Mise en valeur du patrimoine bâti et vernaculaire local par le biais de création d'une route touristique.
Augmenter l'offre d'activités culturelles,qui manque à l'heure actuelle et qui pourrait occuper les touristes les jours de mauvais temps.
Un produit touristique englobant l'hébergement et les activités (faire du « tout compris » et des offres promotionnelles).
Développer l'offre pour les groupes afin de les faire venir tout au long de l'année.
Améliorer les produits autour de la découverte des espaces naturels.

Organisation actuelle du tourisme sur le territoire de la communauté de communes, exemple d'une année X de forte fréquentation

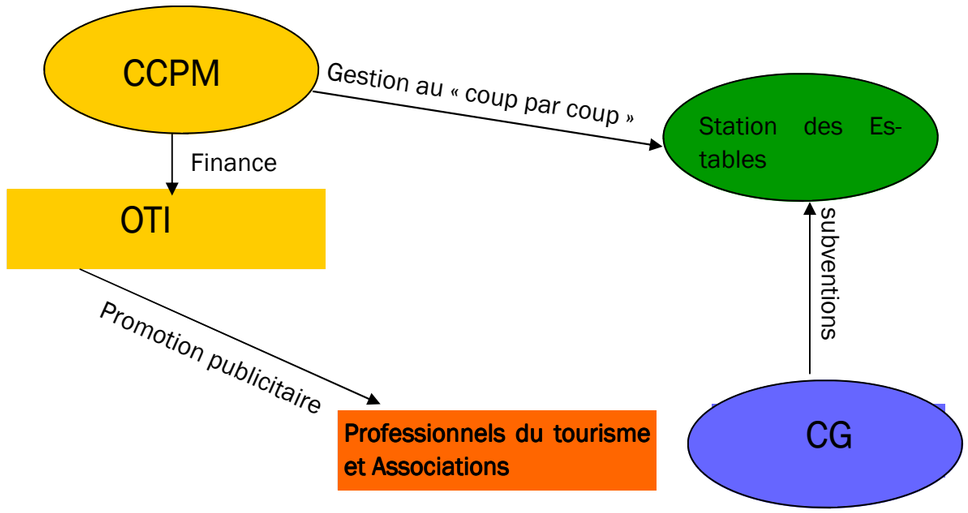

Organisation future du tourisme intégrant un schéma de développement touristique.

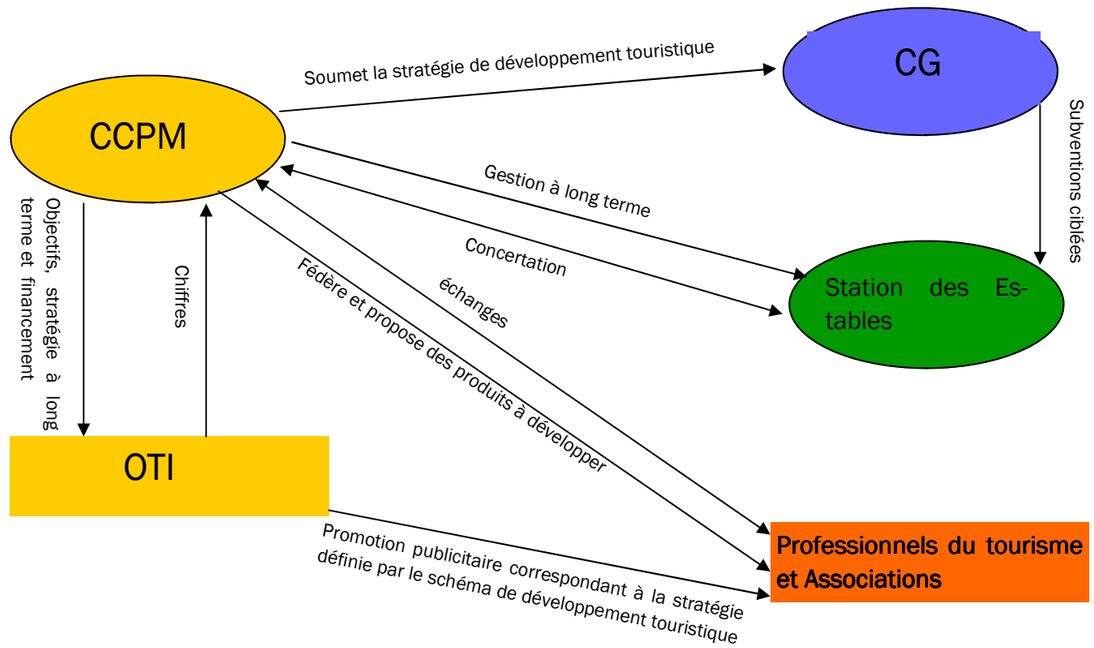

Perspective : vers un tourisme durable sur le Mézenc

Le Mézenc en tant que site classé et touristique devrait s'inscrire dans une démarche de tourisme durable. Celui-ci peut se définir comme « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ».
Pour cela, **la charte européenne du tourisme durable dans les espaces protégés** datant de juin 1998 donne la stratégie à suivre. Celle-ci s'appliquerait facilement au Mézenc. Voilà les différents points auxquels le Mézenc doit répondre ou mettre en place des actions pour entrer dans ce cadre.

Amélioration de la qualité de l'offre touristique

Le Mézenc connaît une fréquentation touristique importante avec deux temps forts :
•Le mois de février
•Les vacances d'été s'étalant du 15 juillet au 15 août
A ces périodes, le taux de remplissage des hébergements avoisine les 100%.
Les enjeux résident donc dans un allongement de la saison :
L'hiver: De décembre à mars où une amélioration de l'offre d'activités est nécessaire.
⇒ Le ski alpin où les enjeux sont:
•Régler les problèmes de la gare de départ et du bas des pistes.
•Mettre un terme aux difficultés d'accès aux pistes.
•Trouver un système d'enneigement alternatif c'est-à-dire transporter la neige présente à côté des pistes grâce à une fraiseuse installée sur la dameuse.
⇒ Le ski de fond où la station doit retrouver sa place grâce au label Nordique France qui clarifie les potentialités de la station avec des pistes ouvertes autour de Tourte.
⇒ La multi activité hivernale:
•Le ski joëring pour rester dans la tendance authentique.
•Le snow kite dont le développement touchera un public plus jeune.
•Les raquettes et chiens de traîneaux, déjà des valeurs sûres qu'il faut développer afin de répondre à la demande qui est grandissante.

Création d'une offre touristique spécifique autour de la découverte et de l'interprétation du patrimoine

Cela apparaît comme une solution pour l'intersaison (printemps et automne) mais d'autres sont à trouver autour de forfaits tout compris (hébergements + activités culturelles), de week-ends prolongés ou non.

Sensibilisation du public et formation au développement durable des acteurs

Cet axe doit être mis en valeur. Mais une communication axée sur l'environnement exceptionnel du Mézenc et la nécessité de le préserver doit être faite et s'inscrire dans la communication globale sur le Mézenc.

Préservation et amélioration de la qualité de la vie des habitants

Divers événements permettent de faire le lien entre les habitants et les visiteurs.

Protection et mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique

Le Mézenc possède un patrimoine important :
•Architectural avec des bâtisses typiques. Et, grâce à des résidences secondaires nombreuses, ce patrimoine est préservé.
•Naturel avec le site classé du Mézenc. Ce paysage est le support des activités.

Vers un développement économique et social

Il est clair que l'activité touristique engendre de nombreux emplois directs et indirects. De plus, l'agriculture de qualité est créatrice d'emplois. Mais une réflexion sur la diversification des activités sur le plateau doit être menée.

Maîtrise de la fréquentation économique

Une mauvaise connaissance des chiffres de flux de visiteurs ne permet pas, actuellement de mettre en place une stratégie efficace. Un observatoire est donc nécessaire afin, entre autre, de pouvoir maîtriser les transports, la consommation en ressources naturelles et l'intégration des équipements touristiques.

Cette présentation nous montre donc que le concept de tourisme durable s'intègre tout à fait à l'échelle du Mézenc. Et, cette charte donnerait un cadre afin de définir la stratégie de développement touristique du Mézenc. De plus, cette **démarche est semblable à celle du PNR des Monts d'Ardèche** situé à proximité.

Enfin, cela permettra de créer un **partenariat entre les différents acteurs** dans un but commun : le développement de leur territoire grâce à un tourisme durable !

Communes du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche

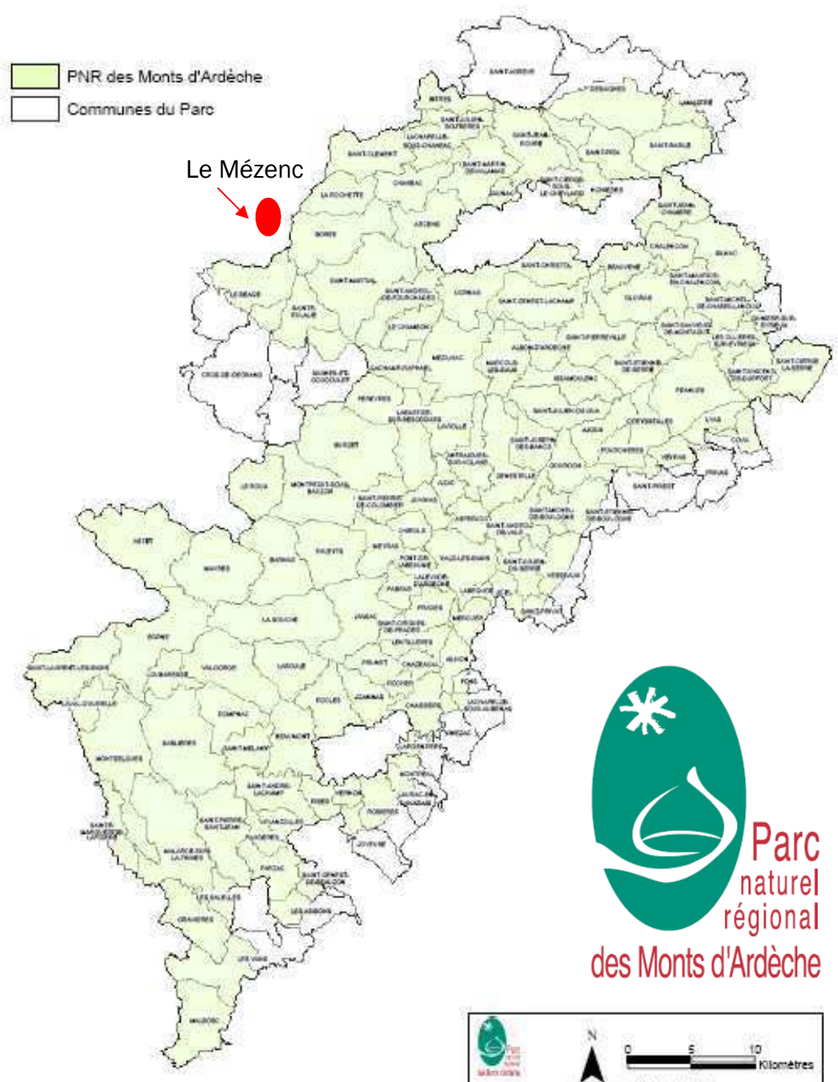

Cette carte montre la proximité directe du Mézenc avec le PNR des Monts d'Ardèche. Cela renforce donc la nécessité de mettre en place une politique touristique cohérente avec ce territoire situé dans la continuité géographique du Mézenc.
Source: PNR Monts d'Ardèche

Synthèse des options de développement

L'INDISPENSABLE AU DÉVELOPPEMENT

Organisation du bourg, lieu de convivialité, signalétique interne et externe, communication ciblée, Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisir, Schéma Directeur du Développement du Tourisme

CHOIX DE DÉVELOPPEMENT CONCERNANT LES ACTIVITÉS

OPTIONS POUR L'ACTIVITÉ NORDIQUE
(Devenir une référence Nordique)

Redéployer le domaine de ski Nordique

Favoriser le ski Joëring

Favoriser le Snow kite

Favoriser des courses d'orientation

Permettre une bonne pratique de la luge

Conforter les activités Nordiques existantes

Option transversale pour la neige

Forfaits tout compris
- Forfaits hébergement/activité et forfait multiactivité

OPTIONS POUR LE SKI ALPIN
(Pallier au déficit ou/et améliorer la prestation)

Démantèlement

Maintien

Ouverture plus performante
- Ouverture ponctuelle en fin de saison et réactivité à la météo

Réflexion sur la gare de départ
- Affirmer la convivialité et le caractère familial de la station

Agrandissement du domaine
- Développement de la face Nord-Nord-Est de l'Alambre

Options envisageables

Snow Park
- Complément de la prestation à destination d'une clientèle jeune

Apports de neige
- Carrières à neige, équipements de dameuses ou canons à neige

EFFETS PRÉVISIBLES DU DÉVELOPPEMENT

Évolution de l'hébergement
- Évolution du type et/ou de la quantité d'hébergement

Évolution des commerces
- Location de matériels, débit de boissons…

Évolution spontanée

Évolution logique du développement

Obligation au développement

Choix facultatif de développement

Options complémentaires

CONCLUSION GENERALE

L'étude que nous avons mené durant trois mois nous a permis de mettre en évidence le fait que le Pays du Mézenc possède un certain nombre d'atouts. Ceux-ci permettent de répondre aux **attentes exprimées des touristes en terme d'activités de plein air et de dépaysement**. Cela fait du **tourisme l'une des forces de ce territoire**. Ce domaine d'activité ainsi que ses retombées ne sont pas négligeables pour le massif.
Le Mézenc se trouve actuellement dans un **contexte très favorable pour amorcer un développement**, démarche qui aurait dû être réalisée depuis longtemps aux vues de la masse importante d'études déjà effectuées sur le sujet. Différents facteurs montrent qu'il est temps pour le Mézenc d'entamer une vraie stratégie d'amélioration sur:
•L'arrivée de migrants actifs.
•L'attrait de jeunes entrepreneurs pour le pays.
•L'appui total du Conseil Général, autant financier que politique.
•L'enneigement important depuis ces dernières années sur la France qui a renforcé l'engouement pour les activités « neige ».
•L'attrait croissant des touristes des destinations de moyenne montagne.

Mais des améliorations doivent être apportées pour pérenniser le développement touristique, satisfaire au maximum les touristes et en conquérir de nouveaux :
•**Communiquer sur le Mézenc**, ses attraits et ses moyens de le découvrir.
•**Anticiper** les tendances lourdes en matière touristique. Cela permettrait au territoire de s'inscrire dans une vision stratégique pour augmenter son attractivité auprès des touristes.
•**Associer l'image du Mézenc** à l'ensemble des communes de la communauté de communes de façon à élargir les retombées économiques.

Notre présence durant la saison hivernale a orientée notre travail et nos réflexions sur les problématiques liées à la station de ski du Mézenc. Elle possède un domaine skiable modeste, caractéristique d'une zone de moyenne montagne. A cela se rajoute un enneigement aléatoire selon les années.

Les Estables est une station dont les d'énormes potentiels sont :
•L'attractivité des tarifs pratiqués (remontées mécaniques, locations, hébergements…)
•La proximité du Puy en Velay qui lui assure un potentiel de population à séduire.

Ces forces doivent être mis en relation avec les freins existants, à savoir :
•Les déficits récurrents.
•Le manque de stratégie à long terme et de communication.
•La concurrence importante dans le Massif Central.

C'est à partir de ses atouts, de ses potentiels et de ses faiblesses identifiées que des **préconisations indispensables** ainsi que **deux options de développement ont été mises en place**.
Les **préconisations indispensables** consistent à mettre en avant le minimum nécessaire pour une évolution (ou du moins) un maintien de l'existant. Les éléments proposées dans cette partie concernent:
•*L'organisation du bourg*
•*La création d'un lieu de convivialité*
•*Une réflexion sur la signalétique*
•*Une communication ciblée et pertinente*
•*Une Opération de Réhabilitation de l'Immobilier de Loisirs*
•*Un schéma directeur de développement touristique.*

Les deux options s'articulent autour des activités de ski Nordique et de descente. **L'option ski Nordique** a comme enjeu principal de devenir une référence Nordique.
•*Redéployer le domaine de ski Nordique.*
•*Favoriser le ski Joëring, le snow kite, les courses d'orientation.*
•*Permettre une bonne pratique de la luge.*
•*Conforter les activités nordiques existantes.*

Concernant **l'option** portée sur le **ski alpin**, deux possibilités sont envisageables pour répondre à l'enjeu suivant:
Pallier au déficit ou/et améliorer la prestation.

Les deux possibilités sont:
•*Le démantèlement de la partie ski alpin.*
•*Le maintien de l'existant.*

Cette dernière sous-partie évoque les propositions suivantes:
•Une ouverture plus performante
•Une réflexion sur la gare de départ
•L'agrandissement du domaine.

Cette dernière possibilité (cf.le maintien de l'existant) permet de faire un choix entre plusieurs options concernant la mise en place d'un snow-park et l'apport de neige.
A noter que les deux principales options amènent à une option dite transversales concernant les forfaits.
Une orientation sur le développement de la station aura des conséquences prévisibles sur les hébergements et les commerces.

Notre étude se doit d'être poursuivie. En effet, une **approche plus précise du tourisme d'été est nécessaire**. Une attention particulière doit être portée à la continuité de la fréquentation touristique et des aménagements nécessaires dans le temps (sur l'année) et l'espace (le Massif du Mézenc, transfrontalier entre l'Ardèche et la Haute-Loire).
Le massif se doit d'être un territoire préservé en même qu'un territoire de reconquêtes économiques. Riches de ressources environnementales, imprégnées par des cultures spécifiques restant authentiques, ils proposent des formes singulières de développement qui nécessitent d'allier patrimoine et modernité, économie et solidarité.

La station se situe aujourd'hui à un tournant de son histoire. Il est impératif que chaque acteur du territoire ait conscience de la situation dans laquelle se trouve le Mézenc. Il appartient à tous et en particulier aux élus de définir les orientations stratégiques dans lesquelles le Pays du Mézenc et la station doivent s'engager.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrage

BAZIN Gilles (rapporteur général), *La politique de la montagne*, volume 1, 1999, Commissariat Général au Plan.

BAZIN Gilles (rapporteur général), *La politique de la montagne,* volume 2, 1999, Commissariat Général au Plan.

JACQUET-MONSARRAT Hélène, *la montagne*, 2002, coll. Territoires en mouvement, La documentation Française.

MERLIN Pierre, *Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliable?* , 2001, la documentation Française.

DE PUYTORAC Pierre, *L'Auvergne, les milieux, la flore, la faune*, 1997, la bibliothèque du naturaliste, Delachaux et Niestlé.

BERTHIER Nicole, *Les techniques d'enquête,* 2000, coll. Cursus, éd. Armand Colin.

Fédération Française de la Randonnée Pédestre, *Le pays du Mézenc et de la Loire sauvage…à* pied, 2004.

Revues,guides,brochures

Haute-Loire, guide touristique, 2002, collection Les encyclopédies du voyage, guides Gallimard.

Gîtes ruraux Haute-Loire,2006, gîtes de France.

Celles éditées par le Comité Départemental du Tourisme 43.

Celles éditées par le Comité Départemental du Tourisme 07.

Celle intitulée, *Montagnes d'Auvergne*,éditée par le CRDTA.

Celles éditées par l'Office du Tourisme intercommunal du Pays du Mézenc.

Les brochures concernant le VAL.

Les brochures éditées par la station du Lioran.

Celles éditées par le Massif du Sancy.

Guide vacances d'hiver 2005/2006, *la Montagne ça vous gagne*, Ski France.

La brochure de Mézenc Pulsions.

Le Fil, *Mézenc, pays des confins, gens et usages*, n°29, février 2003.

Les cahiers du Mézenc, n°16, 2004.

Les brochures de la station du Mézenc.

Association des Amis du Mézenc, Palhissas et cairats, *passeport découverte de l'architecture traditionnelle en Mézenc Meygal, Gerbier*, supplément aux cahiers du Mézenc n°15, 2003.

Études

Varenne Consultant Tourisme,*Commercialisation des stations*, ANEM—DATAR—SEATM, Mézenc, Haute-Loire—Auvergne, 1993.

Syndicat intercommunal pour le développement touristique de la Haute Vallée de la Loire et sa Montagne, *OPAH, Etude pré-opérationnelle*, octobre 1993.

Direction Départementale de l'Equipement 43, *POS les Estables*, 1991 et 1999.

Cabinet Réalités, *Diagnostic territorial et paysager du futur PLU des Estables*, 2005.

Agence Mosaique Environnement, *volet environnement du futur PLU*, juillet 2005.

CAUE 43, *Commune les Estables, Programmation trisannuelle d'aménagement et d'équipement*, novembre 1997.

Contrôleurs des TPE, CIFP Clermont-Ferrand, *Diagnostic communal des Estables*, mai 2003.

Communauté de communes du pays du Mezenc, P. Vallat, B. Garido, *Réhabilitation du petit patrimoine*, septembre 2003.

Agence Protourisme, *Schéma départemental de développement touristique de la Haute-Loire.*

CRDTA, *Guide d'aide à la création d'une agence locale du tourisme*, 2006.

CRDTA, *Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2005 2010, 2005.*

CRDTA, *Plan marketing et d'actions commerciales*, 2005.

Conseil Général de la Haute Loire, *Etude d'impact zone nordique du Mézenc*, décembre 1994.

CE3E, *Natura 2000 directive habitats, document d'objectifs gorges de la Loire et ses affluents, partie sud, rivières à écrevisses à pattes blanches*, DIREN Auvergne, avril 2004.

CE3E, *Nautra 2000 directive habitats, atlas cartographique gorges de la Loire et ses affluents, partie sud, rivières à écrevisses à pattes blanches,* DIREN Auvergne, avril 2004.

Chambre d'Agriculture de Haute-Loire, *analyse statistique communauté de commune du Mézenc,* 2006.

DIREN Auvergne, *Cahier de gestion du site classé du Mézenc,* février 2006.

Conservatoire des Espaces et Paysage d'Auvergne, *Plan de gestion (1998-2002) de la tourbière de Goudoffre commune des Estables (43)*, mars 1998.

Communauté de commune du Pays du Mézenc, *document d'objectif, projet de fiche action Natura 2000 site du Mézenc*, juillet 2004.

Osmose paysage, *Charte paysagère deuxième partie : proposition*, communauté de communes du pays du Mezenc, 2003.

ONF, *La réserve biologique domanial du Mézenc,* 1998.

Mosaïque environnement, *PLU les Estables, volet environnement,* 2005.

SPOT AUVERGNE, *Les clientèles touristiques en séjour sur les périmètres à neige auvergnats*. Hiver 2003/2004.

Textes législatifs

Circulaire interministérielle du 15 décembre 2005 relative au lancement et la mise en œuvre de l'appel à projets, *pôle d'excellence rurale.*

Circulaire interministérielle du 5 octobre 2004 relative à l'évaluation des incidences des programmes et projets de travaux d'ouvrage ou d'aménagement susceptibles d'affecter de façon notable les sites Natura 2000.

Sites Internet

www.auvergne.écologie.gouv.fr

www.insee.fr

Celui de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc.

www.cg43.fr

www.mididelauvergne.com

Celui du PNR des Monts d'Ardèche.

www.auvergnevacances.com

www.loisirsaccueilfrance.com

www.logedesgardes.com

Ceux sur Prat Peyrot.

www.croixdebauzon.com

www.sancy.com

www.auvergne-neige.info

Celui du ministère du tourisme.

www.skifrance.fr

Table des matières de l'atlas

Introduction générale..... 6
Introduction à l'atlas..... 8
- Un territoire de moyen montagne..... 9

I. Les Estables dans leur contexte territorial et socio politique.
- Un réseau routier contraint par la neige..... 11
- Une accessibilité relative..... 12
- Une population qui décline..... 13
- Une dynamique liée au tourisme..... 14
- Une intercommunalité aux moyens modestes..... 15
- Le Mézenc au sein d'une organisation en changement..... 16
- Les réseaux à l'intérieur du Massif..... 17
- Des organisateurs polyvalents d'activités « natures »..... 18

II. Un territoire auvergnat de moyenne montagne.
- Un pays aux paysages atypiques..... 20
- Les milieux naturels sensibles préservés..... 21
- L'environnement naturel: Support et contrainte au tourisme..... 22
- Climatologie et enneigement des Estables..... 23

III. Un village traditionnel qui évolue.
- Un patrimoine mal mis en valeur..... 25
- Une dynamique de territoire au travers du patrimoine..... 26
- La répartition de l'habitat typique du milieu rural..... 27
- Le centre bourg: la dynamique récente de constructions..... 28
- L'architecture, vitrine mal exploitée des Estables..... 29
- Les aménagements récents: une volonté de mise en valeur..... 30
- Le paysage hivernal du bourg peu convivial..... 31

IV. Des activités estivales basées sur la découverte et les sensations.
- Les activités d'été de découverte diffuses..... 33
- Les sports d'été aux sensations fortes..... 34

V. Un produit hivernal phare mais en perte de vitesse: Le ski de fond.
- Un domaine nordique en déclin mais de qualité..... 36
- Un domaine excentré pour des fondeurs satisfaits..... 37
- Le ski de fond : un chiffre d'affaires en baisse..... 38

VI. Une multiactivité hivernale qui gravite autour du ski alpin.
- Les activités de découverte d'hiver en plein essor..... 40
- Des problèmes d'enneigement qui trouvent des solutions..... 41
- Un domaine alpin qui pourrait être élargi..... 42
- Un domaine déséquilibré..... 43
- Un bas de pistes problématique..... 44
- Fréquentation : un forfait demi-journée pour la famille..... 45
- Le ski alpin, source de déficits récurrents..... 46

VII. Une clientèle bien identifiée.
- Un séjournant d'hiver très caractérisé..... 48
- Une certaine cohérence entre offre et demande..... 49
- L'hiver: une clientèle de proximité fidèle et exigeante..... 50
- Le touriste d'été à la conquête des massifs..... 51
- Les publics potentiels de la station..... 52

VIII. Une utilisation périodiquement confuse de l'espace.
- Des flux hivernaux de véhicules identifiés..... 54
- Capacité d'accueil des parkings..... 55
- Des déplacements piétons localisés..... 56
- Une difficile cohabitation véhicules — piétons..... 57
- Une signalétique sans aucun sens !..... 58

IX. Les éléments structurants l'accueil touristique.
- Des hébergements plus diffus en été..... 60
- Une hébergement hivernal concentré..... 61
- La dominance des commerces alimentaires sur la CCPM..... 62
- Des commerces actifs et nombreux aux Estables..... 63

X. Un évènementiel centré sur le Mont Mézenc.
- La recherche de manifestations de référence..... 65
- La lisibilité variable de la communication autour du Mézenc..... 66

XI. Les Estables face aux stations concurrentes
- Un milieu concurrentiel..... 68
- Un potentiel d'activités à développer..... 69
- Une distinction par les prix..... 70
- Les Estables: un « cas » non isolé du Massif Central..... 71
- Le domaine nordique du Mézenc parmi tant d'autres..... 72
- Toutes les stations proposent de la multiactivité..... 73
- Des communications basées sur les mêmes arguments..... 74
- Les activités: Un positionnement difficile face à la concurrence..... 75
- Les Estables, village de charme labellisé dans l'avenir ?..... 76
- Une station familiale ?..... 77
- Conclusion : Vers une prise de conscience généralisée..... 78

Table des matières de la trame développement

Introduction à la trame développement 80

I. Les enjeux...

Les enjeux 82
Les enjeux 2 83

II. Options pour l'activité Nordique

Devenir une station Nordique de référence 85
Le redéploiement de l'offre Ski Nordique 86
Une image d'authenticité : le Ski joëring 87
Innovant, ludique et en pleine nature : le Snow Kite 88
De nouvelles perspectives pour Les Estables 89
Quelle image pour un redéploiement du ski nordique ? 90

III. Options pour le ski alpin

Quel avenir pour le domaine de ski alpin? 92
Le démantèlement du ski de descente 93
Vers une gestion raisonnée et performante du ski alpin 94
Amélioration de l'existant 95
Un vrai lieu de convivialité : la zone de départ 96
Quel bâti pour une nouvelle gare de départ? 97
Les accès à la zone de départ de ski de descente 98
La zone destinée aux enfants : le pied des pistes 99
Le pari d'un autofinancement du domaine 100
Le pari d'un autofinancement de la station par un développement du domaine 101
Un agrandissement alpin techniquement envisageable 102

IV. Options envisageables pour le ski alpin

Une culture « snowboard » à exploiter ! 104
L'apport d'un enneigement assuré 105
Impact d'un enneigement assuré sur l'économie 106
Un exemple de gestion avec les canons à neige 107
Quelle communication pour une développement de l'alpin? 108

V. Option transversale pour la neige

Vers plus de forfaits tout compris selon les attentes 110
Quelle communication sur le Mézenc en hiver? 111
Relations entre activités proposées et public cibles 112

VI. L'indispensable au développement

Justification des démarches indispensables 114
Une navette attractive entre le Puy et Les Estables 115
Vers une signalétique fédératrice 116
Vers une signalétique ordonnée dans le bourg 117
Vers une nouvelle organisation urbaine 118
Vers un lieu de centralité 119
Vers une ORIL aux Estables? 120
L'intersaison, une période de repos et de renouvellement 121
Vers une communication cohérente 122
Une communication en été plus ciblée et efficace 123
Vers une réorganisation pour la gestion de la station 124
Un schéma intercommunal de développement touristique 125
Perspective : vers un tourisme durable sur le Mézenc 126

Synthèse des options de développement 127
Conclusion générale 128
Bibliographie 129

Résumé

Au XIX^{ème} siècle, la moyenne montagne accueille essentiellement une population agricole. Celle-ci loge principalement dans des habitats isolés où plusieurs génération cohabitent. Pendant la période hivernale, il n'est pas rare que ces dernières se retrouvent bloquées par la neige qui peut former des amas de plusieurs mètres de hauteur, rendant les chemins impraticables. Avec l'essor de l'industrie qui s'est effectué dans les vallées aux conditions plus clémentes, les jeunes ont migrés en masse pour un avenir plus prometteur en ville.

Aujourd'hui, ces territoires aux caractères particuliers sont dépeuplés et l'agriculture ne permet pas de maintenir les populations. Cependant, grâce à des paysages préservés de toute urbanisation , des conditions climatiques qui permettent la pratique des sport d'hivers et surtout l'amélioration des techniques de déneigement, un certain nombre de collectivités ont misé sur le développement du tourisme pour redevenir attractive.

C'est le cas de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc. Situé aux confins de la Haute-Loire, au pied des sources de la Loire, ce territoire présente un tourisme estival basé sur la randonnée, mais surtout une offre multiples d'activités de sport d'hivers.

L'activité ski alpin est prépondérante. Elle a fait figure de catalyseur du développement d'autres activités comme le ski Nordique, la randonnée raquettes ainsi que le chien de traîneaux sur le pôle touristique intercommunal: la commune des Estables.

Toutefois le tourisme hivernal est par nature très instable et nécessite des remises en cause permanentes pour faire face aux changements climatiques ainsi qu'à la concurrence. C'est dans cet esprit que la Communauté de Communes du Pays du Mézenc, conjointement au Comité Départemental du Tourisme de la Haute-Loire, ont souhaité cette étude.

Après l'élaboration d'un diagnostic fin, d'une cinquantaine de fiches synthétiques, il est apparu criant que la commune des Estables devait se doter d'atouts dignes de son statut et qu'une réelle stratégie touristique devait être mise en place le plus rapidement possible. Ensuite, les activités de sports d'hiver étant apparues comme le facteur structurant du tourisme, des propositions ont été faites dans l'optique de faire de la commune un pôle touristique hivernal reconnu. Elles ont été formulées sous forme « d'options de développement ». Les décideurs peuvent ainsi composer le devenir du tourisme entre le développement d'activités Nordiques, et le devenir de leur station de ski alpin qui vieillit saison après saison.

Ce document est donc un véritable outils de décision offrant une vision objective sur le territoire. Il ne constitue toutefois qu'une première partie d'une étude touristique globale qui sevra être complétée par un travail similaire pour la saison été.

Diagnostic et réflexion
sur le développement touristique
de la station des Estables et du Pays du Mézenc.

Stage de groupe commandité par la Communauté de Communes du Pays du Mézenc et le Comité Départemental du Tourisme 43 - IUP 3
École Polytechnique de l'Université de Tours—Février/Avril 2006.

Diagnostic et réflexion
sur le développement touristique
de la station des Estables et du Pays du Mézenc.

Stage de groupe composé de

Bozec Yvan
Dréan Emmanuel
Georget Antoine
Lepage Alexandre
Passot Perrine
Poncet Etienne

commandité par:
la Communauté de Communes du Pays du Mézenc et
le Comité Départemental du Tourisme 43

IUP 3 Année 2005-2006
Département Aménagement
École Polytechnique de l'Université de Tours.

Remerciements

Nous tenions à remercier tout particulièrement:

•Monsieur François Bauduin, directeur du Comité Départemental de Tourisme de Haute-Loire
•Monsieur Jean Paul Goyer, ancien directeur de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc et son successeur Monsieur André Defay
•Madame Cathy Savourey professeur associé au Département Aménagement et tuteur de ce stage de groupe ainsi que Monsieur François Botté professeur au Département Aménagement de l'École Polytechnique de Tours
•Monsieur Éric Thomas, responsable des stages au Département Aménagement de l'École Polytechnique de Tours
•Monsieur Philippe Delabre, président de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc
•Monsieur André Nicolas, vice président de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc
•Monsieur Gérard Roche, président du Conseil Général de Haute-Loire
•Monsieur Paul Michel, maire de la commune Les Estables ainsi que l'ensemble du conseil municipal
•Madame Sylvie Ribbes, secrétaire de la mairie des Estables.
•Monsieur Lionel Legac, responsable « jeunesse ,culture, tourisme » au Conseil Général de Haute-Loire
•Monsieur Roy, service développement local au Conseil Général de Haute-Loire
•Monsieur Alexandre Ramona, service activité physique de pleine nature, tourisme et sport au Conseil Général de Haute-Loire
•Monsieur Yvan Boléa, chef du service promotion et communication du Comité Départemental du Tourisme de Haute-Loire
•Monsieur Daniel Vincent, directeur du Service Loisirs Accueil de Haute-Loire
•Monsieur Jean Michel Blanc,directeur du Service Permanent d'Observation du Tourisme en Auvergne
•Madame Pillay-Barry, responsable hébergement et restauration à la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Puy-en-Velay.
•Monsieur Raphaël Bonnet, responsable de l'Office de Tourisme Intercommunal
•Madame Bénédicte Dussap, chargé de mission pour l'association Mézenc-Gerbier
•Monsieur Bernard Bonnefoy, président de l'association pour l'AOC Fin gras
•Monsieur Sébastien Michel, président de l'association Mézenc Pulsion.
•Monsieur Thierry Pascal, président de l'association des commerçants des Estables et à travers lui l'ensemble de ses membres
•Monsieur Pierre Gimbert, directeur du VAL des Estables
•Monsieur Yves Gayton, directeur de la station des Estables
•Monsieur Dunny, technicien à l'ONF
•Monsieur Joseph Sanial, pour ses données climatologiques
•Pierre et Philibert Exbrayat, pour leurs informations historiques
•Le service reprographie et toute l'équipe du Conseil Général de Haute-Loire
•Nous souhaitons enfin remercier toutes les personnes que nous avons rencontré durant ces trois mois et qui nous ont permis de réaliser cette étude.

Sommaire

DIAGNOSTIC

Introduction générale 6
Introduction à l'atlas 8

I. Les Estables dans leur contexte territorial et socio politique 10
II. Un territoire auvergnat de moyenne montagne 19
III. Un village traditionnel qui évolue 24
IV. Des activités estivales basées sur la découverte et les sensations 32
V. Un produit hivernal phare mais en perte de vitesse: Le ski de fond 35
VI. Une multiactivité hivernale qui gravite autour du ski alpin 39
VII. Une clientèle bien identifiée 47
VIII. Une utilisation périodiquement confuse de l'espace 53
IX. Les éléments structurants l'accueil touristique 59
X. Un évènementiel centré sur le Mont Mézenc 64
XI. Les Estables face aux stations concurrentes 67

Conclusion : vers une prise de conscience généralisée 78

PROPOSITIONS

Introduction à la trame de développement 80

I. Les enjeux 81
II. Options pour l'activité Nordique 84
III. Options pour le ski alpin 91
IV. Options envisageables pour le ski alpin 103
V. Option transversale pour la neige 109
VI. L'indispensable au développement 113

Conclusion: synthèse des options de développement 127
Conclusion générale 128

Les photographies présentes dans ce dossier qui n'ont pas de source sont des réalisations personnelles

Introduction générale

Phénomène contemporain des deux siècles derniers, le tourisme fait aujourd'hui partie intégrante du paysage économique de nos sociétés. C'est en vendant du rêve, du dépaysement, liés aux particularités de leur territoire, que bon nombre de régions délaissées ont su maintenir leur population et mieux encore, réussi à devenir attractives.

Aux confins du département auvergnat de la Haute-Loire, aux pieds des sources de la Loire, le Pays du Mézenc connaît lui aussi un développement dans ce sens. Les paysages y sont exceptionnels et le tourisme actif en été comme en hiver. Cependant, à l'instar de son pôle touristique d'hiver (Les Estables), la Communauté de Communes du Pays du Mézenc ne cesse de perdre de la population. Il est aujourd'hui nécessaire pour ces communes que le Pays du Mézenc trouve une réelle lisibilité comme destination touristique et notamment comme pôle touristique de sports d'hiver. Cet objectif est aussi partagé par le Comité Départemental du Tourisme qui voit aux travers de ce territoire un potentiel de valorisation de l'image touristique de la Haute-Loire

Au delà de la logique marketing de nombreuses stations de ski de s'équiper en canon à neige, le souhait des décideurs s'est porté sur le choix plus sage d'étudier de façon globale les potentialités touristiques de ce territoire.

Le parti pris pour l'élaboration de cette étude a été de rédiger des fiches synthétiques indépendantes les unes des autres facilitant ainsi leur utilisation.

Deux étapes de notre travail y sont clairement identifiées.

La première est un diagnostic fin de tous les facteurs qui conditionnent le développement touristique et qui influe sur la fréquentation actuelle. Onze thèmes ont été dégagés donnant des éléments d'analyse allant du contexte touristique (les potentiels et les freins) à la comparaison des prestations et de la promotion de stations concurrentes, en passant par l'étude de la clientèle et de ses comportements.

Ensuite, l'analyse et la confrontation des éléments de diagnostic ont permis de mettre en exergue les difficultés auxquelles il convient de pallier pour répondre aux objectifs visés par l'intercommunalité et le CDT. C'est à partir de ces enjeux qu'a été élaborée la trame de développement, dernière partie de ce rapport. Il y figure plusieurs options portant principalement sur l'orientation des activités de sports d'hiver, facteur primordial de l'économie touristique. Cependant au delà des choix qui seront adoptés par les décideurs, des démarches indispensables à mettre en oeuvre sont dûment explicitées. Elles correspondent à l'étape nécessaire avant tout développement. Il convient également de noter que ces démarches ne sont pas une fin en soi et que leurs réalisations ne seraient être indépendantes du reste car elles ne garantiraient pas la pérennité du tourisme au Mézenc et deviendraient par conséquent des dépenses à perte.

Ce document est la première partie d'une étude globale du tourisme du Pays du Mézenc. Il s'intéresse principalement à la saison hivernale mais sera complété par un diagnostic « été » dont les propositions de développement seront homogénéisées avec celles répondant aux difficultés révélées dans le présent rapport.

Atlas du Pays du Mézenc
Les Estables: contexte et analyses touristiques

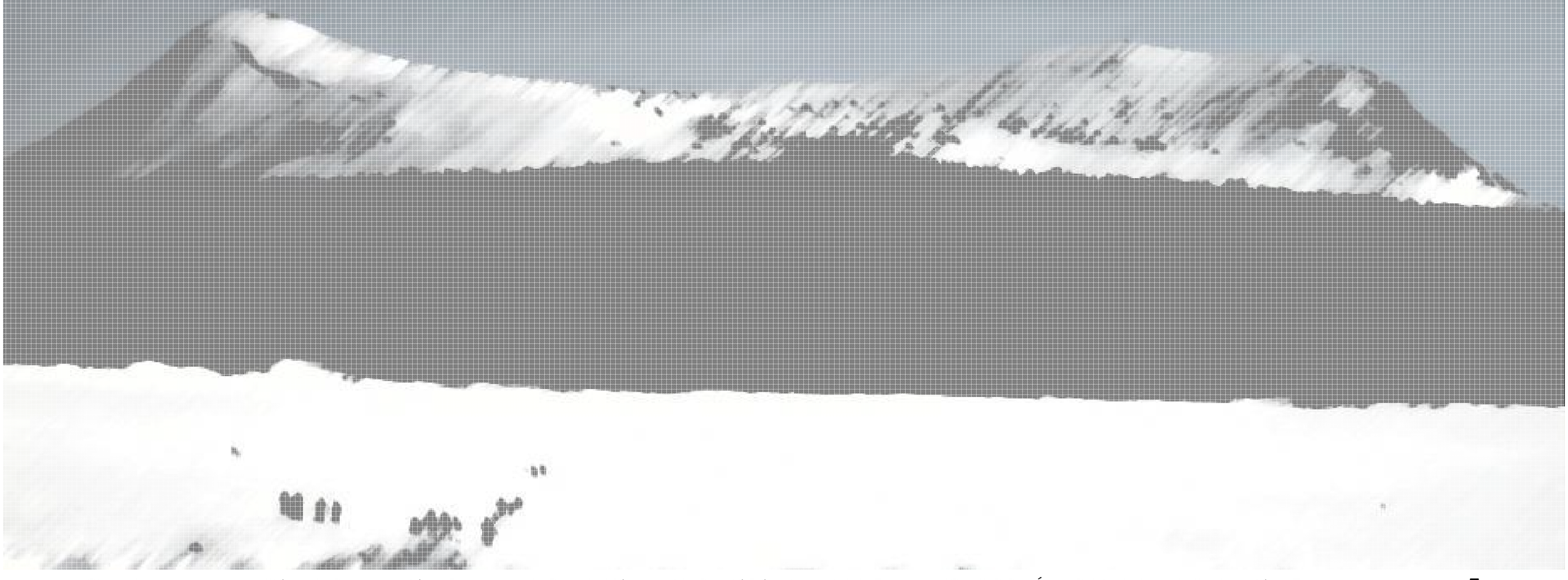

Introduction à l'atlas

Cet atlas, d'une cinquantaine de fiches synthétiques, présente l'état des lieux du territoire de manière à mieux appréhender les enjeux du tourisme sur le communauté de communes. Ce document s'intéresse plus particulièrement au tourisme d'hiver et par conséquent à la commune des Estables qui concentre fortement l'activité durant cette saison.

Dans un premier temps le territoire est présenté aux travers de sa localisation, sa population et ses dynamiques locales de façon à mieux comprendre son contexte territorial. Ensuite, une description des paysages, des espaces naturels sensibles ainsi que du patrimoine bâti permet de connaître les potentialités mais aussi les freins du développement touristique. Le cœur du document présente les forces et les faiblesses des différentes activités touristiques d'été et d'hivers, moteur du dynamisme local, ainsi que la clientèle qu'elles drainent aujourd'hui. Le comportement de cette dernière et notamment ses déplacements à l'intérieur des Estables ont été étudiés dans l'optique de mieux les comprendre et porter ainsi un regard sur une réorganisation possible du bourg. Ensuite, l'accueil des touristes, point également primordial à l'offre touristique, est détaillé aux travers des hébergements et des commerces. Enfin une analyse des animations, de la communication ainsi qu'une comparaison avec d'autres stations permet de connaître le poids des Estables dans le tourisme hivernal local, ainsi que son positionnement marketing.

Un territoire de moyenne montagne

La commune des Estables est située au Sud-Est du département de Haute-Loire (région Auvergne), en limite avec l'Archèche (région Rhône-Alpes). Avec ses 1350 mètres d'altitude, la commune est la plus élevée du Massif Central.

Les Estables est située à 15 Km du Monastier-sur-Gazeille, 17 Km de Fay-sur-Lignon et 32 Km du Puy-en-Velay. Elle est relativement proche des grandes agglomérations: 85 Km de St-Etienne, 56 Km d'Aubenas, 60 Km de Privas, 150 Km de Lyon et 170 Km de Clermont-Ferrand.

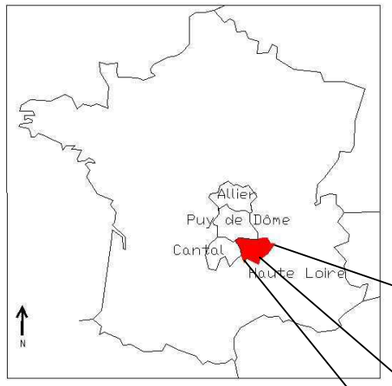

La région Auvergne en France

A la limite du Velay et du Vivarais, Les Estables occupe un merveilleux cadre naturel formé de forêts et d'immenses pâturages. Les habitants ont su établir un équilibre entre la protection des paysages et le développement essentiellement tourné vers le tourisme.

La commune appartient au canton du Fay-sur-Lignon et à l'arrondissement du Puy. Elle joue également la carte de la coopération intercommunale.
Les communes des Estables, Champclause, Chaudeyrolles, Fay-sur-Lignon, Les Vastres et St-Front ont crée la Communauté de Communes du Pays du Mézenc en 1994. En 1999, les communes de Chadron, Le Monastier-sur-Gazeille, Freycenet-la-Cuche, Freycenet-la-Tour, Goudet, Laussonne, Moudeyres, Présailles et St-Martin-de-Furgères ont rejoint la CCPM soit un total de 15 communes.

Cet établissement public de coopération intercommunal regroupe 5587 habitants et exerce plusieurs domaines de compétences:

- L'aménagement de l'espace rural
- Les actions de développement économique (actions touristiques, aides aux commerces et à l'artisanat, implantations d'usines et d'ateliers...)
- Le déneigement de la voirie communale
- Les actions en faveur de l'environnement
- Les actions liées au logement et au cadre de vie
- Les actions scolaires, sociales et familiales d'intérêt commuanutaire
- Les actions sportives et culturelles d'intérêt communautaire
- La gestion de la station du Mézenc

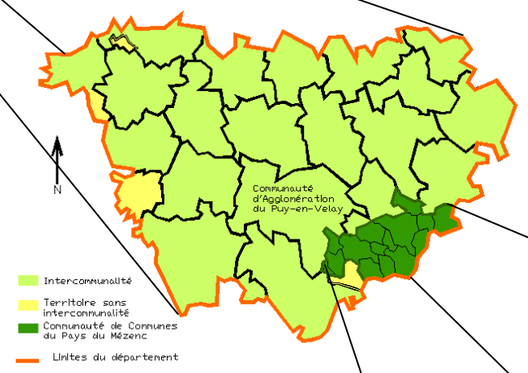

Le Pays du Mézenc en Haute Loire

Le Mont Mézenc est le point culminant du département et plus haute montagne du massif des Cévennes avec 1753 mètres d'altitude. Il offre un des plus beau panorama de France (vue sur 19 départements) et possède une flore exceptionnelle. Le site est d'ailleurs classé et sa biodiversité est protégée. Grâce aux GR7 et GR40, le Mézenc offre de belles possibilités de randonnées pédestres, équestres ou en VTT, permettant ainsi de découvrir de magnifiques paysages comme par exemple une vue imprenable sur les Alpes par temps clair.
Le Mont Mézenc constitue l'élément fédérateur de la CCPM et même du massif. Par exemple l'association Mézenc-Gerbier a un territoire d'actions sur l'ensemble du massif (Ardèche/Haute-Loire) qui s'affranchit complètement des limites administratives.

Panorama depuis de Mont Mézenc (1753 mètres d'altitude)

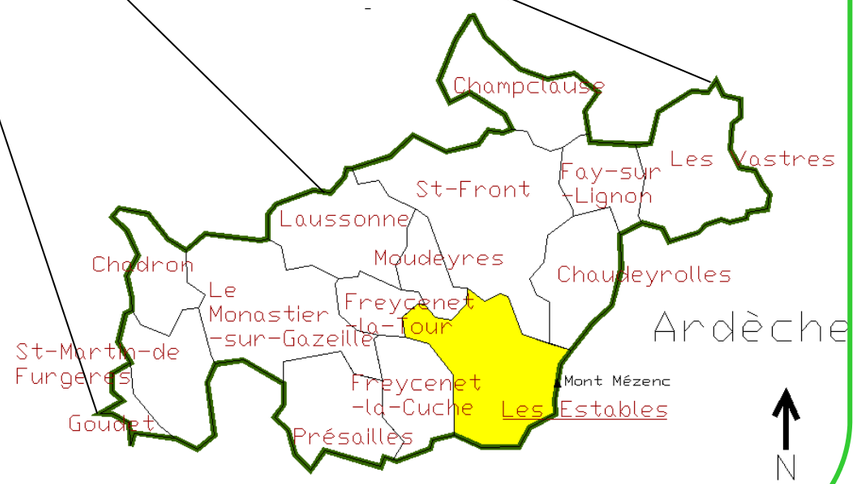

La Communauté de Communes du Pays du Mézenc

I. Les Estables dans leur contexte territorial et socio politique

- Un réseau routier contraint par la neige
- Une accessibilité relative
- Une population qui décline
- Une dynamique liée au tourisme
- Une intercommunalité aux moyens modestes
- Le Mézenc au sein d'une organisation en changement
- Les réseaux à l'intérieur du Massif
- Des organisateurs polyvalents d'activités « natures »

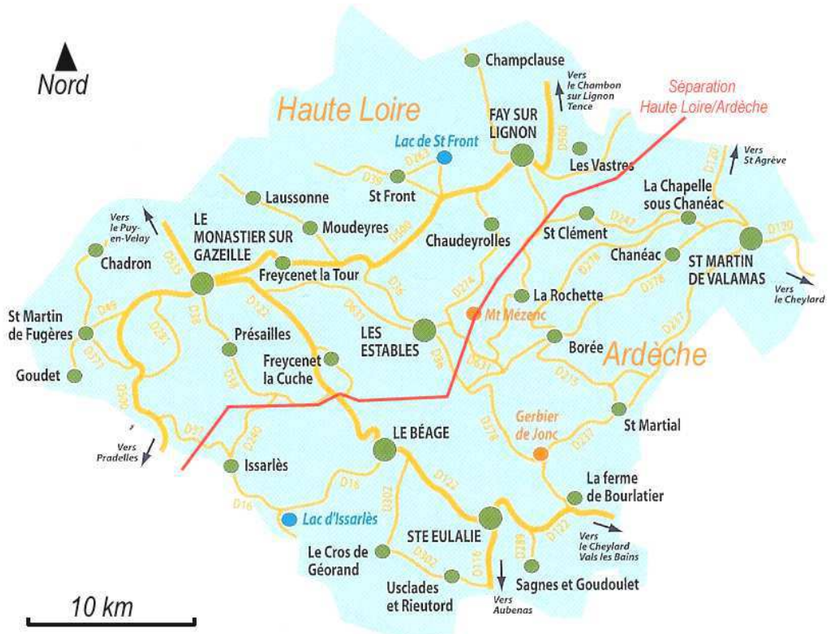

Source: *Stage de groupe IUP3, d'après propectus Association Mezenc Gerbier, Mars 2006*

Un réseau routier contraint par la neige

Le territoire intercommunal et son réseau routier:
Le territoire intercommunal est essentiellement constitué de routes départementales. Aucune voie autoroutière ou nationale ne le traverse.

Le déneigement:
C'est l'une des compétences de la CCPM. Cette responsabilité entraîne une dépense relativement importante pour la CCPM mais variable d'une année sur l'autre.

Une route départementale de l'intercommunalité. (RD 631)

Le réseau départemental:
Géré par la DDE, il doit être constamment praticable. C'est la raison pour laquelle le service est «mobilisé» durant la période hivernale.
L'organisation des circuits et des heures de passage est mise en place en fonction de la fréquence d'utilisation par les usagers et donc de l'importance de la voirie. A noter que sur l'ensemble du territoire intercommunal, les voiries départementales sont classées de niveau D1, c'est-à-dire que les horaires d'intervention sont situés sur une large plage horaire (7h30-21heures). Pour la commune des Estables, seule la RD 631 est classée comme telle.
Des travaux sont réalisés tout au long de l'année.
Par exemple, afin de lutter contre la burle (vent du Nord) et l'accumulation de neige sur la chaussée, des « barrières anti-congères » sont mises en place. Ces barrières s'intègrent relativement bien dans le paysage.
Les variations climatiques entre les différentes saisons altèrent énormément les voiries. Ces dernières représentent des moyens humains et financiers importants. A noter également que le travail de déneigement est parfois gêné par la circulation routière et plus particulièrement le stationnement des véhicules, ce qui nécessiterait la mise en place d'actions sur le stationnement afin de limiter les gênes.

Quelques chiffres sur les moyens mis en œuvre pour le déneigement en Haute-Loire: (*source:DDE43*)
400 agents mobilisables.
100 camions avec saleuse et lame de déneigement.
32 points de départ des équipes.
80 circuits: 580000 Kms parcourus.
16000 tonnes de sel, 17500 m3 de pouzzolane.
1,2M d'euros pour l'Etat, 4,6M pour le Département.

Réseau routier desservant le territoire intercommunal.

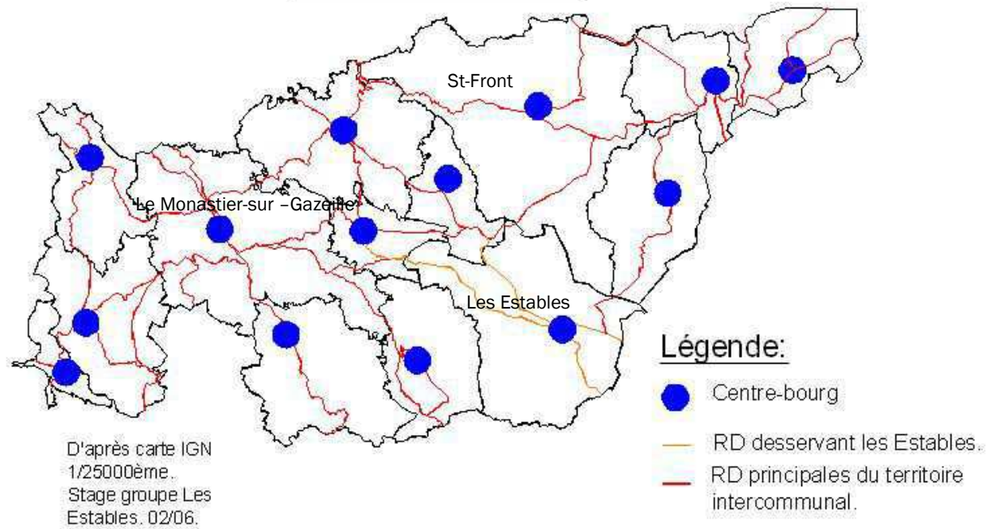

Que ce soit au niveau communal, intercommunal ou départemental, l'entretien du réseau routier est une lourde charge pour les collectivités qui en ont la charge. Mais cela est très important pour le développement des Estables. En effet, selon les conclusions de l'étude de l'agence SPOT (« *Les clientèles touristiques en séjour sur les périmètres à neige auvergnats. Hiver 2003/2004. Les Estables* »), 64% des personnes interrogées sont satisfaites du réseau routier. Sur une note de 1 à 5, le réseau routier obtient une note moyenne de 3,95. Le réseau routier est l'un des facteurs de la venue des touristes. La Haute-Loire est le deuxième meilleur département de France de moyenne montagne en matière de déneigement.

Un autre problème a été identifié. Il concerne les zones de stockage de la neige issu du déneigement. En effet, aucune intégration n'est mise en œuvre pour éviter l'impact négatif des monticules.

Détail de stationnement anarchique.

Détail de la voirie du bourg.

Le réseau routier de la commune des Estables:
Le réseau communal a une longueur total de 27,7 kilomètres dont 1,6 kilomètres dans le bourg.
D'une manière générale, le réseau routier communal dessert l'ensemble des hameaux isolés. Ce réseau est géré par les deux employés communaux.
L'activité principale hivernale consiste à déneiger et saler les voiries afin de permettre la bonne circulation des véhicules.

Une voie communale après déneigement

Détail d'un véhicule de déneigement.

Le déneigement des voiries contraint à créer des zones de stockage en bordure de routes.

Une accessibilité relative

La commune des Estables est relativement éloignée des centres urbains de moyenne et grande importance.
L'accès est d'autant plus difficile dès lors que l'on envisage l'utilisation d'un autre mode de transport que l'automobile. Pour utiliser un mode de transport aérien ou ferroviaire, il faut, avant tout se déplacer en automobile.
Les Estables est située à 35 minutes du Puy en Velay, 1h30 de Saint-Etienne, Brioude et Privas et environ 1h45 d'Issoire et Ambert. La mégalopole lyonnaise n'est pas indiquée. En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, le trajet Lyon-Les Estables a une durée de 2h15 et non de 1h45 comme il a été indiqué dans des études précédentes.

Les transports en commun ne sont pas suffisamment développés pour permettre des liaisons régulières et une utilisation importante.
Hormis en période scolaire, aucun arrêt et aucune liaison n'est répertorié sur la commune. Par contre, il existe des lignes desservant le territoire intercommunal. Mais l'arrêt intermédiaire le plus proche est situé à environ 15 kilomètres du bourg.
Il y a également un autre arrêt situé à Laussonne. Mais cette ligne ne fonctionne qu'en période scolaire.
Il existe des navettes de transports en commun. Mais ces dernières sont mises à disposition par des établissements privés pour leur clientèle. Il y a quelques années de cela des liaisons Les Estables-Le Puy existaient. Mais la faible fréquentation (souvent nulle) entraîna la fermeture définitive après une année d'exploitation.

A noter la présence d'une ligne aérienne régulière Paris Orly-Le Puy. Le taux de remplissage avoisine les 50 %. Ce mode de transport est surtout utilisé dans un but professionnel par des catégories socioprofessionnelles relativement aisées.

Carte isochrone Les Estables.
Parcours routier.

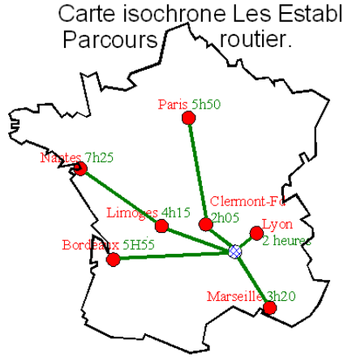

Légende:

Nom de la ville / Horaires

Les Estables

Echelle: 0 300 kms

Source: IGN
Réalisation: Stage de groupe.

Carte isochrone Les Estables.
Parcours ferroviaire.

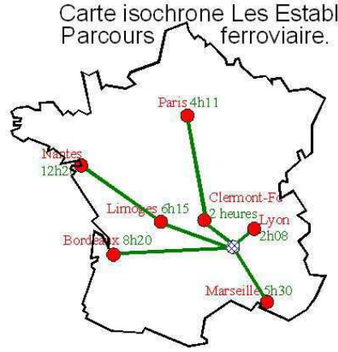

Légende:

Temps de parcours variant de 1h30 à 2 heures.

Temps de parcours entre de 1h à 1h30.

Temps de parcours variant de 30 minutes à 1 heure.

Temps de parcours inférieur à 30 minutes.

LES ESTABLES

Source : Atlas routier
Echelle: 1/400000 ème
Réalisation: Stage de groupe.

Carte isochrone Les Estables

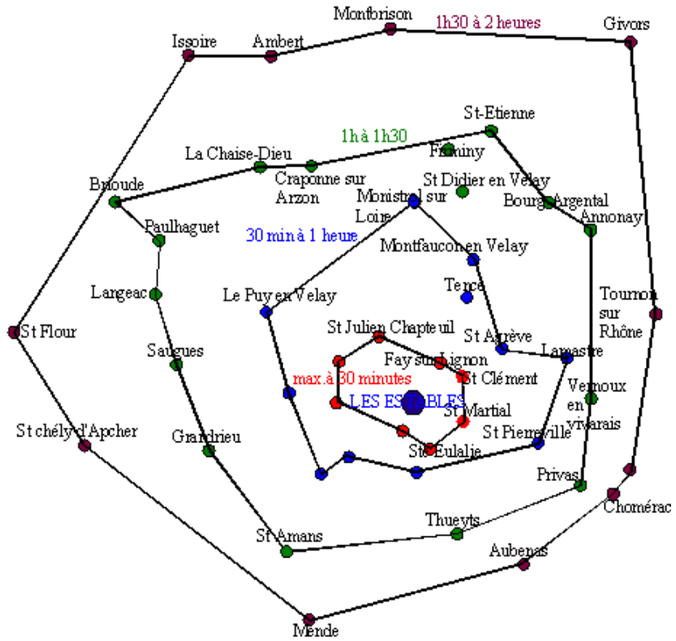

Les informations de ces cartes ont été retranscrites après la consultation du site internet *www.viamichelin.fr*. Les temps de trajet comprend le meilleur rapport entre le coût et le temps de route. De plus, il s'est avéré que le trajet conseillé par Michelin est généralement le plus appréciable.
Les parcours ferroviaire régionaux (TER) n'ont pas été mis en avant. En effet, beaucoup de trajet régionaux et départementaux incluent une distance par voie routière (en bus) associées à celui du train.

Le principal mode d'accès est le véhicule individuel.

L'entrée du bourg coté Est.

L'enneigement des voiries entraîne parfois des difficultés de circulation.

Stockage de neige en bord de route

Durant la saison hivernale, certaines rues du bourg sont impraticables.

Le souci majeur n'est pas l'éloignement (en terme de temps ou de distance) vis-à-vis des centres urbains mais l'accessibilité avec Les Estables. En effet, seules des routes départementales et communales desservent la commune et même tout le territoire intercommunal.
De plus, certaines rues et ruelles du bourg ainsi que certaines routes (Les Estables-Chaudeyrolles par la croix de Peccata) sont fermées à la circulation durant la saison hivernale. Les raisons de ces fermetures sont compréhensibles. Faible trafic, dangerosité de la route, difficulté de déneigement, utilisation de la route comme piste de ski nordique, tout autant de facteurs mettant en exergue la fermeture de certains axes de communication.

Une population qui décline

Un déclin démographique général

Les communes de la CCPM ont connu une chute importante de leur population durant le XXème siècle. La Haute-Loire a aussi vu sa population chuter durant tout le siècle. Elle est passée de 314058 en 1906 à 205491 en 1975 soit une chute de 35% en près de 70 ans. C'est à partir des années 1970 que le département a vu sa population augmenter.

Au niveau de la CCPM, la population est passée de 10513 habitants en 1954 à 5587 en 1999 soit une diminution de 46,85%. Cela s'explique par le poids de l'agriculture et par la faiblesse des activités créatrices d'emplois. Ces facteurs ont provoqué un exode rural. Par ailleurs, l'éloignement du Puy-en-Velay (33Km) a empêché le développement de la périurbanisation sur la CCPM. La commune des Estables s'est longtemps inscrite dans ce contexte.

Une évolution contrastée depuis 1990

Depuis 1990 la CCPM a vu sa population chuter de 7,7% alors que celle du département augmentait de 1,2%. Les communes les plus touchées par une baisse démographique sont les communes rurales qui n'offrent pas de services, de commerces et d'emplois suffisant pour attirer de nouvelles populations (exemple de la commune de Présailles dont la population a chuté de 71,9% entre 1954 et 1999 passant de 573 à 161 habitants).

Une inégale répartition des logements

La population de la CCPM se concentre sur les communes de Laussonne et du Monastier. Ces deux communes ont près des 3/4 de leurs logements constitués par des résidences principales. Dans les autres communes de la CCPM, la part des résidences principales est moins importante.

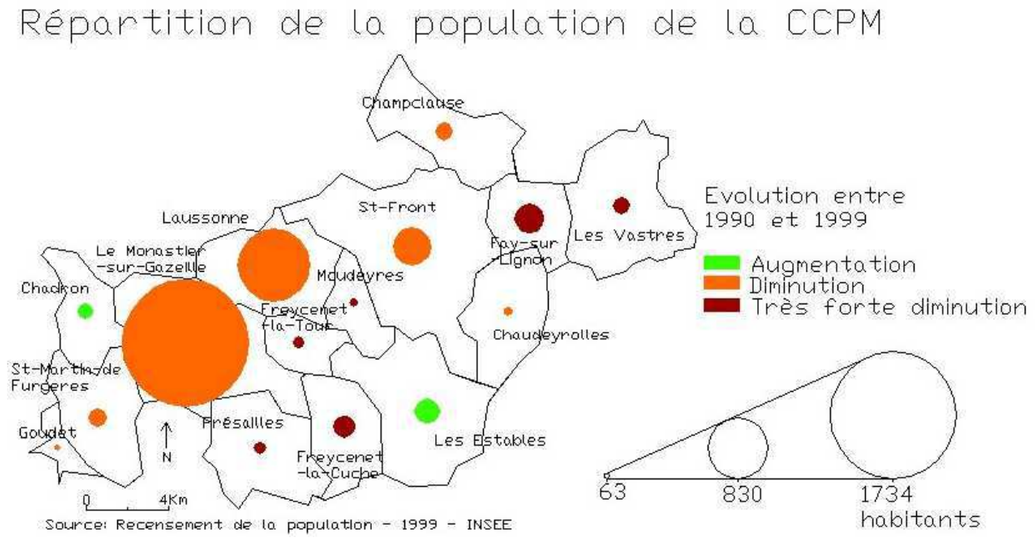

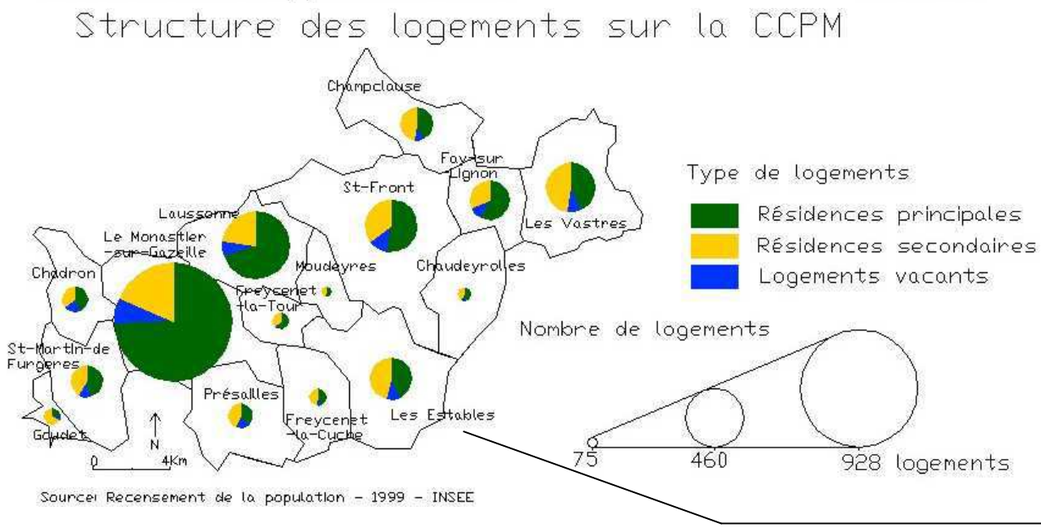

Sur l'ensemble de la CCPM, la part des résidences secondaires s'élève à 34,5%. Cette part est relativement plus importante dans les communes moins peuplées. Sur la communes des Estables, la part des résidences secondaires s'élève à 45% en 1999. On remarque que, depuis 1975 aux Estables, l'augmentation du nombre de logement est largement due à l'augmentation du nombre de résidences secondaires. Cela illustre l'importance de l'activité touristique sur les Estables.

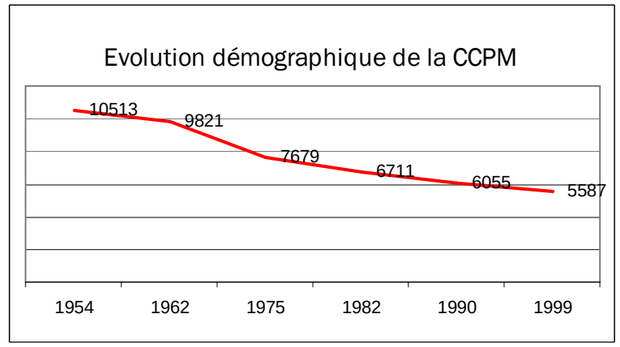

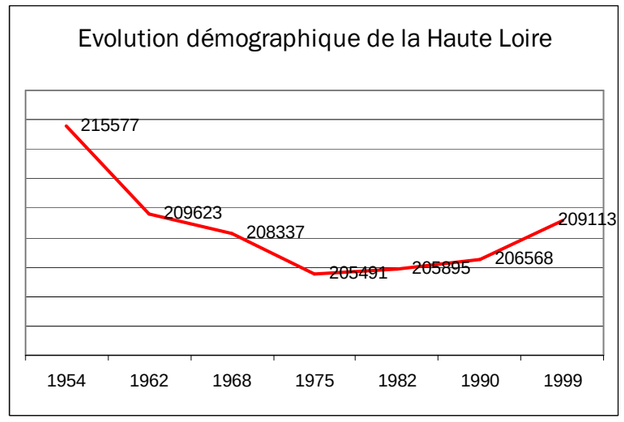

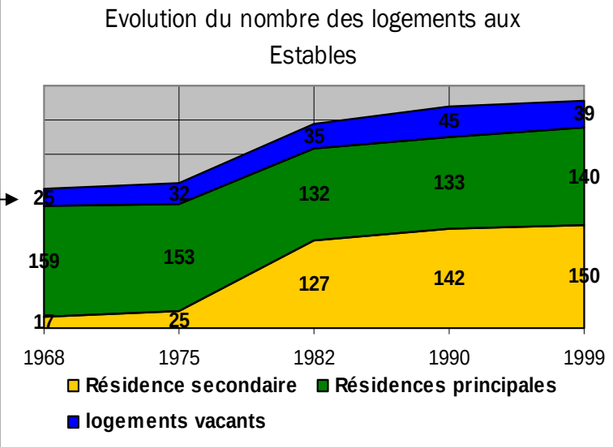

Une dynamique liée au tourisme

Le cas des Estables

Après avoir connu une longue chute de sa population durant tout le XXème siècle, la commune des Estables connaît depuis 1990 un regain démographique . La commune est passé de 312 en 1990 à 343 habitants en 2005 soit une augmentation de 10%.

Une activité touristique créatrice d'emploi

Entre 1990 et 1999, l'augmentation de la population des Estables est largement due à l'arrivée de migrants actifs (Ils sont deux fois plus nombreux en 1999 qu'en 1990) qui, en majorité, ont entre 25 et 60 ans. Alors que la population active ayant un emploi diminuait de presque 20% entre 1982 et 1990, celle-ci augmente de 18,2% entre 1990 et 1999. Durant cette période, le nombre de femmes actives augmente de 45,7%. Cette augmentation du nombre de femmes est clairement visible au niveau de la pyramide des âges de la commune.

On remarque aussi que ce sont les employés et les professions intermédiaires qui augmentent le plus durant cette période.

Cette immigration illustre le dynamisme économique des Estables. Les Estables a l'avantage de disposer d'une forte présence d'hébergements touristiques et de nombreux commerces liés à l'activité touristique. Cela génère des emplois et explique le dynamisme démographique.

Des emplois localisés sur Les Estables

Près de 74% des personnes ayant un emploi sont employées sur la commune. Cela limite les migrations pendulaires (qui sont par ailleurs plus difficile en hiver). Seulement 44,1% des actifs ayant un emploi utilise un véhicule pour se rendre à leur travail.

Evolution des CSP entre 1982 et 1999 aux Estables

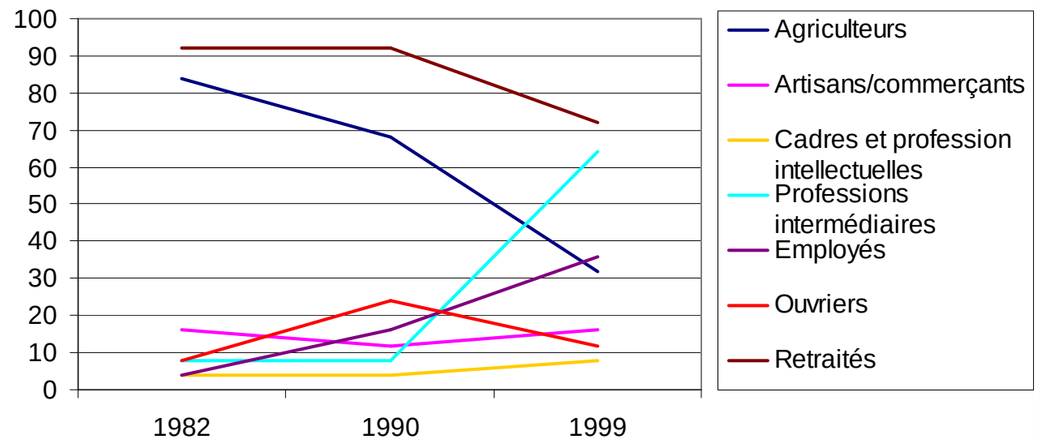

Evolution démographique de la commune des Estables

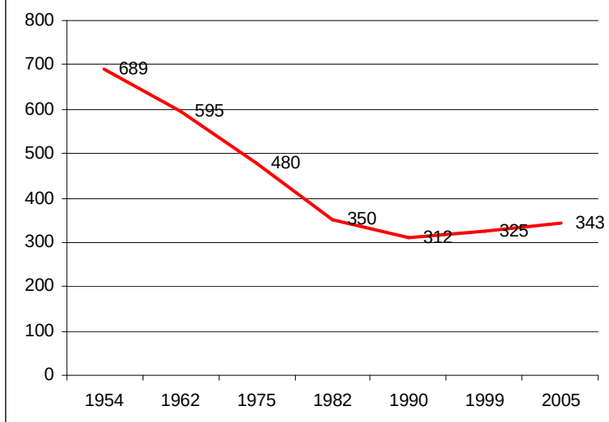

Pyramide des âges des Estables en 1990 et 1999

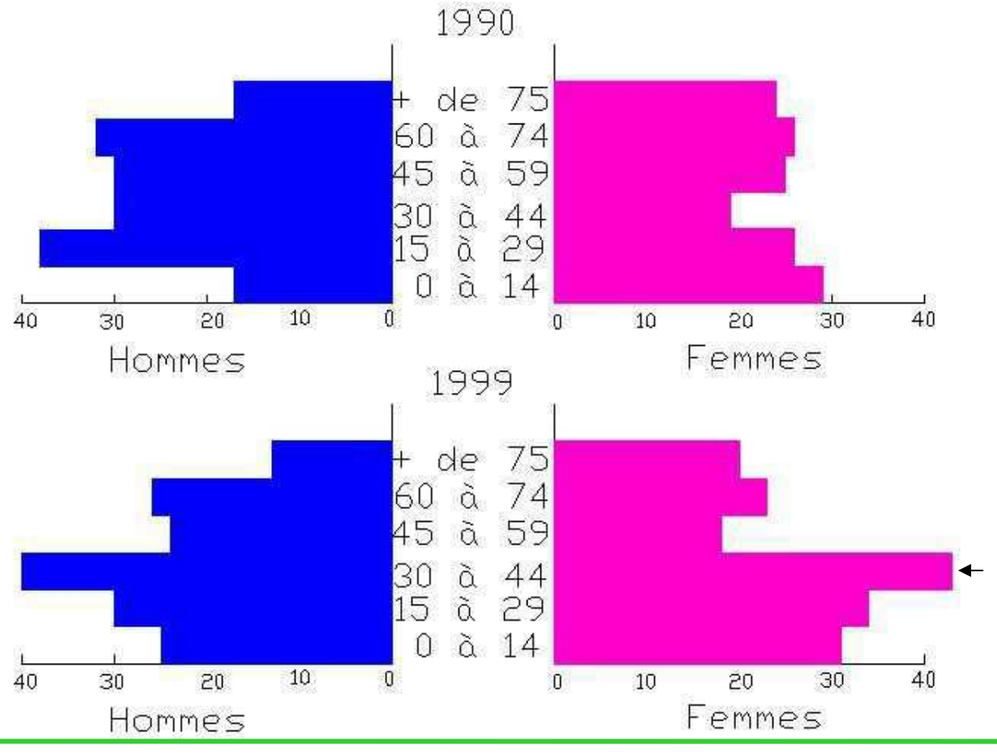

Des emplois liés aux Tourismes

Les emplois, qu'ils soient salariés ou non salariés, sont situés pour 27,5% d'entre eux dans l'agriculture, pour 5% dans la construction et pour 67,5% dans les activités tertiaires (liées au tourisme). L'agriculture représente une part importante des emplois. On a cependant observé une diminution de plus de 40% du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2000.

L'étude de l'évolution de la population et des emplois permet d'affirmer que la commune dispose d'un atout majeur par apport aux communes voisines. L'activité touristique est l'atout qui permet à la commune d'offrir des emplois à une population jeune et ainsi de maintenir une population sur le territoire.

Une intercommunalité aux moyens modestes

Au delà de sa faible population, la Communauté de Communes du Pays du Mézenc (5 600 habitants) est un territoire complexe. Le nombre important de communes (15) multiplie le nombres d'acteurs et complique par conséquent la gestion de cette intercommunalité.

Un nombre de compétences élevé

La CCPM travaille sur 9 domaines de compétence. Ils ont été attribués dans l'objectif de mutualiser les moyens plus que dans le but de créer une unité de territoire au sein des 15 communes. La communauté a écopé des charges qui pesaient le plus sur le fonctionnement des communes (domaine social, déchets…). Ces responsabilités peuvent être perçues comme trop contraignantes pour la petite structure: le budget global de la CCPM est faible et le nombre de personnel administratif permanent est réduit (1 directeur et 2 secrétaires).

Parmi les élus, certains sont responsables de commission. Mais leurs multiples « casquettes » ,qui renforcent néanmoins la vision globale de l'intercommunalité, ne leur permettent pas de remplir leur mission de façon optimale.

Il en résulte que dans les faits la communauté n'a pas toujours le monopole de ses compétences: par exemple le portage de foncier relève de la compétence « aménagement de l'espace rural » de la CCPM, mais certaines communes effectuent aussi cette fonction.

S'ajoute à cela que toutes les compétences n'ont pas trouvé de responsable ce qui permettrait d'avoir un référent pour chaque domaine (exemple: l'environnement).

Cette situation est révélatrice du comportement général des élus locaux qui sont à la recherche de consensus. Ainsi, pour convaincre les populations d'intégrer la communauté, un nombre trop important de compétences lui ont été attribuée et elle se trouve aujourd'hui dans l'incapacité de les gérer comme elle le devrait.

L'animateur du développement touristique

- ✓ Interlocuteur privilégié pour les acteurs extérieurs (montage de produit touristique).
- ✓ Chargé de la communication et de la gestion du site Internet.
- ✓ Évaluations et analyses du tourisme sur la CCPM.
- ✓ Proposition d'évolution du Schéma Directeur du Développement du Tourisme.
- ✓ Animateur de la station de ski.
- ✓ Synergie et amélioration des prestations des Offices de Tourisme intercommunal.

Proposition de mise en place d'un animateur du développement du tourisme.

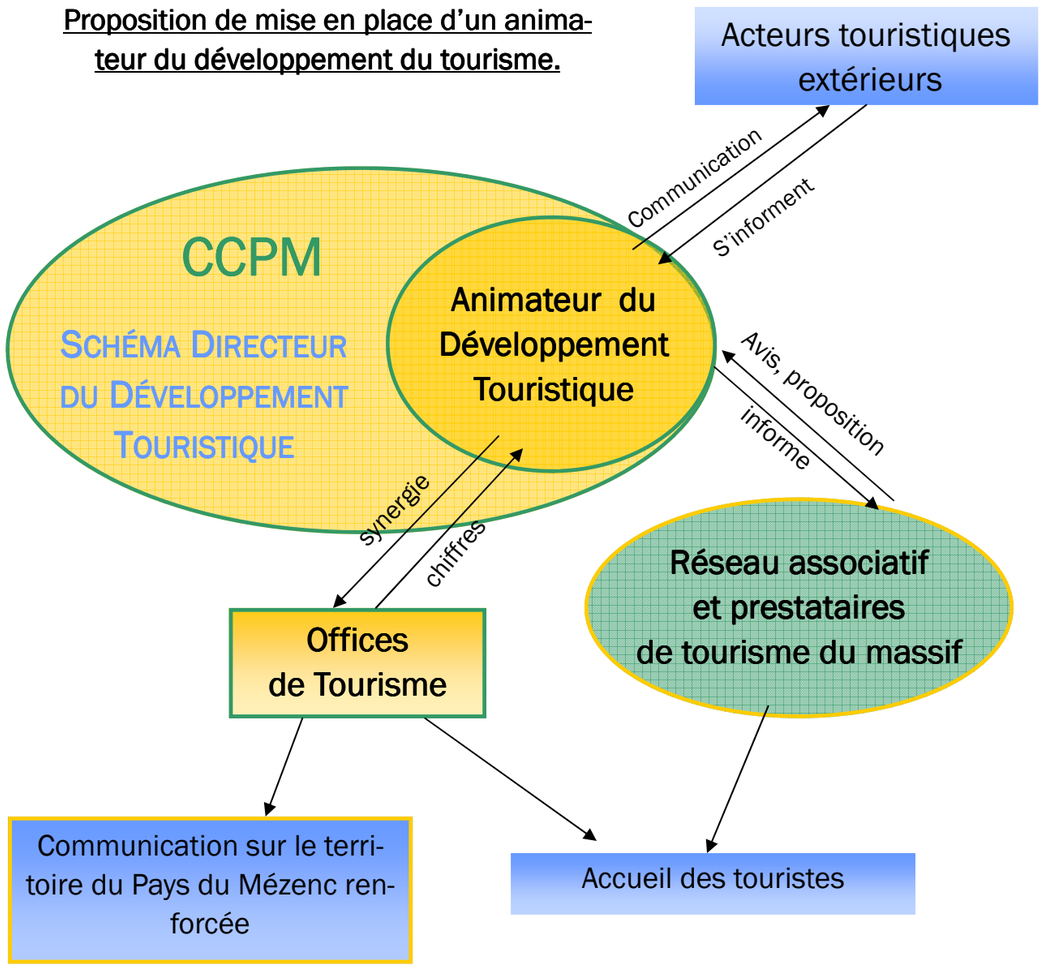

La gestion du tourisme sur la CCPM

Le tourisme est le second secteur d'activité de la communauté de commune après l'agriculture. Il était donc logique que cette dernière ait la compétence du développement touristique. Cela s'est traduit par le maintien des Offices de Tourisme au niveau intercommunal. De cette manière, la CCPM a su conserver la valorisation de son offre touristique. Cependant, cette refonte au niveau intercommunal a fait perdre une certaine lisibilité des pôles touristiques (Le Monastier , Les Estables…) qui ne peuvent plus être identifié qu'en appartenant au massif et non comme une destination à part entière qui profiterait à la CCPM.

La gestion de la station fait défaut. La communauté gère les comptes de la station mais n'est pas en mesure de répondre aux problèmes de fonctionnement. De plus, le déficit annuel étant couvert par le département, il n'y a **aucune démarche entrepreneuriale**, sans réel projet propre, ce qui se traduit par des faiblesses s'accumulant d'année en année. (pas d'analyse fine de la fréquentation, pas d'investissement pour le développement à long terme…)

On note aussi qu'il n'existe pas de **Schéma Directeur de Développement Touristique** sur la CCPM. Pourtant un tel document fixerait des objectifs à atteindre et canaliserait les démarches pour des horizons 5, 10 ou 15 ans. Il permettrait ainsi une **vision commune** par tous les acteurs du devenir de l'activité.

Il manque également une **personne ressource** qui fédérerait l'activité de tourisme. Elle permettrait d'animer le développement touristique, de n'avoir qu'un seul interlocuteur compétent pour les contacts avec les acteurs extérieurs (montage de produit touristique…), de mener une campagne publicitaire de qualité, de redynamiser et créer une synergie entre les prestations des offices de tourisme… Actuellement la CCPM ne répond pas de façon optimale à la valorisation de son territoire. Cependant, les potentiels sont présents et pourraient être révélés grâce à un travail étroit entre la collectivité et le réseau associatif (Mézenc Gerbier, Mézenc Pulsion, le PNR Monts d'Ardèche…).

Le Mézenc au sein d'une organisation en changement

La situation en Auvergne

Les changements qui interviennent actuellement sont le résultat d'un constat, celui d'une mauvaise organisation et coordination des acteurs touristiques institutionnels.
L'objectif de cette réorganisation à l'échelle régionale est de permettre à toutes les communes d'Auvergne d'avoir un « outil de promotion et de développement touristique de proximité ». Le CRDTA envisage la création de vingt ALT d'ici 2007. En effet, une meilleure cohérence dans la communication des différents acteurs permettrait d'être plus lisible.

Le CRDTA organise la réflexion, la concertation et le développement du tourisme en Auvergne. Il est le résultat de la fusion du Comité Régional du Tourisme, de la Maison de l'Auvergne et la Fédération Régionale des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative.

La Maison du Tourisme devrait, avant la fin de l'année 2006 ouvrir au cœur du Puy en Velay en tant qu'espace « vitrine » du tourisme en Haute Loire. Celle-ci serait alors l'émanation du Comité Départemental du Tourisme à destination du grand public.

Les Agences Locales du Tourisme doivent être mises en place sur des territoires cohérents. Sur la Haute Loire, trois ALT devraient être constituées:
- Celle du Pays du Velay (comprenant le Mézenc).
- Celle de la Jeune Loire et ses rivières (autour de l'Allier).
- Celle du Pays de Lafayette (autour d'Yssingeaux).

Ces ALT auront différentes missions :
- Organisation des services touristiques sur le territoire.
- Participation à la promotion de l'Auvergne.
- Création d'un programme d'animation et un guide d'accueil communs au territoire.
- Apport à la production touristique régionale.
- Organisation du développement touristique du territoire.
- Observation de l'activité touristique.

Les nouvelles compétences des acteurs du tourisme en matière de communication / promotion.

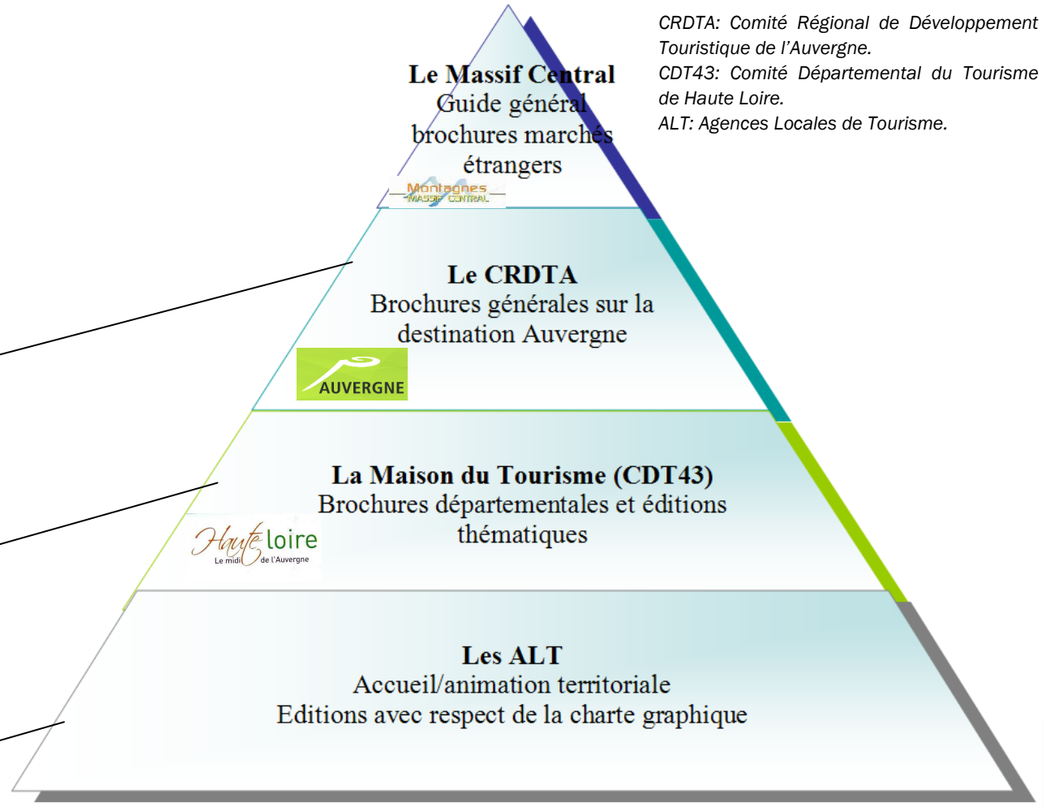

CRDTA: Comité Régional de Développement Touristique de l'Auvergne.
CDT43: Comité Départemental du Tourisme de Haute Loire.
ALT: Agences Locales de Tourisme.

La charte graphique de l'Office du Tourisme intercommunal du pays du Mézenc date de 2000.

La Haute-Loire, Département en manque d'identité

Il est clair que la Haute Loire ne dispose pas d'une notoriété pour les personnes extérieures. Le Département est à l'écart du passage naturel des flux importants de circulation.
Le « Midi de l'Auvergne » est un concept appuyé depuis 2000 et permet de capter des flux de personnes extérieures grâce à cette appellation « Auvergne ».
Le Comité Départemental du Tourisme communique principalement sur:
- Le Puy en Velay comme tête de proue.
- Le point de vue offert sur la Haute-Ardèche.

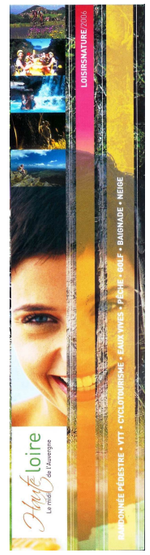

Exemple de la charte graphique mise en place par le CDT43 autour du slogan « Haute Loire, Midi de l'Auvergne ».

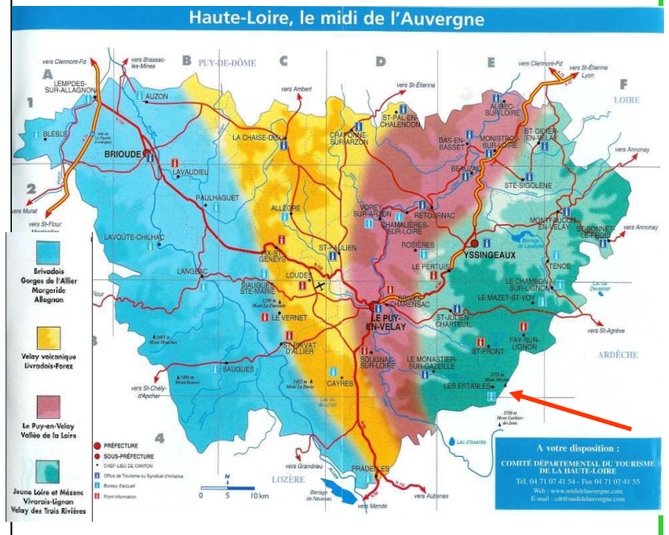

Carte représentant les entités géo-touristiques de Haute Loire: le Mézenc fait parti de l'entité nommée « Jeune Loire Mézenc Vivarais Lignon Velay des trois rivières ».
Source:CDT 43.

Les réseaux à l'intérieur du Massif

Les limites géographiques, historiques, patrimoniales du Massif du Mézenc s'affranchissent des entités administratives. Il s'étend à cheval sur deux départements (Ardèche et Haute-Loire) qui appartiennent à deux régions différentes (Rhône Alpes et Auvergne).

Pour ne pas perdre l'identité du massif, partagée par 28 communes, et pour mutualiser les moyens de la valoriser, des réseaux se sont créés.

L'association Mézenc-Gerbier

Elle fut créée en 1995 sous le nom de « *l'Association des Élus du Mézenc* » et a été rebaptisée en 1999. Elle regroupe des élus (CCPM, Syndicat Mixte des Montagnes Ardéchoises, PNR des Mont d'Ardèche…) des associations (les amis du Mézenc, Mézenc Pulsion, AOC du fin gras du Mézenc…) des professionnels et des particuliers.

Son but est de faire connaître et reconnaître le territoire comme un terroir de produit de qualité.

Pour cela elle mène une réflexion globale sur la valorisation et la promotion du territoire et initie ou soutien les projets de développement du massif.

Le fruit de son travail a porté sur divers sujets comme des **événements** ou **l'animation de réseaux** :

- le réseau Confins pour la sauvegarde du patrimoine, la mise en réseau des Offices de Tourisme.
- Le Cercle International des Sources des Grands Fleuves qui fonctionne à travers des échanges culturels et de savoir entre différentes régions d'Europe.

Cependant, bien que les actions de Mézenc-Gerbier soient structurantes pour le territoire, elle n'a jamais fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général qui aurait pu pérenniser ses subventions. Ayant employée jusqu'à quatre emplois jeunes, elle n'en compte aujourd'hui q'un seul et son volume d'actions tend à se réduire. Pour autant, les initiatives qui ont été lancées perdurent toujours: le réseau Confins a été légué au Syndicat Mixte des Montagnes Ardéchoises , la Nanalopette est gérée par l'association Mystic (cette course a toutefois perdu de l'importance et ne draine plus q'une soixantaine de personnes)

Le massif du Mézenc: terrain d'action de Mézenc Gerbier

Sources: Mézenc Gerbier , PNR Monts d'Ardèche

La Trace des Hommes d'en Haut est un événement d'intersaison organisé par l'association Mézenc-Gerbier. C'est une randonnée théâtralisée sur trois jours qui permet la découverte ou la redécouverte du massif du Mézenc. Cette manifestation permet une **reconnaissance régionale** en étant couverte par le périodique Auvergne Magazine

L'association fin-gras du Mézenc

Depuis plus de dix ans, cette association valorise une pratique locale d'engraissement des bovins. La particularité réside dans l'élaboration d'un fourrage de qualité à la flore diversifiée. Cette association regroupant environ 100 éleveurs, 30 bouchers et 40 restaurateurs obtiendra l'Appellation d'Origine Contrôlée d'ici peu. Une fois obtenue, elle jouera un rôle de projecteur sur tout le massif (Haute-Loire et Ardèche), entraînant avec elle la valorisation de toute l'agriculture locale. Le périmètre de l'AOC reconnu reprend à quelques différences près celui du massif du Mézenc

Le Pôle d'Excellence Rurale

Par une circulaire du 9-12-2005 l'Etat lançait un appel d'offre national visant à aider 300 projets émanant des territoires ruraux. Sollicitée par le Direction Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), les collectivités et associations du massif ont élaborées 9 opérations répondant à diverses attentes locales afin d'attirer une manne financière d' 1 000 000€ maximum, qui financera leur projet. Ces dernières abordent surtout la « promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques », l'un des quatre critères d'éligibilité des PER.

Les projets devant être établis en 3 mois, la population ainsi que les collectivités n'ont été que peu consultées ce qui pourra avoir des incidences lors de la réalisation des opérations. Cependant, on peut souligner la capacité de mobilisation des acteurs du territoire qui ont su être très réactifs. Cette synergie a sans doute bénéficié du réseau déjà formé par l' association Mézenc Gerbier.

Le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA)

Aux portes de la communauté de commune, le PNRMA véhicule une image de paysage, de patrimoine et de nature préservée, avec en point culminant le Mont Gerbier des Jonc et ses 500 000 visiteurs par an. Il est en projet que certaines communes de Haute-Loire deviennent d'ici à cinq ans des communes associées au Parc. Elles pourront alors tirer partie de la reconnaissance nationale du parc. Le massif pourrait retrouver à terme une cohérence administrative.

Des organisateurs polyvalents d'activités « natures »

Mézenc Pulsion

Association créée en 1998 par trois passionnés du Mézenc avec la volonté de fédérer les accompagnateurs afin d'être plus identifiable pour les touristes. C'est le cas, car l'association regroupe une trentaine de prestataires, diplômés d'État dans différents domaines: la randonnée et les raquettes autour de 18 accompagnateurs (Mézenc Pulsion dispose du monopole en terme de randonnées raquettes), le VTT, l'escalade, le Parcours Tarzan, le Parapente… Sinon, Mézenc Pulsion propose aussi l'activité « chiens de traîneaux » avec les trois accompagnateurs présents sur le Massif, le ski alpin et le ski de fond.

Cette association édite une brochure qui apparaît comme un recueil exhaustif de toutes les activités encadrées faisables sur le Massif. Celles-ci peuvent prendre différentes formes:

⇒Activités journées (ex: le saut à l'élastique ou le frisbee golf ou la course d'orientation)

⇒Week-end à thème comme celui intitulé « rando croquis »

⇒Séjours avec des formules « en liberté » ou accompagnées.

⇒Programmes à la carte.

Sinon, Mézenc Pulsion répond à une logique de Massif en citant les deux départements (Haute Loire et Ardèche). En effet, le terrain de jeux des activités proposées s'étend sur tout le plateau du Mézenc.

Le siège de Mézenc Pulsion se trouve aux Estables aux cotés de l'Office du Tourisme, ce qui assure à l'association une visibilité maximale pour les touristes.

Ceux-ci sont d'ailleurs très satisfait de l'association. C'est ce qui ressort d'une enquête de satisfaction auprès de ses clients venus pour faire de la randonnée (été ou hiver). Ces taux peuvent être un peu relativisés car l'enquête a été réalisée par l'association elle-même sur plusieurs années d'exercice (schémas ci contre).

Mézenc Pulsion, une association qui satisfait pleinement ses usagers

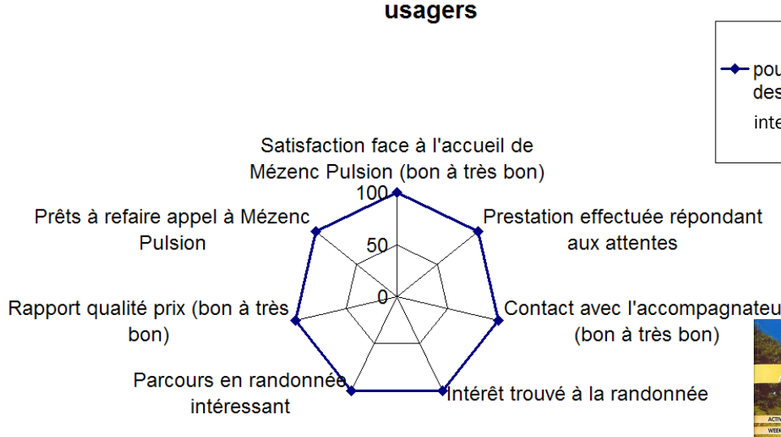

Graphiques issus du traitement des enquêtes de satisfaction de Mézenc Pulsion

Remarques au niveau du prix des randonnées organisées par Mézenc Pulsion

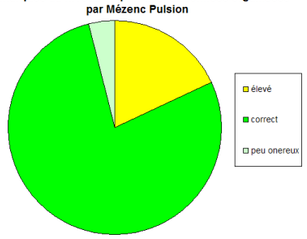

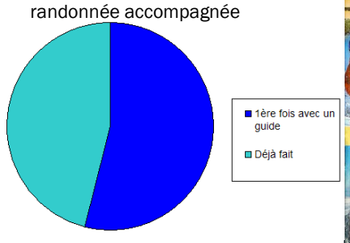

Part des personnes interrogées découvrant la randonnée accompagnée

Le Chalet du Mézenc et Mézenc Pulsion ont la même philosophie, c'est-à-dire mettre en place des activités pour faire découvrir la beauté du Massif aux touristes tout en leur apprenant à être respectueux de cette nature qui s'offre à leurs yeux ébahis. Ce tourisme vert répond tout à fait aux attentes des visiteurs qui viennent pour se reposer mais aussi découvrir. Et cela passe forcément par une mobilisation des acteurs locaux qui disposent des connaissances sur le pays.

Les touristes sont ravis de leurs randonnées faites avec Mézenc Pulsion et expliquent tous avoir découvert la nature autrement. Mais, il apparaît quelque fois que le prix pratiqué est élevé pour des familles. Par contre, tous pensent revenir sur le plateau du Mézenc et le conseiller à des amis. Ceci est important quand on sait que 51% des séjournants en hiver viennent aux Estables grâce au bouche à oreille.

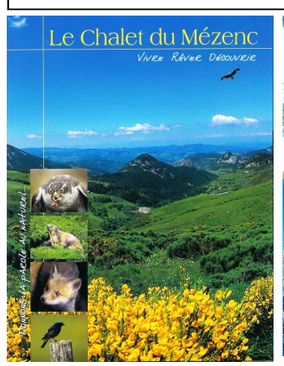

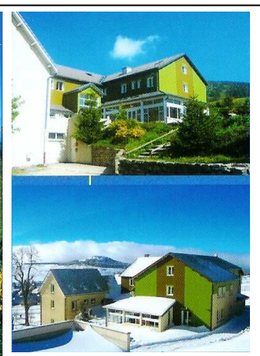

Images du Chalet du Mézenc
Source: plaquette du chalet du Mézenc

Couverture de la plaquette de Mézenc Pulsion

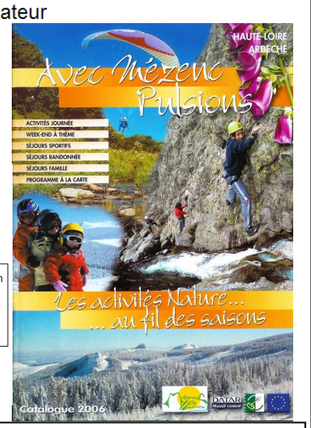

Le Chalet du Mézenc

La structure est gérée par une association type loi 1901 créée en 1981. Elle est implantée le long des pistes de ski alpin dans le nord du village.

En 2005, le chalet a réalisé 16 500 nuitées, ce qui correspond à un remplissage de 43%. Il a 100 lits et est ouvert 9 mois et demi par an.

La clientèle du chalet est assez diverse mais est composée pour une part importante de groupes et de classes d'enfants. Sinon, le chalet accueille aussi des adultes en groupe et en individuel et des handicapés.

L'équipe d'animation de cette structure propose différents types d'activités en partenariat avec des acteurs locaux (Mézenc Pulsion, un apiculteur des Estables…):

•Sportives hiver comme été (ex: accrobranche, randonnées avec ânes ou courses d'orientation).

•Autour de la « nature » avec la découverte de la forêt, de la faune (oiseaux, marmottes), du volcanisme ou de l'eau.

•Des activités artistiques (contes, expression corporelle)

Des organisateurs d'activités

•Le VAL

Il propose en interne à ses clients différentes activités (loisirs et découvertes, découverte active et découverte touristique) et des séjours axés autour d'activités « passion ». C'est le cas en avril où le VAL organise un séjour de préparation pour l'Ardéchoise. En effet, le VAL a plusieurs partenaires (la fédération française de promenade et de randonnée ou la fédération française de retraite sportive…) ce qui lui permet d'avoir une plus grande offre d'animations.

•L'Hôtel la Découverte aux Estables

Il propose un produit tout compris autour d'une activité encadrée (le ski de fond ou la randonnée) et, à l'intérieur de l'établissement des commodités annexes (sauna, douche à jet, musculation…).

•Les centres d'accueil sur la CCPM

En effet, on trouve sur le territoire de la communauté des centres d'accueil à Saint Front et au Monastier.

II. Un territoire auvergnat de moyenne montagne

- Un pays aux paysages atypiques
- Les milieux naturels sensibles préservés
- L'environnement naturel: Support et contrainte au tourisme
- Climatologie et enneigement des Estables

Un pays aux paysages atypiques

Les paysages de la CCPM sont caractérisés par un milieu difficile. La topographie et le climat de cette région ont de tout temps limité l'installation de l'Homme, conservant ainsi des paysages à l'aspect naturel libre pour la forêt et l'agriculture.

La Forêt

La végétation est fortement contrainte par le climat rude du massif. La forêt pousse donc lentement et ne recouvre que rarement plus de 25% des surfaces communales. L'essence forestière locale est le hêtre, mais la majorité des boisements sont des résineux. Des attaques d'insectes nuisibles sont survenues en 1995 ce qui a nécessité de nombreuses coupes rases malgré une lutte biologique, heureusement peu visible aujourd'hui. Il existe un certain nombre de bois privés visibles dans le paysage du fait de leurs discontinuités avec les autres massifs ou qui ne suivent pas les lignes de niveaux.

Agriculture

L'activité agricole a su s'adapter aux contraintes en développant un élevage bovin géré de façon extensive [9 744 bovins pour 18 888 ha de surface toujours en herbe (0,5 bovin sur hectare)]. Avec 20 328 ha de Surface Agricole Utile (61,6% des surfaces communales), les paysages de prairie prédominent (99,6% de la SAU). Cette pratique a su conserver des paysages ouverts typiques de la région. On retrouve ainsi de nombreuses parcelles en terrasse sur les pentes les plus escarpées. Bien que le nombre d'exploitation a diminué de près de 30% en 10 ans, la surface agricole n'a perdu que 20 ha. Ceci montre bien la **force de l'activité agricole** dans cette région.

L'agriculture est aujourd'hui dynamisée par l'imminente obtention de l'Appellation d'Origine Contrôlée fin gras du Mézenc (100 agriculteurs, 40 bouchers, 30 restaurateurs). Elle porte sur la production d'un foin de qualité supérieure, fruit de la diversité floristique des prairies. Une fois obtenue, cette AOC viande bovine sera la seconde de ce type au niveau national. Elle devrait permettre de faire reconnaître le territoire et de tirer vers le haut l'agriculture mézinne pérennisant de ce fait les paysages du massif.

Vallée de la Gazeille à Saint front.

Versant Ouest du mont Alambre.

Sensibilités paysagères du Pays du Mézenc

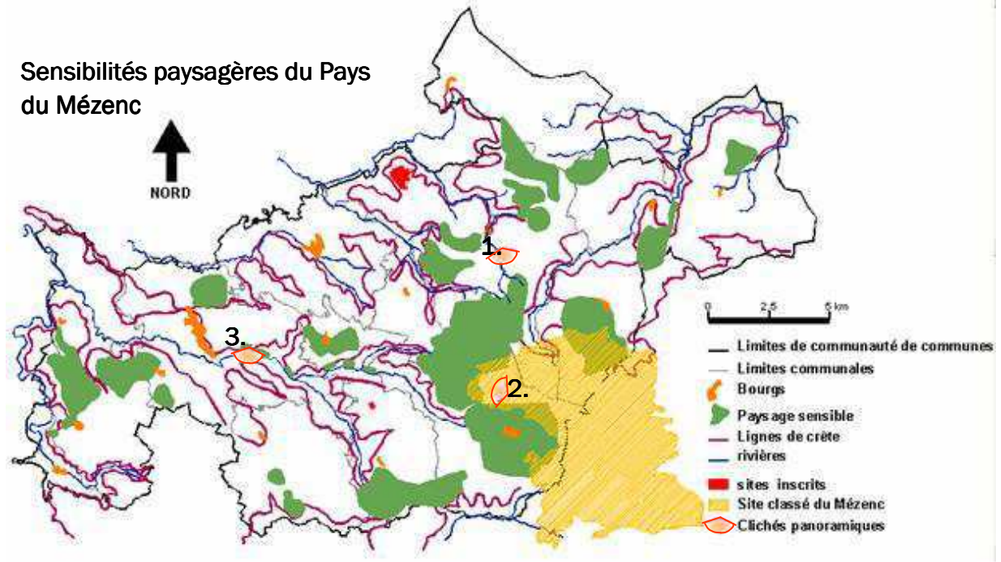

Source: IGN 2836 OT, charte paysagère de la CCPM, DIREN Auvergne.

Site inscrit de Bigorre à Saint Front

Aubrac élevée pour le fin gras

Chaîne des Alpes vue du Mont Mézenc (L. Olivier)

Viaduc de la Recoumène

Le site classé du Mézenc

Au même titre que le Mont Saint Michel ou la Chaîne des Puy, le Massif du Mézenc est reconnu comme un monument naturel et paysager exceptionnel en France depuis 1997. Pour cela, un cahier de gestion ainsi qu'un comité de pilotage ont été établis en 2004. Ils visent à adapter les principes d'Etat de façon locale et organisent la réflexion et l'investigation pour la valorisation du site.

Ce classement contraignant doit être une aubaine pour attirer les visiteurs sur le territoire.

Selon la loi du 2 Mai 1930, les sites classés ne peuvent pas être détruits, ni modifiés sauf autorisation ministérielle spéciale ou de la Commission Départementale des Sites, Paysages et Perspectives. Les thèmes généraux abordés sont : l'activité agricole, le boisement, le bâti et l'activité touristique.

D'une manière générale, les entretiens courants des constructions et la gestion courante des fonds ruraux (chemins, clôtures…) ne sont soumis à aucune demande. Par contre, toute opération dépassant un certain seuil ou nécessitant un permis (construction, terrassement, démolition, gros œuvre…) est soumise à autorisation. L'activité touristique à l'intérieur du périmètre doit donc intégrer cette réglementation. Il s'agit du ski (alpin et fond), l'accrobranche ainsi que le traitement les voiries et les parking menant aux sites du Mézenc. Concernant ces derniers leurs gestions devront être traitées dans un programme global d'accueil du public.

Les sites inscrits au titre des perspectives et paysages

Le caractère exceptionnel de ces sites exceptionnels nécessite un avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France pour toute modification.

Des panoramas remarquables

La topographie vallonnée du massif se prête particulièrement à l'observation paysagère. De nombreux points sont stratégiques pour l'observation de paysage typique, permettant une vision extrêmement large ; comme le disent certains touristes: « une vision vers l'infini …» . Pour exemple, le sommet du Mont Mézenc offre un **panorama sur 19 départements.**

Des milieux naturels sensibles préservés

Le territoire de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc (*CCPM*) présente une grande diversité de milieux naturels. Cette particularité est due à ses caractéristiques physiques et agricoles:

- Un **relief d'origine volcanique** qui a donné naissance à des sols variés.
- Une situation en **tête de bassin versant** qui limite les atteintes au réseau hydrographique.
- Un **climat rude.** (température moyenne annuelle basse, vents forts, pluviosité importante, chaud et sec en été)
- Une agriculture principalement tournée vers **l'élevage extensif**.

<u>Les tourbières</u> *(ZNIEFF, CPIE Velay, 1996-1998)* Elles sont très nombreuses (13), de tailles variables (1 à 160 ha) et présentent tous les stades d'évolution possibles. **Leurs intérêts patrimoniaux sont remarquables**. Ces milieux pauvres en éléments nutritifs présentent une grande diversité de plantes rares et certaines insectivores (citons: la Ligulaire de Sibérie et la Droséra à feuilles rondes). Les tourbières abritent aussi des espèces d'amphibiens, de reptiles et d'oiseaux nicheurs peu communes : la Grenouille Rousse et le Triton palmé, le Lézard vivipare, le Pipit farlouse et le Tarier des prés.

<u>Les parties sommitales du Mézenc</u> *(ZNIEFF, CPIE Velay,1998).* On y retrouve deux types de **landes subalpines** (13 ha) très rares en Auvergne: La lande à Raisin d'ours et genévrier ainsi que la lande à *Empetrum nigrum* qui est la seule station en Haute-Loire. Des **éboulis** plus répandus (47 ha) abritent un grand nombre de lichens, mousses et fougères et quelques plantes supérieures dont le Séneçon leucophyle significatif de la valeur patrimoniale des éboulis. Enfin **les falaises** (8 ha) présentent une végétation comportant des espèces de la liste rouge régionale. Notons pour exemple *Tulipa sylvestris* subsp. *Australis*, emblème de la Réserve Biologique Domaniale de la forêt du Mézenc. On dénombre plus de 72 espèces d'oiseaux nicheurs, hivernants ou de passage dont certains sont rares *(suite colonne suivante…)*

Ligulaire de Sibérie
(Eric Dronnet)

Les espaces naturels sensibles
de la Communauté de Commune du Pays du Mézenc

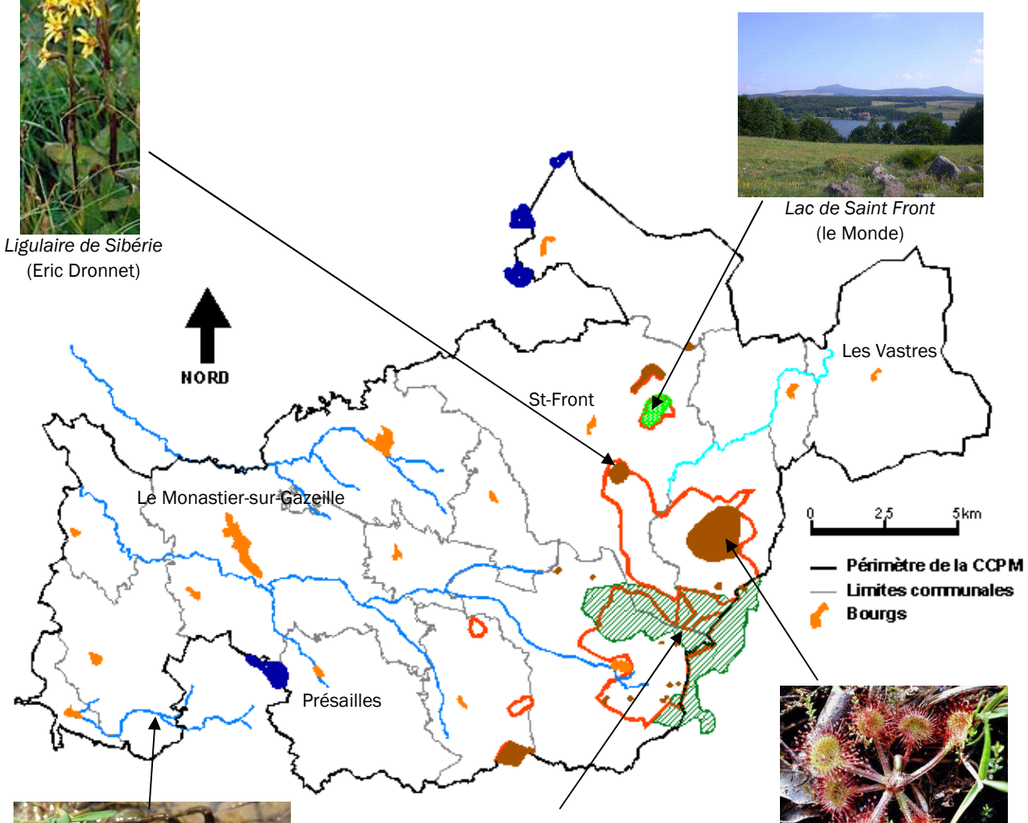

Lac de Saint Front
(le Monde)

Droséra à feuille ronde
(www.dionee.gr.free.fr)

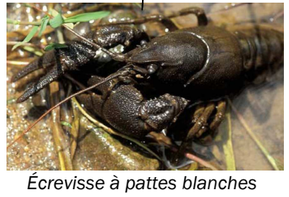

Écrevisse à pattes blanches
(CSP Auvergne)

Le Mézenc
(C. Bouchardy)

Sources cartographiques: IGN 2836 OT, inventaires ZNIEFF DIREN Auvergne, périmètre Natura 2000 CNBNM et DIREN Auvergne

(…Suite) La marmotte introduite forme de nombreuses familles. Le lézard vivipare et son prédateur la Vipère péliade sont également présents. Le sommet du Mézenc est une station du Moiré ottoman, un papillon qu'on ne retrouve que dans les Balkans.

<u>Le Lac de Saint front</u> *(ZNIEFF, CPIE Velay ,1998)* C'est un lac de cratère dont les eaux profondes sont pauvres en éléments nutritifs. On y retrouve des habitats tourbeux mais son intérêt est surtout géologique et paysagé.

<u>Site Natura 2000 du Mézenc</u> *(CG 43 2004).* Le document d'objectif de ce site a été validé en 2000 mais n'a pas encore été appliqué. Il vise évidemment à protéger les tourbières et les sommets du massif du Mézenc, mais aussi d'autres habitats d'intérêts européens que sont:

Les **prairies de fauche de montagne** (482 ha, 50 espèces pour 100m²) ; les **formations herbeuses à Nardus** (27 ha, richesse floristique) ; les **landes sèches** (151 ha, nombreuses plantes protégées) ; les **mégaphorbiaies** (1,7ha, milieux riches rares dans la région). Ce site protège ainsi les particularités du paysage du Mézenc.

<u>Site Natura 2000 « écrevisse à pattes blanches »</u> *(DIREN Auvergne).* L'écrevisse à pattes blanches est une espèce d'intérêt communautaire. Sa conservation nécessite une bonne qualité de l'eau et une absence de modification de son habitat (modification des berges, assèchement). Le document d'objectif n'est pas encore validé.

<u>Site Natura 2000 « moule perlière »</u> (*DIREN Auvergne).* La moule perlière d'intérêt européen nécessite une qualité d'eau la meilleure possible (elle disparaît à la moindre pollution).

<u>Site Natura 2000 « suc de Breysse et Meygal-Velay »</u> *(DIREN Auvergne).* Ces sites visent à protéger les landes sèches, les éboulis et les végétations de pente, mais aussi à conserver des habitats de hêtraie.

L'environnement naturel: support et contrainte au tourisme

Un certain nombre d'activités sportives ou de détente sont en contact avec l'environnement naturel du Mézenc. Si ces dernières présentent l'avantage d'exploiter au mieux les particularités du territoire, elles peuvent aussi dégrader des habitats naturels très sensibles.

La randonnée pédestre

Le piétinement des randonneurs ont été la cause de la disparition de l'unique station de Mille pertuis de Richer d'Auvergne qui était présente sur le massif du Mézenc.

Certaines randonnées sont organisées à travers les prairies du massif qui recèlent de plantes comestibles et médicinales. Ces randonnées « cueillettes » n'engendrent pas d'impact sur la qualité du milieux si les plantes protégées ne sont pas prélevées (orchidées). La randonnée reste le moyen privilégier pour découvrir les espaces naturels au travers d'un sentier d'interprétation (Chaudeyrolles). Toutefois, les promeneurs et randonneurs doivent être prévenus de la sensibilité des milieux qu'ils traversent pour éviter des comportements néfastes. Par exemple les tourbières sont des zones peu identifiables pour des novices et les plantes discrètes peuvent être facilement piétinées.

La randonnée VTT

Elle ne cause pas de dommage dans la mesure où elle est pratiquée sur les sentiers. Cependant il faut empêcher toutes traversées dans le lit des rivières à écrevisses car elles dégradent la qualité de leurs habitats.

L'escalade

Cette activité se déroule principalement à la dent du diable où s'exerce l'école d'escalade. Le pied du rocher ne présente pas de particularité écologique. Par contre on retrouve au sommet des Tulipes australes qui sont rares et protégées. Ce site est référencé comme un habitat d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000. Cependant peu de grimpeur n'accède au sommet et la plante est, de fait, protégée.

Les activités nautiques

Le lac de Saint Font est un site de baignade et d'activités nautiques. Les espaces d'intérêt écologique y sont de petites tailles et ne devraient pas être mis en danger par la fréquentation du site

Sites touristiques et espaces naturels de la CCPM

Narces de Chaudeyrolles (Association Mézenc Gerbier)

Lac de Saint Front (le Monde)

Arnica et Œillet Magnifique (L. Olivier)

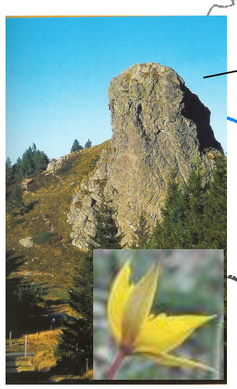

La dent du diable et tulipe australe (P. Burger)

Sommet du Mézenc (L. Olivier)

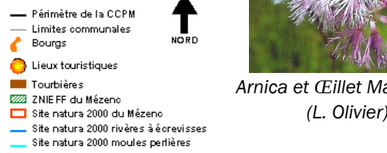

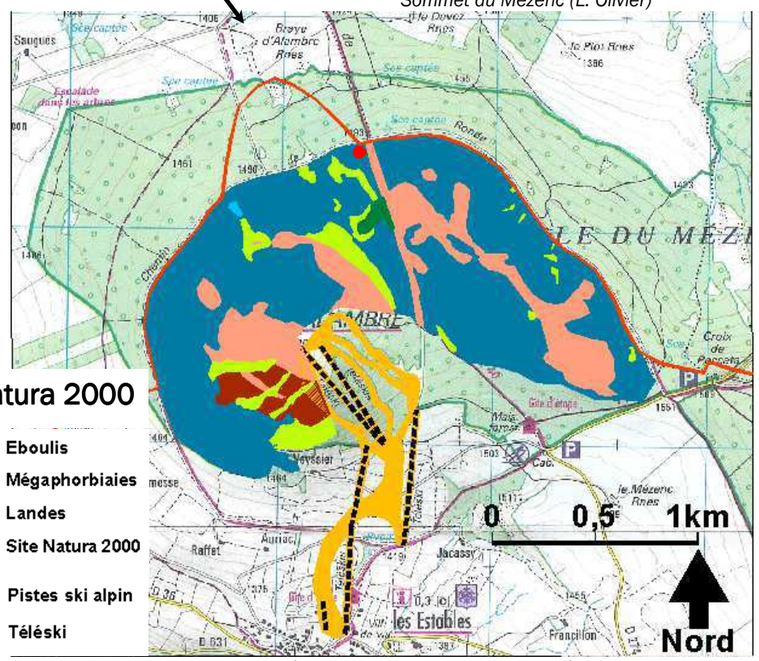

Sources cartographique : Carte IGN 2836 OT, plan de gestion de la réserve biologique Domanial du Mézenc, DIREN centre

Le chien de traîneau

L'activité chien de traîneau utilise les prairies des élevages environnant. Il peut donc traverser des espaces naturels sensibles tel que des tourbières. Cependant l'impact est minime car d'une part, la pression exercée par un traîneau est faible et d'autre part, les itinéraires empruntés varient souvent.

La raquette

Dans la mesure ou cette activité est diffuse ou utilise des pistes damées il n'y a pas de dommage particulier des espaces naturels.

Le ski de fond

Les itinéraires utilisent les chemins d'exploitation forestières. L' incidence du damage des pistes sur la flore des chemins est donc négligeable. Cette activité est d'ailleurs un moyen privilégié pour découvrir les paysages d'une façon très douce.

Le ski alpin

Cette activité a tout d'abord un impact paysager. Les pylônes sont toutefois de couleur verte ce qui limite leur visibilité en été.

L'activité a surtout un impact sur la végétation des pentes. Les anciennes remontées mécaniques du Mont Chaulet ont créé une griffe importante dans des landes sèches (habitat d'intérêt communautaire).

Aujourd'hui les pistes de ski alpin sont en interface avec une zone Natura 2000 qui présente plusieurs habitats d'intérêts communautaires : éboulis, landes, et mégaphorbiaies). Le versant Nord de l'Alambre abrite aussi une espèce d'intérêt communautaire : la Buxbaumie.

Si l'activité doit s'étendre dans cette zone elle ne devra pas détruire les habitats inventoriés.

De même une quelconque création de rétention colinéaire pour des canons à neige pourrait avoir des conséquences sur le l'hydrographie du bassin versant. Il faudra sans doute réaliser une étude d'incidence sur les population d'écrevisses à pattes blanches (régime d'évaluation des incidences article L414-4 et R214-34 du code de l'environnement).

Climatologie et enneigement des Estables

Le climat du Mézenc

Le climat du massif du Mézenc et particulièrement aux Estables est très rude avec une température moyenne annuelle basse de 5,9°C. La pluviosité du massif est importante à cause de l'altitude avec en moyenne 1 174 mm/an.

La période hivernale, longue, s'étant de la mi-novembre à début avril avec 172 jours de gel et 81 jours sans dégel avec une température moyenne de –0,25°C (de Décembre à Mars aux Estables) . L'enneigement est particulièrement fort mais moins important que du côté ardéchois.

L'été quand à lui est chaud et sec. (205 mm de pluie)

L'action éolienne intense est due principalement par des vents de secteur Sud ou Nord (« la burle »), qui en hiver peut former des congères (amas de neige de plusieurs mètres de hauteur).

Le réchauffement climatique

Depuis un siècle, le Massif Central s'est réchauffé de plus d'1°C. Cette tendance est perceptible même sur 20 ans lorsqu'on observe l'évolution de la température moyenne aux Estables. On observe aussi une forte variation des températures d'une année sur l'autre.

En comparant les données par tranche de 10 ans, elles mêmes divisées en période de hausse ou de baisse des températures, on peut faire une analyse plus fine des données. De cette manière, en comparant l'évolution des moyennes annuelles à celle des moyennes hivernales, on s'aperçoit que les phénomènes s'expriment différemment. Les températures d'hiver varient sur une amplitude plus large (environ 1°C) et ne suivent pas forcément la tendance annuelle (1997-2005). Les températures annuelles ne sont donc pas un bon indicateur pour interpréter l'expression du réchauffement climatique en hivers. Cependant l'évolution du climat ne peut se faire qu'à partir d'une série statistique de 50 ans. Nous ne pouvons donc pas faire de pronostic à long terme.

Réchauffement climatique au massif central

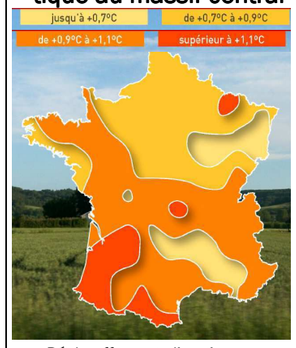

Réchauffement climatique au XXème siècle en France (Ademe)

Évolution des températures moyennes annuelles des Estables de 1981 à 2004

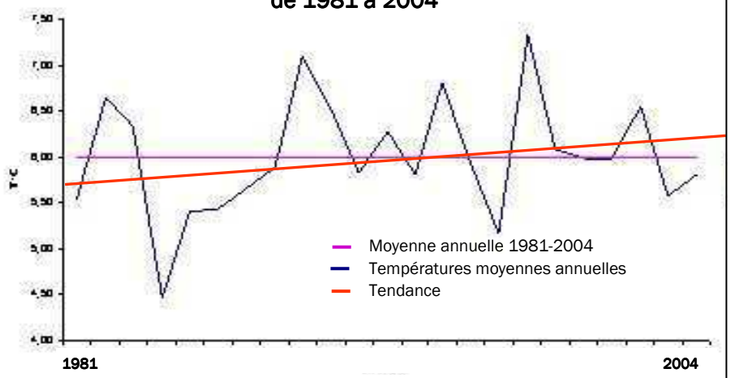

Source: bulletins climatologiques annuels, comité départementale météorologique 43..

Comparaison des températures moyennes annuelles et hivernales par période

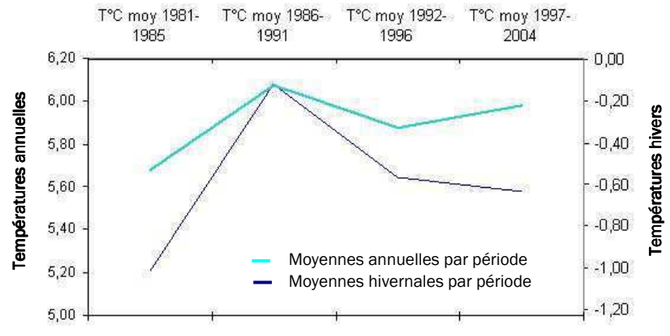

Source: bulletins climatologiques annuels, comité départementale météorologique de 43.

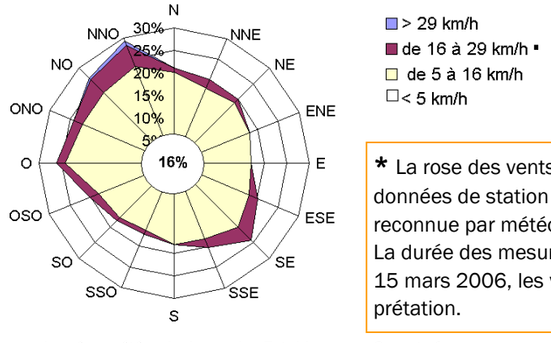

* La rose des vents a été obtenue par le traitement des données de station des 3 monts. Cette station n'étant pas reconnue par météofrance la rose n'est qu'un indicateur. La durée des mesures s'étend du 15 novembre 2005 au 15 mars 2006, les vents nuls ont été éliminés de l'interprétation.

Source: données météorologiques des Estables, www.3monts.fr

La problématique des canons à neige

La variabilité ainsi que le réchauffement global posent des questions sur la pérennité des activités de sport d'hiver ce qui amènent une réflexion sur un enneigement artificiel.

Les canons à neige fonctionnent pour la plupart entre –2 et –15°C. Pour connaître le potentiel de fonctionnement nous avons retenu les températures inférieures ou égales à –3°C de l'hivers 2005 : les canons à neige auraient pu fonctionner 1205 heures (1110 heures à –4°C).

En suivant les indications de l'étude « canons » réalisées en 2004 (17 canons sur 7 ha) et les rendements horaires moyens des canons les moins performants (canon haute pression), la production théorique aurait été de plus de 5 m de neige.

Il est important de noter que cela n'est qu'une estimation qui faudrait confronter avec les jours de pluie qui font fondrent la neige très rapidement et à la force et directions des vents qui est le facteur primordial à la tenue de la neige.

D'après les données des constructeurs de canon à neige, la création annuelle de 3,5m de neige consommerait entre 4250 à 12715 m³ d'eau soit 510 équivalents habitant.

Il faut savoir que l'eau stockée sous forme de neige n'alimente plus les réserves d'eau potable. (la station d'Orres dans les Alpes à frôlé la pénurie en 2002)

Les vents

Le climat du massif est caractérisé par des vents pouvant être très forts. Aussi une étude sur la direction et la force des vents est nécessaire. Les vents balayent la neige. Il faut savoir dans quelle direction celle crée par les canons sera soufflée. Les reliefs influent beaucoup sur la direction des vents ce qui rend intransposable les données des autres stations de Haute-Loire. Pour garantir l'étude des vents, la station météo des 3 Monts devrait être homologuée par Météo France.

III. Un village traditionnel qui évolue.

- Un patrimoine peu mis en valeur aux Estables
- Une dynamique intercommunale au travers du patrimoine
- La répartition de l'habitat vernaculaire du milieu rural
- Le centre bourg: la dynamique récente de constructions
- L'architecture, vitrine mal exploitée des Estables
- Les aménagements récents: une volonté de mise en valeur
- Le paysage hivernal du bourg peu attractif

Un patrimoine peu mis en valeur aux Estables

Cette notion inclue à la fois le patrimoine bâti (fermes, maisons de caractères) mais également le patrimoine vernaculaire, c'est-à-dire le petit patrimoine (croix, fontaines…).

Le patrimoine bâti:

Les maisons traditionnelles sont construites en pierres et généralement pourvues d'un toit de lauzes (issu de la phonolite, roche volcanique), ces constructions typiques avaient la particularité d'avoir une entrée commune pour les hommes et animaux, appelée **arcas**. La disposition était souvent identique: A gauche, la partie habitation (avec le cellier, la cuisine et le débarras), à droite l'étable. Au second niveau de l'habitation, une ou plusieurs chambres étaient aménagées (toujours à gauche), le reste ayant la fonction de grange.

Les fermes les plus connues du territoire establains sont: La **ferme des Plantins**. (classée monument historique), la ferme du Mézenc, la ferme de Veissier, la ferme de Jean.
On différencie deux types de toitures: la **lauze** et la **chaume**. L'utilisation de cette dernière est plus ancienne.
Par la suite, le choix de l'un ou l'autre était fonction de la surface de toiture à couvrir.
Du fait de leur état de conservation, certaines chaumières sont inscrites à l'inventaire des monuments historiques. C'est le cas notamment des chaumières situées sur la commune de Bigorre.
Il existe des maisons qui avaient une fonction précise comme par exemple la **maison de la béate**. Ce type d'habitation accueillait les jeunes filles afin de parfaire leur éducation.

Le patrimoine vernaculaire est très dispersé. On peut tout de même noter la présence de nombreuses croix (croix de Boutières, de Peccata), fontaines (fontaines-lavoirs, abreuvoirs,…).

Boule en trachyte de la maison de la Béate

La maison de la béate

La croix de Peccata

La ferme des plantins.

Corps de ferme typique.

Maison restaurée avec un toit de chaume.

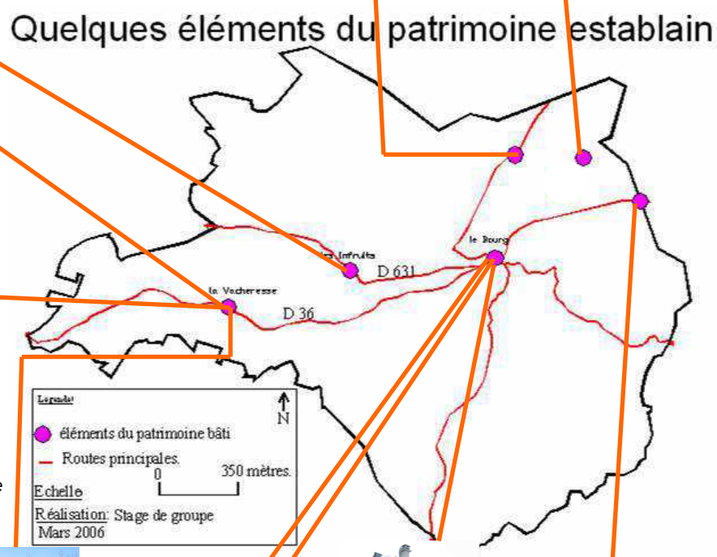

Métier à ferrer.

Exemple d'arcas restaurées.

Maison à toit en lauze.

Une des nombreuses fontaines.

La croix de Boutières marque la limite entre l'Ardèche et la Haute-Loire.

La représentation religieuse des croix est connue de tous, mais il est bon de citer la signification des boules en trachyte situées sur les toits. Ces dernières sont symboles de fécondité.
On trouve également quelques métiers à ferrer.

La culture:
Le massif du Mézenc est imprégné de la culture auvergnate. Mais du fait de sa position géographique et de son histoire, de fortes connotations occitanes sont ressenties. Auvergnat par la danse, la musique traditionnelle et l'habillement mais occitan par le patois.

La gastronomie:

Le massif du Mézenc est réputé pour la production de fin gras. Cette viande est dû à la qualité des fourrages que reçoivent les bovins.
Il existe d'autres caractéristiques gastronomiques comme par exemple la production apicole. (miels à bases d'acacia, de châtaignier, etc., hydromel…) Les produits locaux intègrent la production fromagère et charcutière (saucissons, pâtés, caillettes…).

Le devenir du patrimoine:

Un nombre important de fermes et de chaumières ont été restaurées, réhabilitées. Ces transformations ont permis de « redonner vie » à l'habitat traditionnel en modifiant leur fonction initiale. En effet, la construction de ces bâtisses avaient pour but de protéger les hommes et les animaux ainsi que la nourriture.
De nos jours, la fonction première de ce bâti est le logement (principal ou secondaire).
Le patrimoine vernaculaire est varié, dispersé, parfois oublié. La valorisation passe donc par une mise en réseau des caractéristiques à l'échelle intercommunale et du massif (route touristique…).
Le patrimoine est également un composant de l'activité touristique.

Une dynamique intercommunale au travers du patrimoine

Comme nous avons pu le constater, le patrimoine bâti et vernaculaire establain s'inscrit avant tout dans une vision globale, c'est-à-dire à l'échelle de l'intercommunalité voire même du massif du Mézenc. Les caractéristiques patrimoniales du territoire establain ne sont donc qu'un pôle parmi tant d'autres.

Ils existent des monuments beaucoup plus importants sur le territoire. Par exemple, la commune de Moudeyres (classée village de charme), ou même le hameau de Bigorre (site inscrit situé sur la commune de Saint-Front). Ces éléments patrimoniaux doivent donc s'inscrire dans une dynamique de massif.

Vue depuis le hameau de Bigorre.

Une des maisons du Village de Moudeyres. Cette commune est un élément patrimonial important du massif, de part son état de conservation et la typicité des lieux.

Des manifestations tel que « *la trace des hommes d'en haut* » s'inscrivent dans cette logique de dynamique de massif. En effet, cette manifestation, qui a lieu au début de l'intersaison automnale (4ème week-end de septembre), a pour but de faire découvrir le massif du Mézenc sous différentes formes.

Chaque édition est basée sur une thématique . La première édition avait comme thème la pierre et la géologie. Elle s'intitulait : »*2000 et une histoires de pierres* ».

Légende:

- *Exposition payante.*
- *Sites non ouverts actuellement à la visite.*
- *Visite non payante.*
- *Sites ouvert au public avec visite payante.*
- *En projet (ouverture dans 1 ou 2 ans).*
- *Projets à moyen terme.*

Localisation des principaux sites patrimoniaux du massif.

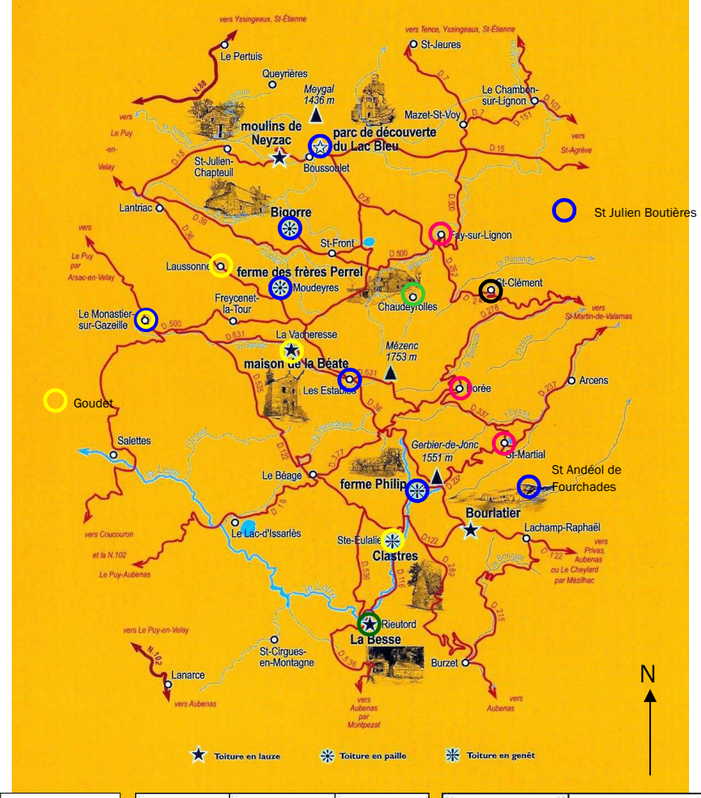

Sites	Commune	Adhérents au réseau Palhissas et Cairats
Sites ouvert au public avec visite payante		
Moulin de Rimandes	St Julien Boutières	
Ferme Philip	Ste Eulalie	OUI
Ferme mémoire de la Montagne Ardéchoise	St Andéol de Fourchades	OUI
Ecomusée de la ferme des Frères Perrel	Moudeyres	OUI
Ecomusée des chaumières de Bigorre	St Front	OUI
Parc découverte de la lauzière du lac bleu	Champclause	OUI
Musée du Monastier/Gazeille	Le Monastier/Gazeille	
Exposition faune-flore de la maison forestière	Les Estables	

Sites	Commune	Adhérents au réseau Palhissas et Cairats
Visite non payante		
Ferme de la Besse	Rieutord	OUI
Exposition payante		
Médecine et sorcellerie	Chaudeyrolles	
Projets à moyen terme		
Maison du gerbier de Jonc et de l'Ardèche	St Martial	
Maison du Fin Gras	Fay/Lignon	
Maison de la croix de Boutières	Borée	

Sites	Commune	Adhérents au réseau Palhissas et Cairats
En projet (ouverture dans 1à 2 ans)		
L'école du vent	St Clément	
Sites non ouverts actuellement à la visite		
Archéo-logis	Laussonne	
Ferme de Clastres	Ste Eulalie	OUI
Château de Beaufort	Goudet	
Maison de la Béate	Les Estables	OUI
Trésor de l'abbatiale	Le Monastier/Gazeille	

Cette manifestation s'est déroulée sur un week-end. Des randonnées, des contes, des randonnées théâtralisées ainsi que des spectacles se sont tenus tout au long de la manifestation. La manifestation ne se déroule pas deux années de suite dans les mêmes villages. Le nombre de participants augmentent chaque année: 150 personnes en 2001, 304 en 2004. L'origine des participants est variée.(13 départements différents)

50% des participants sont des touristes. Les autres sont des locaux, c'est-à-dire du massif (aussi altiligériens qu'ardéchois.).

D'après des renseignements obtenus après de Sophie Maleval et l'*association Mézenc-Gerbier*, une étude portant sur les besoins de fonctionnement des sites ouverts au public a été réalisée. Ce travail a été réalisé par le PNR des Monts d'Ardèche et a permis, après un état des lieux, de s'interroger sur les réels besoins de chaque site. Il en est ressorti qu'une mutualisation et une professionnalisation des structures pourraient être un élément positif. Cette étude se concentre sur 15 sites mais seulement 8 sont ouverts au public. Les principaux problèmes sont le guidage, et l'ouverture en fonction de la période saisonnière (différence hiver/été). (cf. colonne centrale).

Les éléments de la colonne centrale sont issus de la documentation du réseau « *Palhissas et Cairats* ». Cette structure est présente à l'échelle du massif du Mézenc-Meygal-Gerbier.

Il permet de mettre en réseau un certain nombre de site mettant en valeur l'architecture traditionnelle.

Les enjeux du territoire communal sont clairs et précis:

Aux Estables, beaucoup d'efforts ont été réalisés en terme de développement touristique. Une diversité de l'offre a été constatée. Mais cette offre n'est pas suffisamment « étalée » tout au long de l'année. Il y a un réel manque durant l'intersaison.

Une répartition de l'habitat typique du milieu rural

Quelques données

- Altitude de 1346 m
- Superficie de 3 394 ha
- Desserte par 2 routes départementales : la RD 36 (reliant Lantriac, Lausonne et les Estables) et la RD 631 (le Monastier, la Vacheresse)
- Densité 9,6 habitants par km².

L'occupation du sol sur la commune

Deux types d'occupation de l'espace se distinguent:

- **L'habitat groupé** présent dans le bourg et dans les deux hameaux (La Vacheresse et les Infruits).
- **L'habitat dispersé** qui correspond surtout à une architecture de survie, de type chaumière sans étage, de forme allongée où les hommes et les bêtes vivaient sous le même toit.

La commune possède une certaine **hétérogénéité du bâti entre l'architecture traditionnelle** (pierres apparentes et toits en lauze) **et celle plus moderne** (crépis et tuiles noires).

Les Estables reste une commune rurale et connaît des problèmes de vacance des logements dans le centre bourg ainsi que sur tout le territoire communal.

Cela s'explique par **les conditions de confort qui ne sont pas toujours maximum**. En effet, 80% de ces logements ont été construits avant 1948 et peuvent paraître inadaptés à la demande actuelle en terme de conception et de confort.

Et, le déclin de l'agriculture traditionnelle a aussi joué dans le sens de **l'abandon de maisons typiques inadaptées** aux modes de vie actuelles.

De plus, l'attrait touristique de la commune a favorisé le développement des résidences secondaires sur la commune.

Les perspectives d'évolution

D'après les études préalables au PLU (Plan Local d'Urbanisme), l'urbanisation pourrait être renforcée à la Vacheresse afin de densifier le hameau et de permettre l'accueil de nouveaux habitants.

La répartition des logements sur la commune des Estables

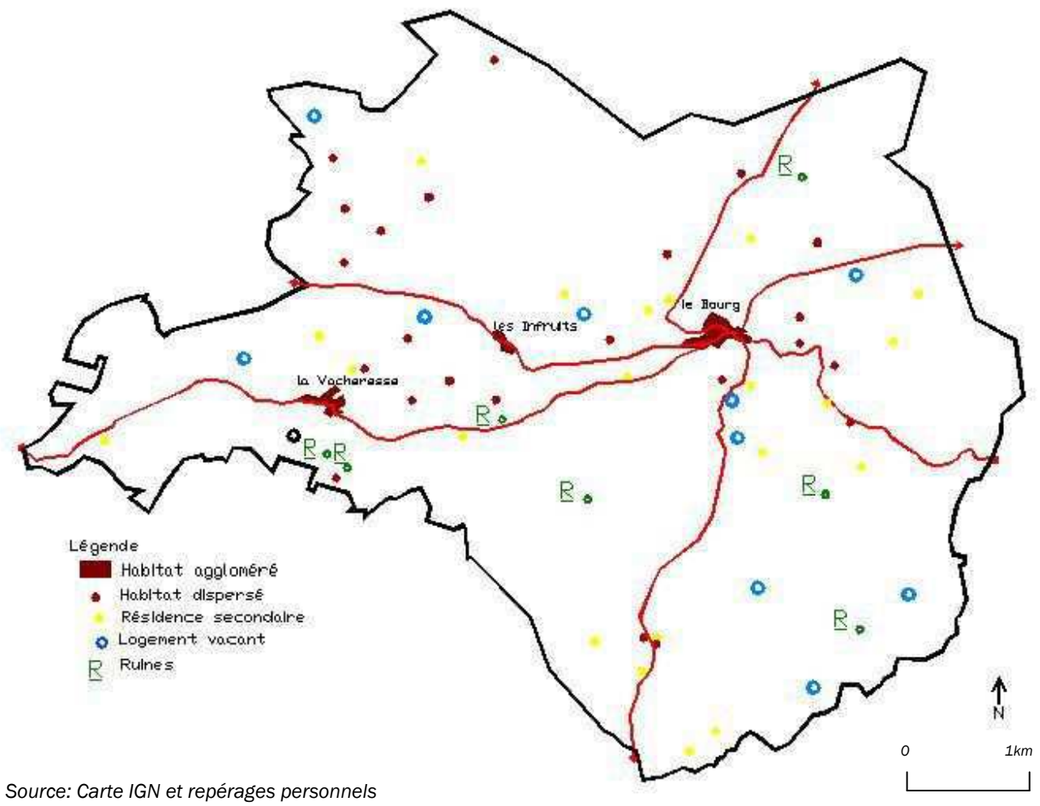

Source: Carte IGN et repérages personnels

Cette carte nous montre la dispersion des logements sur la commune, la présence de logements vacants et de quelques ruines ce qui est typique du milieu rural.

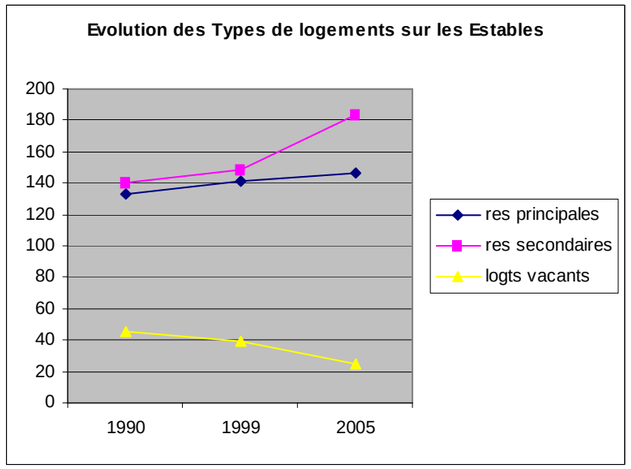

Une augmentation notable des résidences secondaires entre 1999 et 2005 montre bien le succès des Estables auprès des personnes extérieures

Le Hameau de la Vacheresse voué à s'agrandir

Vue depuis le téléski du chalet sur le bourg. Le territoire communal s'étend presque à perte de vue.

Vue du bourg en été

Le centre bourg : la dynamique récente de constructions

La construction dans le bourg

Le bourg est constitué d'un noyau ancien d'habitations autour de la rue principale. Sinon, le POS et le futur PLU prévoient, dans leurs zonages, des extensions normales en lisière du bourg.

Depuis 1992, la commune a enregistré :

- 104 certificats d'urbanisme soit une moyenne de 8 ou 9 par an.
- 96 permis de construire soit en moyenne 8 par an : dont 28% concernent une construction d'habitation, 19% un bâtiment agricole et 11% un commerce.

Environ 2 maisons se construisent par an, ce qui est important au regard de la taille de la commune.

Les lotissements, formes massives d'extension du bourg

Deux lotissements ont déjà été réalisés:

- Entre 1985 et 1990, au Sud-est du centre bourg avec une dizaine de lots.
- Plus au nord, les Balcons du Mézenc s'étendent sur un espace relativement pentu et bloquent dorénavant une future extension du bas de la station de ski alpin.

Le bourg des Estables va encore s'agrandir avec l'achèvement prochain de la 2ème tranche du lotissement, les Balcons II, ainsi qu'un projet de lotissement communal de 5 lots en cours de commercialisation.

Les contraintes à l'extension

- Les périmètres de protection autour des exploitations agricoles situées surtout au sud du bourg

- Les servitudes d'utilités publiques

- Le site classé du Mézenc à proximité du bourg

- La loi Montagne de 1985 qui autorise la construction dans les zones de montagne qu'en continuité avec l'existant.

Les constructions du bourg et leurs périodes

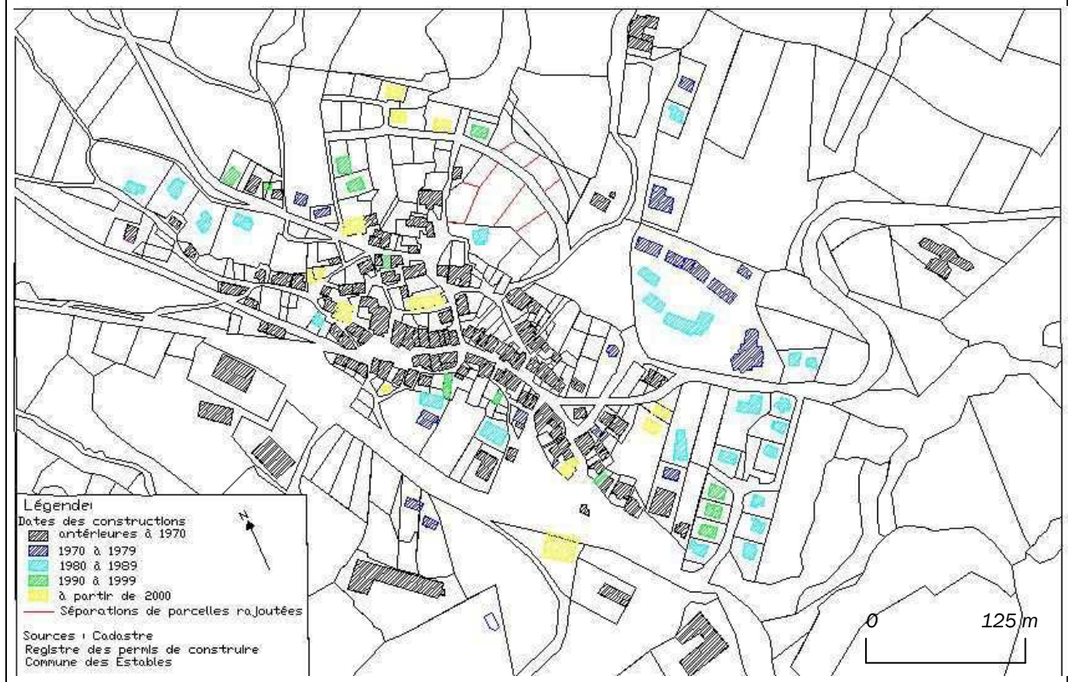

Les constructions du bourg des Estables sont majoritairement antérieures à 1970. La période d'extension importante du bourg est la décennie 1980 avec un lotissement au Sud-ouest ou l'agrandissement du VAL.

Ruine en reconstruction dans le centre du village. Les grues font partie du paysage du bourg.

Les Balcons II en constructions

Vue du bourg en été

Photo aérienne du bourg

L'architecture, vitrine mal exploitée des Estables

Mézenc
Communauté de Communes

L'architecture traditionnelle, un attrait pour le tourisme

Cette architecture, typique du Massif du Mézenc, peut être caractérisée ainsi:

- bâtiments de taille importante, d'un seul tenant
- lignes de faîtage parallèles aux courbes de niveaux
- dominance des toitures à 2 pans
- charpentes imposantes et aériennes
- toitures en lauze, en chaume ou en genêt
- murs très épais en pierres (entre 1 m et 2 m)
- ouvertures petites et nombreuses
- encadrements de fenêtres dans une pierre différente.

Les éléments identitaires sont globalement la pierre apparente et la lauze. Les touristes apprécient cette architecture qui donne au village son caractère charmant.

Le bourg, en tant que lieu de passage « obligatoire » des touristes fait office de **vitrine de cette architecture** propre au pays. Mais, il est clair que le bourg représente pour l'instant **une juxtaposition d'architectures diverses**, ce qui amoindri son cachet.

Les mesures de protection ou de mise en valeur de cette architecture

Elles sont de différentes sortes:

- Le 19 décembre 2005, est intervenu **le classement Monument Historique** de la ferme des Plantins.
- Deux opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat **(OPAH)** ont eu lieu. La première entre 1995 et 1997 a permis de réhabiliter 10 logements sur les Estables. La seconde plus récente n'a pu aboutir car l'organisme q. Ces opérations marquent bien la volonté des acteurs locaux de lutter contre la dégradation du patrimoine bâti en le mettant en valeur.
- **Les cahiers des charges des différents lotissements** sur la commune énoncent clairement que « les constructions devront tenir compte de l'architecture locale traditionnelle et respecter une unité d'aspect ».

Recensement de l'intérêt architectural des constructions du centre bourg

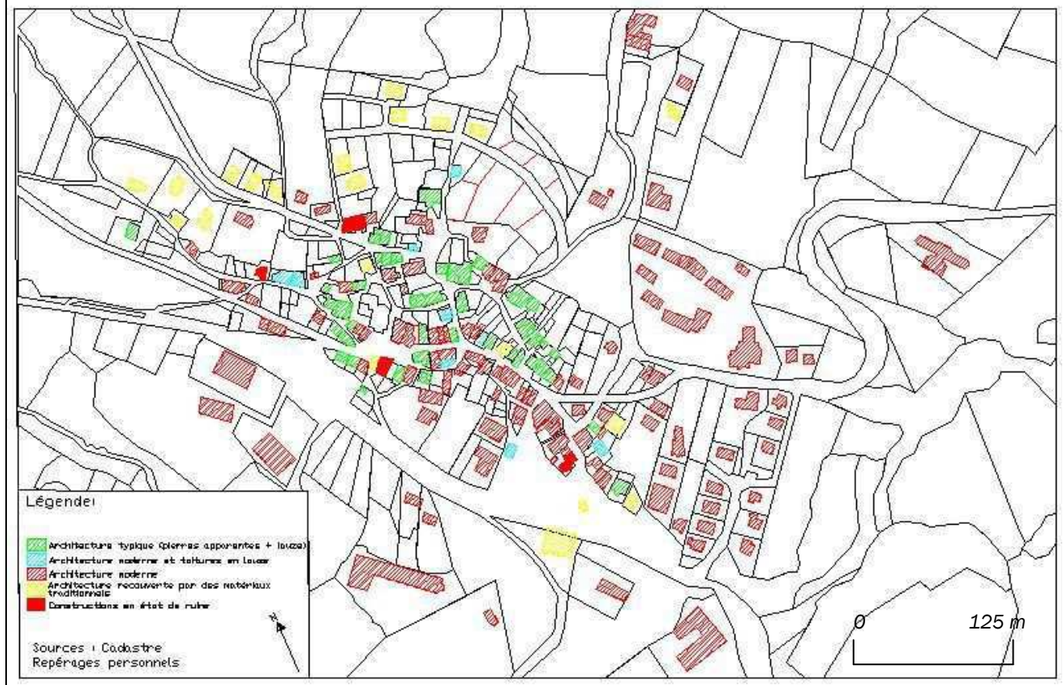

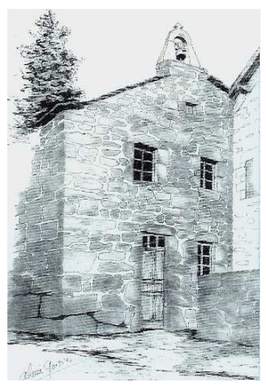

Croquis d'élément patrimoniaux du pays:
A gauche: La Maison de la Béate (La Vacheresse)
En dessous : une ferme isolée
Source: Cahiers du Mézenc

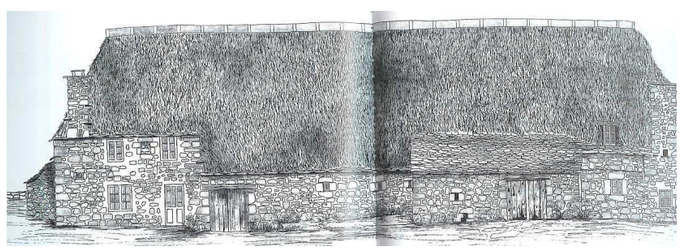

La lauze, le matériau traditionnel par excellence

Exemples d'architectures modernes non intégrées au paysage du bourg

Maisons d'architecture traditionnelle bien mises en valeur

Un cachet de village à préserver

Les aménagements récents: une volonté de mise en valeur

Le détail de ces opérations nous permet de mieux comprendre quelles sont les motivations des décideurs locaux en vue de l'amélioration de leur cadre de vie.

Le réaménagement de la voirie du centre bourg

L'importance des Estables au niveau du tourisme a rendu nécessaire la requalification de ses voiries internes. De plus, cet aménagement montre bien la volonté de maintenir dans le village une ambiance « rurale d'altitude ».

Cet aménagement a eu lieu entre 1997 et 2000 avec 2 tranches de travaux:

- La 1ère touchant les zones 2 et 4 (voir carte) en 1997.
- La seconde en 1998 et 1999 sur les zones 3, 5 et 1.

Sinon, la place centrale a été réaménagée en parking en 2000 autour d'un réseau de collecte des eaux pluviales, une végétalisation, la délimitation par des murets de pierre ainsi que des travaux sur la chaussée. La mise en valeur de cet espace vierge le rend plus lisible en tant que parking, rempli en période de forte affluence touristique.

Le centre d'animation, nouvel équipement communal structurant

Celui-ci est construit à proximité directe du parking, le long de la RD 36. Il comprend une salle avec une scène accompagnée, à l'étage principal, de différentes commodités. Au rez-de-chaussée, on trouve la garderie, une salle de gymnastique ainsi que des sanitaires.

L'architecture de ce bâtiment qui a fait l'objet d'un concours, a été particulièrement soignée.

Les objectifs de la révision simplifiée du POS (Plan d'Occupation des Sols) en 2003 pour la création d'un centre d'animation sont:

- «dynamiser la vie communale.
- concrétiser une promesse électorale et un projet de développement durable.
- satisfaire la demande extérieure de manifestations.
- prendre en compte les impératifs financiers, esthétiques et fonctionnels.
- répondre aux besoins dans les meilleurs délais ».

Les aménagements réalisés dans le bourg: le centre d'animation et les différents secteurs de réfection de la voirie

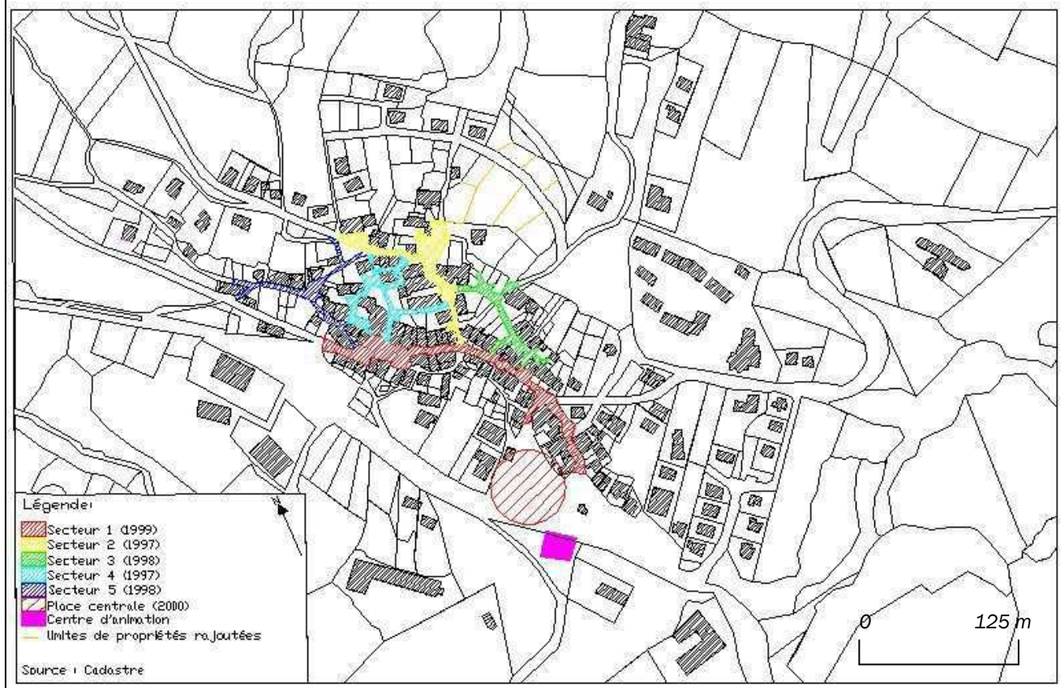

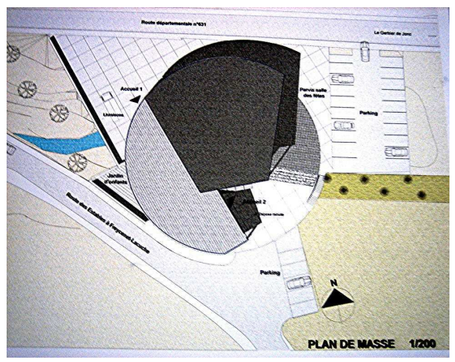

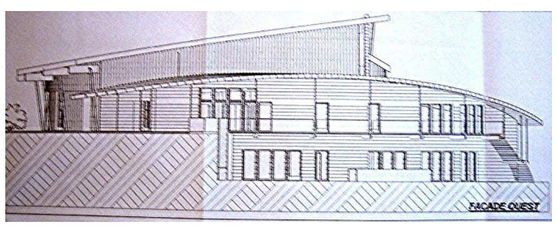

Le centre d'animation : une architecture soignée
Source: Plans Mairie des Estables

Réaménagement de la voirie : avant/après
Source: Rapport sur la Commune des Estables CAUE43 - 1997

Le parking: avant/après
Source: Rapport sur la Commune des Estables CAUE43 - 1997

Un paysage hivernal du bourg peu attractif

Des entrées de bourg peu soignées

De part et d'autre de la départementale 36, le cachet du centre bourg avec ses maisons traditionnelles n'est pas visible contrairement à des espaces vides qui servent de dépôt de neige ce qui obstruent le paysage.

La départementale, déviation au centre bourg permet un accès aisé au parking pour les touristes mais ne constitue pas une entrée de ville aussi charmante que le village.

Ces entrées ne font l'objet d'**aucun traitement paysager** particulier avec, comme seule végétation, des conifères.

Une ambiance de village rural d'altitude ternie par le manque d'aménagements extérieurs

- Les espaces publics extérieurs sont presque inexistants bien que le centre du bourg soit protégé du vent par les constructions.
- Mais, il convient de souligner qu'un terrain de sport (transformé en fil neige en hiver) et quelques jeux d'enfants sont présents au nord du village et participent à l'animation du village.
- Les seuls espaces conviviaux extérieurs sont les terrasses des commerces qui doivent être très fréquentées en été mais qui restent vides l'hiver. Cela participe à une **impression de « vide » en saison hivernale** après le départ des nombreux touristes venus en février.
- Une place importance est donnée à la voiture et au stationnement dans les espaces vides du centre bourg.
- Le mobilier urbain n'est homogène pas sur l'ensemble du bourg et est globalement limité à de l'éclairage public.

Deux types d'éclairage présents dans le bourg des Estables

Comment l'ambiance rurale d'un village d'altitude transparaît–elle?
Le paysage du bourg d'après différents points de vue

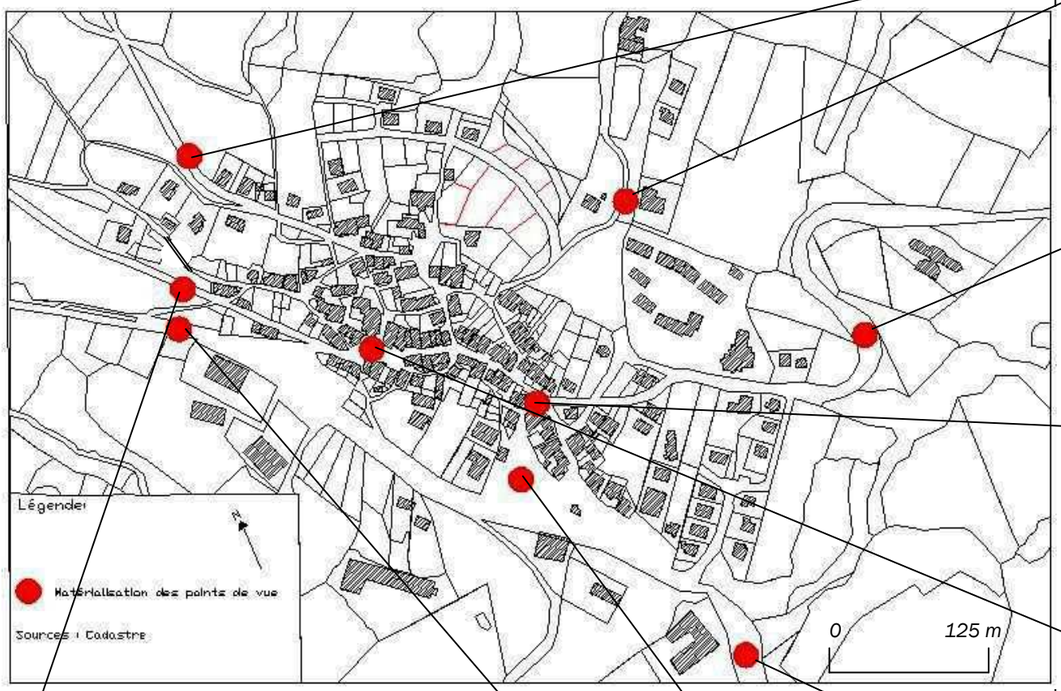

Le traitement paysager du bourg est plutôt minéral. Et, le bourg manque, en hiver, cruellement de trottoirs, recouverts par la neige. Cela représente une entrave certaine à la sécurité des piétons.

Mais il convient de préciser que ces points de vue sont le reflet d'un paysage sous la neige bien différent de celui en période estivale.

IV. Des activités estivales basées sur la découverte et les sensations.

- Les activités d'été de découverte diffuses
- Les sports d'été aux sensations fortes

Les activités d'été de découverte diffuses

La randonnée pédestre:

La communauté de communes est traversée par 7 parcours classés GR, dont la célèbre Transcévenole et le Tour du Mézenc-Gerbier et 39 sentiers classés PR. Comme le montre le graphique ci-dessous, la plupart des sentiers sont adaptés à tous.

On compte 435 km de chemins de promenades et randonnées sur la communauté de communes ce qui représente un maillage assez dense dont les pôles principaux sont Saint-Front et Les Estables.(voir carte).

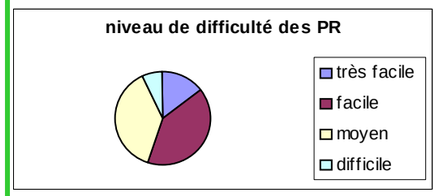

Les PR du territoire permettent aux marcheurs de découvrir leur environnement: A la fois, les éléments patrimoniaux, comme par exemple le château-musée du Monastier,la faune aquatique comme la moule perlière, les oiseaux avec, par exemple, le Busard Saint-Martin, la flore comme la célèbre gentiane... . Ainsi le promeneur marche « intelligent ». Il le sera d'avantage encore si il est accompagné d'un guide de Mézenc Pulsions qui propose des randonnées à thème. Prenons un marcheur qui décide d'emprunter le PR du Tour du mont Mézenc: Il découvrira les ruines du château du Mézenc datant du dixième siècle, il pourra apprendre l'histoire de la formation du mont et comprendra son panorama grâce à la table d'orientation qui se trouve au sommet.

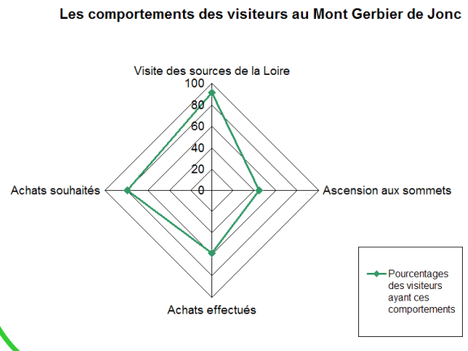

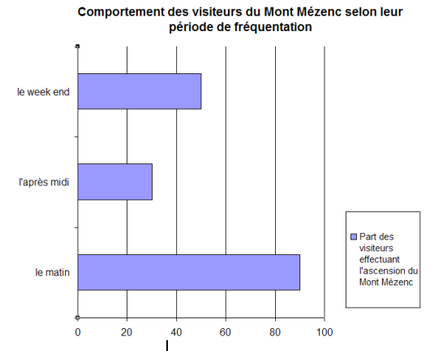

Source: enquête du CDT43 sur les sites naturels — 2000

Localisation des activités d'été de découverte sur la communauté de communes.

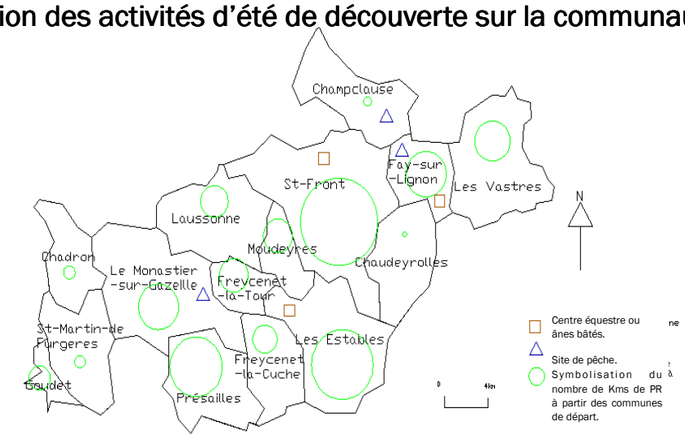

Randonnée vélo

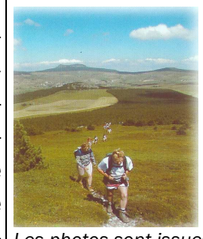

Randonnée pédestre.

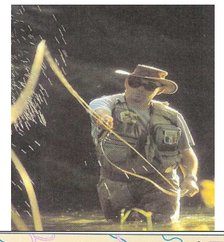

Pêche à la mouche.

Randonnée avec ânes bâtés.

Les photos sont issues de documents promotionnels.

Carte des PR du Mézenc et de la Loire sauvage éditée par la FFRP.

Deux lieux phares pour la randonnée : le Mont Mézenc et le Mont Gerbier de Jonc.

Ils sont surfréquentés en été (500 000 visiteurs par an pour le Mont Gerbier de Jonc) ce qui modifient les comportements des touristes, qui viennent pour l'emblème mais ne restent pas. L'ascension de ces deux monts n'est pas une pratique majoritaire en cas d'affluence.

Le vélo:

-Deux circuits passent sur le territoire communautaire. Le premier est adapté à tous et part du Monastier-sur-Gazeille. Le second, plus sportif ne part pas de la communauté mais la traverse.

-Le vélo se pratique essentiellement au printemps et en été.

-Ils sont proposés par le conseil général de Haute Loire.

-Les routes du territoire sont attractives pour le vélo car les « grimpeurs » profitent d'un gros potentiel de dénivelé.

La cani rando et la conduite d'attelage à roues:

-Elles se pratiquent sur le même territoire que l'activité d'hiver mais utilisent d'avantage les chemins et les drayes.

-C'est une activité de printemps et estivale.

-Elles sont proposées par Mézenc Pulsions et les professionnels sont les mêmes que pour la saison d'hiver.

-Il s'agit pour la première d'être attelé à un chien, à la ceinture ou à la main. La deuxième ressemble à un attelage de chiens de traîneaux classique mais pour la saison estivale et est adaptée aux handicapés.

La pêche:

-Il existe trois sites de pêche sur le territoire dont deux sur rivière et un sur lac.

-Deux sociétés de pêche se partagent le territoire,mais le nombre de touristes pratiquant reste marginal.

La randonnée équestre:

-Quinze des 39 PR sont adaptés à l'équitation.

-Seulement deux sites proposent l'activité équestre sur le territoire intercommunal.

Les ânes bâtés:

-Ils parcourent les même sentiers que les chevaux mais sont plus populaires sur le territoire.

-Ces animaux peuvent porter une charge de 40 kilos Soit un enfant ou du matériel.

Les sports d'été aux sensations fortes

Parcours d'aventure en forêt « escalabre »

- Cette activité est proposée sur la commune des Estables.
- L'escalabre accueille environ 4500 clients d'avril à août.
- Une partie de la clientèle passe par Mézenc Pulsions.
- Il s'agit d'ateliers au nombre de cent, qui sont des passages en hauteur d'arbre en arbre avec différents moyens (pont de singe, tyrolienne, corde…). Cette activité était pionnière dans le département, aujourd'hui il en existe cinq. C'est une activité ludique de mise en contact avec la nature qui plaît à tout le monde car adaptée en fonction du niveau de chacun.

Le saut en élastique:

- Basée sur la commune du Monastier-sur-Gazeille,à partir du viaduc de la Rocoumène (70 mètres de haut)
- La société « Cap liberty » propose cette activité durant le printemps et l'été.
- Le saut coûte 70 euros.
- On vient y chercher un certain dépassement de soi-même pour un public qui aime le goût du risque.

Le parapente:

- Différents sites de départ existent et varient selon la direction du vent. On en compte trois aux Estables: le Mont d'Alambre, la croix de Boutières, le Mont Chaulet et un à Chaudeyrolles.
- Le parapente se pratique essentiellement pendant la saison estivale.
- Il existait jusqu'en 2003 une école de parapente appelée « Velay sport » sur les Estables. Celle-ci a fermé du fait de la lassitude de ses membres. Aujourd'hui seul deux indépendants proposent cette activité.
- L'offre principale est le baptême de l'air en biplace. Ils en réalisent environ 500 par an pour un tarif unitaire de 50 euros.

Répartition des activités sportives d'été sur la communauté de communes

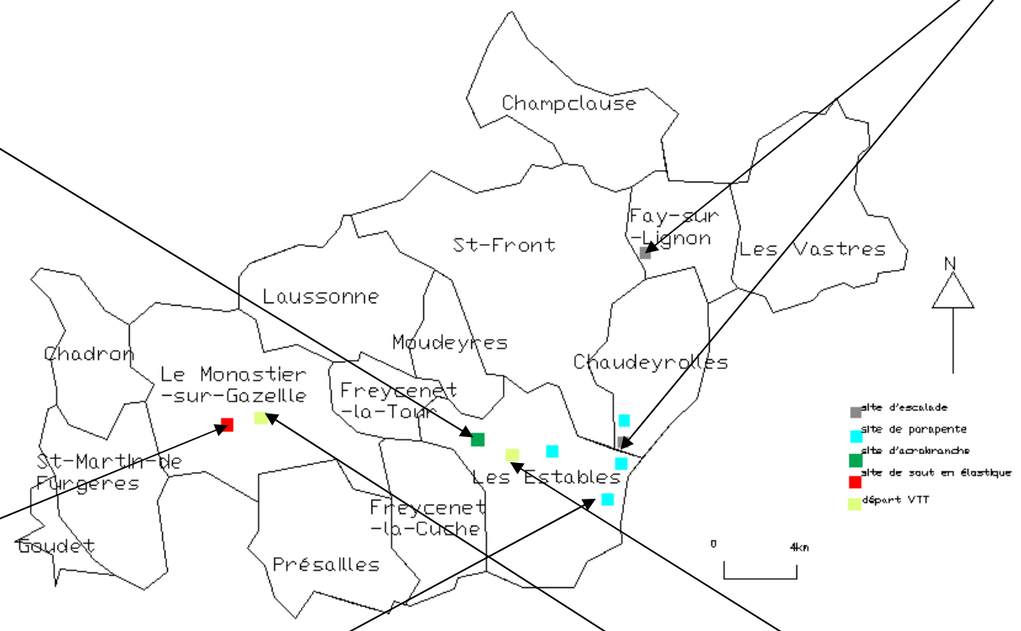

Escalade

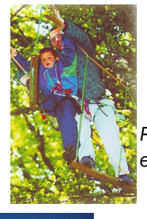

Parcours d'aventure en forêt

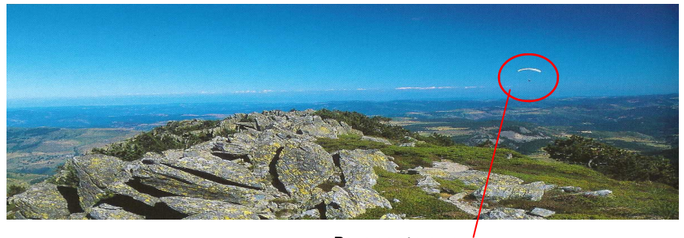

Source: brochure promotionnelle

Parapente survolant le mont Mézenc

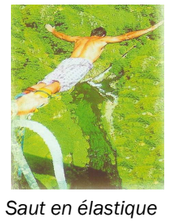

Saut en élastique

L'escalade:

- Deux sites naturels se situent sur la communauté de communes. Le premier est à Roche Pointue (entre les Estables et Chaudeyrolles) et le deuxième est le rocher de Fay-sur-Lignon.
- La période de pratique s'étend du printemps au début de l'automne. Quatre professionnels sont habilités à encadrer l'escalade et font tous partie de Mézenc Pulsions. Les débutants comme les confirmés peuvent satisfaire leur soif de verticalité.

La via ferrata:

- Elle ne se pratique pas sur le territoire.
- Les touristes peuvent en profiter au printemps et en été.
- Elle est proposée par Mézenc Pulsions mais seul un professionnel est habilité.
- Il s'agit d'une activité entre randonnée et escalade.

Le canyoning:

- Il se pratique dans les gorges de l'Allier à l'Ouest du département.
- La période de pratique est l'été.
- Il est proposé par Mézenc Pulsions qui relaie une autre société et un indépendant.

Le VTT:

- 18 PR adaptés sur le territoire et 2 circuits départementaux aux départ des Estables et du Monastier.
- Mézenc Pulsions propose des accompagnateurs qui sont au nombre de six.

Randonnée VTT en sous bois

Source: Brochure promotionnelle

V.Un produit hivernal phare mais en perte de vitesse: Le ski de fond

- Un domaine nordique en déclin, mais de qualité
- Un domaine excentré pour des fondeurs satisfaits
- Le ski de fond: un chiffre d’affaires en baisse

Un domaine nordique en déclin, mais de qualité

Création et évolution de la zone nordique:

L'ADTMM (l'Association du Développement du Tourisme du Massif du Mézenc) a été créé en 1986 suite a un appel d'offre du Conseil Général.

Le projet consistait à développer le ski de fond sur le massif.

L'objectif était d'équiper toutes les communes du canton, c'est ainsi que fut créé:

- 1 domaine central, Le Mézenc avec 3 portes : les Aiglets, la Maison forestière, les Boutières
- 3 satellites : Freycenet la Cuche (Poupoulèche), Chaudeyrolles avec une liaison à Fay sur Lignon, Chaudeyrac.

Les différents sites étaient reliés par des liaisons. La station disposait de 135kms de pistes cumulées (*voir plan des pistes à droite*).

Toutes les portes étaient équipées de chalets qui permettaient : la vente de forfaits, la mise à disposition d'une salle hors-sac, la location de matériels, un poste de sécurité. Certains chalets étaient loués à des privés (Poupoulèche).

Site des Aiglets, ancien départ de ski nordique

La communication fonctionnait fort : toutes les semaines à la radio, quelques émissions de télévision, communication notamment sur la neige.

Déclin du domaine nordique:

Les domaines satellites ont dû être fermés car trop bas et ne profitaient pas d'un bon enneigement :

D'abord la porte de Tourte en 1995 (gare de départ du domaine de Poupoulèche): laissée pour les chiens de traîneaux et les scooters de neige. Ensuite Chaudeyrolles: une évaluation a montré que seuls 14 matériels étaient loués sur une saison. En 2000, la liaison Chaudeyrac– Les Estables a été fermée.

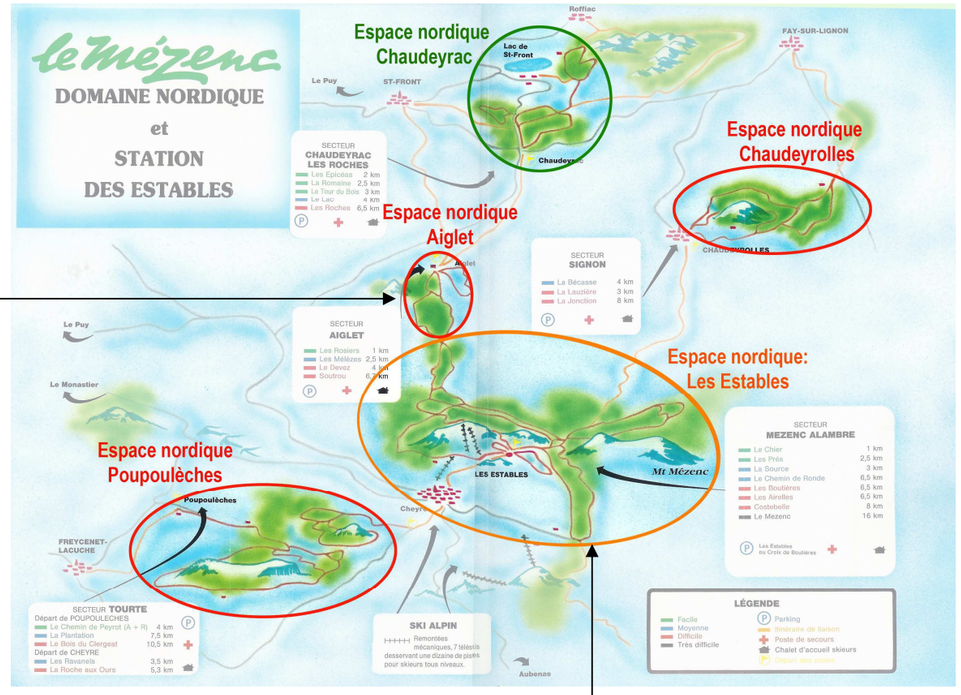

Plan des pistes de ski de fond en 1985

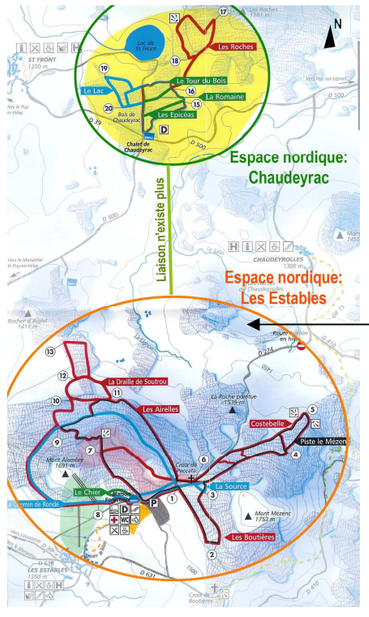

Carte actuelle issue de la promotion de la Communauté de Communes du Pays du Mézenc

Entrée sur le site nordique du Mézenc

Sur le domaine central (Mézenc) : fermeture des Aiglets (10 kms en moins), fermeture de la porte des Boutières (3 kms en moins) car la gestion y était difficile.

Domaine actuel proposé:

Aujourd'hui on ne compte plus que 68 kms de pistes (les deux secteurs confondus).Le domaine a diminué de moitié en vingt ans.

Le » Label qualité France ski de fond » :

La zone nordique du Mézenc bénéficie du « *Label Qualité de France Ski de Fond* » depuis sa création en 1995. Ce label permet par exemple le passage du championnat de France, dont l'étape sur le territoire s'appelle, « *la course du Mézenc* ». Les critères de sélections dépendent entre autre du nombre de kilomètres de pistes, des moyens de damage,du nombre de jours d'ouverture, de la présence d'un stade d'enseignement, de la qualification du personnel en tant que pisteur secouriste… . Un nouveau label est à l'étude mais n'en est qu'au stade de projet.

Logo du « Label Qualité France Ski de Fond »

La majorité des pistes sont en sous-bois ou en lisière, ce qui permet de retenir la neige et donc d'ouvrir le domaine plus longtemps que l'alpin.

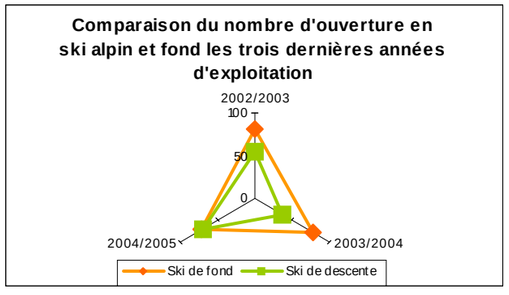

Un nombre de jours d'exploitation plus important pour les skis de

Un domaine excentré pour des fondeurs satisfaits

Évaluation du niveau des skieurs de fond:

Les skieurs de fond ont un niveau moyen (pour 50% d'entres eux). Cependant, on peut faire une distinction nette entre le niveau de pratique des séjournants, dont le niveau est plus bas que celui des excursionnistes. Il semble que les séjournants profitent du domaine pour s'initier à l'activité, alors que les excursionnistes pratiquent le ski de fond dans un cadre sportif.

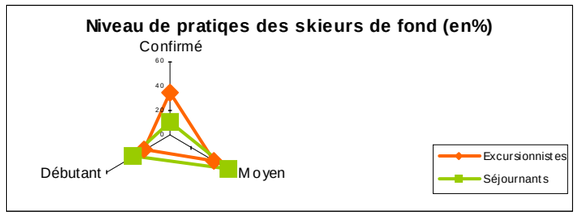

Les pistes sont d'un niveau plutôt difficile avec 68% de pistes rouges et noires. Au niveau de l'offre de pistes, les caractéristiques du domaine répondent à tout niveau de demande, en particulier aux excursionnistes, dont le niveau est le plus souvent confirmé, et malgré le regret au sujet de la fermeture des liaisons entre domaine.

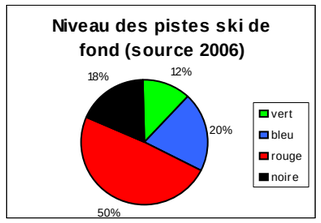

Le niveau de satisfaction globale des skieurs de fond (en particulier au sujet de la propreté du site, la qualité de la neige et du balisage), ce qui fait que la satisfaction du domaine de fond est bien supérieure au niveau du ski alpin.

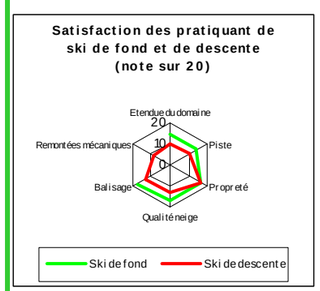

Une nouvelle approche de la pratique: Le skating est une pratique issu du ski de fond classique (pratique dans les traces). Il représente 50% environ des usagers. C'est une activité plus sportive que le fond classique et est techniquement plus exigeante.

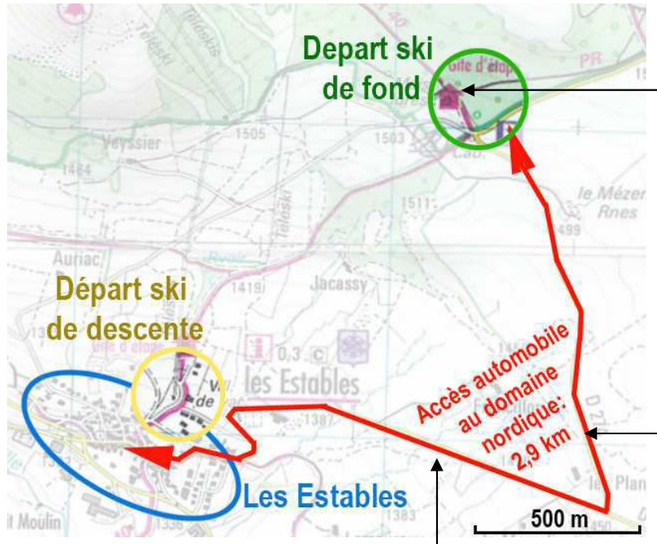

La Maison Forestière, point de départ des activités ski de fond

Départementale 631

Départementale 274: vers le départ de ski de fond

Pratique de skating

Vue d'une piste montrant la trace pour le ski de fond, avec skis à écailles

Ski de skating à semelles lisses

Un domaine indépendant:

Le départ ski de fond se situe à 2,9 km en voiture de la station-village des Estables (plan à gauche). Cette situation bénéficie d'un parking indépendant (environ 200 places), de sa propre billetterie (ouvert de 9h à 17h).

Billetterie ski de fond

Le parking ski de fond

Cette situation excentrée et indépendante du départ du domaine ski de fond ne profite que très peu à la dynamique des Estables (commerces…), que les fondeurs ne font que traverser. De plus, les skieurs de fond se caractérisent par leurs faibles consommations par rapport aux skieurs alpin.

La Maison forestière, le lieu d'étape des skieurs:

La Maison Forestière est la porte d'entrée des skieurs de fond. Il est possible de s'y arrêter pour se reposer (activités, bars), d'y dormir… De manière à confirmer l'originalité de ce site, l'accueil semble donc être le point le plus important de valorisation.

Cet ancien gîte d'étape de tout type de randonnée (marche, raquettes, VTT…) a perdu de sa vocation générale. En effet, par la mise en place d'une exposition sur la faune et la flore du Mézenc dans une de ses annexes, la Maison Forestière a perdu de son intérêt pour une certaine partie de la clientèle. (parking à skis, vélos…). Ce genre d'initiative doit être valoriser en des endroits stratégiques (par exemple au bourg des Estables), de manière à confirmer le rôle central du bourg, et d'éviter la diffusion des points d'intérêt.

Une liaison difficile au domaine fond par la station:

La liaison au domaine ski de fond est possible par les téléskis du Chalet (utilisé par les skieurs de descente). Cette liaison est peu pratiquée, car difficile pour les skieurs débutants.

Le ski de fond: un chiffre d'affaires en baisse

• <u>Gestion du domaine de ski de fond:</u>
La gestion du domaine nordique est sous la tutelle de l'association « Montagnes Massif Central ». Cet organisme datant de 1987 fédère l'ensemble des domaines nordiques du massif. Elle a en charge la promotion, la formation et la billetterie. Pour cela, elle prélève environ 10% des recettes. Les prix sont décidés à son niveau mais ils sont discutés avec les responsables de station au préalable.
Les chiffres exploitables pour le ski de fond ne font état que des 3 dernières années d'exploitation, ce qui est relativement peu révélateur, car l'enneigement fut bon de 2002 à 2005 (de 82 à 92 jours).
• <u>Un chiffre d'affaires en baisse</u>: De 2002 à 2005, le chiffre d'affaires a globalement baissé de 9% (graphique1), alors que la vente totale des titres est relativement stable(+5,5% en2003/2004 par rapport à l'année précédente, et - 3,6% en 2004/2005).
• <u>Une baisse de vente des forfaits à la journée:</u>
L'origine de la baisse du chiffre d'affaires s'explique en partie par la baisse du forfait journée (graphique 2):
- 36,6 % de vente de 2002 à 2005 (soit une baisse de vente de 870 titres), alors que pendant ce temps, le forfait demi journée a fait un bon de 27% du chiffre d'affaires (soit une hausse de 1204 titres).
Par comparaison avec le graphique 1, et le chiffre d'affaires, on peut se rendre compte que l'augmentation de la vente des forfaits demi journée ne compense pas la baisse des ventes de forfaits à la journée.
• <u>Une nouvelle approche de la pratique du ski de fond:</u>
Ces observations peuvent trouver plusieurs explications. Dans un premier temps, l'augmentation du chiffre d'affaires à la demi journée peut démontrer que le domaine des Estables s'adresse de plus en plus à un public qui désire s'initier. Ces débutants ne souhaite donc pas pratiquer une journée entière. Dans un second temps, beaucoup de skieurs fidèles de la station regrettent la fermeture du domaine de Chaudeyrac, Popoulèche et Aiglets, et considèrent les 48 kms des Estables (68 kms avec la liaison Chaudeyrolles) comme étant trop réduit.

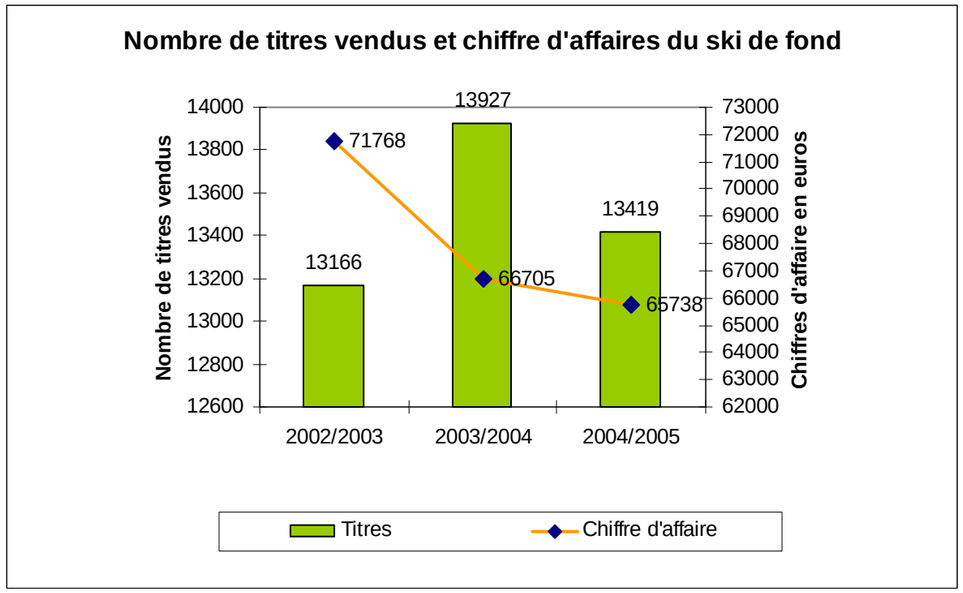

Graphique 1: Une baisse de chiffre d'affaire malgré une relative stagnation du nombre de titres vendus.

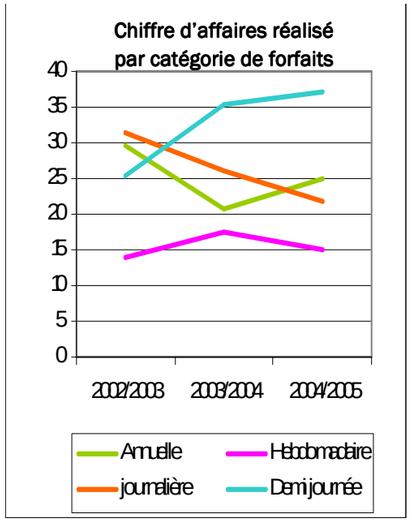

Graphique 2: Une hausse des ventes à la demi journée et une baisse des ventes à la journée.

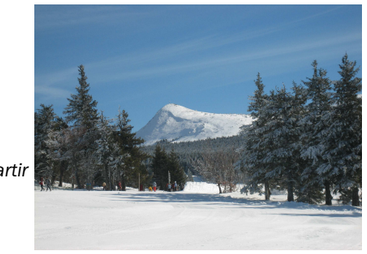

Vue du Mont Mezenc à partir du domaine nordique.

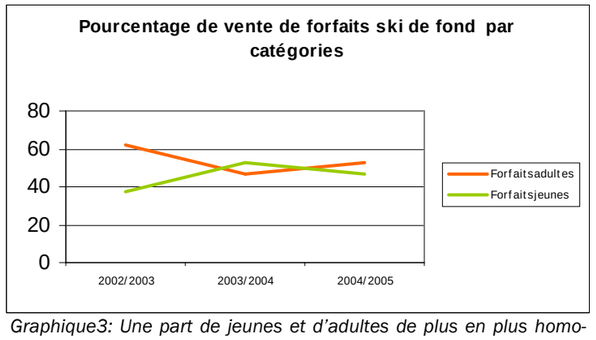

Graphique3: Une part de jeunes et d'adultes de plus en plus homogène.

Les confirmés de la pratique du ski de fond n'ont pas besoin d'une journée entière pour parcourir l'ensemble du domaine.
De plus, le secteur de Chaudeyrac reste ouvert à titre gratuit du fait du non entretien des pistes. Certains skieurs se sont ainsi orientés vers ces domaines non payants.
• <u>Une part de jeunes de plus en plus importantes</u> *(graphique3):*
L'étude des trois dernières années de vente de forfaits ski de fond démontre que la part des forfaits jeunes à tendance à s'homogénéiser entre adultes et jeunes, pour qui la pratique de fond semble de plus en plus attractive.
• <u>Les scolaires, un public à mieux considéré:</u>
Les scolaires représentent une part non négligeable de la clientèle ski de fond. Ils étaient 3700 environ en 2003, 5000 en 2006. L'objectif de l'inspection académique de Haute-Loire est de permettre à 6000 enfants de découvrir les joies du ski nordique d'ici 2 ans .
Mais la maison forestière ne peut en accueillir plus de 50 personnes, faute de place. De même, le matériel qui leur est attribué se trouve au chalet d'Aiglet, ce qui représente un détour important. En plus de ces dysfonctionnements, s'ajoute le transport. Au final les enfants ne skient que trois heures dans une journée. Le forfait pour les scolaires est de 1€ par enfant, ce qui ne permet pas des rentrées d'argent importantes. Mais il est clair que ceux-ci sont à la fois des futurs clients et des vecteurs de communication pour faire venir leurs parents. Il y aurait un travail de séduction à faire auprès de ce public.

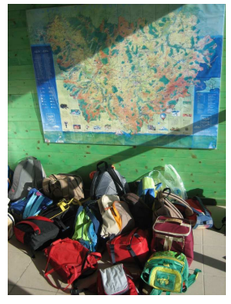

Maison forestière:
Une salle hors sac trop petite pour l'accueil des groupes scolaires.

VI. Une multiactivité hivernale qui gravite autour du ski alpin

- Les activités de découverte d'hiver en plein essor
- Des problèmes d'enneigement qui trouvent des solutions
- Un domaine alpin qui pourrait être élargi
- Un domaine déséquilibré
- Un bas de pistes problématique
- Fréquentation : un forfait demi-journée pour la famille

Les activités de découverte d'hiver en plein essor

Mézenc
Communauté de Communes

Les chiens de traîneaux:

•Trois professionnels proposent cette activité sur le territoire mais aucun n'est basé sur les Estables et un seul sur la communauté de communes. Ce dernier est situé à Saint Front et utilise les pistes de ski de fond de Chaudeyrac pour son activité. Pour les deux autres, le rayonnement des parcours est large autour des Estables, puisqu'il touche les communes de la Lozère et de l'Ardèche proches de la Haute Loire quand les sorties durent plusieurs jours. Les cheminements sont variables. Il n'existe pas d'aire de départ organisée sur la commune, ni d'emplacement pour parquer les chiens. Les départs à partir des Estables qui sont les plus fréquents se font donc de manière désordonnée (tous les jours en saison).

• La période d'activité des chiens de traîneaux est hivernale mais aléatoire car soumise à l'enneigement.

• L'association type loi 1901 « Mézenc Pulsions « est coordinatrice de cette activité. Elle est le lien entre les professionnels et les touristes depuis 1998, l'association n'a pas le monopole et les professionnels traitent parfois directement avec les touristes.

• C'est un sport très en vogue car l'offre n'arrive pas à satisfaire la masse de clientèle potentielle. Paradoxalement faire du « chiens de traîneaux » est sélectif. Une journée coûte environ 115 euros pour un adulte.

• La plupart du temps les clients sont des non-initiés et sont satisfaits de leurs escapades. Ce qui plait le plus est le contact avec les chiens,la sensation de dépaysement et le professionnalisme des mushers (selon une enquête de Mézenc Pulsions).

• Chaque année en mars,une course est organisée. Elle réunit environ 50 attelages et peut attirer jusqu'à 1400 personnes.

Espace raquette

Source: brochure ESF Massif du Mézenc

Chiens nordiques.

Deux attelages au départ de la randonnée.

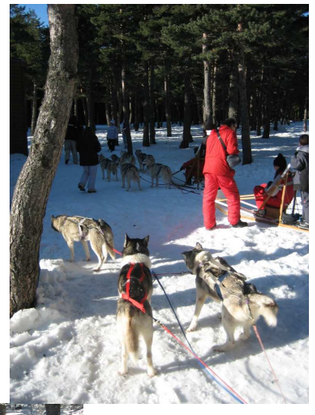

Pratiquants de raquettes.

La randonnée raquettes:

• Un espace est aménagé pour cette pratique dont l'entrée se situe au même endroit que le ski de fond. Trois pistes sont balisées et se localisent sur le versant Nord-Est du mont d'Alambre, 50% des pistes sont classées rouge, 30% bleu et 20% verte (voir plan).

• C'est une activité hivernale, dépendante de l'enneigement.

•Mézenc pulsions propose cette activité accompagnée d' un guide, qui fait découvrir aux clients une nature pas tout à fait endormie. Elle a le monopole sur ce créneau mais le recours à un guide est marginal (10% de l'activité). Les commerces spécialisés locaux louent environ 2000 paires de raquettes par saison. Le problème est que l' on ne peut pas estimer la part des pratiquants qui ont leur propre matériel car l'activité n'est pas payante.

• La majorité des débutants restent sur les pistes balisées car ils ont un sentiment de sécurité. L'activité est en pleine progression depuis 5 ans mais est encore au stade de la découverte. Seule la minorité d'initiés pratique le hors piste.

• Une polémique existe sur la possibilité d'une redevance sur cette pratique. Un débat est en cours au niveau national. Les partisans sont prêts à payer une taxe si elle permet d'avoir davantage de pistes balisées. Les nombreux détracteurs pensent que cette taxe dénaturerait l'esprit de la raquette, qui est pour eux une activité de liberté sans contrainte de cheminement ni de tracé.

Des problèmes d'enneigement qui trouvent des solutions

L'activité de ski est très fortement soumise aux contraintes climatiques : l'enneigement, le vent, l'exposition au soleil

L'exposition au soleil

Les pistes sont installées sur le versant Sud de l'Alambre. Ce versant appelé l'adret est, par définition, le plus exposé à l'influence solaire. Les réchauffements du soleil ont l'avantage d'atténuer les inconvénients liés aux vents. Cependant, la neige à tendance à fondre rapidement et notamment au pied des pistes qui est le plus fortement exposé. Il existe quand même des endroits où la neige reste plus longtemps. Il s'agit du sommet de l'Alambre, mais qui est très exposé au vent, ainsi que toutes les pistes protégées par la forêt.

L'exposition aux vents

Le massif est fortement balayé par les vents qui peuvent atteindre des forces importantes. Les jours non venteux sont rares. Bien que les vents les plus forts viennent du Nord-Ouest, la face Sud de l'Alambre en subie les conséquences. Par les observations faites, les vents « s'enroulent » autour du mont Alambre et remontent la piste verte située au bas de la station. De plus, la piste est particulièrement exposée aux vents du Sud–Est moins fréquents mais pouvant être tout aussi violents. Cette exposition aux vents influe beaucoup sur le confort des skieurs et notamment celui des enfants qui sont en nombre important sur la station (80% des clients de ESF sont des enfants).

Les vents ont aussi tendance à balayer la neige qui ne se dépose pas de façon homogène sur la piste. Certains endroits de la piste sont de fait plus sensibles à la fonte des neiges qui est de plus accentuée par le passage des skieurs (cercles rouges).

***** La rose des vents a été obtenue par le traitement des données de station des 3 monts. Cette station n'étant pas reconnue par Météo France la rose n'est qu'un indicateur.

Problématiques d'enneigement

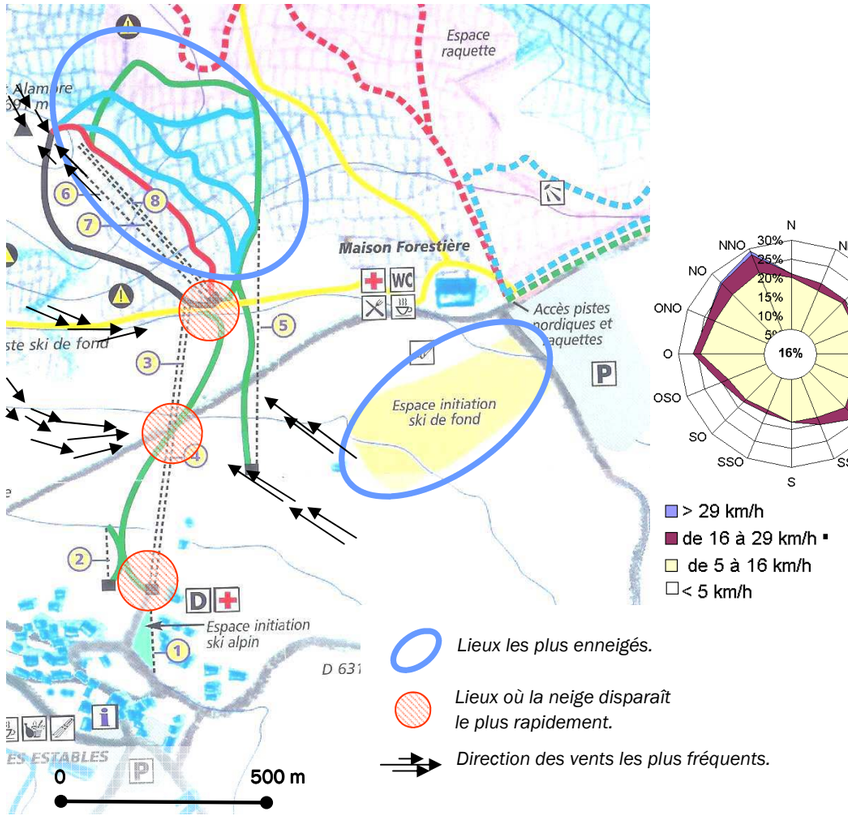

Sources: plan des piste , communauté de commune du pays du Mézenc
Relevés météorologiques des Estables, www.les3monts.fr*

Amas de neige poussés par le vent.
Source: Photo personnelle le 5-03-06

Fraiseuse déblayant la neige sur une pâture.

Les alternatives aux problèmes de l'enneigement

Les pistes les plus en hauteur, ainsi que l'espace d'entraînement du ski de fond sont les sites skiable dont l'enneigement est le mieux garanti de décembre à mars. Un accès à ces sites permettrait de garantir un meilleur accueil des classes de neige hors vacances scolaires. Ceci nécessiterait le prolongement du remonte-pente « Jacassy »

Pour pallier à la dégradation de pistes en bas de station, il existe des solutions. La neige pourrait être piégée par des filets (plus haut que ceux utilisés jusqu'à présent) et être ainsi stockée pour être réutilisée sur les pistes. Un « champ » de « piège à neige » pourrait être installé à proximité des pistes.

Une seconde solution réside dans l'utilisation de la neige tombée sur les voiries. En moyenne il tombe entre 1,5m et 5m de neige tous les ans soit une moyenne de 3,5m de neige (1977-1987).

Rien que sur la commune des Estables, le déneigement des voiries (27,7km) charrie plus de 581m³ de neige. Si la moitié de ce volume pouvait être stocké et réutilisé, on pourrait enneiger plus de 83ha de pistes. Ce potentiel est énorme lorsqu'on sait que les pistes de ski alpin ne représentent que 7 ha.

Bien que récolter de la neige, la stocker et la régaler sur des pistes semble une technique peu commune, elle a déjà fait ces preuves par l'enneigement de la bute de Montmartre à Paris (démonstration de snowboard) grâce à un convoi de neige en provenance de l'Isère. De même l'enneigement artificiel des pistes de cette manière était pratiqué dans les année 80-90.

Cette méthode nécessiterait peu d'investissement (remorques pour les fraiseuses, système de pulvérisation de la neige, terrains de stockage) ce qui ne devrait pas peser trop fortement sur le budget de la station.

Il est tout de même important de noter que la neige ne devra être récolter que fraîchement tombée et en surface de manière à éviter tout risque de pollution des prairies de l'Alambre par les hydrocarbures.

Un domaine alpin qui pourrait être élargi

Historique de la station:
Les premiers skieurs, à la manière des pionniers ont commencé à la fin du XIXème siècle par descendre le Mont Mézenc. C'est en 1909 que naît le premier club de ski. La station a véritablement ouvert ses portes en 1955 avec 3 pistes.

Pratique du ski sur l'Alambre:
Le ski alpin se pratique sur la face Sud-est du Mont Alambre. C'est celle qui correspond le mieux au confort du skieur, car elle est protégée du vent du nord (la Burle), et des vents doux de l'ouest. L'ouverture de pistes en face nord a été tentée aux Estables sur le Mont Chaulet (exploitation de 1979 à 1990 sur 6 ans). Cette tentative ne fut pas une réussite. En effet, le public ne fréquentait pas cet espace non protégé par le vent froid (arbres uniquement en haut de pistes) .
Cependant, on peut noter que les chutes de neige sont plus abondantes et mieux conservées sur la face nord (période d'ensoleillement moins important).

Haut du Mont Chaulet. Boisements griffés, témoins de l'exploitation de la face nord du Mont Chaulet (face au Mont Alambre).

Étant donné le contexte climatique (vent important) de la station, le caractère boisé est un élément indispensable pour la répartition homogène de la neige sur les pistes. Sans ces derniers, on ne peut éviter la formation d'amas de neige sous forme de congères, et la fonte de la neige.
Dans une année de bonne neige, on peut théoriquement compter sur une couche de neige praticable de décembre à fin mars.

Le volet foncier
En ce qui concerne le volet foncier, la partie non boisée des pistes regroupe des terres agricoles privées mais comme le précise la Loi Montagne de 1985, le manteau neigeux n'appartient à personne. La Communauté de Communes verse quand même une redevance à l'ONF pour les pistes qui traversent des zones boisées.

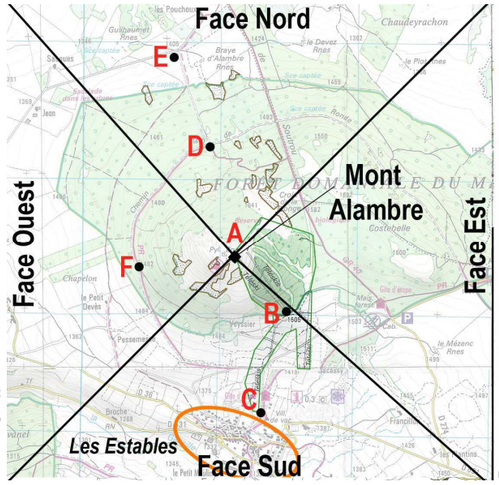

Implantation des pistes de ski sur le Mont Alambre

Face Ouest: Neige impraticable (face caillouteuse et balayée par les vents doux).

Face Nord: Neige praticable, mais balayée par les vents froids.

Face Sud-est: Localisation du domaine skiable.

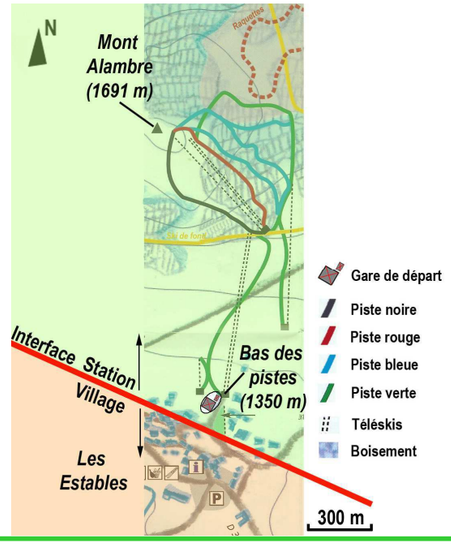

Localisation des pistes sur la face Sud-est de l'Alambre.

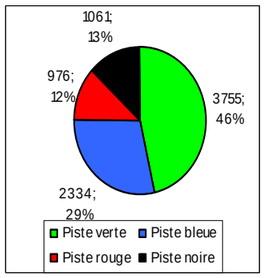

Part des pistes en mètres.

Un domaine skiable de niveau facile, amplifié par une piste noire le plus souvent fermée.

L'état des lieux de l'offre « ski »:
L'altitude des pistes se situe entre 1350 mètres et 1691 mètres. Le domaine offre 8 km de pistes, dont 75% de pistes faciles à très faciles (bleues et vertes), ce qui renforce le caractère « ski d'initiation et familiale » de la station, avec des pourcentages de pentes assez faible.

Pentes actuellement exploitées

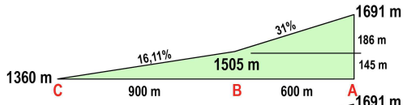

Pentes de l'Alambre, avec pourcentage des pistes du domaine skiable.

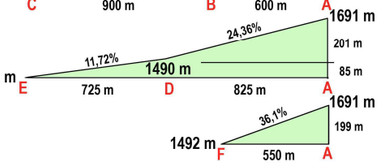

Les caractéristiques de la clientèle de descente:
On peut constater grâce aux observations que le niveau des séjournants est le plus souvent moyen à débutant. Cette clientèle n'est pas très exigeante au niveau de la diversité des pistes, mais vient plutôt apprendre à skier.

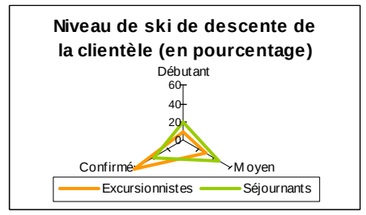

La clientèle excursionniste a un niveau plutôt confirmé et pratique souvent le ski de descente. Ce bon niveau de ski explique leur exigence plus importante face à l'offre. Sa satisfaction générale sur le domaine est relativement faible (panne répétitive des téléskis...).
On peut penser que cette clientèle de proximité vient aux Estables autant pour skier que pour profiter des paysages et des grands espaces.

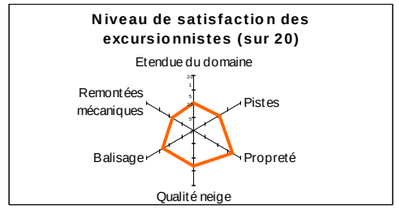

Un domaine déséquilibré

Histoire des remontées mécaniques aux Estables:

C'est en 1959 que le premier téléski est installé. Le plus vieux téléski encore en place, date de 1969. Les autres datent de 1972, 1996, 1998 et 2000. La plupart de ces infrastructures ont été achetées d'occasion, ce qui explique les pannes répétitives.

On compte:

- un fil neige.

Fil neige: remontées pour les plus jeunes à très faible vitesse

- un baby ski, pour l'apprentissage du ski aux enfants.
- six téléskis dont le Jacassy qui ne fonctionne que très rarement

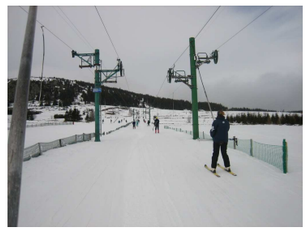

Vue des téléskis et infrastructures de remontées

Remontées mécaniques et flux de la clientèle:

Pour calculer la notion de flux, on prendra en compte une demi journée (forfaits les plus vendus) de pratique de ski, soit 2,5 heures de pratique (temps moyen resté sur le domaine en une demi journée visualisé par observation).

En considérant une descente moyenne de 4 minutes du point le plus haut au point le plus bas du domaine, ainsi que 4,20 minutes de remontées au premier téléski (Chalet 1) + 2,4 minutes au deuxième téléski (Alambre 2), soit 7 minutes de remontées+ 2 minutes de passage d'un téléski à l'autre (habillage…), on obtient 9 minutes de remontées.

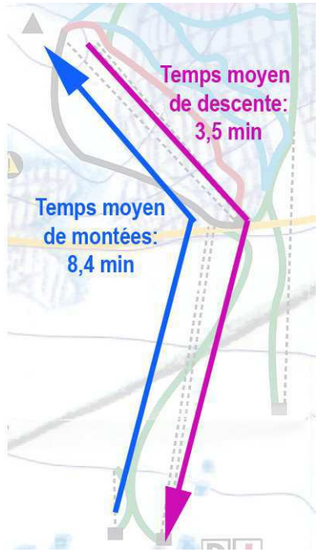

*Temps moyen de montées et descente par **faible affluence***

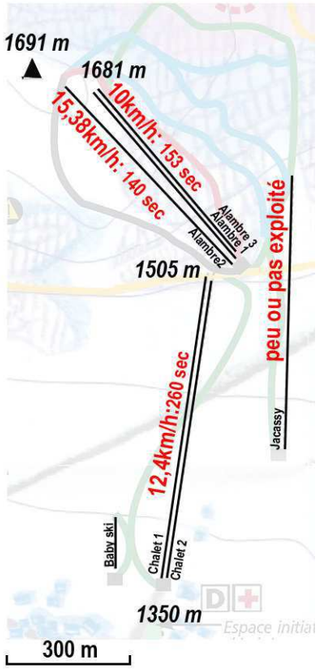

Vitesse et temps de remontées mécaniques

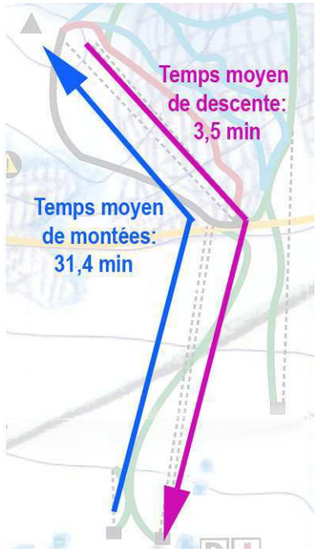

*Temps moyen de montées et descente par **forte affluence***

Temps d'attente et de remontéesur le domaine

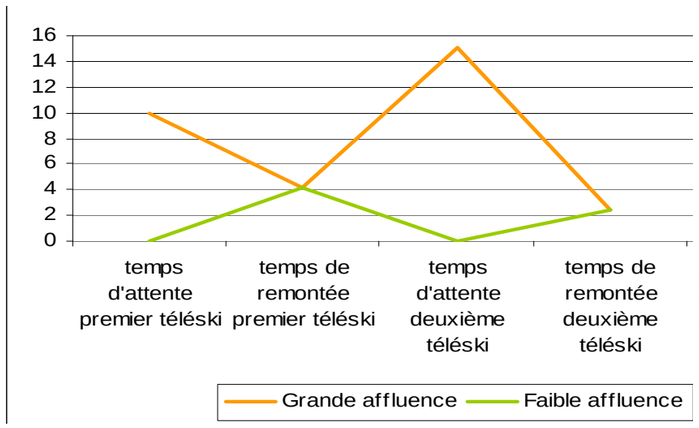

Dimanche 19 février: affluence aux téléskis du Chalet (10 minutes d'attente)

• Les jours de faible affluence, il n'y a aucune attente aux téléskis (soit 9 minutes de remontées + 3,5 minutes de descente = 13 minutes). Le temps passé sur les remontées est trois fois plus important que celui passé sur les pistes. En partant de l'hypothèse que le skieur monte et descend sans arrêt pendant 2,5 heures, il effectuera environ 12 remontées (soit beaucoup plus que les 8 pistes proposées) et descentes de pistes, soit environ 15,6 km de pistes .

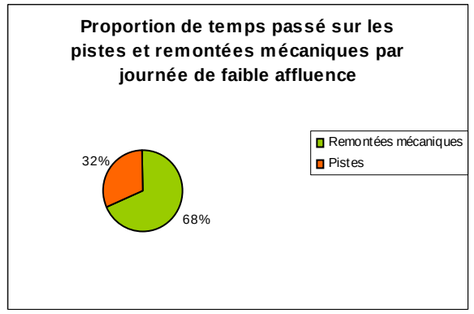

•Les jours de forte affluence (jusqu'à 1100 personnes sur les pistes à un instant T), les temps d'attente aux téléskis peuvent aller jusqu'à 10 minutes aux téléskis du Chalet et 15 minutes au téléski Alambre (plus d'attente car pistes plus attractives). Suivant la même hypothèse que celle évoquée ci-dessus, un skieur effectuera 4 descentes de pistes (soit environ 5,2 km).

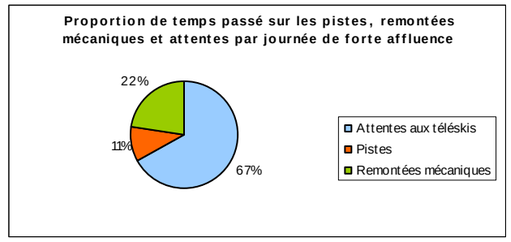

•Rapport au prix du forfait: Le prix d'un forfait est environ 3 fois plus cher en période de forte affluence, quand on le ramène au nombre de kilomètre parcouru.

Le domaine de ski se caractérise soit par de trop grandes périodes d'attente ou par un nombre limité de pistes (selon l'affluence), ce qui pourrait être corrigé par des aménagements de pistes (refuges, espaces ludiques…).

Un bas de pistes problématique

Un accès aux pistes laborieux:

Il n'existe aucun lien lisible entre le village et la station (signalétique désuète qui ne valorise pas le domaine skiable). Le chemin est étroit pour accéder au bas des pistes, comme si les deux entités s'étaient développées indépendamment.

Deux chemins communaux goudronnés coupent cette liaison pédestre (200 m) vers les pistes, ce qui pose de sérieux problèmes de sécurité et de partage de l'espace (entre skieurs traversant à pied ou à skis et les automobiles). Enfin, ce cheminement est une succession de goulets d'étranglement qui ne facilite pas les déplacements des skieurs.

La gare de départ n'est actuellement pas aux normes selon l'Inspection du Travail. Un réaménagement est nécessaire pour créer un espace de repos pour les employés, des sanitaires et améliorer le hangar pour le matériel.

L'« espace public » des skieurs:

Seul l'espace d'initiation aux jeunes skieurs peut être considéré comme un espace public. Ce site, trop étroit lors des jours de forte affluence, est partagé entre les jeunes skieurs débutants, la montée des skieurs à pied vers les téléskis, la descente des skieurs à ski vers le village, les familles et leurs enfants avec des luges.

De même, aucun aménagement n'est conçu pour les skieurs entre les deux téléskis. Pourtant, le ski familial et facile inciterait les pratiquants et les familles à s'arrêter.

Le bas des pistes est sous forme d'entonnoir jusqu'aux téléskis. **L'identité familiale** (avec l'idée d'espace ouvert, de regroupement) que revendique la station est **remise en question**.

Les Estables

Le Lioran

Valorisation insuffisante de l'espace public ouvert aux skieurs en bas des pistes.

1

Goulet d'étranglement au niveau de la gare de départ.

2

Goulet d'étranglement en bas des pistes

3

Espace ouvert au niveau de l'espace d'initiation

5

Signalétique des pistes désuète

4

Voies automobiles coupant les cheminements piétons

Outils d'entretien de la neige du ski de descente

Dameuse récente

Filet de retenue et de maintien de la neige sur les pistes

Un espace détente ski au pied:

La Maison Forestière est l'unique lieu de détente « ski aux pieds » du domaine. Cette salle hors sac bénéficiant d'une vue magnifique est très mal indiquée sur les pistes et par conséquent très peu fréquentée par les skieurs, d'autant que son accès nécessite d'emprunter les pistes de ski de fond. Les dépenses assez faibles de la clientèle des Estables s'expliquent notamment par le manque de valorisation des espaces de consommation comme la Maison Forestière.

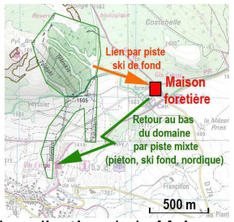

Localisation de la Maison Forestière

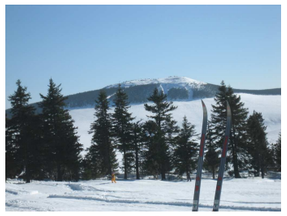

Vue sur le Mont Chollet depuis la Maison Forestière

L'entretien des pistes:

- Quatre dameuses sont utilisées pour l'entretien des pistes. Ce sont des engins achetés d'occasion. Une dameuse récente est utilisée quotidiennement le matin (lorsqu'il y a des chutes de neige) ou le soir (lorsqu'il n'y a pas de chutes de neige prévue). Trois dameuses sont en soutien en cas de pannes ou fortes chutes de neige… On peut dire que le damage est globalement assez bon.

- Les filets de retenue de neige sont installés entre octobre et novembre avant les premières chutes de neige. C'est un élément indispensable qui évite les congères et permet la répartition homogène de la neige sur les pistes. Compte tenu du vent, le potentiel de neige sur les pistes serait réduit de 80% sans ces filets.

- Le balisage permet de repérer la limite des pistes. C'est un balisage vieillissant, en bois, dangereux, pour les skieurs en cas de chute. En effet, un balisage plastique et coloré (en fonction du niveau de difficulté de la piste) serait plus approprié.

Fréquentation: un forfait demi journée pour la famille

L'étude des titres vendus ainsi que du chiffre d'affaires réalisé permet d'observer l'évolution de la fréquentation et par conséquent d'évaluer l'attente du public sur 6 années (bonne et mauvaise année).

Le chiffre d'affaires réalisé par le ski de descente (graphique 1): Le **chiffre d'affaires (117910 euros moyen)est dépendant de la fréquentation.** Celle-ci est liée à l'enneigement (le mauvais enneigement de la saison 2000/2001 explique le très faible chiffre d'affaires).

On peut aussi observer que la seule évaluation du **nombre de jours d'ouverture n'est pas seulement à l'origine d'un bon ou mauvais chiffre d'affaires.** En effet, avec 65 jours d'ouverture en 1999/2000, le chiffre d'affaire est relativement faible compte tenu de la fermeture du domaine pendant les vacances scolaires.

Évolution de la vente des forfaits par catégorie (semaine, journée, demi journée):graphique 3:

Pour l'évaluation de la vente de catégories, il n'est considéré que la semaine, la journée et demi journée (94% des ventes en 2004/2005).

Dans un premier temps, on peut considérer que la vente de **forfaits semaine est quasiment négligeable** en terme de nombre de titres vendus, bien que le chiffre d'affaire réalisé soit un peu plus conséquent.

Le forfait **demi journée semble le mieux répondre aux attentes de la clientèle** ski de descente. L'achat de ce type de forfait se justifie notamment par la **faible étendue du domaine skiable.**

Le **forfait demi journée** se vend particulièrement bien les années de **bon enneigement**. Globalement, on peut tout de même considérer une faible évolution de la part des ventes de forfaits demi journée vendu qui se stabilise à environ **60 à 70%** (graphique 4).

Par comparaison, **la part des forfaits journée** se vend mieux par année de **mauvais enneigement**, qui s'explique par la volonté des skieurs de profiter au maximum de l'ouverture du domaine.

Il est intéressant de constater le paradoxe entre les tarifs de location de matériel de ski (le plus souvent à la journée), en contradiction avec les pratiques des clients qui privilégient le ski à la demi journée.

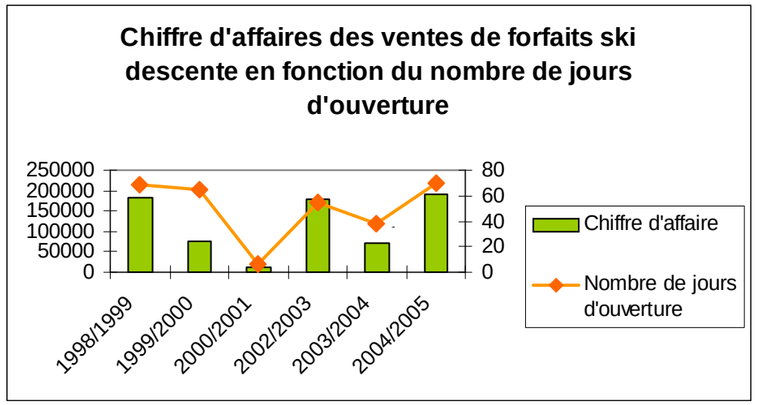

Graphique 1: Variabilité du chiffre d'affaire (117910 euros moyen)

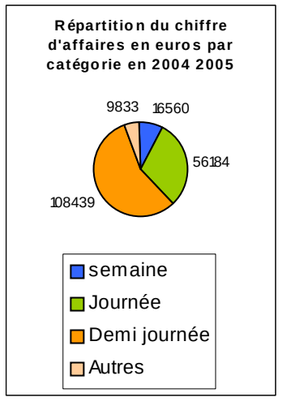

Graphique 2

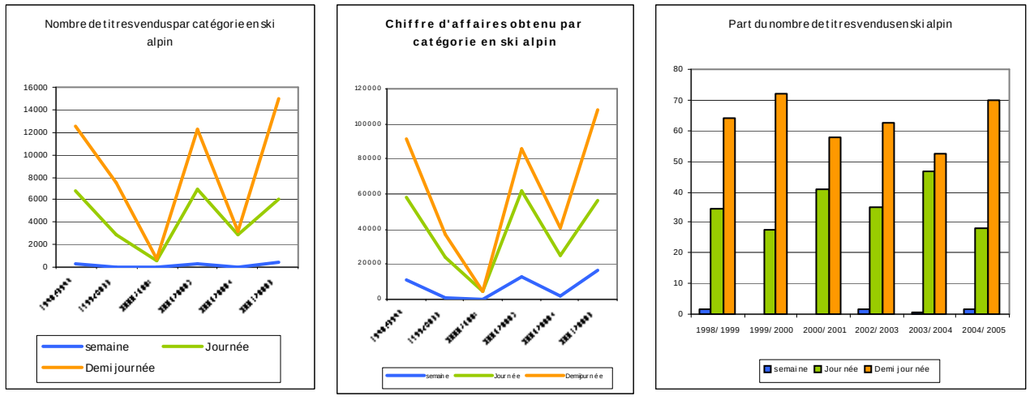

Graphique 3: Évolution des ventes de forfaits semaine, journée et demi journée.

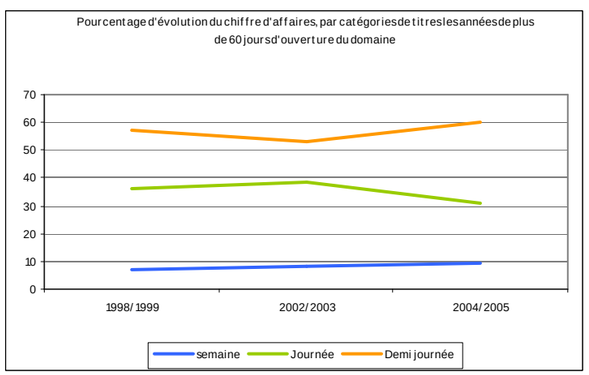

Graphique 4: Une relative stabilisation des catégories (en année de bon enneigement)

Évolution de la vente des forfaits par catégorie (adultes, enfants, scolaires):

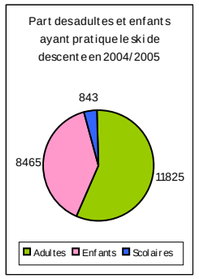

Le nombre de titres vendus est le plus important chez les adultes. Cependant, on peut observer la très faible différence entre adultes et enfants (15% de titres en plus pour les adultes par rapport aux enfants en 2004/2005). Cela confirme une des caractéristiques des Estables qu'est le ski en famille.

On peut ici préciser que 85% des cours ESF (école de ski française) s'adressent aux enfants.

Le graphique ci-dessous présentant le nombre de titres vendus par catégories confirme les caractéristiques du chiffre d'affaires et la variabilité de la fréquentation en fonction de l'enneigement.

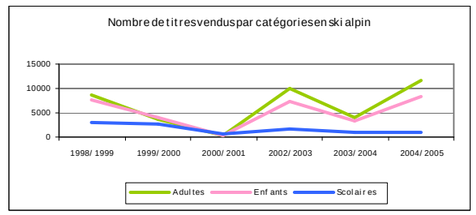

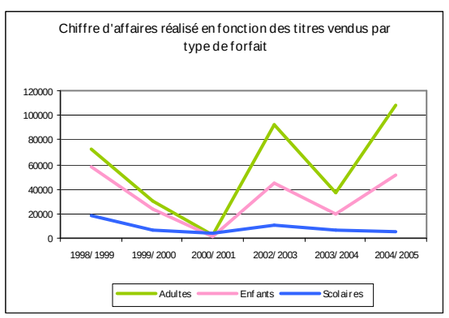

Il parait ainsi évident que la fréquentation hivernale est dépendante du niveau de neige, auquel peu d'alternatives existent dans le cas d'un manque de neige.

Le chiffre d'affaires plus important sur les tarifs adultes que sur les tarifs enfants (+34%, comparé au +15% de titres adultes en plus par rapport aux enfants), qui s'explique par les remises et tarifs réduits.

Le ski alpin, source de déficits récurrents

Estimation du bilan financier: Pour estimer le bilan financier du ski alpin, il faut comparer les chiffres d'affaires avec les frais de fonctionnement et d'investissement.
Comme nous avons pu le calculer pour la saison 2004/2005, le coût moyen de fonctionnement est de 3124 euros/journée d'exploitation. Le résultat de 3124 euros est une approche estimative car elle ne distingue pas les notions de coûts fixes/variables, d'amortissement…
En croisant le coût de fonctionnement précédent avec le chiffre d'affaires moyen d'environ 2235 euros/journée d'exploitation, il nous est possible d'évaluer la rentabilité de l'ouverture du domaine.
Le chiffre d'affaires moyen de 2235 euros est obtenu par croisement du chiffre d'affaires total et du nombre de jours d'ouverture sur les 6 dernières années.

Un bilan financier le plus souvent négatif:

Sur les 6 dernières années, on a pu calculer un bilan financier négatif en moyenne de 39 330 euros/an (avec une fourchette 5000 euros de bénéfice à 120000 euros de déficit).
Il est intéressant de constater que les années avec un faible nombre de jour d'ouverture du domaine ne sont pas pour autant les plus déficitaires (exemple en 2000/2001).
Ces dernières correspondent à l'année 1999/2000 où l'enneigement n'a pu permettre l'ouverture des pistes de manière continu, et où les vacances de février ont vu la fermeture des pistes faute de neige.
Pour assurer une bonne saison en terme de chiffre d'affaires, il faut donc une complémentarité entre l'offre en terme de jours ouvrables du domaine et de la demande tant des séjournants que des excursionnistes.
Il est intéressant de considérer l'année 2002/2003 qui a enregistré des bénéfices. Celui-ci peut s'expliquer par la hausse des ventes de forfaits à la semaine, c'est-à-dire des séjournants (voir fiches « Fréquentation: Un forfait demi-journée pour la famille »), d'où l'intérêt de développer les séjours en intersaison.

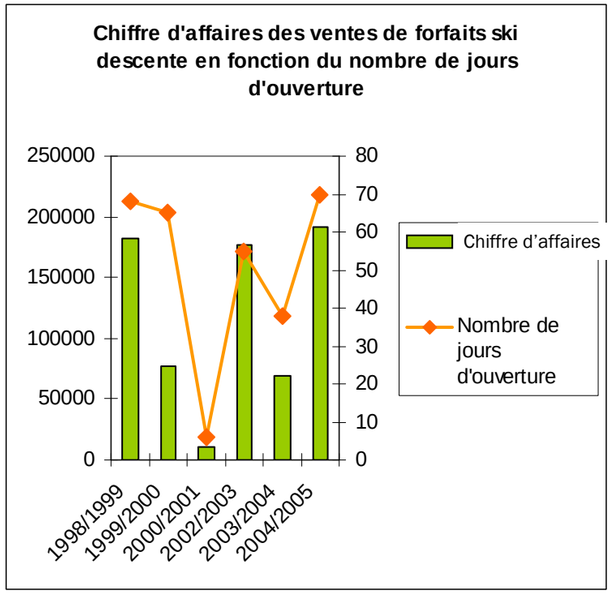

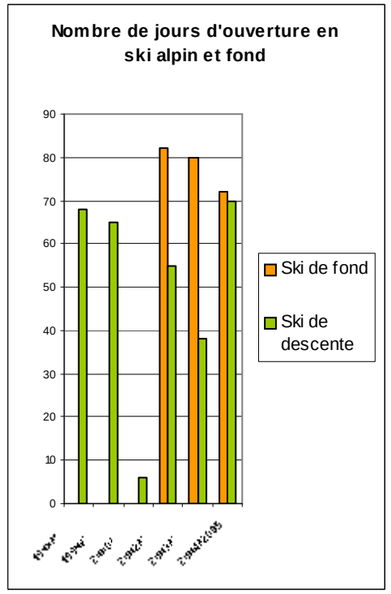

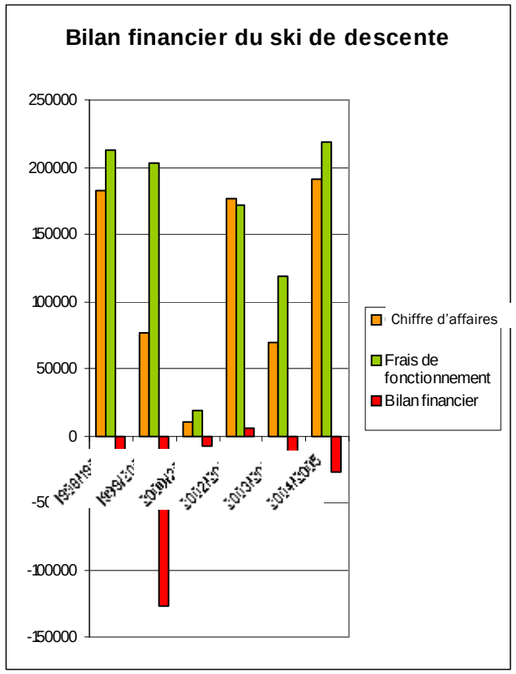

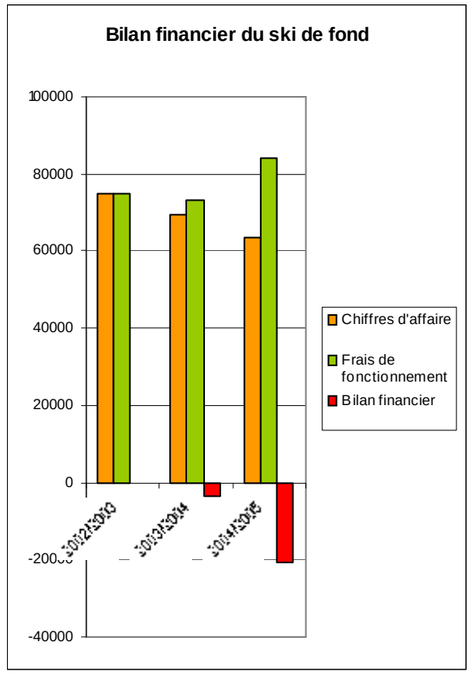

Une rentabilité improbable

Cependant même si l'ouverture est régulière et homogène entre les excursionnistes et séjournants comme en 2004/2005, le déficit est récurrent, et s'explique par un chiffre d'affaires moyen (2235 euros) toujours inférieur aux coûts moyen de fonctionnement (3224 euros).

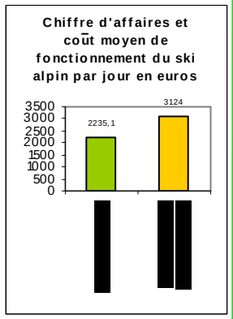

Bilan financier du ski de fond:

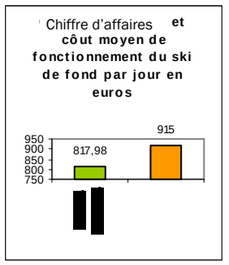

En prenant en compte une dépense quotidienne de 915 euros de frais de fonctionnement du domaine de ski nordique, on obtient sur les 3 dernières années d'exploitation un bilan financier négatif en moyenne de – 8214 euros par an (avec un chiffre d'affaires moyen de 69255 euros par an).
Cependant la baisse de fréquentation en 2004/2005 explique le déficit d'exploitation du ski nordique.

Bilan général:

L'exploitation du ski alpin est la source principale du déficit de la station (82,7% du déficit). Les frais de fonctionnement en alpin (personnel, entretien, machines…) ne peuvent permettre sa rentabilité. Mais vouloir créer des excédents avec la station (plus de productivité…) serait oublier la fonction sociale de la station et celle de maintien de la population locale (emplois…).

Bilan financier moyen de la station (entre 2002 et 2005)

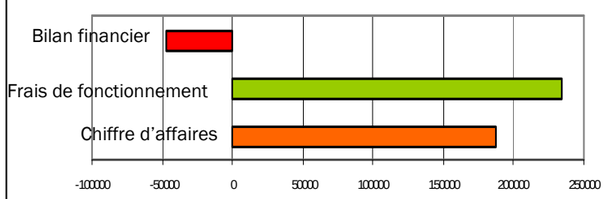

VII. Une clientèle bien identifiée

- Un séjournant d'hiver très caractérisé
- Une certaine cohérence entre offre et demande
- L'hiver: une clientèle de proximité fidèle et exigeante
- Le touriste d'été à la conquête des massifs
- Les publics potentiels de la station

Un séjournant d'hiver très caractérisé

Le séjournant correspond aux touristes venant passer plus de 2 nuits dans un lit marchand aux Estables ou dans un hébergement situé à moins de 20 minutes de la station.

Attentes et satisfaction

Le contenu de cette étude touristique est croisée en partie avec les observations (comptage, enquêtes) réalisées sur le terrain (février– mars 2006), et l'enquête SPOT Auvergne (Système Permanent d'Observation du Tourisme), basée sur l'hiver 2003-2004.

Étude quantitative

L'évaluation du nombre de nuitées est réalisée à partir des chiffres du VAL. Le village vacances avec ses 19761 nuitées, pour 330 lits représente 41% du nombre de lits marchands de la commune des Estables. Bien que le niveau d'occupation soit différent pour les autre types d'hébergement, on obtient, par extrapolation, environ 48000 nuitées totales.

Le nombre de séjournants en hiver est évalué à partir du nombre de nuitées (soit environ 48000 sur la saison hivernale et 22300 sur les vacances d'hiver) divisé par le nombre moyen de nuits passées (5,3): soit environ **9100 séjournants** sur la station en hiver, dont environ **4200 sur les vacances d'hiver** (mois de février).

Etude qualitative

•Caractéristiques socioprofessionnelles: Le séjournant d'hiver a dans 80% pour des cas entre **35 et 64 ans**, et vient en majorité en **famille** avec plusieurs enfants. Il est, le plus souvent, **d'Ile de France** (25%), et très peu de l'étranger (4%). De plus, la taille de sa ville de résidence est pour 58% des cas, de **moins de 10000 habitants**. Il est d'une catégorie socioprofessionnelle de type **profession intermédiaire à cadre** pour 60% des cas. Il a un revenu mensuel moyen par foyer de **2994,6 euros**, et dépense en moyenne **48,63 euros par jour** (hébergement et loisirs compris).

Origine géographique des séjournants hiver

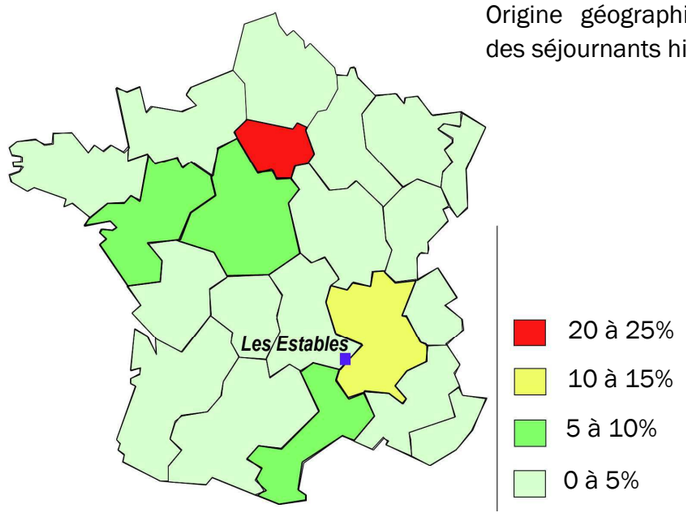

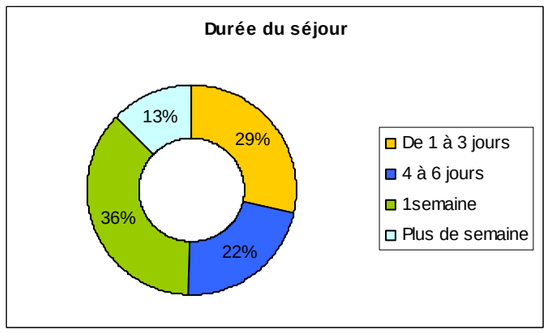

Familles assistant à la descente aux flambeaux 12.02.2006

Accès au centre du village en famille

•Chiffre d'affaire total: Sachant que la station en hiver compte 9100 séjournants qui reste en moyenne 5,3 jours, avec une dépense moyenne 48,63 euros, on peut estimer à environ **2 345 424 euros** de dépenses faites par les séjournants « hiver » sur Les Estables.

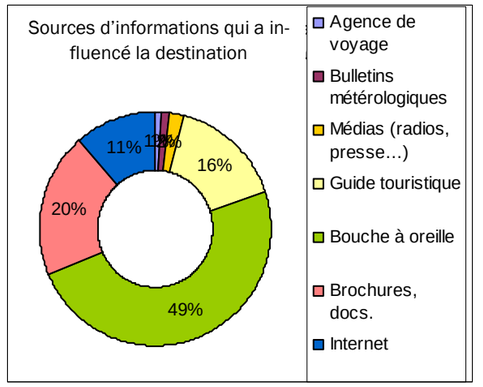

•Pratiques de séjour: Le séjournant aime voyager; il est **fidèle** à la station puisqu'il est déjà venu dans plus de 2/3 des cas.

•Organisation du séjour: En moyenne, le séjournant reste de **5,3 jours** sur la station. Il a connu, dans un cas sur deux, la station par **bouche à oreille**, et pour seulement 12% des cas par Internet. Il réserve **très rarement au dernier moment**, mais le plus souvent entre 15 jours et 3 mois à l'avance.

•Activités: Il ne juge **pas indispensable la présence de neige** pour 68% des cas, mais pratiquera, si possible, **le ski nordique, la raquette ou le ski alpin** (fiches activités), le plus souvent à la demie journée. Il s'adonnera le reste du temps au repos avec la famille.

•Enjeux:

Le public séjournant à la station est aujourd'hui très caractérisé, c'est-à-dire familial et économique (malgrè un revenu moyen ou élevé, les touristes dépensent peu). Il a la volonté de partager avec ses enfants tout en prenant son temps.

Une certaine cohérence entre offre et demande

On peut mettre en place une hiérarchie au niveau des attentes du séjournant d'hiver sur les Estables.

L'accueil:

C'est l'attente la plus forte de la part du séjournant. Trois thèmes se dégagent : la restauration, l'hébergement et les commerces.

Cet accueil est selon lui particulièrement important sur son lieu de résidence, et son niveau de satisfaction est globalement très positif.

Appréciation de l'accueil en%

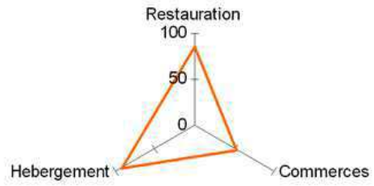

Au niveau de l'accueil, le client des Estables aime à prendre son temps, flâner , se reposer chez lui (notion de station de charme), plutôt que de profiter des diverses activités.

Les prix:

Il est étonnant d'observer que les prix ne sont pas la première exigence de la part des séjournants. De plus, ils semblent relativement satisfaits par les prix pratiqués.

Appréciation des prix en %

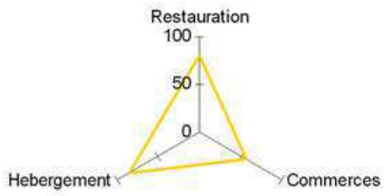

Confrontation attentes/satisfactions (thèmes: accueil, prix, animations).

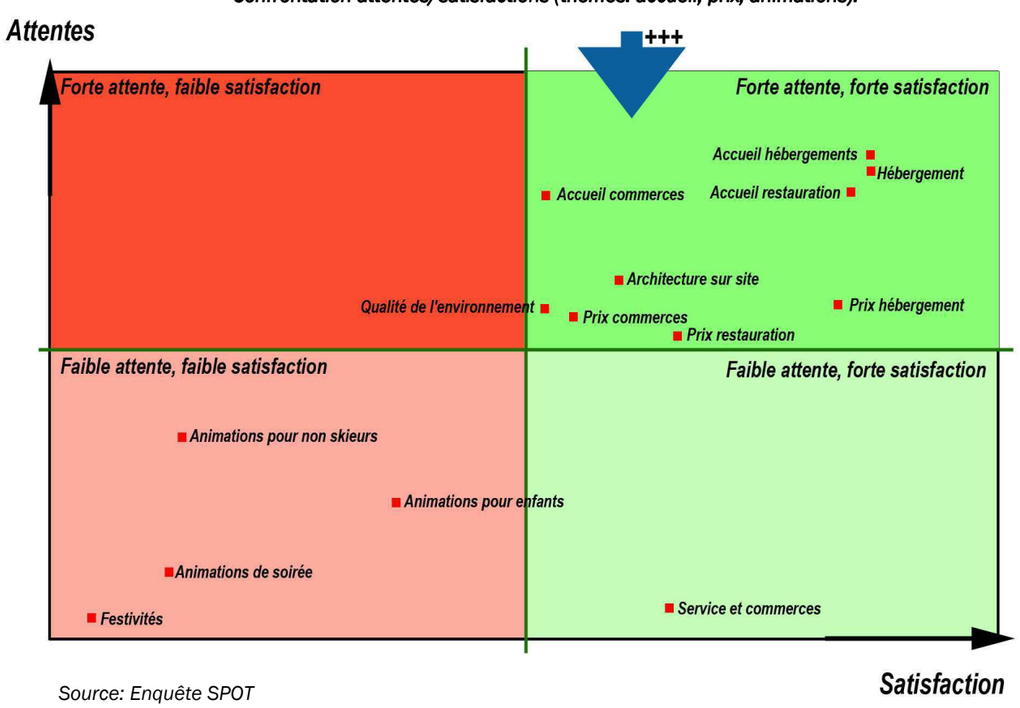

Source: Enquête SPOT

Stage de groupe Les Estables Mars 2006

Principaux arguments de séduction

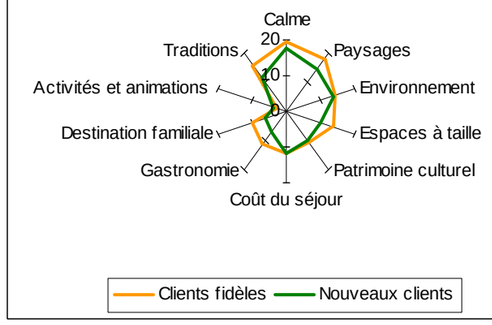

Satisfaction de la journée

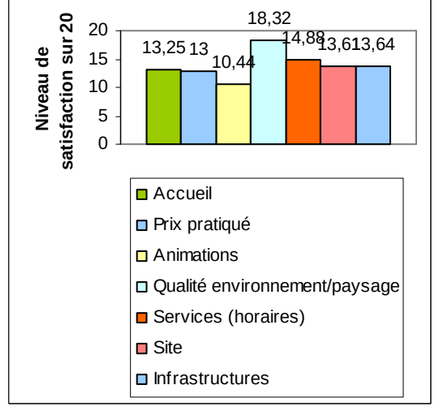

Le croisement des informations confirme la caractéristique économique du touriste. En effet, il a un certain pouvoir d'achat, mais il consomme peu (ce qui explique sa faible exigence), ou n'a pas l'occasion de consommer.

Les animations:

Appréciation des animations en %

Les séjournants semblent très déçus par l'offre en terme de festivités et d'animations, mais en sont très peu demandeurs.

Environnement et paysage:

La qualité et le charme des paysages (panorama sur le Mézenc, le Chaulet, l'Alambre…) semblent avoir séduit le séjournant. En effet, ce dernier est conquis par l'image des grands espaces et des paysages.

Les enjeux:

La station des Estables se définit par une certaine cohérence entre l'offre et la demande.

En résumé, le touriste se caractérise par:

- **la recherche d'une station adaptée à la famille**
- **un cadre de vacances reposant et calme**
- **des finances économiques.**

L'hiver: une clientèle de proximité fidèle et exigeante

Un excursionniste est une personne venant sur la station pour la journée, ou pour 2 nuits/3jours.

<u>Étude quantitative</u>

Le nombre d'excursionniste a été obtenu par observations sur les différents parkings de la commune (voir fiche déplacements):

En évaluant une voiture moyenne de 3 personnes, on comptabilise environ **1752 excursionnistes** sur les parkings du village et du ski de fond, par journée d'affluence.

<u>Étude qualitative</u>

Les excursionnistes sont originaires en grande majorité de Haute Loire puis des départements voisins. Les excursionnistes de Haute Loire viennent le plus souvent à la **journée**, voir à la demi-journée, alors que les visiteurs des départements voisins sont aux Estables pour la journée ou le week-end.

Les observations ont démontré que les excursionnistes viennent en week-end, en particulier les **dimanche des vacances scolaires**.

44% des excursionnistes sont en couple. Ce sont des **habitués** de la station (92% viennent plus d'une fois par an). Ce sont des **bons skieurs** (en alpin comme en nordique), qui apprécient l'environnement et le paysage. Ils sont satisfaits par l'accueil, mais regrettent la faible étendue du domaine (surtout l'alpin), et les pannes répétitives des téléskis.

Les excursionnistes pratiquant **le ski alpin, sont plus consommateurs** (restaurant, souvenirs…) que les skieurs nordiques. La consommation générale est diversifiée, et nulle pour 34% des excursionnistes .

<u>Les enjeux</u>

Les excursionnistes sont une clientèle de proximité, le plus souvent citadine, qui a le désir de se ressourcer au contact des grands espaces du Mézenc. Celle-ci est source de chiffre d'affaire, et crée une véritable dynamique sur la station. Cependant, elle est très sensible aux offres des stations de proximité, d'où la nécessité pour Les Estables d'un engagement fort, pour pérenniser cette clientèle.

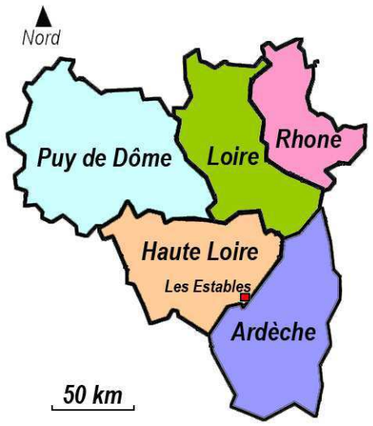

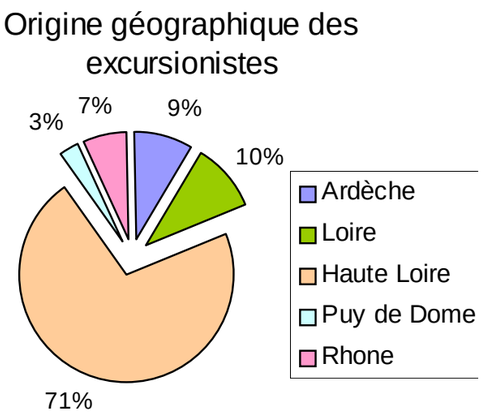

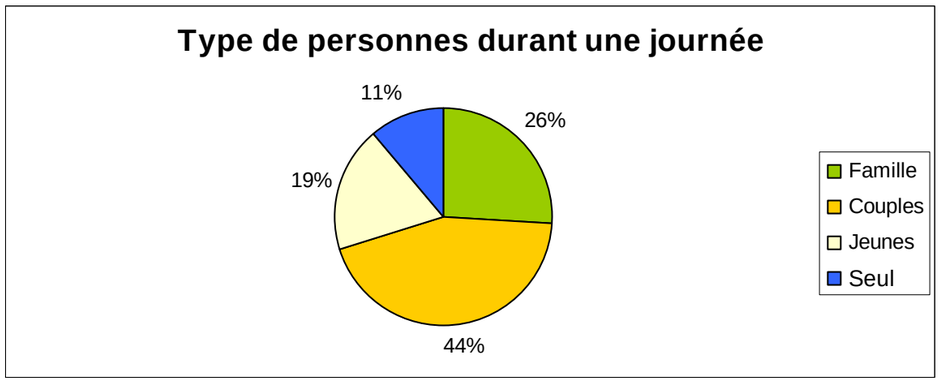

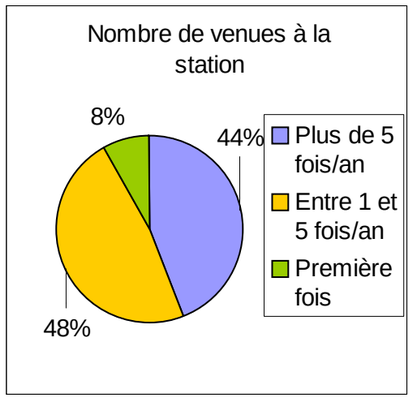

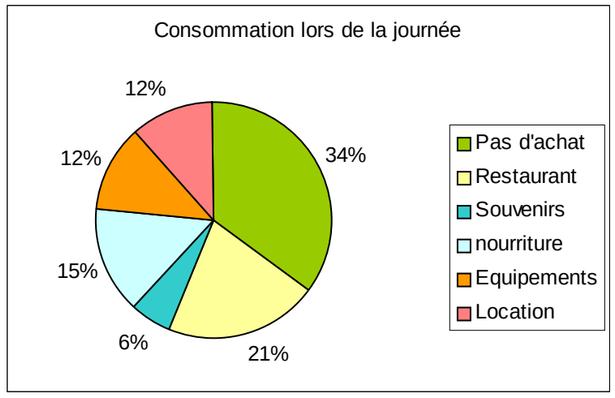

Jour d'affluence au grand parking
Dimanche 05 février

Jour d'affluence aux téléskis
Dimanche 05 février

Jour d'affluence,en centre bourg
Dimanche 05 février

Le touriste d'été à la conquête des massifs

Étude quantitative:

Le tourisme d'été représente des effectifs plus importants que le tourisme d'hiver. En effet, les possibilités d'hébergements ne sont pas concentrées sur la commune des Estables. De plus, l'offre est multipliée par les campings.

Étude qualitative:

•Origine: Le tourisme estival diverge dans ses caractéristiques du tourisme d'hiver. On peut noter que plus du quart des touristes viennent de la Région Rhône-Alpes (carte à droite).

Il faut signaler que 20% de la clientèle touristique estivale vient de l'étranger.

•Organisation des vacances: L'étude de l'estivant passe par une approche du territoire beaucoup plus large que pendant la saison hivernale (où le touriste se concentre sur la station des Estables).

En effet, l'estivant se caractérise par une certaine mobilité dans l'espace et son rayonnement d'action. Il est par conséquent nécessaire de fonder l'analyse à l'échelle du massif (Mézenc–Haute-Loire/Gerbier-Ardèche).

L'estivant est un habitué (il est venu au moins une fois dans un cas sur deux). Il reste le plus souvent 1 à 2 semaines sur le site, ou passe juste pour une visite pour la journée (excursionniste).

•Caractéristiques socioprofessionnelles: L'estivant a le plus souvent entre 36 et 64 ans, et passe pour la majorité ses vacances en famille. Il est de catégorie socioprofessionnelle cadre moyen/employés pour 58% d'entre eux, ce qui signifie un pouvoir d'achat légèrement inférieur aux touristes d'hiver.

Le touriste d'été dépense très peu pour ses sorties (graphique de droite). Avec des effectifs plus nombreux, la saison estivale est la plus importante en terme de chiffre d 'affaire pour les commerces.

•Attentes et satisfactions: L'estivant est globalement satisfait, car ses attentes (graphique à droite) le sont.

Origine des touristes en été

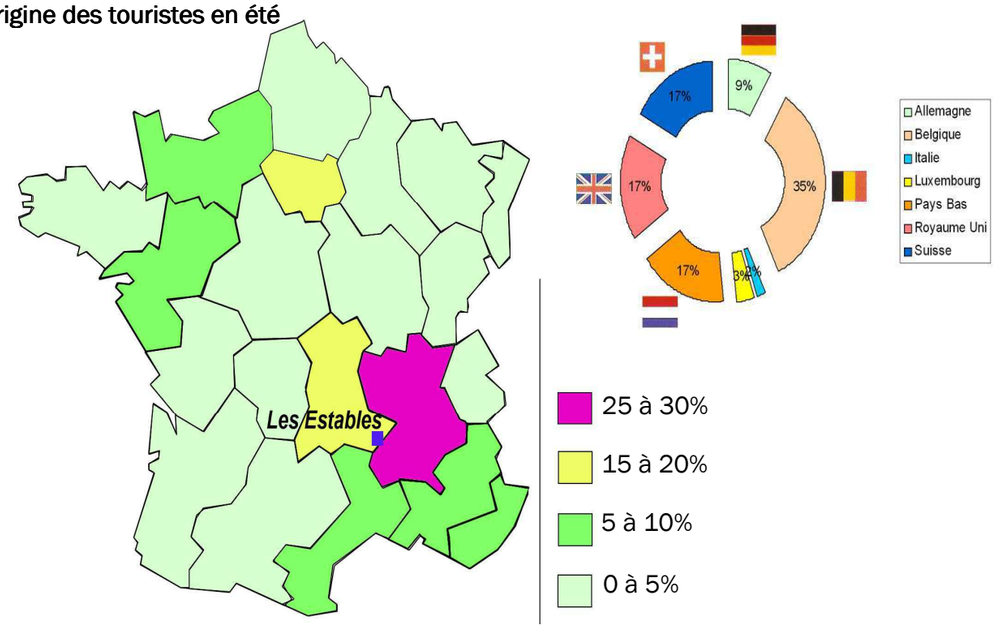

Attentes générales

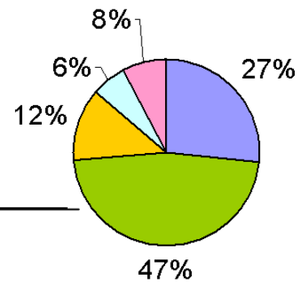

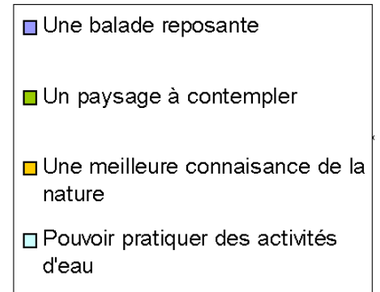

Source: enquête SPOT

Randonneurs contemplant l'Ardèche et au loin les Alpes

Une des activités phares en été: le VTT

Une maison typique en toit de chaume à Moudeyres (6km des Estables)

Source des illustrations: brochures promotionnelles

Les publics potentiels de la station

La station connaît différents publics potentiels qu'elle touche déjà. En voilà les différentes caractéristiques :

<u>La famille : public pour l'instant prioritaire et majoritaire</u>
Celle-ci vient en période de vacances scolaires et recherche:
• Les **prix abordables** pour le groupe qu'elle représente.
• Les infrastructures pour une certaine prise en charge des enfants.
• Des **activités diversifiées** : familiales, pour enfants et pour adultes.
• Des animations surtout pour les adolescents.
• Les enfants recherchent aussi le « dernier cri », le « à la mode ».
• La **tranquillité et la sécurité** sont aussi des notions importantes pour ces familles.

<u>Les actifs : à développer grâce à des offres spécifiques de week-ends…</u>
Ils ont globalement les mêmes besoins que les familles mais disposent de plus de temps surtout hors vacances scolaires.
Ils recherchent:
• La **découverte et le dépaysement**.
• Un rapport qualité prix intéressant, comme les autres catégories de public.

<u>Les jeunes (entre 15 et 25 ans) : adeptes d'activités</u>
• Avides de sensations fortes et/ou d'activités innovantes
• Prêts à consommer et en attente d'animations
• Ayant la volonté d'obtenir des loisirs pour pas cher
Ils sont **souvent captifs** car ne disposent pas d'automobiles. Ils recherchent donc une accessibilité aisée.
Deux situations sont à distinguer au niveau de ce public : **les jeunes venant de la proximité**, capables et tentés de venir les mercredis et/ou les week-ends. Par contre, **les jeunes issus de lieux plus lointains** ne peuvent souvent venir qu'en période de vacances scolaires. Mais encore faut-il leur proposer des activités susceptibles de les attirer en nombre au Mézenc.

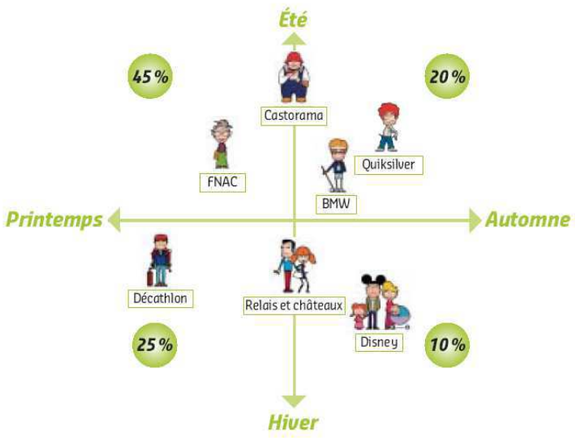

<u>Les catégories de publics ciblés par la Région Auvergne et leur fréquentation selon les saisons:</u>
• Les « Quicksilver », jeunes et aventureux.
• Les « Castorama », bricoleurs et en quête de sûreté.
• Les « BMW » avec une volonté de trouver des packages et de nouveaux concepts.
• Les « FNAC », consommateurs de loisirs culturels.
• Les « Relais et châteaux » qui veulent de la qualité, de l'authenticité et du charme.
• Les « Décathlon », amateurs de destinations rurales et de montagne.
• Les « Disney » qui mettent la priorité au bien être des enfants et organisent leurs vacances en fonction ceux-ci.

<u>Quels publics toucher pour quelles saisons et comment?</u> (Ces graphiques sont réalisés pour le Région Auvergne mais sont applicables au Mézenc.)
En hiver, les familles sont les cibles prioritaires et la Région préconise de communiquer sur les hébergements de charme (les gîtes) et des activités en liberté (les raquettes).
Cette catégorie est aussi touchée en été autour de thèmes comme **la randonnée**, ce qui est le cas pour le Mézenc.
Au printemps, **les jeunes adultes de proximité sont courtisés**. Que proposer à ces publics très demandeurs en cette période de creux d'activités sur le Mézenc?

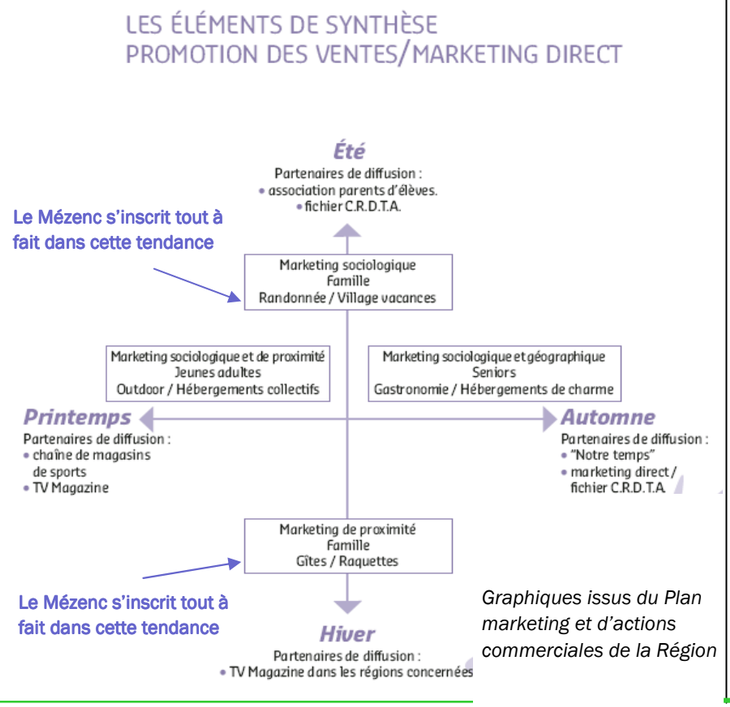

Graphiques issus du Plan marketing et d'actions commerciales de la Région

<u>Les seniors : public d'avenir</u>
Ils recherchent de **l'économique, du confort, des services, des activités touristiques** voire produits touristiques qu'il convient de développer.

Ils viennent **hors des périodes de vacances scolaires**, et peuvent venir en groupe.

Ces caractéristiques font de ce public, une cible intéressante et prioritaire pour prolonger les saisons touristiques.

<u>Les groupes (comité d'entreprise, associations, clubs sportifs, scolaires…) : déjà captés par différentes structures sur les Estables et la Communauté de Commune</u>
Afin de faciliter leur accueil et permettre aux prestataires de conclure des partenariats durables avec des structures, des activités ciblées mais diversifiées pour les différents types de groupes sont indispensables.

Ils recherchent aussi des **structures d'hébergement adaptées avec un encadrement adéquat**. Des formules tout compris ont la faveur de ces publics.

Ils sont aussi prêts à consommer dans les commerces et les services et sont intéressés par des animations.
Cette clientèle, à fort potentiel, est à toucher prioritairement pour l'intersaison avec des prestations ciblées.

VIII. Une utilisation périodiquement confuse de l'espace.

- Des flux hivernaux de véhicules identifiés
- Capacité d'accueil des parkings
- Des déplacements piétons localisés
- Une difficile cohabitation véhicules — piétons
- Une signalétique sans aucun sens !

Des flux hivernaux de véhicules identifiés

Entrée Ouest: « LA » porte d'entrée de la station.

Les flux de véhicules proviennent principalement des directions de Fay-sur-Lignon (route de l'Ardèche) et du Monastier (route du Puy). D'après les comptages effectués les 22 février et 1er mars, environ 700 véhicules sont entrés dans le village par ces routes durant la journée (soit 96,5% de la totalité des véhicules comptabilisés). Cette entrée de village constitue « LA » porte d'entrée de la station. On observe par cette entrée deux pointes de circulation. Celles-ci ont lieu entre 10h et 11h puis entre 14h et 15h.

Des excursionnistes identifiés:

Les comptages effectués permettent de distinguer les skieurs de fond des skieurs alpins. Le postulat de départ est que les véhicules allant sur le parking principal viennent pour le ski alpin et que ceux sortant du bourg en direction de la maison forestière viennent pour le ski de fond. De ce fait, on remarque que les skieurs alpins viennent en majorité entre 13h et 14h alors que les skieurs de fond, qu'ils soient excursionnistes ou en séjour, viennent plutôt entre 14h et 15h.

De plus, les comptages ont mis en évidence la présence importante des véhicules individuels.

Durant cette même période, 11 véhicules de transports (soit 1,98%) et 13 véhicules de marchandises (2%) ont emprunté le même trajet. Dans le sens inverse, ce sont 765 véhicules individuels (95,27%), 18 bus et omnibus (2,24%) et 20 véhicules de transports de marchandises (2,49%) qui ont été comptabilisés. Ces écarts entre les différents modes de transport montrent la prédominance des véhicules individuels (automobiles).

En étudiant les comptages de la route de la croix de Boutières, nous avons pu constater que 50% des véhicules individuels étaient immatriculés en Haute-Loire. La majorité de ces véhicules vont vers la zone de stationnement de la maison forestière pour y pratiquer une activité de loisirs (raquettes, ski de fond.). En effet, cet axe routier dessert la croix de Boutières, qui est une ancienne porte de départ pour la pratique de fond, et la maison forestière.

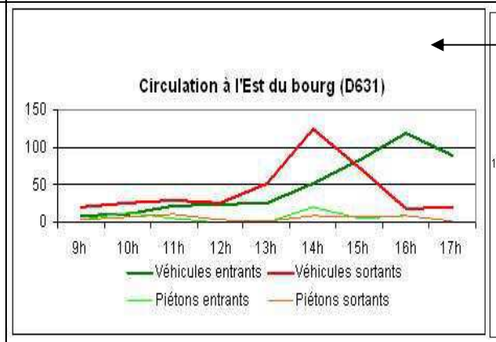

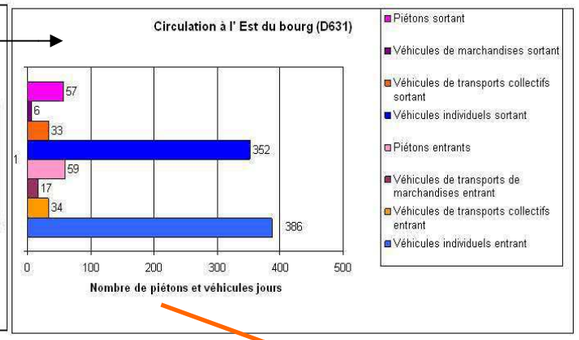

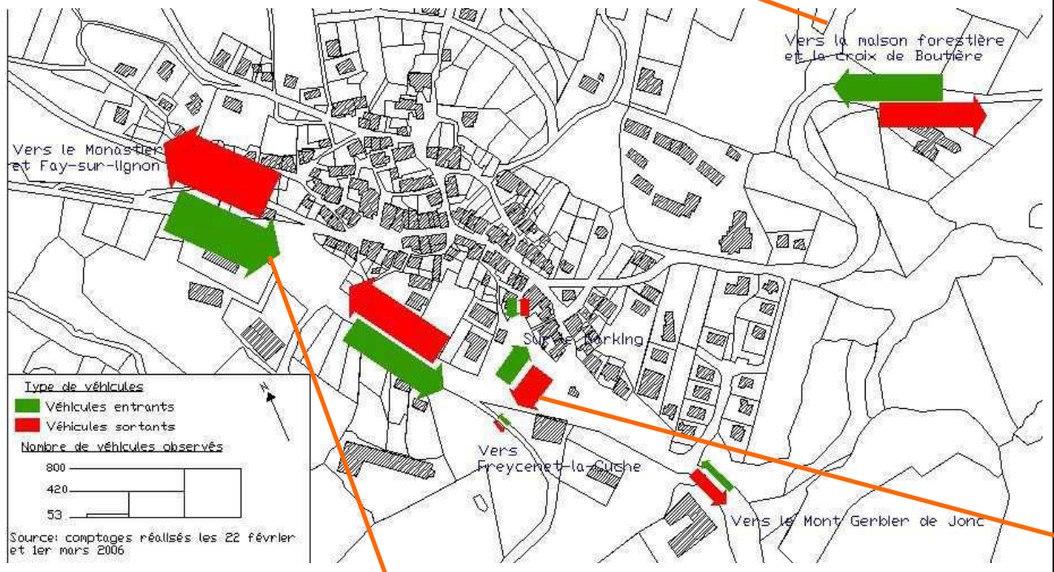

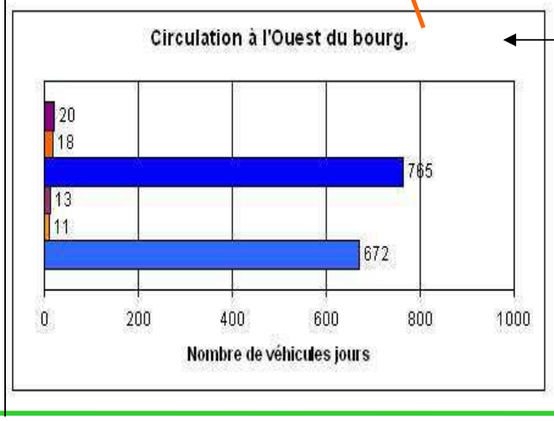

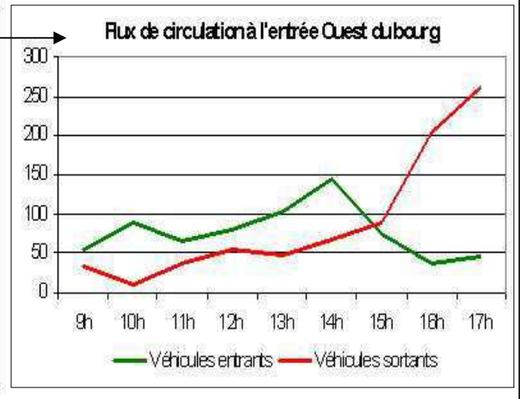

Les déplacements piétons sont également très importants, surtout dans le centre bourg.

Ces différents modes de déplacements engendrent bon nombre de problèmes de circulation.

Les graphiques ci-contre montrent bien la prédominance des véhicules individuels. On constate également un nombre relativement important de piétons empruntant la route en direction de la maison forestière alors qu'aucun aménagement n'est présent. La part des transports collectifs restent faibles par rapport aux véhicules individuels. La majorité des véhicules incluent dans cette catégorie sont généralement affrétés (ou appartiennent) à des structures privés (chalet du Mézenc, le VAL…). Ces navettes sont mises à disposition de la clientèle des structures.

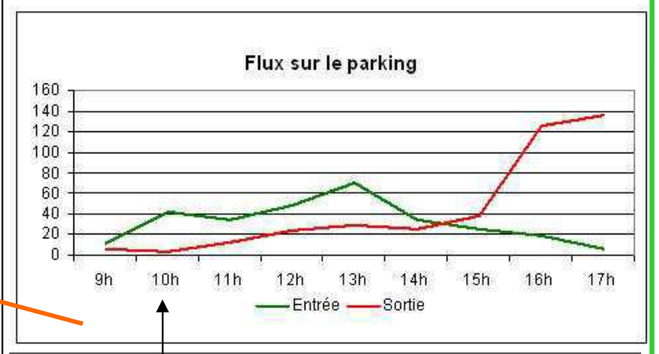

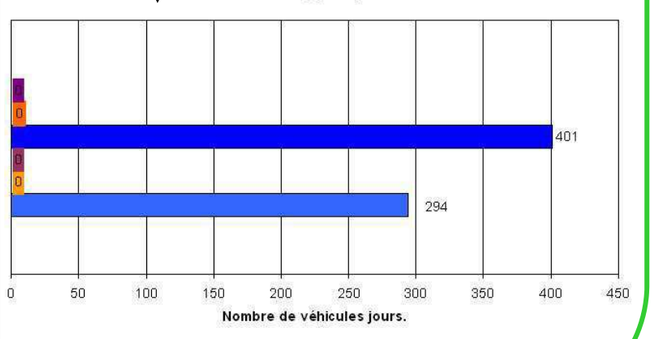

Capacité d'accueil des parkings

2 parkings principaux sont répertoriés. Le premier est situé à l'entrée ouest (côté Le Monastier.), le second, appelé « *le grand parking* » est situé à proximité du centre-bourg. Ce dernier a une capacité d'environ 250 places. La totalité du nombre de places de stationnement public disponibles sur l'ensemble des parkings répertoriés est de **280 places** (environ 850 personnes).
Une partie, jouxtant le centre d'animation est très souvent usité par les camping-car ainsi que les autocars. Cette zone a une capacité d'une vingtaine de places.

En observant la carte ci-contre (« *localisation des zones de stationnement et des points noirs de circulation* »), on remarque que la majorité des places de stationnement public est située à proximité du centre du bourg, mais à l'opposé des départs de pistes. Il existe bien d'autres lieux de stationnement, mais ces derniers ne peuvent accueillir que quelques véhicules.
De plus, une zone de stationnement public n'est pas référencée sur la carte. Il s'agit du *parking de la maison forestière*. Ce dernier a une capacité de 200 places. Il est principalement utilisé pour les amateurs de ski nordique et les randonneurs. En comptabilisant ce parking, le nombre de places de stationnement public disponibles atteint 480 places. A cela, nous pourrions ajouter bon nombre de zones de stationnement non référencées. Mais étant donné la faible capacité d'absorption de ces zones (qui ne dépasse guère 6 places), il n'a pas été jugé pertinent de les prendre en considération.

Aucun marquage au sol n'est représenté. De ce fait, le nombre de places citées peut varier. Le stationnement se fait de façon aléatoire.

Le stationnement au sein du bourg est également problématique. Malgré les panneaux d'interdictions temporaires ou permanents, les incivilités routières sont nombreuses.
Les utilisateurs cherchent à se garer le plus proche possible des commerces et de l'entrée des pistes. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit d'arrêt d'une durée très courte (achat de pain ou d'une location de ski).

Vue panoramique du parking.

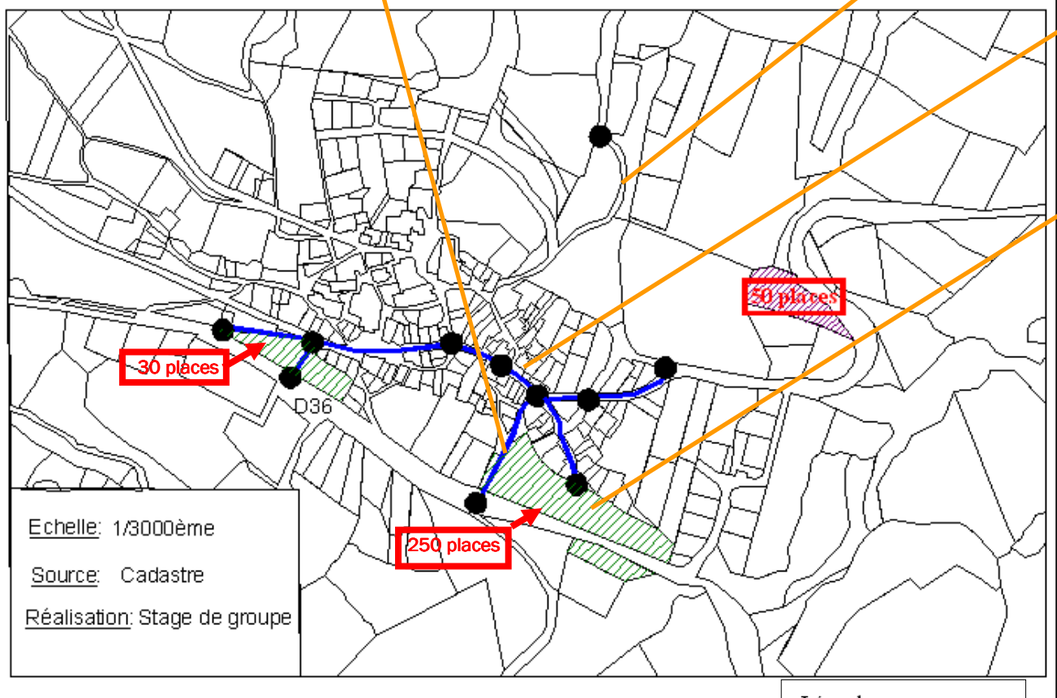

Stationnements gênants.

Dans le centre bourg. Le stationnement gênant rend tout de suite la circulation plus difficile.

La zone de stationnement la plus importante du bourg.

Toutes les places de parkings ne sont pas utilisées par les excursionnistes. Un certain nombre sont occupées par les séjournants, les habitants et certains commerçants. Malgré des mouvements de circulation perceptibles tout au long de la journée, on constate un stationnement prolongé de certains véhicules. Ce type de stationnement a été estimé, lors des différentes observations, à hauteur de 10% de la capacité totale. Par exemple, 22 véhicules n'ont pas bougé lors de la première journée des comptages.
L'abaque (ci-contre) montre bien l'importance (en terme de places disponibles) du parking principal. De plus, ce dernier draine une grande partie des excursionnistes. Cela montre également que le parking privé du centre de vacances offre aussi une capacité importante.

Des déplacements piétons localisés

Un flux piéton localisé:

Le déplacement des piétons dans le bourg est, durant la saison hivernale, concentré autour des bâtiments de la Poste et de la mairie. Cet espace public constitue le lieu de passage obligé pour les excursionnistes allant du parking vers les pistes. D'après les comptages effectués le 22 février et le 1er mars 2006, une identification des flux a été mise au point. On observe ainsi une évolution du flux de personnes (toutes directions confondues). On distingue deux pointes de fréquentation de cet espace public: entre 12h et 13h puis entre 16h et 17h un peu avant la fermeture des pistes. La direction parking—pistes constituent l'axe principal des circulations de personne. La direction du centre bourg vient en 3ème position puis, en dernier, la direction du Val où le flux observé est minimal. On remarque ainsi l'importance du poids des excursionnistes dans les flux observés.

Des piétons bien identifiés:

Il a été possible d'identifier (de façon plus ou moins précise) les différentes catégories de personnes en fonction de leur âge. Il apparaît que les adultes représentent 52% des piétons observés, les enfants 35% et les adolescents seulement 13%. Ainsi le caractère familial de la station est illustré par l'analyse des déplacements de personnes au sein même du village.

Des sens de flux bien distincts:

Concernant le flux de personnes allant vers les pistes, on observe deux pointes journalières: entre 10h et 11h puis entre 14h et 15h. Dans la même logique, on observe deux pointes de fréquentation journalière concernant les flux allant vers le parking: entre 12h et 13h puis après 16h. Cela illustre l'utilisation faite par les excursionnistes des pistes de ski. On en déduit une concentration de clientèle le matin entre 10h et 12h et l'après midi entre 14h et 16h.

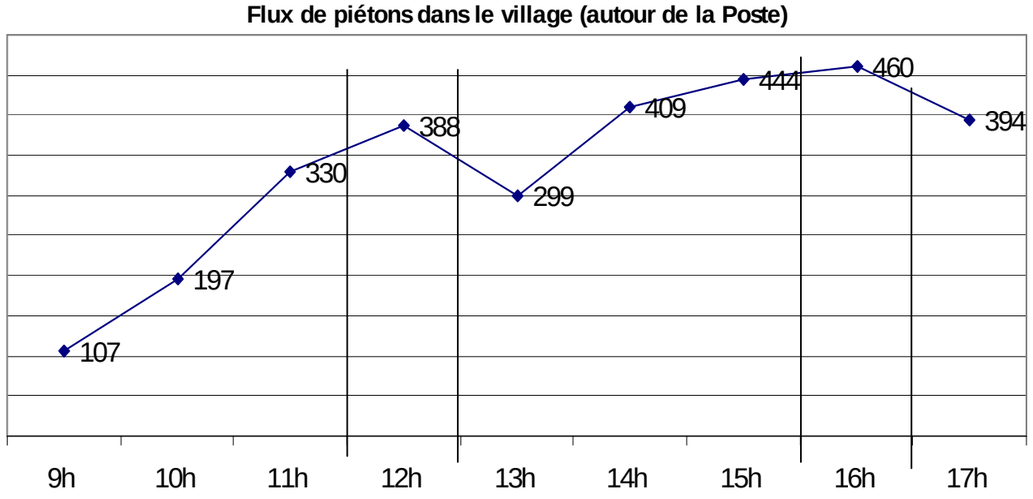

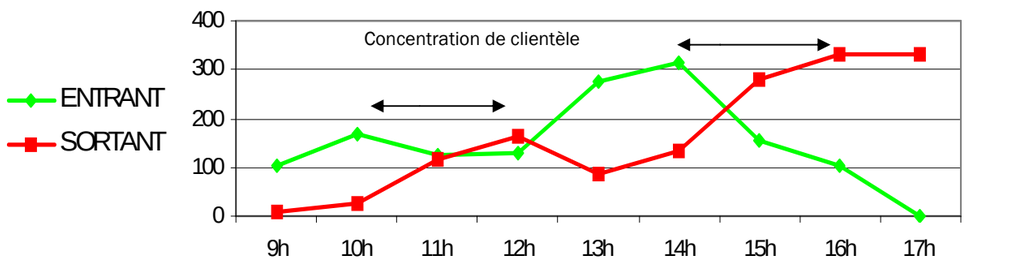

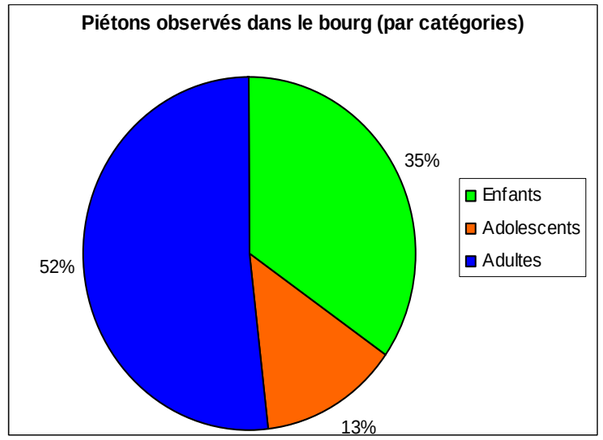

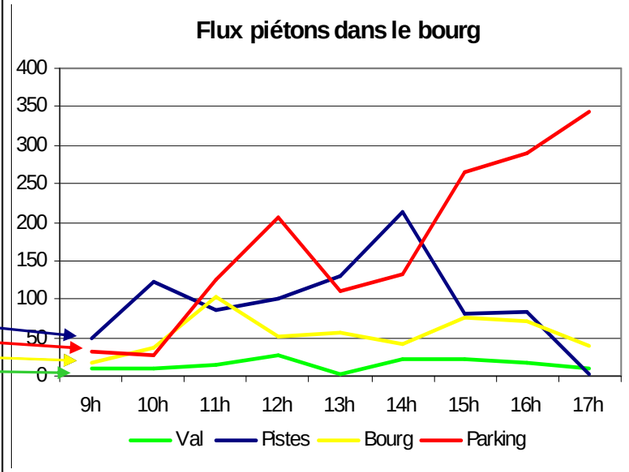

Personnes observées se dirigeant vers le bas du bourg.

Une difficile cohabitation véhicules - piétons

Une localisation des flux:

Le principal nœud de circulation est situé autour de La Poste et de la mairie. C'est à cet endroit que la superposition du cheminement piéton et de la circulation automobile est la plus dangereuse comme le montrent les photos ci-contre. D'après nos comptages, les pointes de fréquentation de piétons et d'automobilistes ont lieu , sur cet espace public en début et en fin d'après midi (entre 14H et 15h puis entre 16h et 17h).

Une sortie des pistes semée d'embûches:

Le chemin emprunté par les skieurs pour quitter le bas des pistes et atteindre le parking est coupé en plusieurs points par des axes de circulation automobile (comme nous montre la carte). La route qui monte au Caprice des neiges constitue le premier obstacle. Vient ensuite la route située en bas de l'aire de jeux pour enfants. Ces différents croisements constituent une source d'insécurité importante pour les skieurs et piétons. De même, en dépit des interdictions concernant le fait de garder ses skis pour traverser la chaussée, de nombreux skieurs (tout âge confondu) préfèrent les conserver aux pieds pour accéder le plus rapidement au bas du village. De cette attitude découle plusieurs conséquences plus ou moins tragiques: collisions avec des piétons, chute sur la chaussée,...

Une fin de parcours difficile due à des départs simultanés:

Les skieurs de fonds quittent la station entre 16h et 17h et traversent le village avec leurs véhicules. Parallèlement, la fermeture des téléskis à 17h provoque un déferlement de piétons (entre 16h et 17h30) dans le village alors même que celui-ci est traversé par un maximum de voiture. Du fait de l'enneigement des bas côté de la route, le cheminement piéton se fait intégralement sur la chaussée situé devant La Poste et le parking ce qui génère une certaine confusion entre véhicules et piétons dans l'utilisation de cet espace (voir les photos ci contre).

Photos ci-dessus prises autour de La Poste.

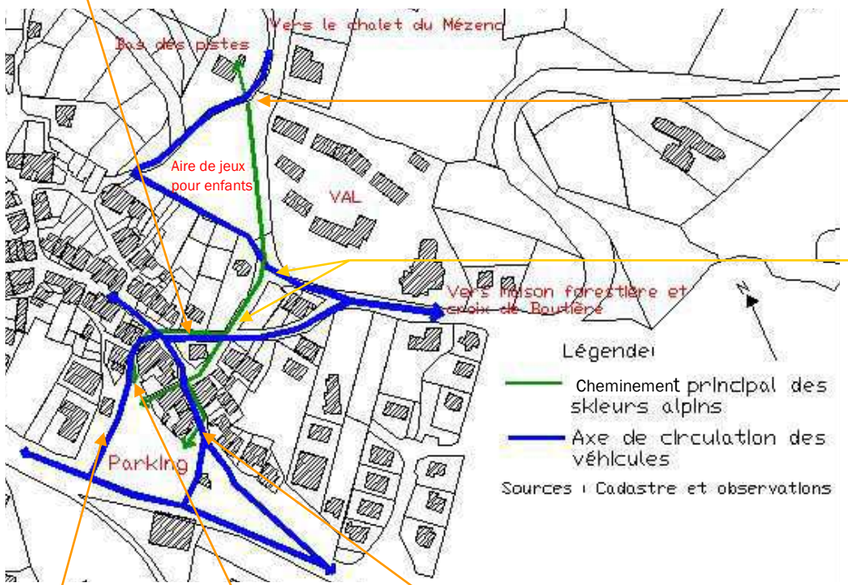

Un réel problème de sécurité:

Comme l'illustrent les photos ci-contre et les exclamations entendues lors des comptages (« faites attention aux voitures les enfants!»), ce partage de la voirie pose des problèmes de sécurité notamment par rapport aux enfants. Il en résulte une difficile cohabitation piétons/véhicules sur la chaussée et un stationnement désordonné dans le bourg (notamment dû aux « arrêts minutes » en face des magasins de location).

La route d'accès aux Caprices des neiges.

Photos depuis le bas des pistes et La poste.

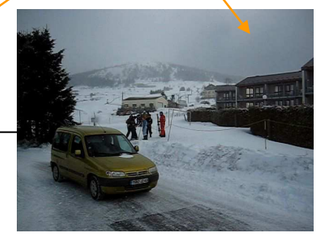

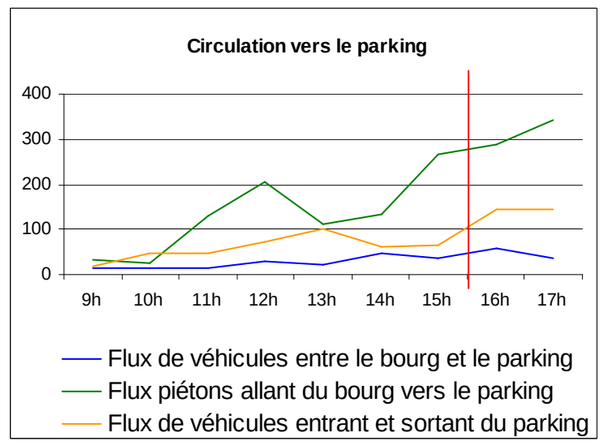

Une superposition des flux surtout en fin d'après midi.

Vues du parking.

Une signalétique sans aucun sens!

Mézenc
Communauté de Communes

Au niveau départemental:

On constate une absence de la signalétique d'indication des Estables depuis les pôles départementaux. Il en va de même depuis les pôles départementaux voisins (Ardèche notamment).

Par exemple, depuis Le Puy en Velay, il faut suivre « *zone nordique du Mézenc Sud* » et non « *Les Estables* ». De plus, cette disposition n'est visible qu'à partir de la préfecture du département.

L'explication apportée par les différentes administrations est justifiée. En effet, afin de ne pas favoriser Les Estables par rapport aux autres communes, il était plus important d'indiquer une position géographique du massif et non une commune particulière.

Au niveau communal:

L'entrée du bourg est mal agencée. La marque d'entrée du bourg est non distinctive. On la devine!

Les Estables dispose d'un logo. Ce dernier n'est pas suffisamment utilisé dans la communication.

On remarque une disposition désordonnée des panneaux de communication propres à chaque établissement. Ces panneaux sont installés sur des propriétés privées. Les commerçants se mettent directement d'accord avec les propriétaires. Selon la municipalité, il y a un ou deux panneaux situés sur le domaine communal. L'installation de ces derniers nécessiterait une demande qui n'a jamais été faite. De plus, le manque de cohérence, d'homogénéité de la signalétique commerciale est très perceptible. (couleurs et formes différentes.)

L'emplacement des totems n'est pas pertinent. Certes, ils sont situés dans des zones de passage mais pas suffisamment lisibles à l'ensemble des utilisateurs. De plus, les renseignements qui y sont indiqués ne sont pas suffisamment explicites et pas mis à jour.

Les panneaux ont été mis en place il y a environ une quinzaine d'années. Des règles concernant la forme, la taille, la couleur existaient mais cela n'a pas été respecté.

Une réglementation non respectée:

Les panneaux et panonceaux doivent être situés au minimum à 4 mètres de la rive de chaussée et implantés sur le domaine privé. Cette règle n'est pas toujours respectée.

Ci-contre: Le plan du bourg quelques incohérence en matière de signalitique

Panneaux « chargés »

Une mauvaise intégration.

Mauvaise disposition des « totems » par rapport aux panneaux directionnels. Distance règlementaire non respectée.

Des panneaux mal entretenus.

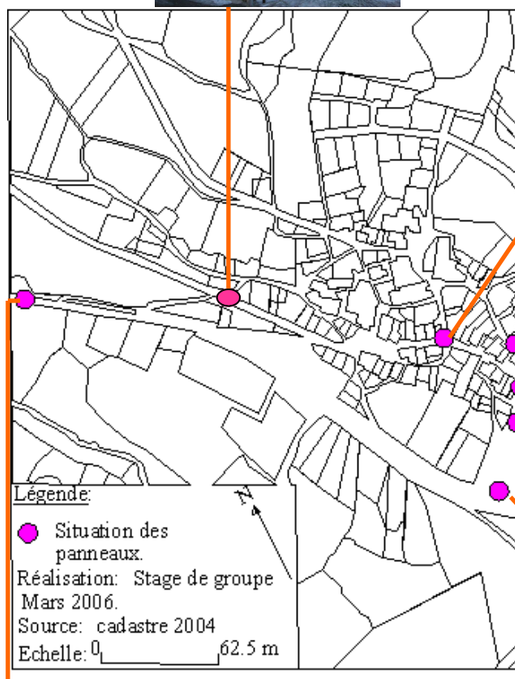

Mise en valeur de l'entrée du bourg inexistante.

Panneaux mal placés.

Le logo des Estables, réalisé par l'ADTMM, n'est pas suffisamment mis en valeur. .

Panneaux sans utilité apparente...

...ou difficilement lisible et non actualisé.

Actuellement, la réglementation n'est pas respectée. Il existe bien une volonté de la municipalité afin d'améliorer la signalétique. Une étude a été commandée mais cette dernière n'a pas aboutie. La municipalité a fait le choix d'attendre les décisions qui vont être prises concernant le devenir et le développement de la station afin de travailler de façon cohérente sur cette thématique.

IX. Les éléments structurants l'accueil touristique.

- Des hébergements plus diffus en été
- Un hébergement hivernal concentré
- La dominance des commerces alimentaires sur la CCPM
- Des commerces actifs et nombreux aux Estables

Des hébergements plus diffus en été

Mézenc
Communauté de Communes

Une plus grande capacité estivale due aux campings

En été, du fait de l'ouverture des campings, la capacité d'hébergement de la CCPM est supérieure à celle de l'hiver. Cette capacité est de 9704 lits touristiques (marchands et non marchands) soit environ 6,2% des lits touristiques du département. Les lits touristiques se localisent principalement sur St Front, Le Monastier et Les Estables. Les lits non marchands représentent en été 7145 lits (en résidences secondaires) soit environ 73% des lits touristiques de la CCPM.

Une offre marchande concentrée

Les lits marchands représentent 2559 places sur la CCPM soit 26% des lits touristiques de la CCPM et près de 8% des lits marchands du département. Les Estables concentre la majeure partie (31%) des lits marchands de la CCPM et cela, en l'absence de camping sur cette commune.

D'un point de vue qualitatif sur l'ensemble de la CCPM, on remarque que près des trois quarts de l'offre d'hébergement est constituée par les gîtes ruraux, les centres d'accueil et les campings. Sur la commune des Estables, l'offre d'hébergement est principalement constituée par le Val et les centres d'accueil (chalet du Mézenc et chalet ASPTT). Ces trois structures représentent près de 60% de la capacité d'hébergement des Estables.

Des demandes qui évoluent

On peut identifier l'évolution des demandes d'hébergements à travers l'évolution des types de nuitées vendues par le VAL. En effet, la part des locations ne cesse de diminuer entre 1995 et 2004 alors que, durant la même période, la part des pensions et demi pensions ne cesse d'augmenter. Cela illustre le fait que la clientèle souhaite un hébergement de plus grande qualité. Les campings qui représentent 22,5% de l'offre d'hébergement de la CCPM doivent se moderniser et innover pour répondre aux nouvelles demandes.

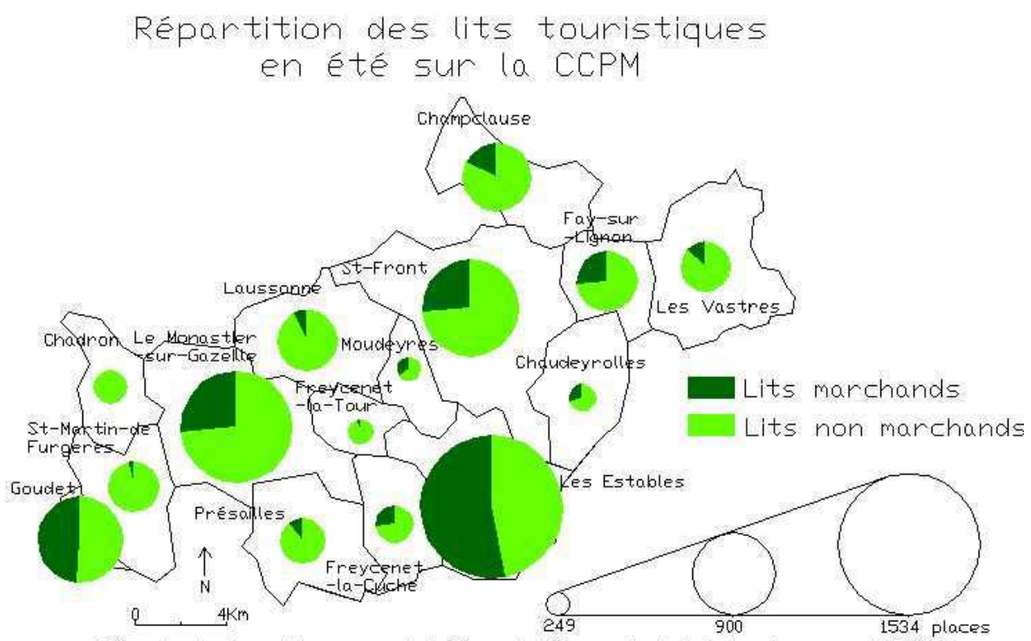

souce: office de tourisme intercommunal du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage et l'INSEE

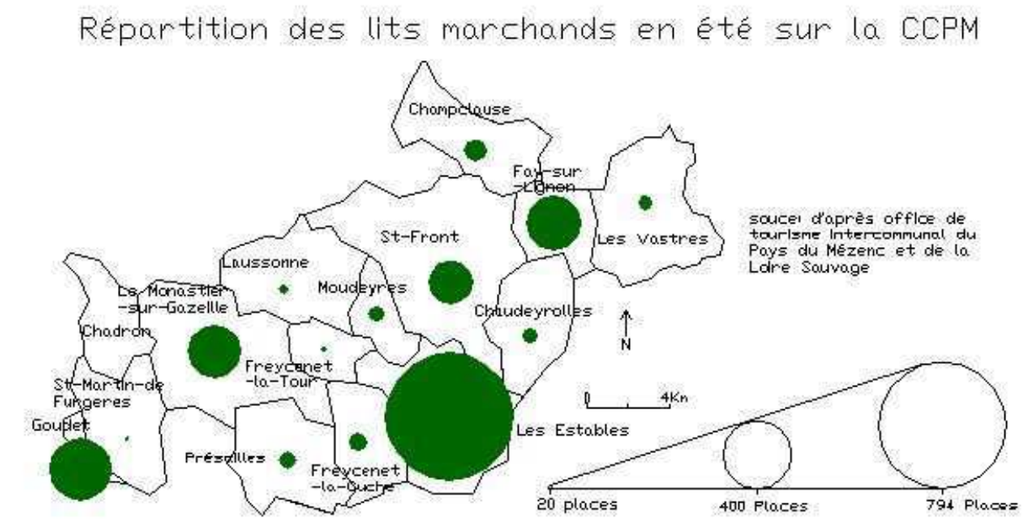

souce: office de tourisme intercommunal du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage et l'INSEE

souce: d'après office de tourisme intercommunal du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage

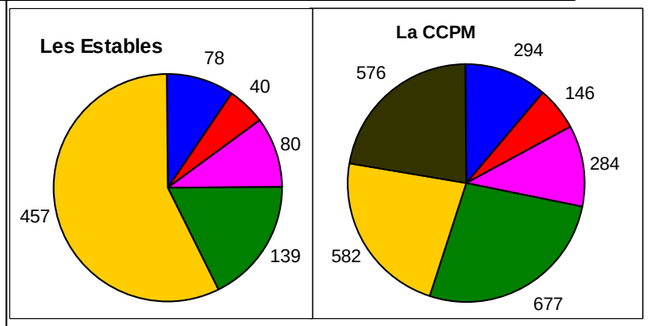

Nombre de places par type de structure

- Hôtellerie avec restaurant
- Chambres et tables d'hôtes
- Gîtes de séjour et d'étape
- Gîtes Ruraux, mdt, LNC
- VV, centres d'accueil
- Camping

Hôtel La Découverte (en sortie des Estables vers la croix de Boutière)

Evolution des types de nuitées du Val des Estables

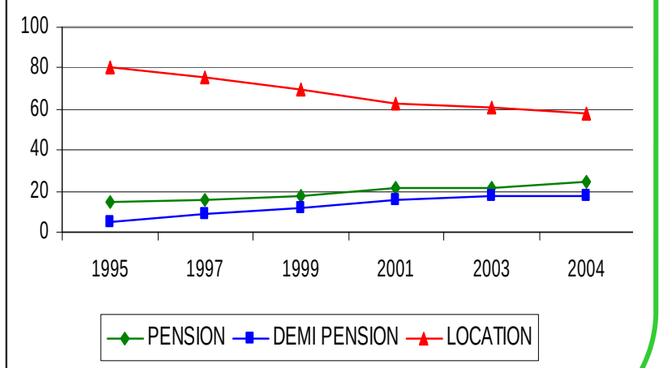

Un hébergement hivernal concentré

Mézenc
Communauté de Communes

Des lits touristiques réparties sur la CCPM

En hiver sur la CCPM, le nombre de lits touristiques (marchands et non marchands) s'élève à 9128, soit environ 6% des lits touristiques de la Haute-Loire. Les lits touristiques se localisent principalement sur Le Monastier (11,4% du total de la CCPM), St Front (11,4%) et aux Estables (16,8%). Dans la CCPM, les lits non marchands sont largement majoritaires. Ils représentent 78,3% du total avec 7143 lits.

Une offre marchande localisée sur Les Estables

Les lits marchands représentent 1983 lits en hiver. Environ 40% des lits marchands de la CCPM sont situés aux Estables. A lui seul, le VAL, créé en 1971, représente presque 20% de l'ensemble des lits marchands de la CCPM. Le reste des lits marchands est répartis de façon plus diffuse sur l'ensemble du territoire de la CCPM.

D'un point de vue qualitatif, sur l'ensemble de la CCPM, ce sont les gîtes ruraux qui représentent la plus grande capacité d'hébergement (34% du total de la CCPM). Aux Estables, l'offre d'hébergement est principalement due à la présence d'hébergements collectifs (centre d'accueil, village vacance).

Une faible capacité hôtelière

En comparant la capacité d'hébergement des Estables avec celle des stations concurrentes ou proches (le Lioran dans la Cantal et Gérardmer dans les Vosges), Les Estables (qui concentre presque la totalité des lits marchands en hiver sur la CCPM) dispose de la plus petite offre d'hébergement à une échelle plus large. Cela illustre la faiblesse du potentiel d'accueil des vacanciers sur la station en hiver et détermine le créneau que la station occupe dans l'offre globale des stations de ski en France. Ce créneau occupé par la station doit orienter les choix d'investissement à réaliser par la station. Il s'agit d'adapter ces investissements à la taille de la station.

Répartition des lits touristiques en hiver sur la CCPM

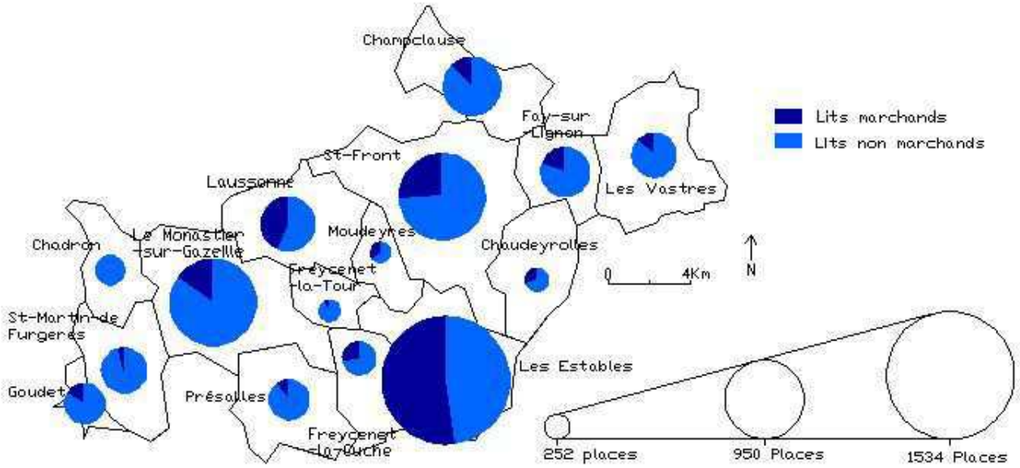

source: d'après office de tourisme intercommunal du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage et l'INSEE

Répartition des lits marchands en hiver sur la CCPM

source: d'après office de tourisme intercommunal du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage

Le VAL, principale structure d'hébergement des Estables

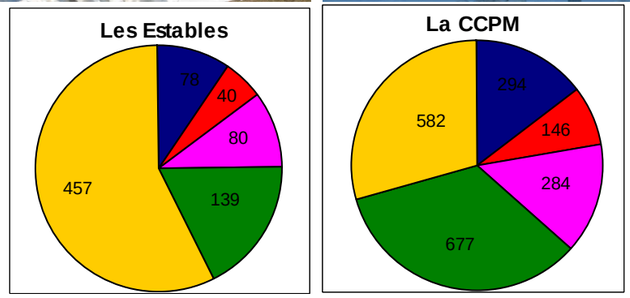

Nombre de places par type de structure

- Hôtellerie avec restaurant
- Chambres et tables d'hôtes
- Gîtes de séjour et d'étape
- Gîtes Ruraux, mdt, LNC
- VV, centres d'accueil
- Camping

Comparatif du nombre de lits marchands

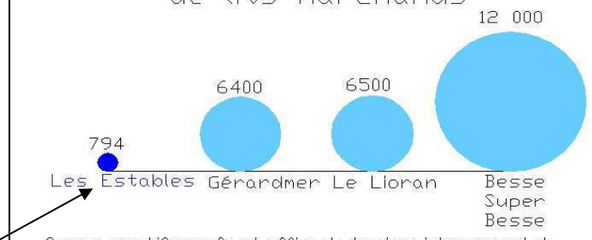

Source: www.skifrance.fr et office du tourisme intercommunal du Pays du Mezenc et de la Loire Sauvage

Type de structure d'hébergement dans le bourg des

La dominance des commerces alimentaires sur la CCPM

Mézenc
Communauté de Communes

La localisation des commerces et des emplois sur la CCPM

Il faut souligner d'abord que toutes les communes de la CCPM ne disposent pas de commerces. C'est le cas de Présailles, Goudet, Chadron, Chaudeyrolles, Les Vastres et Freycenet-la-Cuche. Trois communes n'ont qu'un commerce. Ce constat se révèle normal au regard de la faible population de ces municipalités. Mais, la corrélation entre la population et le nombre de commerces présents dans les villages ne se vérifie pas toujours.

- La commune de Freycenet-la-Tour n'a qu'une centaine d'habitants et a trois commerces.
- Saint-Front avec ses 500 habitants enregistre quatre commerces alimentaires.

La Communauté de communes possède différents pôles commerciaux:

- Fay-sur-Lignon, chef lieu de canton malgré ces 400 habitants accueillent 18 personnes travaillant dans 8 commerces.
- Les Estables, pôle touristique d'importance.
- Laussonne, deuxième commune en terme de population héberge six commerces.
- Le Monastier-sur-Gazeille apparaît comme le pôle attractif de la CCPM avec ses treize commerces employant 45 personnes.

Les caractéristiques de ces établissements : une certaine prédominance de l'activité alimentaire au sein d'un tissu d'établissements dynamique.

Ces commerces de proximité sont majoritairement (dans plus de 70% des cas) alimentaires. Et, ce type d'activité emploie 94 personnes soit 74% des employés de commerces de la CCPM. Sinon, ceux-ci emploient globalement peu de personnes.

Le dynamisme de ces établissements est notable au sein de la CCPM. En effet, au 10 mars 2006, 24 fonds de commerce ont été créés ce qui correspond à 76 emplois. Et, 21 fonds de commerce ont été repris en gardant la même activité.

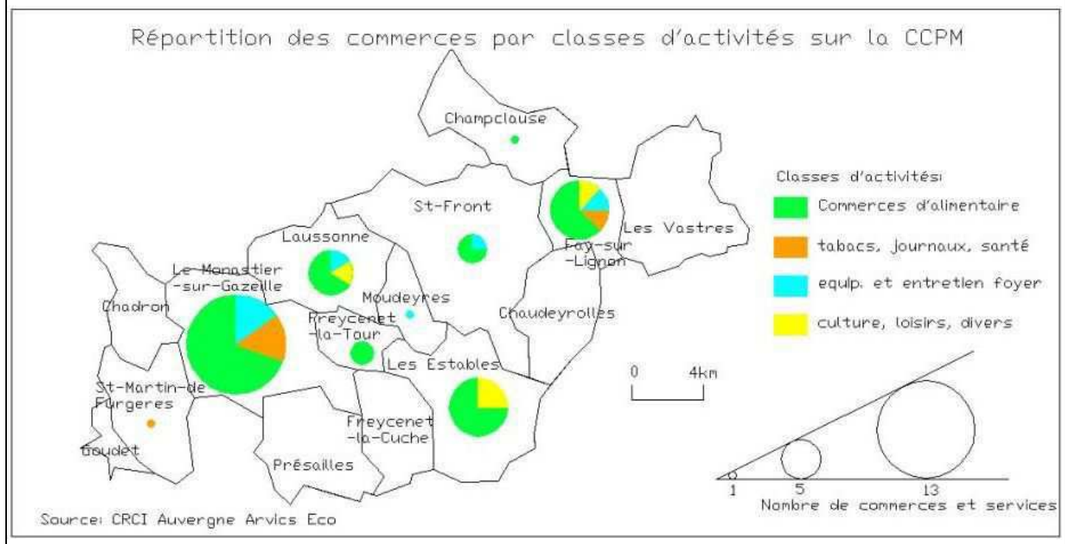

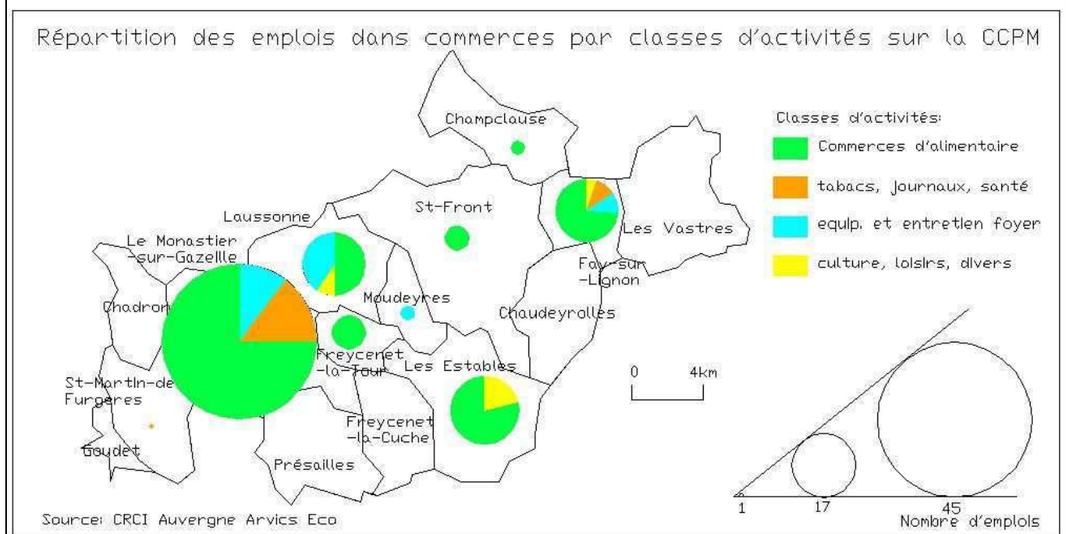

Cette fiche a été réalisée grâce aux chiffres fournis par le Service Commerces de la CCI du Puy en Velay et ne tient pas compte des commerces faisant bars, restaurant ou hébergement.

Nombre d'entreprises de la CCPM par tranches d'effectifs salariés

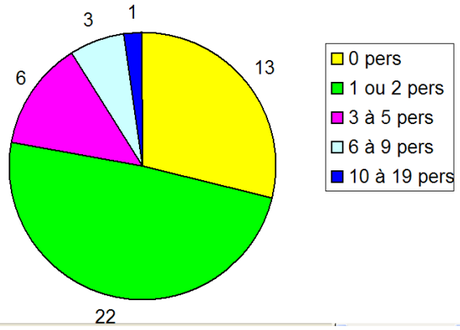

Répartition des établissements de la CCPM par activités

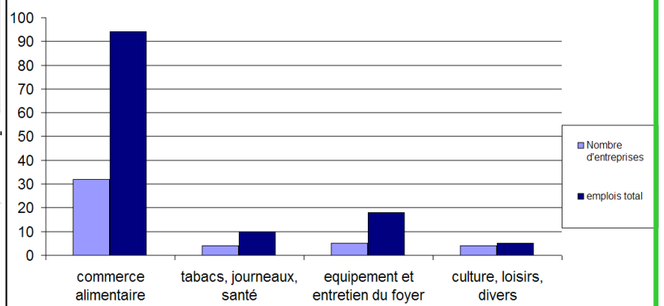

Les mouvements de création de commerces existants à la date du 10 mars 2006

Descriptif	Nombre de mouvements	Emploi total
Création pure	23	75
Reprise avec une activité différente	1	1
Reprise avec la même activité	21	51
Total	45	127

Source des chiffres pour les graphiques: CRCI Auvergne Observatoire Commerce

Des commerces actifs et nombreux aux Estables

Mézenc
Communauté de Communes

Les origines et les évolutions notables

Certains commerces sont « historiques », construits dans les années 70 ou 80 voir avant pour certains. C'est le cas de Michel sports, la boucherie, de l'épicerie tabac ou du Bar des Cévennes, Bar des trois monts ou Epilobe. Sinon, il y a eu des mouvements de création de fond de commerces dans les années 90 comme Phonolite ou l'Auberge des fermiers du Mézenc. Enfin, plus récemment, la superette Vival, les produits fermiers ainsi que les Ruchers du Mézenc ont ouverts dans le centre bourg. De nombreux commerces ont été repris par la famille grâce à des personnes de retour au pays.

Une ouverture majoritairement à l'année

Il est clair que les Estables dispose d'une activité touristique forte pendant une longue période de l'année autour de deux temps forts, les mois d'août et février. C'est pour cela que les commerces du village restent ouverts toute l'année avec des aménagements d'horaires d'ouverture et des fermetures ponctuelles souvent au printemps et en automne.

Sinon, les commerces establains fonctionnent aussi grâce à une clientèle locale et fidèle.

Une clientèle massive concentrée sur certains mois

La période de plus grande affluence est l'été avec une clientèle de passage. Cette saison estivale s'étend de mi juillet jusqu'à fin août et de plus en plus en septembre.

Pour les commerçants, la saison d'été est plus sûre que celle d'hiver qui dépend beaucoup de la présence ou non de neige.

En hiver, la clientèle est souvent basée aux Estables afin de s'adonner aux différentes activités proposées.

On peut donc faire le distinguo entre ces deux types de clientèle au niveau de leurs attentes.

Sinon, l'origine géographique de leurs clientèles est très diverse. Une part non négligeable de locaux viennent les week-end. Et, lors des vacances scolaires, les touristes viennent de toute la France selon les zones de vacances.

Localisation des services et des commerces dans le bourg des Estables

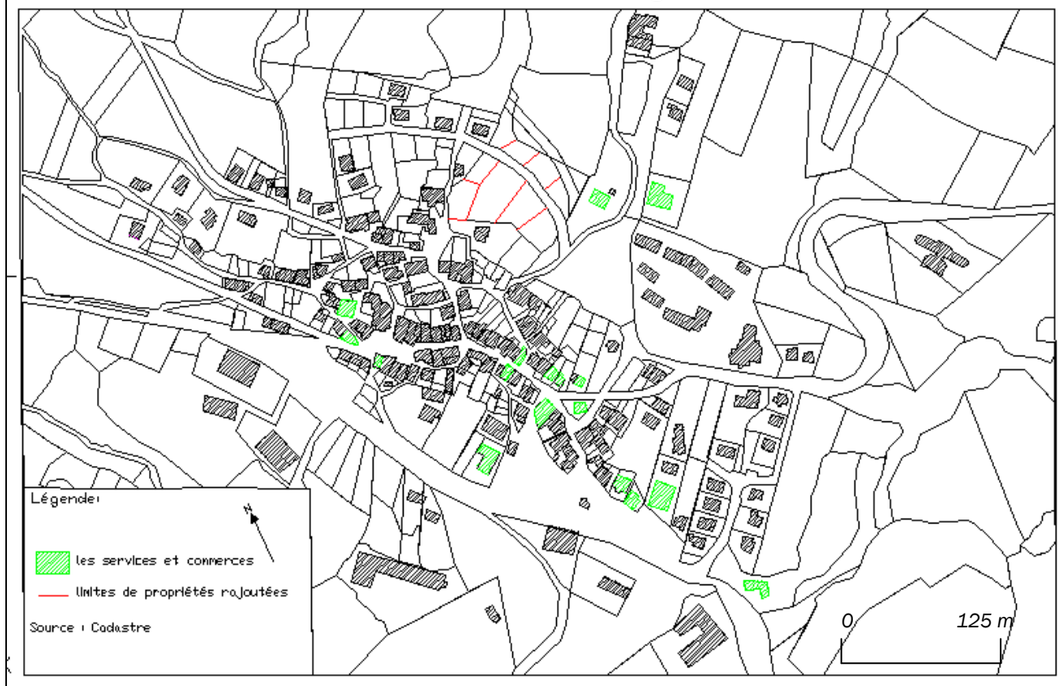

Un organe dynamique, l'association des commerçants des Estables

Celle-ci a été créée en 2003 avec comme but de développer et d'embellir la station. Elle organise différents événements en saison:

- Une sortie de raquette nocturne, gratuite en début de saison
- Un pot d'accueil hebdomadaire sous forme de vins chauds couplé avec la descente aux flambeaux
- Des slaloms de ski de descente toutes les semaines en saison.

Elle participe aussi à la course de chiens de traîneaux ou aux virades de l'espoir.

Cette association mène différents dossiers. Certains ont aboutis et d'autres moins. En effet, sous l'impulsion de cette instance un distributeur automatique (indispensable car de nombreux commerçants ne prennent pas la carte bancaire) a été installé ainsi qu'un récepteur pour téléphones portables. Sinon, une amélioration de la signalétique des différents commerces dans le bourg avait été proposée par cette association, mais n'a pas été suivie des faits.

Le pot d'accueil du jeudi soir en bas des pistes de ski alpin

La localisation des commerces dans le centre bourg s'effectue majoritairement autour des artères de circulation ce qui leur permet un accès facilité pour les livraisons. Mais cela leur assure aussi une clientèle touristique de passage. Sinon, le parking central apparaît aussi comme un point de regroupement visible aisément par les touristes.

Les prestations proposées:

- Alimentation, restauration: une boulangerie, une superette, une épicerie, trois bars restaurants, deux points de vente de produits du terroir, un restaurant, un apiculteur et une boucherie charcuterie.
- Loisirs et autres: trois locations de ski et un magasin de souvenirs, une station essence.
- Hébergements: voir fiches à ce propos.
- Services: bureau de poste, distributeur automatique, cabine téléphonique, office du tourisme, taxi.

La vente de produits du terroir, en vogue actuellement.

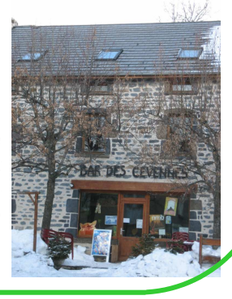

Une attention particulière aux façades de ces commerces pour qu'elle s'intègrent au mieux dans le centre bourg. Ces commerces faisant partie intégrante de la vie de village.

X.Un évènementiel centré sur le Mont Mézenc.

- La recherche de manifestations de référence
- La lisibilité variable de la communication autour du Mézenc

La recherche de manifestations de référence

Les manifestations et animations participent à l'ambiance générale, à la promotion de la station village et plus largement du territoire (ce qui favorise le renouvellement et la fidélisation touristique), ainsi qu'à la pérennisation du patrimoine et du terroir local .

Les manifestations aux Estables:

Elles sont organisées le plus souvent en partenariat avec la municipalité, le comité des fêtes (30 bénévoles), l'association des commerçants (24 commerces):

- A l'échelle du village: L'objectif est ici de créer de la convivialité et de pérenniser le lien entre les habitants du village.
- A l'échelle de la station: Ces manifestations se déroulent pendant les vacances scolaires, et concernent les touristes .
- A l'échelle de la station village: Elles s'adressent tant aux touristes, qu'aux locaux.

Manifestations à l'échelle du Massif:

Le Massif du Mézenc-Gerbier (mise en avant par l'association du même nom) partage des caractéristiques locales communes. Elles concernent directement les Estables par les retombées économiques (hébergement, activités commerciales...).

Le fonctionnement:

Les manifestations fonctionnent grâce au bénévolat des locaux, et aux modes de communication tels que la publicité dans les journaux locaux, ainsi que par des communiqués de presse ou de radios locales.

Les enjeux:

Les manifestations sont un outil de dynamisme et de perennisation du patrimoine local, qui ne peut être efficace que part l'implication des jeunes locaux, qui doivent être intégrés à ces démarches ludiques.

De plus, les manifestations sont un biais de création d'une réelle identité qui passe par un cadrage des objectifs, et surtout la création d'une manifestation référence de grande ampleur.

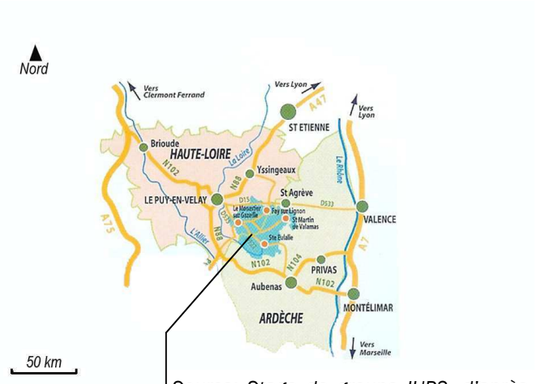

Source: Stage de groupe IUP3, d'après prospectus Associations Mézenc Gerbier, Mars 2006.

Le Massif du Mézenc et du Gerbier, à cheval entre l'Ardèche et la Haute Loire et théâtre de nombreuses manifestations.

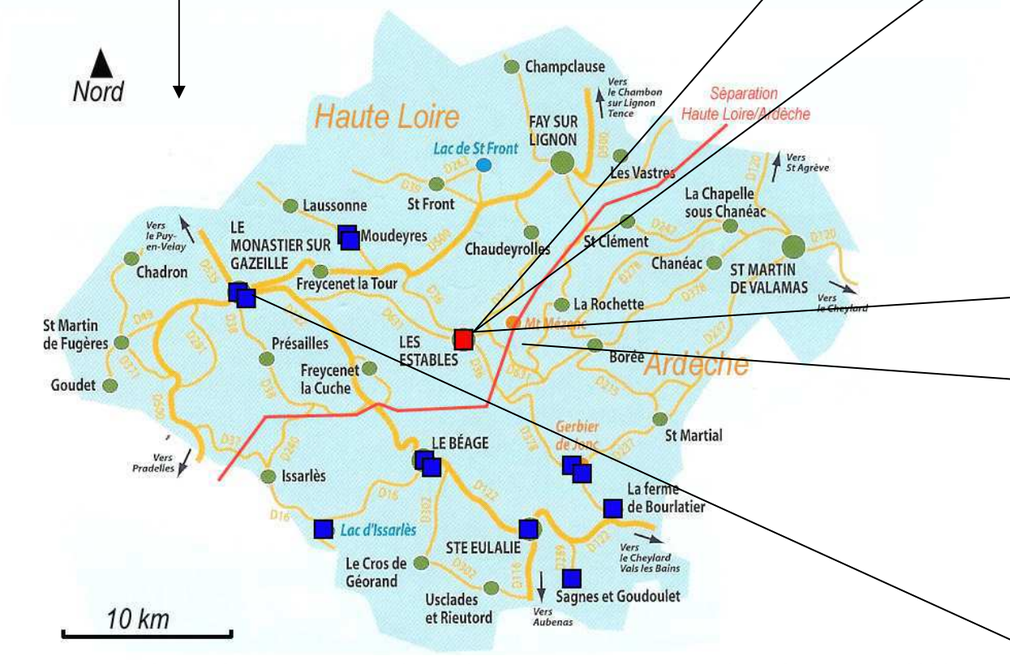

Source: Stage de groupe IUP3, d'après prospectus Associations Mézenc-Gerbier, Mars 2006.

Quelques exemples de manifestations références de l'agenda 2006:

A l'échelle du village (5 manifestations) :

- 16 juillet: « Fête du village, Fête des enfants ».

A l'échelle de la station (4 manifestations) :

- Tout les jeudi (saison hiver): Descente aux flambeaux.

A l'échelle de la station-village (10 manifestations) :

- 5 mars: course de chiens de traîneaux: moment phare de la saison.

Course de chiens de traîneaux le 5 mars 2006.
Participation de 49 attelages, pouvant aller jusqu'à 1400 entrées.

- 25 mars: Foire grasse traditionnelle: valorisation du Fin Gras du Mézenc (bœufs).

La vache du Fin Gras du Mézenc (AOC).
Source: brochure promotionnelle

A l'échelle du Massif (11 manifestations):

- Manifestations sportives: Juin: l'Ardéchoise (14000 participants pour une course VTT, traversant le Mézenc).
- Culture, patrimoine, traditions: Eté: Fête des Cuivres (Festival de renom au Monastier-sur-Gazeille, Haute Loire).

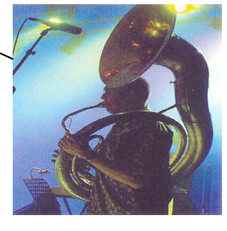

Le festival des Cuivres au Monastier-sur-Gazeille.
Source: brochure promotionnelle

La lisibilité variable de la communication autour du Mézenc

Ce recensement permet de se rendre compte de l'image du Mézenc aux yeux des touristes. En effet, cela est décisif dans le choix de la destination de vacances.
Ces images et commentaires sont issus de différents vecteurs de communication:

- Brochures des Comités Régional et Départemental du Tourisme, du VAL, de l'Office du Tourisme Intercommunal du Mézenc.
- Sites Internet sur le Mézenc abondants et peu clairs.

L'image du Mézenc.

Le mont Mézenc avec sa forme bien particulière et reconnaissable se retrouve sur la majorité des supports de communication étudiés. L'image du Mézenc est donc, d'abord et avant tout, véhiculé par son point culminant. Sinon, une seule image représente la communication faite sur le Mézenc pour la saison estivale. Elle met l'accent sur les paysages et les grands espaces visibles depuis le Mézenc « toit du département ». Autour des activités de neige une prédominance est accordée aux chiens de traîneaux et au ski de fond devant les raquettes et le ski alpin.

Les commentaires sur le Mézenc.

Voilà un recensement non exhaustif des termes utilisés pour qualifier le Mézenc et regroupés en thématiques:

La localisation:
- Sources de la Loire (Jeune Loire).
- Commune la plus haute du Massif Central.

Le village de montagne des Estables:
- Familial et accueillant.
- Authentique et pittoresque.
- Habitat traditionnel (lauze…).
- Habitat traditionnel (lauze…).
- Mets du terroir.

De nombreuses activités:
- Terrain de jeux / sports.
- Paradis pour le ski de fond et les chiens de traîneaux.
- Initiation au ski alpin.
- Randonnée.

Une nature préservée:
- Panoramas uniques.
- Grands paysages.
- Air pur, calme.

Le logo de l'ADTMM, l'association qui gérait anciennement de la station de sports d'hiver et qui se sert du nom des Estables.

Thèmes des illustrations présentes dans la communication existante sur le Mézenc

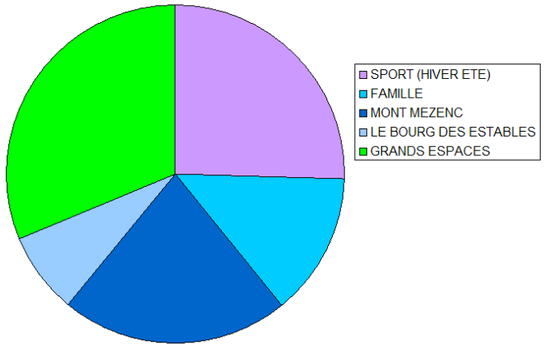

Ce graphique montre bien que l'image du Mézenc repose massivement sur les étendues de paysage, terrains de jeux des activités sportives.

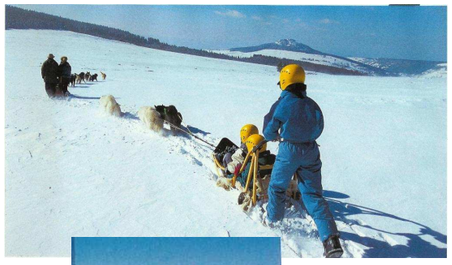

Les produits d'appel de la communication hivernale: ski de fond et chiens de traîneaux.

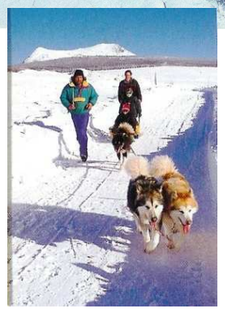

Une communication voulant clairement toucher les familles

Illustration qui se retrouve dans de nombreuses brochures et autres moyens de communication.

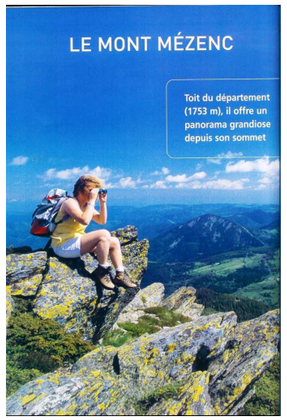

Extrait de la documentation du VAL: l'atout du Gerbier de Jonc, élément identitaire marquant.

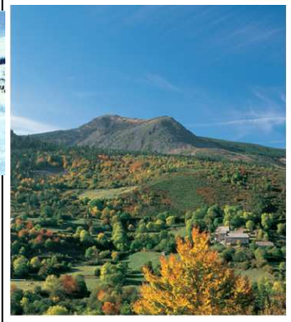

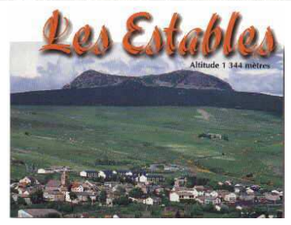

Le Mont Mézenc, élément identitaire important.

Toutes les illustrations présentes dans cette fiche sont issues des différents supports de communication : ceux du CDT 43, du VAL, des sites Internet sur le Mézenc ou de l'Office du Tourisme intercommunal.

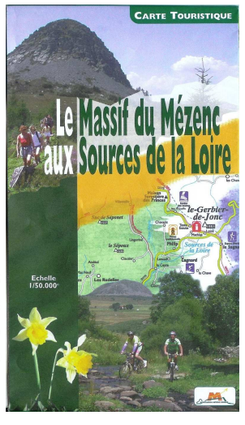

Une communication à l'échelle du Massif grâce à l'association Mézenc Gerbier. Celle-ci édite chaque saison un calendrier des animations existantes sur le Massif du Mézenc ainsi qu'une carte touristique comprenant le Massif sur la Haute Loire et l'Ardèche.

Aire de diffusion des brochures du CDT:
- Marché belge.
- Région Parisienne (Maison de l'Auvergne à Paris).
- Le Nord.
- Le grand Ouest.
- Le bassin Rhône alpin.
- Le bassin méditerranéen.
- Les portes d'entrées autoroutières de la Région.
- Le réseau d'offices du tourisme.
- Les sites touristiques importants dans la Région (le PAL, Vulcania…).

XI. Les Estables face aux stations concurrentes

- Un milieu concurrentiel
- Un potentiel d'activités à développer
- Une distinction par les prix
- Les Estables: un « cas » non isolé du Massif Central
- Le domaine nordique du Mézenc parmi tant d'autres
- Toutes les stations proposent de la multiactivité
- Des communications basées sur les mêmes arguments
- Les activités: un positionnement difficile face à la concurrence
- Les Estables, village de charme labellisé dans l'avenir ?
- Une station familiale ?

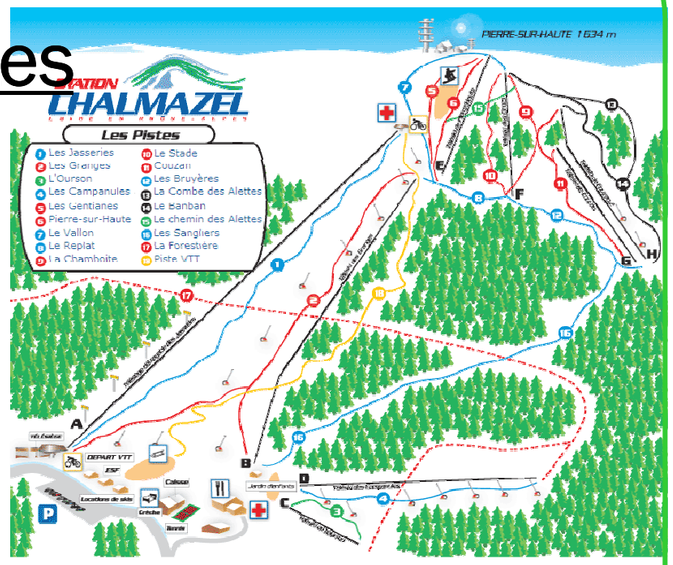

Un milieu concurrentiel

Les Estables sont au cœur d'un massif très concurrentiel, en matière d'activités d'hiver. En, effet, chaque Département dispose d'une ou plusieurs stations. De plus, les premières stations alpines (exemple de la Drôme) se situent à moins de 3 heures de voiture.
Voici quelques exemples de stations de proximité, ainsi que les aires potentielles de clients.

2

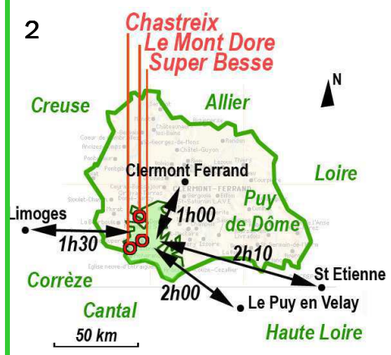

2: Puy de Dôme

- 3 stations majeures
- Proximité de Clermont Ferrand (potentiel d'excursionnistes)et entrée Nord du Massif (potentiel de séjours provenant d'Ile de France).

3: Cantal

3

- 1 station majeure (Le Lioran).
- Proximité de petites villes: Aurillac, Mende (moins de 65000 habitants), ainsi que Clermont Ferrand (grâce à une bonne desserte routière). De plus, Le Lioran, est une porte d'entrée sur le Massif par le Sud et l'Ouest de la France.

4

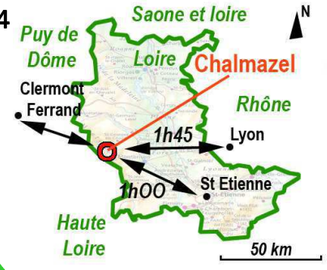

4: Loire

- 1 station de référence (Chalmazel), ainsi que le massif du Forez au centre du Département.
- Aire de chalandise à forte population près de St Etienne et Lyon.

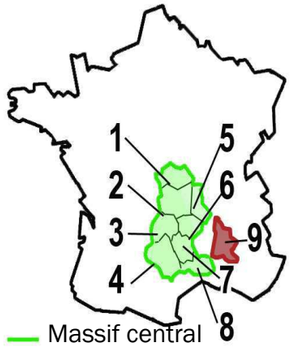

Montagnes du Massif Central et celles situées à proximité des Estables (ayant un potentiel d'activités).

1: Allier
2: Puy de Dôme
3: Cantal
4: Aveyron
5: Loire
6: Haute Loire
7: Lozère
8: Gard
9: Drôme

Population par département

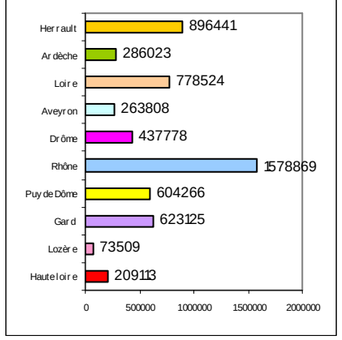

Population par aire urbaine

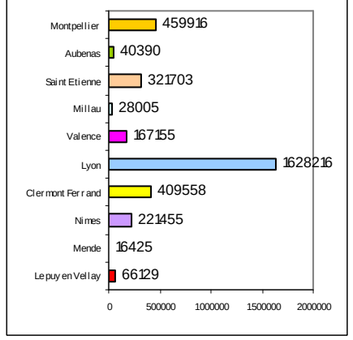

Source des chiffres de population: INSEE

6

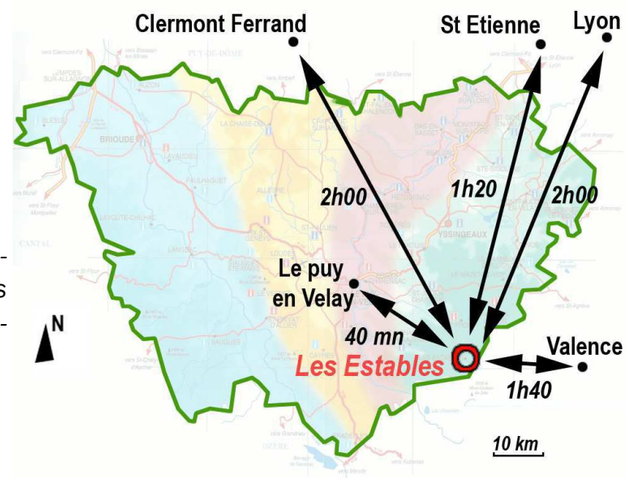

Situation des Estables avec les bassins de population environnants

Source: Brochure promotionnelle et réalisation personnelle

7

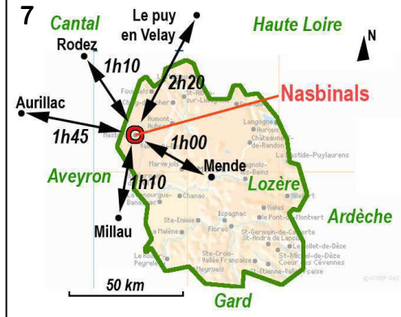

7: Lozère

- 1 station de référence (regroupe 5 stations).
- Faible potentiel de population locale, mais proximité de Mende, Millau et Aurillac.

8: Gard

- 1 station de référence (Prat Peyrot/ Mont Aigoual).
- Potentiel fort par proximité avec les villes méditerranéennes (Nimes, Montpellier)…

8

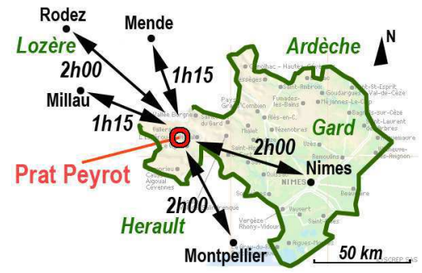

9

9: Drôme

- Massif préalpin (Col du Rousset, Herbouilly, Col de Carri…).
- Potentiel de population en provenance d'Ardèche et de Valence.

6: La Haute Loire.

- Station de référence: Les Estables
- Même si l'on peut considérer les stations comme étant complémentaires par l'offre (hébergements, activités, caractère de la station…), les Estables se situe dans un contexte très concurrentiel (plus d'une trentaine de stations, ou massifs), au sein duquel, il est difficile de trouver sa place, et de capter une clientèle.
- Les Estables a un fort potentiel de proximité avec Le Puy en Velay ,le Département de la Loire et l'Ardèche.

Un potentiel d'activités à développer

L'objet de cette fiche est d'évaluer et de définir les activités proposées par les stations à moins de 3 heures des Estables, qui peuvent s'avérer concurrentielles.
Cette évaluation permettra de caractériser les potentiels des Estables dans un massif concurrentiel (avec une clientèle mobile et sensible à l'offre).

Le Lioran, Cantal (15):
C'est la plus grosse station (1250-1850m) en terme d'offre activités du Massif Central. Le Lioran est classé **« Montagne Ski de France »;** c'est un **grand domaine skiable** basé avant tout sur le **plaisir de la glisse**.
Le Lioran est une station jouant la carte de la **multiactivité** (chiens de traîneaux, patinoire, bibliothèque, structures gonflables), **et d'une offre large pour tout public**, qui s'est récemment développée vers les **activités jeunes**.
La station a des services et infrastructures adaptés à l'accueil des familles, pour faciliter la vie des parents avec une garderie correspondant au label **« Les p'tits Montagnards »** (charte de qualité en 9 points pour les station « Ski de France »). De plus, le Lioran bénéficie du label ESF (école de ski française) **« Club Piou Piou »** pour apprendre le ski dès l'âge de 4 ans.
Enfin, la station a un potentiel de 6500 lits. Le domaine est actuellement sujet à une promotion immobilière, pour l'agrandissement de son parc immobilier.

Col de Rousset, Drôme (26):
C'est une station **préalpine** à proximité du Puy en Velay. Le Col du Rousset est une station modeste qui n'a pas le label « Montagne Ski de France » **spécialisée sur le ski de descente** avec 35 km de pistes, et 9 remontées mécaniques, 12 km de ski nordique, des activités nouvelles glisses et de la raquette (15 km de pistes damées).
Cette station se veut **familiale** par ses **espaces publics**, en offrant une garderie, le label Piou Piou d'apprentissage pour les enfants.
Enfin la station propose 800 lits d'hébergement avec des grandes infrastructures hôtelières.

Stations de proximité des Estables, et du bassin de vie du Puy en Velay.
Source: Michelin et réalisation personnelle

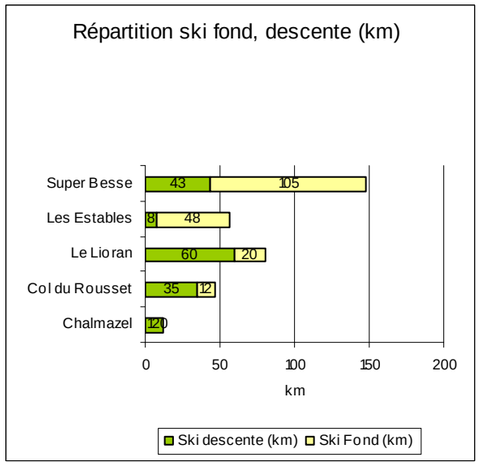

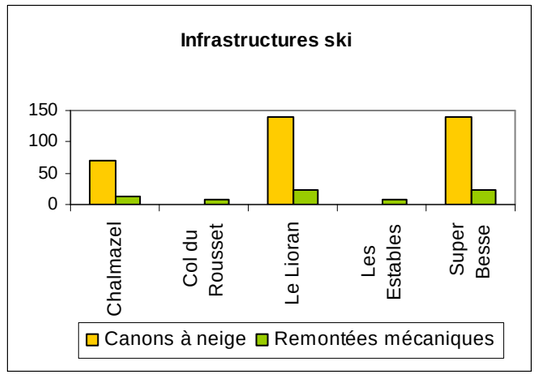

Le pari des stations neige pour renouveler leur clientèle.

Des aménagements nouvelles glisses (snowpark...)
Source: site internet du Lioran

Les canons à neige
Source: site Internet de la station du Lioran

Super Besse, Puy de Dôme (63):
Super Besse est la plus grosse station du Massif Central en terme d'offre d'hébergements avec 12000 lits et d'offre d'activités.
Cette station (1350-1850m) labellisée **« Montagne Ski de France »** offre 45 km de pistes de descente (avec 22 remontées mécaniques et 200 canons à neige) allant jusqu'à 87 km avec la liaison avec la station du Mont Dore, et 105 km de ski nordique (140 avec la liaison).
De plus, Super Besse joue la carte de la **multiactivité** (tubbing, stade de luges, Kite Snow, quad neige, piscine, patinoire, billard, cinéma, discothèque) pour tout public avec un espace nouvelle glisse et des activités innovantes telles que le Kite Snow pour les plus jeunes.
Enfin, pour satisfaire les **familles,** Super Besse assure la prise en charge des enfants avec le label **« p'tits Montagnards »** et **« Piou Piou ».**

Chalmazel, Loire (42):
C'est l'unique station de la Loire (1100-1640m). Non référencée par le label « Montagne Ski de France », elle offre 12 km de pistes de descente (8 remontées mécaniques, 70 canons à neige).
Malgré un **domaine modeste**, la station soutenue par le Conseil Général de Loire s'est lancée dans un **programme ambitieux** (convention sur 3 ans) avec l'aggrandissement de son domaine (3 pistes), des nouvelles remontées mécaniques, l'ouverture de l'offre vers un public plus large et plus jeune (Snowpark, Big Air, rainbow...), ainsi que des activités raquettes et handiskis.
Chalmazel est donc une petite station en **plein essor** qui veut **renouveller son image** tout en gardant des **caractéristiques familiales** (club **Piou Piou**, garderie).

En jeux des Estables:
Les Estables est une des plus petites stations au sein d'un milieu concurentiel et en avance sur un certain nombre d'activités. Par contre, le choix de cette station se justifie par son **« potentiel ski de fond»** (pourtant peu lucratif). La volonté de développement passe notamment par la création ou le **renouvellement de son offre** pour les plus **jeunes**.

Une distinction par les prix

De manière à caractériser la station des Estables dans le milieu concurrentiel qu'est l'activité neige, il est nécessaire de comparer l'offre en terme de prix: pour l'hébergement (sur une durée de 6 jours), la location et les remontées mécaniques (sur une durée de six jours, et à la journée).

Le choix de ces stations s'est opéré par des critères bien précis que sont:

- Le caractère familial (créneau de positionnement commercial des Estables).
- Le critère de proximité aux Estables (Super Besse, Col du Rousset, Chalmazel), dont la localisation s'avère concurrentielle en particulier pour la clientèle excursionniste du Puy en Velay.
- Le critère « grosse station » (Les Angles, Les Saisies), qui par leur différence (potentiels d'activités, tarifs…) doit conforter le positionnement stratégique, et l'identité des Estables sur le marché d'activité neige.

Rapport offre/Prix:

En faisant le rapport du nombre de kilomètres de pistes et du prix des remontées mécaniques (exemple 11 euros/8km=1,375), on obtient un indice qui permet de comparer les stations (graphique ci-dessous).

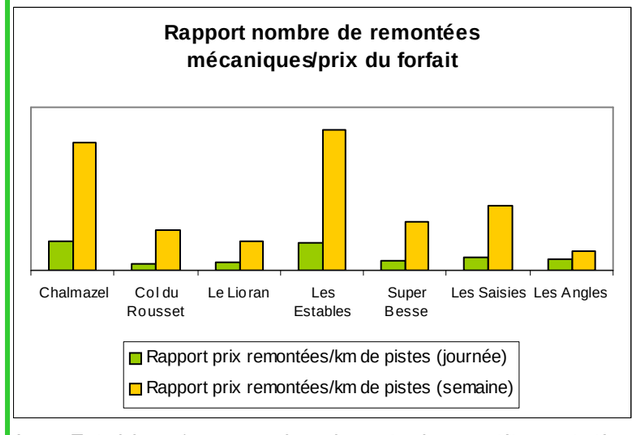

Les Estables (comme la plupart des petites stations) s'avère une des stations de ski de descente la plus chère (en particulier pour un tarif à la semaine). Bien que les forfaits soient globalement plus chers en grande station .

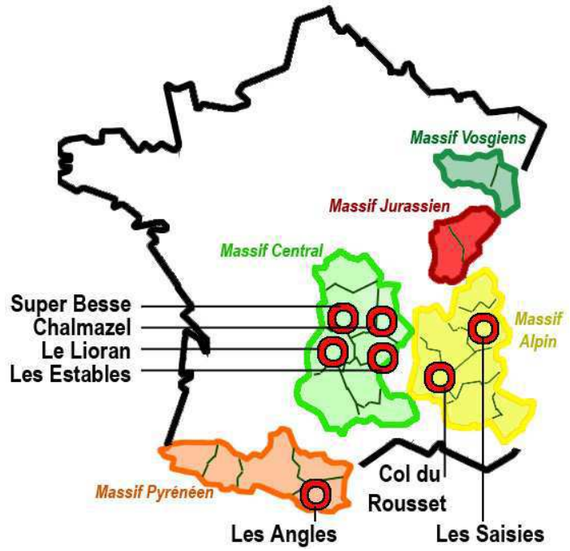

Massifs français développant l'activité ski de descente.
Petites et grandes stations, objets de comparaison aux Estables.

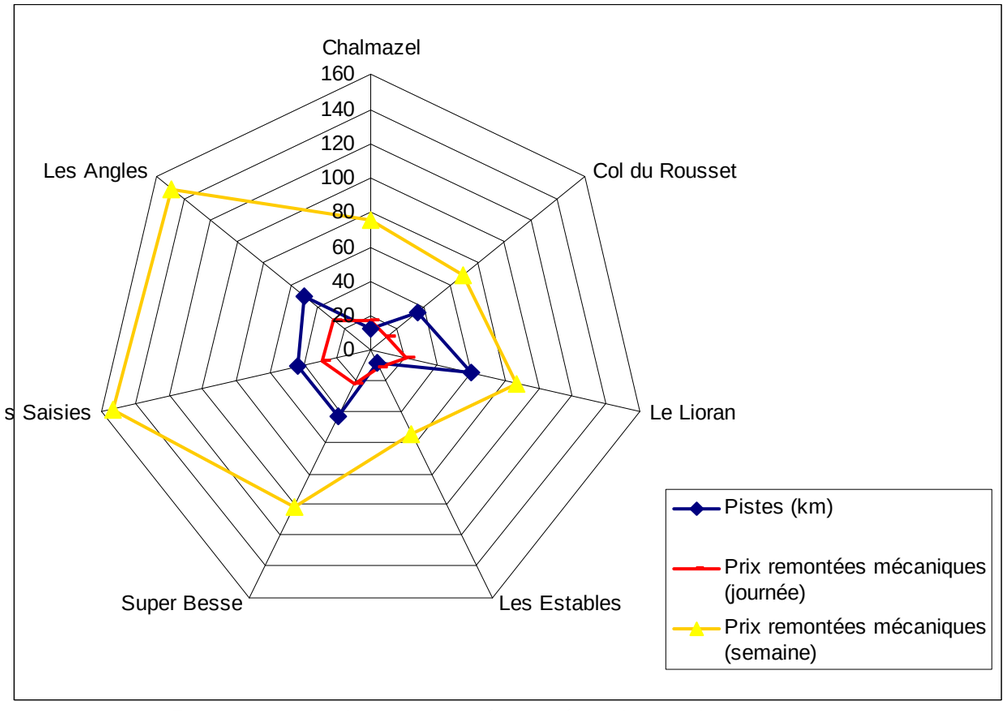

Rapport prix des remontées mécaniques/ nombre de kilomètres de pistes sur différentes stations.

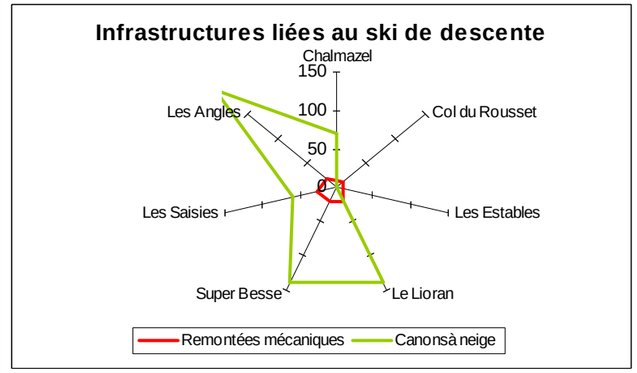

Cet avantage au kilomètre, s'explique par les économies d'échelle sur des domaines beaucoup plus important.

Par comparaison avec Chalmazel, (station ayant à peu près les mêmes caractéristiques que Les Estables en matière de domaine skiable et d'infrastructures), Les Estables n'ont pas de canons à neige, et donc de coûts de fonctionnement et d'investissement supplémentaires.

Tous ces éléments font des Estables, une des stations les plus chères compte tenu de l'offre en infrastructures proposées.

Au niveau des locations de matériel, les commerçants des Estables pratiquent des tarifs peu élevés comparés aux autres stations (de petite ou de grande taille).

Ce bon point s'explique notamment par le matériel souvent acheté d'occasion aux plus grosses stations.

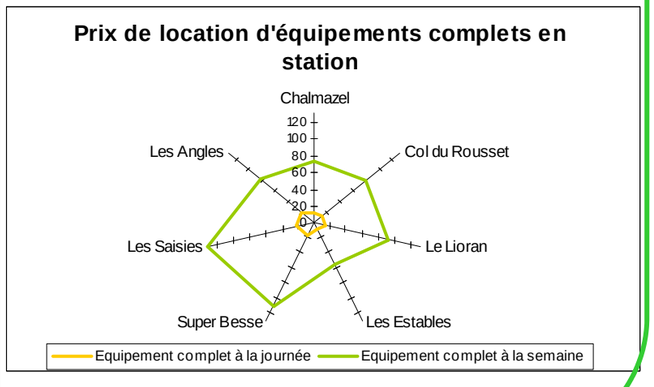

Les Estables: un « cas » non isolé du Massif Central

Mézenc
Communauté de Communes

Rapport entre le prix des remontées mécaniques et l'étendue des pistes

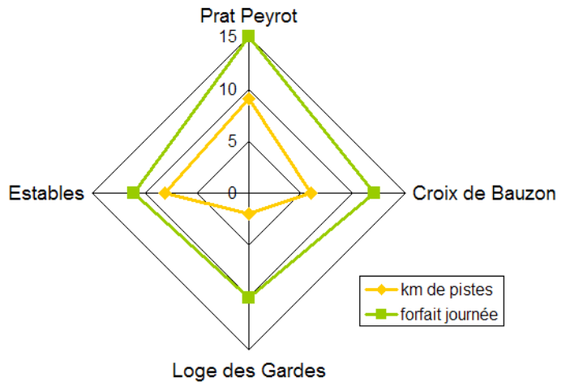

Rapport offre/prix

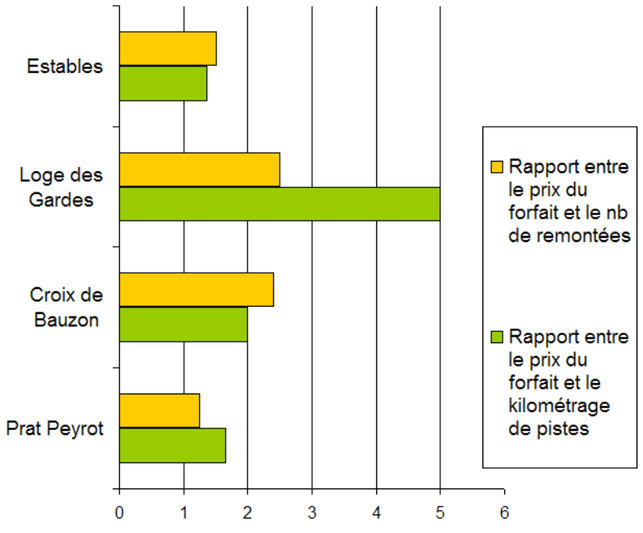

Les Estables, une station compétitive

Au regard des trois autres stations étudiées, les Estables est compétitive par rapport au prix du forfait, à l'étendue du domaine et aux remontées mécaniques. La Loge des gardes avec un forfait à 10€ pour 2km de ski alpin apparaît comme la plus chère. Mais cette station a d'autres arguments comme celui de la découverte de toutes les formes de glisse.

L'altitude au sommet des différentes stations

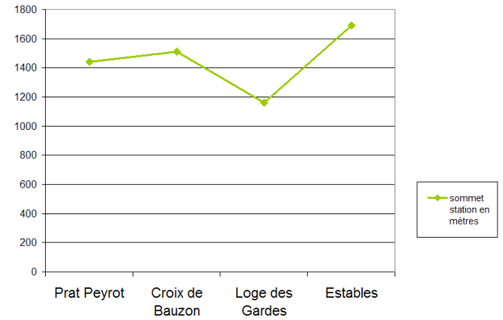

Les infrastructures de ski

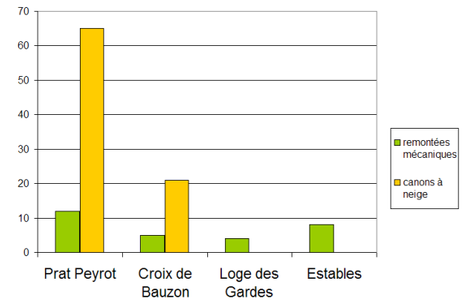

Localisation des stations étudiées au sein du Massif Central. Elles disposent chacune de bassin de population important à proximité.

Répartition du domaine skiable entre le ski nordique et le ski alpin

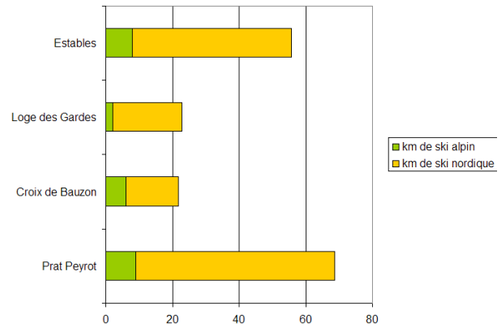

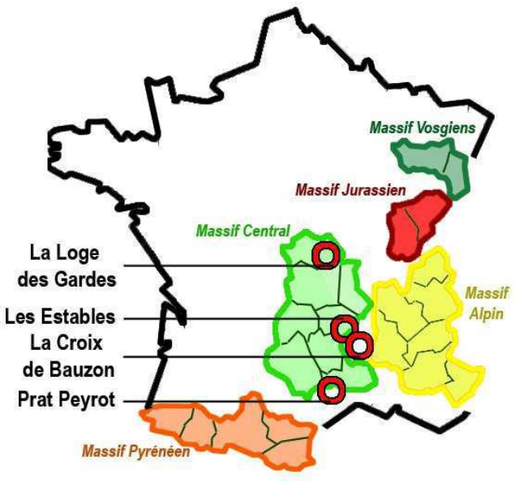

Présentation des stations:

•**La Croix de Bauzon**, station ardéchoise, la plus proche des Estables. Elle est située à 2 heures de Valence et 1h40 du puy en Velay. Elle possède 21 canons à neige et a un domaine relativement restreint 22 km de pistes dont 6 en alpin. Cette station n'est pas située à proximité immédiate d'un village.

•**La loge des Gardes** (Allier) appartient à la montagne Bourbonnaise et est à 1h30 de Lyon et Clermont Ferrand, à 30 minutes de Roanne et 45 minutes de Vichy. Cette station n'a que 2 km de pistes mais a misé sur la glisse hiver comme été. Par contre, les remontées mécaniques sont accessibles aussi avec d'autres engins de glisse.

•**Prat Peyrot**, dans le Gard, a un potentiel de population important à proximité avec Nîmes et Montpellier. Le Mont Aigoual, tout proche, accueille un observatoire météorologique relativement connu. Elle a le domaine skiable le plus vaste et le plus d'infrastructures « ski » avec 65 canons à neige.

•**Les Estables** est la station la plus haute ce qui devait lui assurer un enneigement supérieur aux autres. Elle dispose d'un domaine de ski alpin conséquent (au sein de ce panel de stations) avec ses 8 km de pistes.

Prix d'une journée de ski

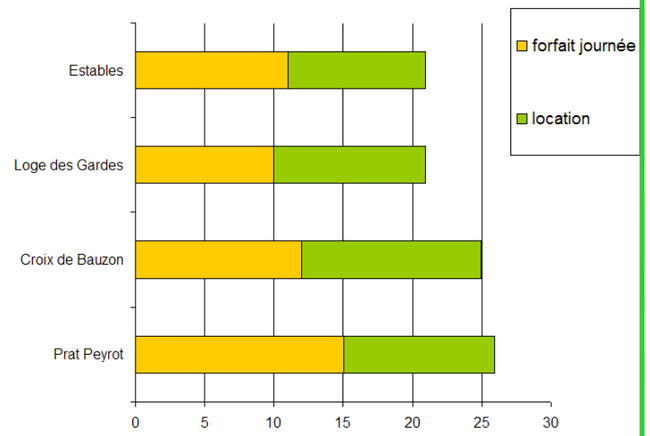

Pour une journée de ski, il coûtera au touriste dans ces stations autour de 25€. Les Estables apparaît comme économique avec une part relativement faible pour la location de ski. Prat Peyrot serait la station la plus chère avec un forfait journée à 15€.

La Loge des Gardes propose le 1er mountainborad park de France.
Source: site internet de la station
Www.logedesgardes.com

Les Estables, un cas particulier…

En effet, c'est la seule station a disposé d'hébergements aux pieds des pistes. Les trois autres étudiées concentrent leurs hébergements sur les communes en aval, auxquelles les stations sont rattachées.

Après le mois de février, seul les Estables reste ouvert tous les jours. Une ouverture les mercredis et week-end est la solution choisie par les autres stations.

Le domaine nordique du Mézenc parmi tant d'autres

Les espaces nordiques d'Auvergne

On compte une dizaine de domaines nordiques relativement importants en Auvergne. La clientèle de proximité possède donc une latitude importante pour faire son choix.

De plus, les critères de différenciation entre les domaines sont beaucoup moins abondants que pour le ski alpin. Ils sont les suivants:

- **L'altitude des pistes**, qui garanti (plus ou moins) la présence de neige sur une large période de l'année
- **L'étendue du domaine** qui permet une découverte plus ou moins variée des paysages environnants
- **La difficulté du domaine** selon le classement par couleur des pistes
- **La labellisation « Qualité Nordique France »** qui garanti la qualité des aménagements, un prix unique (avec la possibilité d'acheter ces forfaits au niveau national). C'est pour cela que le critère du prix a une importance toute relative car la moitié des domaines auvergnats possèdent le label et pratiquent donc des prix semblables.
- **Le nombre de portes** donnant accès au domaine est aussi un indicateur intéressant.

La zone nordique du Mézenc et celle du Meygal

Situé à proximité directe du domaine nordique du Mézenc, le Massif du Meygal constitue l'offre alternative en terme de ski nordique sur la Haute Loire. Ce massif avec 44 km de pistes (équivalents aux 48 km du Mézenc) traverse la forêt domaniale du Meygal, ce qui laisse présager d'un environnement préservé et riche comme au Mézenc.

L'altitude du domaine skiable est cependant un peu moins importante (le sommet des pistes: 1450m).

Le Meygal ne dispose pas du label Qualité Nordique France, à la différence du Mézenc, et ne pratique donc pas les mêmes prix.

Les principaux domaines nordiques d'Auvergne

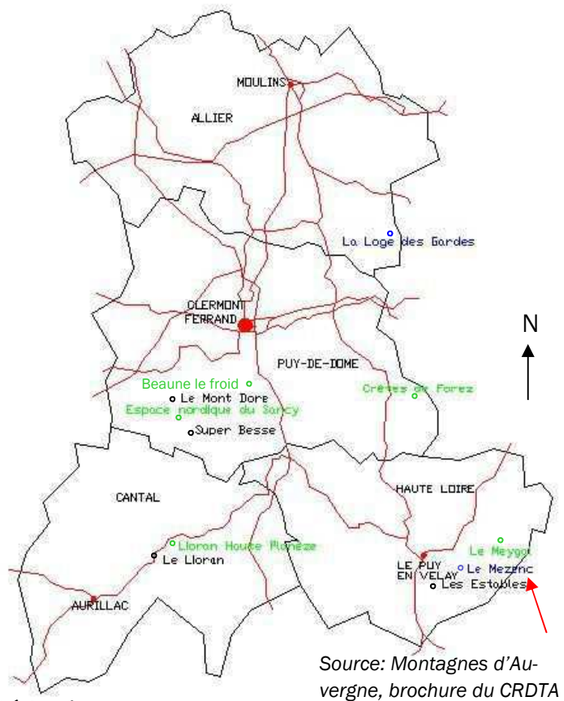

Source: Montagnes d'Auvergne, brochure du CRDTA

Légende:

: Axes routiers

Le Lioran : station de ski alpin

Le Meygal : domaine nordique

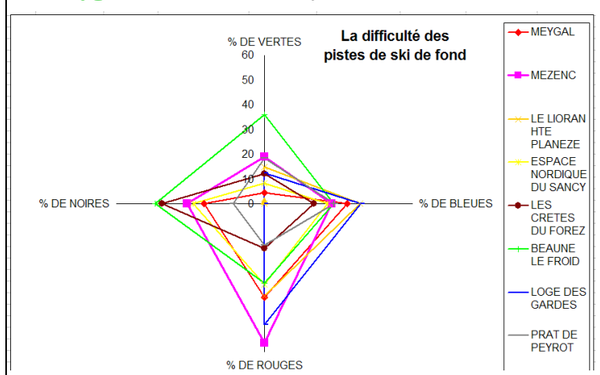

Source des graphiques: chiffres obtenus après entretiens auprès des stations et des sites internet des stations

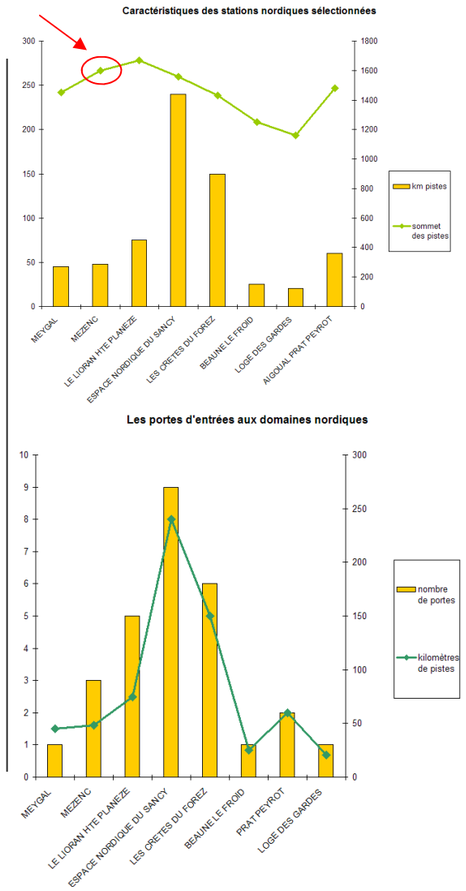

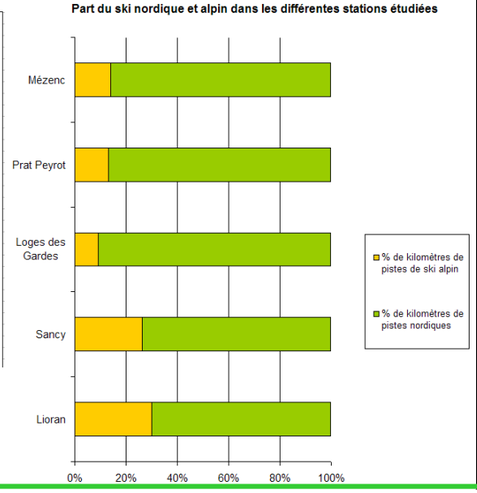

Le Mézenc au sein des domaines nordiques étudiés

Ceux-ci se situent en Auvergne sauf Prat de Peyrot qui est dans le Gard.

On peut tout d'abord observer que le domaine nordique du **Mézenc est à une altitude élevée** par rapport aux autres domaines. Et celui du Lioran Haute Planèze le dépasse à peine. Cela garanti un enneigement certain tout au long de la saison nordique.

Au niveau de l'étendue du domaine, le Mézenc avec ses 48 km de pistes se trouve dans la moyenne et est devancé par le Sancy (qui s'étend sur tout le Massif), La Crête du Forez ainsi que Le Lioran Haute Planèze.

Sinon, on remarque que plus le domaine est étendu et plus il possède de portes d'accès. Les domaines ayant moins de 50 km de pistes sont dotés d'une à deux portes d'entrée. Mais le Mézenc fait figure d'exception avec ses 3 portes d'entrées, héritages « historiques » de la mise en place du domaine.

Les pistes de ski nordiques permettent, **partout, de s'adonner au skating ainsi qu'au ski de fond « classique ».** Et, il apparaît que l'ensemble des domaines ont des pistes **d'une difficulté certaine**. En effet, par exemple, La Crête du Forez possède 41% de pistes noires. Seules le Lioran Haute Planèze et la Loge des Gardes n'ont pas dans leur domaine de pistes noires.

Le Mézenc apparaît comme un domaine assez difficile car il dispose d'une part importante de pistes rouges.

La répartition des stations entre le ski de pistes et de fond

Cinq stations possèdent à la fois des pistes de ski de descente et de ski nordique. Globalement toutes ces stations ont plus de pistes nordiques (entre 70 et 90% des domaines).Les stations du Lioran et du Sancy sont celles ayant le plus de kilomètres de ski alpin.

Le Mézenc et Prat de Peyrot ont la même distribution. Mais la différence réside dans le fait que Prat de Peyrot ne dispose pas du label Qualité Nordique France. Enfin d'autres stations disposent de domaines nordiques en plus de la descente mais celles-ci ont mis en libre accès ce domaine nordique. C'est le cas de La Croix de Bauzon (16 km) et le Col de Rousset (12km).

Toutes les stations proposent de la multiactivité

Les activités d'hiver hormis le ski

Toutes les stations étudiées proposent aux touristes d'autres activités de neige en complément de leur offre « ski ».

Celles-ci peuvent être divisées en deux catégories:

•Les activités dites classiques c'est-à-dire la randonnée raquettes, la luge et le chiens de traîneaux. Ce qualificatif et le schéma ci-contre montre bien qu'elles sont pratiquées dans toutes les stations. L'activité « chiens de traîneaux », produit phare des Estables est proposée par d'autres stations comme la Croix de Bauzon ou le Lioran.

•Les activités innovantes sont basées sur la glisse et sont inhabituellement proposées. Celles-ci attirent un public pratiquant ciblé et fidèle. Ces activités sont donc diverses comme le kite snow, le tubbing (bouées glissant sur la neige) ou le boardercross. Seules trois stations proposent des activités innovantes:

⇒ Chalmazel a mis en place pour la première fois du handiski.

⇒ Super Besse offre différentes activités: tubbing, snow kite, free style, quad et slalom.

⇒ Le Mézenc, avec sur le Chaulet un terrain de jeux idéal pour le kite snow fait partie de ces stations.

⇒ La Loge des Gardes a, elle aussi tout misé sur les nouvelles glisses. En effet située à une altitude relative, elle met en avant ses pentes que l'on peut utiliser pour la glisse avec ou sans neige. Elle abrite le premier mountainboard park de France. Cette station explique que « six types d'engins de descente tout-terrain sont proposés pour que chacun, sage ou tête brûlée, puisse profiter du téléski et des pentes de la station ».

Enjeux pour les Estables:

La pratique du kite snow par quelques initiés lui permet de compter une activité innovante. Le développement de telles pratiques lui permettrait assurément de toucher une autre clientèle.

Activités hivernales (hors ski) annoncées par les stations

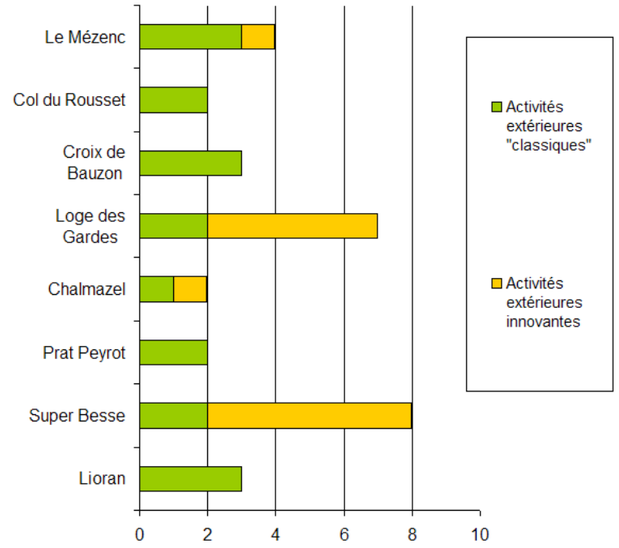

Sources photos: sites Internet des stations

Sources des graphiques: entretien avec les responsables de stations concurrentes.

Balades en raquettes et chiens de traîneaux, activités proposées par toutes les stations et donc intitulées « classiques ».

Parcours d'aventure en forêt à Chalmazel

Du Bob luge à la Loge des Gardes

La randonnée activité estivale phare

Les activités estivales proposées par les stations

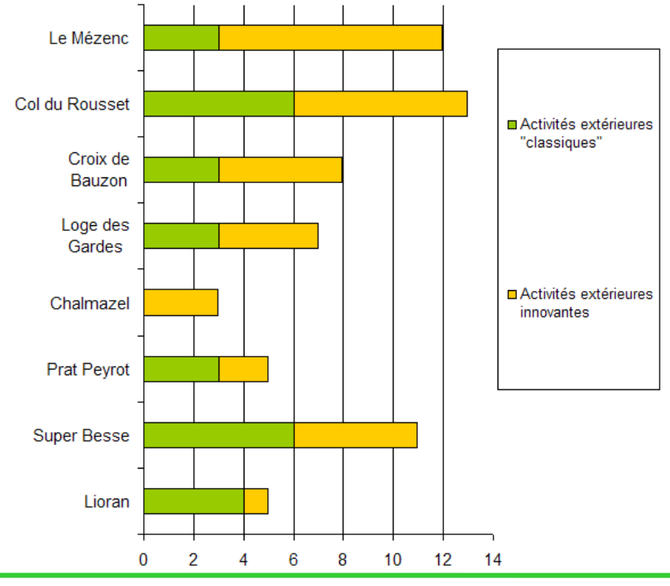

Les activités estivales

La distinction entre les activités est aussi vraie pour les beaux jours.

Les activités qualifiées de « classiques » regroupent:

•Les parcours pédestres, équestres et la randonnée

•Le VTT et/ou le vélo

•Le tennis

Ces activités sont toutes proposées et pratiquées au Col du Rousset et à Super Besse.

Les activités « innovantes » sont toutes les autres occupations sportives proposées par les stations (ex: la glisse sur herbe, le parcours de santé ou le parapente à Super Besse, la course d'orientation ou le sentier botanique à la Croix de Bauzon, le quad à la Loge des Gardes, la spéléologie ou l'escalade au Col du Rousset).

Enjeu pour les Estables :

La multi activité estivale est déjà le point fort du Mézenc grâce à l'association Mézenc Pulsion qui propose « une cascade d'activités sur un plateau » (son slogan!). A proximité des Estables, sur le territoire de la communauté de communes et jusqu'à l'Ardèche, il est possible de faire d'innombrables activités comme le parapente, le saut à l'élastique ou de la course d'orientation.

Les activités intérieures

Leur prise en compte est essentielle pour faire face aux aléas climatiques. Mais, par manque de données, nous ne disposons pas de graphiques comparatifs.

Il est clair que les stations d'importance disposent de plus d'infrastructures. C'est le cas de Super Besse qui est équipée d'une salle de billard, une patinoire, une piscine, un cinéma et une discothèque.

Les Estables ne dispose pas de telles infrastructures pour « l'après ski » sauf au sein des hébergements comme le VAL et l'hôtel de la Découverte. Mais, il apparaît que les touristes séjournants aux Estables recherchent le repos et ne sont pas demandeurs d'infrastructures de loisirs. Le centre d'animation pourra quand même remplir cette fonction pour les touristes.

Des communications basées sur les mêmes arguments

Les axes de communication **des stations situées à proximité:**

- **La modernité** dans les infrastructures (ex: ouverture d'un snowpark à Chalmazel).
- **Le patrimoine** ou l'ambiance « village ».
- **L'événementiel** (Le Trophée Andros à Super Besse, les 100 ans de la station du Lioran ou le « CFC Contest » à Chalmazel).
- **Le ski pour tous niveaux** avec des offres « nouvelles glisses ».

Axes de communication **des stations « équivalentes »:**

- **La proximité des pôles urbains.**
- **La recherche d'identifiant fort.**

(ex: la Loge des Gardes se définie comme appartenant à la Montagne Bourbonnaise, plus évocatrice pour les touristes.
Prat de Peyrot communique beaucoup sur sa proximité avec l'observatoire de l'Aigoual, populaire et emblématique)

- **Le ski « facile », d'initiation.**

Une logique identitaire, le logo.

On peut noter que chaque station dispose d'un logo. En effet, cela apparaît comme capital à toute communication et représente la trame graphique.
La station des Estables étant gérée par la Communauté de Communes, son logo est repris pour la station. Mais la présence d'un logo pour les Estables accentue cette difficulté de lisibilité.

Les logos de l'ADTMM (reprenant le nom de la commune) et de la CCPM sont confondants.

Noms de stations	Critère NATURE, ESPACES	Critère MULTIACTIVITE HIVER/ETE	Critère ACCUEIL FAMILLES	Illustrations
Le Lioran	Nichée au milieu des sapins, au cœur du plus grand volcan d'Europe	« activités indoor, outdoor »	« goûtez aux joies de la montagne, en famille ou entre amis »	
Super Besse	« Une montagne pas comme les autres ». Attraits = nature préservée, grande diversité de paysages	« L´hiver comme l´été, cette station offre un terrain de jeux fabuleux, grâce à une multitude d´activités sportives et ludiques »	Tradition d'accueil des enfants avec les labels « p'tits montagnards » et Kid Station	
CHALMAZEL	La moyenne montagne	Des aménagements réalisés à Chalmazel pour accueillir le public en été	Au pied des pistes de la station de Chalmazel, une structure d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans a été aménagée !	
Le Col du Rousset	A la croisée des chemins entre les Alpes et la Provence et appartient à la réserve naturelle du Vercors.	son animation été/ hiver	Pratique pour tous niveaux de débutants à confirmés.	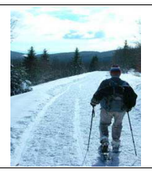
La Loge des Gardes	Forêt domaniale et Montagne Bourbonnaise.	sur la neige ou sur herbe, hiver comme été.	La Loge des Gardes propose aux familles et aux riders de la luge au freestyle en passant par le ski ou les engins de glisse tout-terrain.	
Prat de Peyrot	Parcs des Cévennes et le Mont Aigoual, observatoires où l'on a de beaux panoramas.	Nombreux loisirs autour du Mont Aigoual.	Notre objectif prioritaire est de bien accueillir les familles.	
Le Mézenc	« Des pentes inspirantes, des paysages d'une beauté insolente »	« Ici, l'aventure sportive est à portée de mains »	« le village des Estables bonifie son image de station familiale où l'on peut s'éclater joyeusement dans la neige »	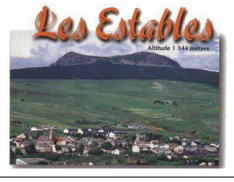 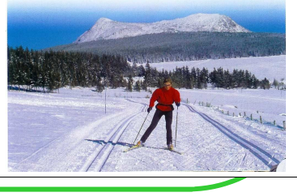

Les activités: un positionnement difficile face à la concurrence

La finalité de la comparaison entre stations est d'identifier par des critères ciblés le style de vacances que propose les Estables. Pour cela, le guide ESF propose un certain nombre de critères évaluatifs, qui font figurer les stations en terme de comparaison, mais qui pour autant ne s'adapte pas forcément aux plus petites d'entre elles:

Ce logo correspond au vacances style **ski familial**.

Le caractère familial sous-entend des services et infrastructures spécifiquement adaptés à l'accueil des familles.

Il n'est qu'à moitié mis en avant par la station des Estables.

En effet, les activités, animations, prise en charge des enfants (club, label) sont quasi inexistantes sauf par le biais de structures privées type VAL.

La station n'a donc pas les infrastructures suffisantes pour défendre cette caractéristique. Cependant les Estables justifient le côté familial par une pratique de prix abordable pour les familles (schéma de droite), et l'offre en matière d'hébergements, ce qui explique que l'on peut voir beaucoup de familles dans la station.

Ce logo correspond à la **station club**.

Cette caractéristique induit la pratique de nombreuses activités découvertes, de loisirs et animations nocturnes.

Les Estables ont un argument fort de produits découverts avec le chien de traîneaux, et la découverte des grands espaces en raquettes. Cependant il manque d'activités (ski jöring, nuit en igloos par exemple) pour justifier de cette appellation, d'autant que les activités nocturnes (spectacles, festivals) ne sont pas assez valorisées.

Ce logo correspond à **la nouvelle glisse**.

La nouvelle glisse correspond à des espaces sécurisées spécifiquement adaptées au free style (figures acrobatiques), free ride (jouer des obstacles naturels), snow park.. De nombreuses stations ont compris l'intérêt de développer ce type d'activités de manière à toucher une nouvelle clientèle plus jeune (exemple de la petite station de Chalmazel). La gestion familiale de la station, les contraintes environnementales et la lente réactivité de la station n'ont pas encore permis de mettre en place ce type d'espace.

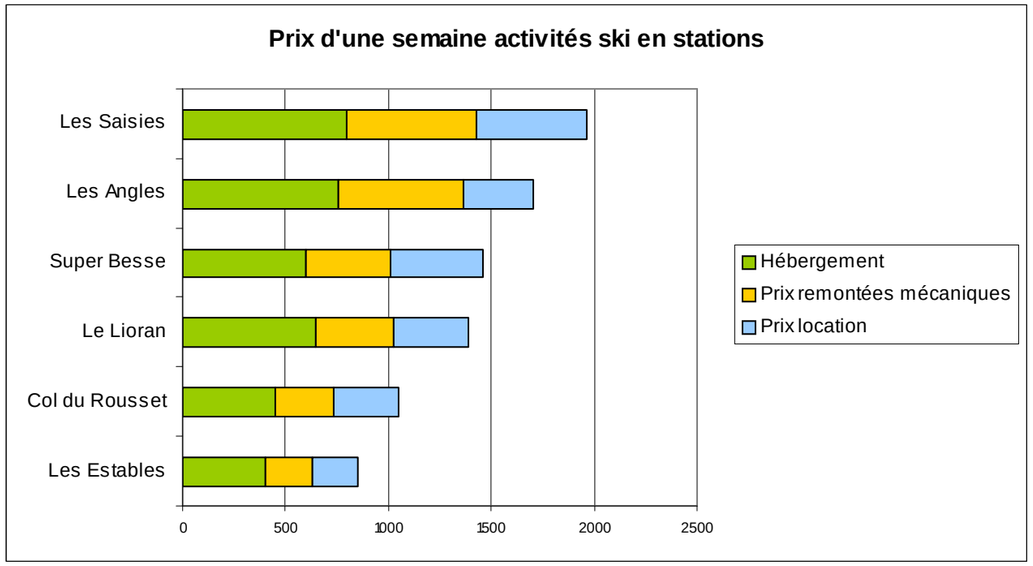

Le caractère économique: un atout fort de la station.

Le Monde:

« Le cabinet d'ingénierie touristique, Protourisme, a récemment publié les résultats de son enquête réalisée auprès de soixante stations réparties sur tous les massifs. Il en ressort un engouement accru pour les petites stations, notamment de la part de la clientèle française.»

« Curieusement, si le nombre de journées skieurs a indéniablement chuté, passant de 63,7 millions de journées skieurs en 2003-2004 à 61 millions cette saison, on constate en parallèle une forte progression de la fréquentation dans les Vosges et le Jura (+25 %), les Pyrénées (+12 %) et le Massif central (+10 %), au détriment du massif alpin.

De toute évidence, ce sont les stations familiales et de moyenne montagne qui tirent le mieux leur épingle du jeu, notamment vis-à-vis des grandes stations, car la clientèle française, en tous cas, est attirée par des lieux identitaires, riches en hébergements de charme et activités multiples de nature à satisfaire toute la famille, en particulier les enfants et les non-skieurs. »

Article daté du 03.11.2005

Ce logo correspond aux **stations grand domaine**.

Ce type de station permet d'accéder skis aux pieds à un domaine relié avec, en soutien, une vente de forfaits par Internet.

Aucune station d'Auvergne ne peut défendre ce critère qui est réservé aux grandes stations (Les 2 Alpes en Isère, La Mongie dans les Pyrénées).

Ce logo correspond aux **sites nordiques**.

Celui-ci est le propre des stations labellisées Nordique France en proposant un domaine exceptionnel en terme de longueur, d'entretien, de pistes de skating et d'alternatif ou de l'encadrement pour l'initiation…

Les Estables, et le Massif du Mézenc plus généralement jouissent de ce label grâce à un domaine exceptionnel (48 km de pistes au travers du Mézenc), où les fôrets de sapins défilent au gré de sites riches et variés.

+ Les Estables: un positionnement nordique.

Hormis le ski nordique et certains produits découvertes, les Estables a un réel problème d'identification en tant que station. Cette caractéristique est due à l'utilisation de certains critères qui ne la caractérise pas. Par exemple, c'est plus la présence des familles qui justifie la station familiale que les infrastructures et les services mis en place. De plus, un certain immobilisme est à l'origine du manque de dynamisme et d'adaptation face à l'évolution de la demande avec un manque certain de festivités et d'intégration des nouvelles pratiques…

+ Orienter sa dynamique.

Malgré une offre qui peut sembler limitée et peu identifiable par rapport à d'autres stations, les Estables peut compter sur l'évolution de la demande et l'engouement du public pour les « stations familiales de moyenne montagne » (article du Monde à gauche). Cette indication nous donne des renseignements sur l'orientation à suivre pour la dynamique et le développement.

Les Estables, village de charme labellisé dans l'avenir?

Le guide ESF précédemment cité a aussi défini un critère ne s'appliquant pas aux activités : celui de village de charme.
Ce critère doit s'appliquer aux stations adhérant à la charte des villages de Montagne ou « aux villages authentiques sans constructions modernes avec des espaces naturels préservés ». Et, il rajoute que ces stations disposent d'un panel important d'activités hivernales.
Mais, le guide ESF référence 101 stations avec ses critères et plus de 50% obtiennent celui de village de charme. Il apparaît donc comme un secteur très concurrentiel.
La description de ce critère exclue d'avance la station des Estables qui regorge de constructions modernes dans le centre bourg. Mais, la communication autour des Estables est basée sur son patrimoine architectural et son cachet de village rural d'altitude. Il est intéressant de savoir où se situe (approximativement) les Estables face à des labels qui assurent une plus grande lisibilité des atouts patrimo-

Les Estables et les villages à proximité

Il est clair que les Estables n'apparaît pas comme un village des plus traditionnels au regard de ceux à proximité comme Moudeyres (cité de caractère) ou le lieu-dit de Bigorre ou le Monastier-sur-Gazeille avec son abbatiale. Mais, en tant que vitrine pour le touriste (ce qui est le cas surtout en hiver), il est important que les Estables valorise son patrimoine, ce qui est faisable grâce à ces labels. De plus, cela permettrait de jeter un éclairage différent sur le Massif autour du patrimoine et de sa préservation en mettant en lien les différents sites remarquables au départ des Estables.

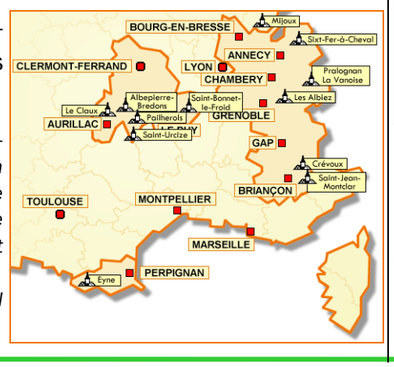

Carte qui recense les différentes localités ayant déjà obtenues le label Villages de montagnes, Saint Bonnet le Froid en Haute-Loire en fait partie.
Source: site Internet du label « village de montagne »

Labels existants	Critères utilisés
Les Villages de Montagne	• Le village • Les services • L'hébergement • Les plaisirs partagés • Les enfants
Les villages de neige	• Le cadre de vie et l'environnement • L'hygiène et l'assainissement • L'hébergement • Les loisirs • La sécurité et l'encadrement • L'accueil
Les plus beaux villages de France	• La dimension rurale • Deux sites inscrits ou classés minimum • La volonté de développement des acteurs • Politique de préservation du paysage et du bâti

Évaluation des critères pour être élu " PLUS BEAUX VILLAGES DE France"	
caractère rural	+++
2 sites classés ou inscrits	+++
qualité des abords du village	- -
qualité architecturale	- -
maîtrise de la circulation et signalisation	-
végétalisation et fleurissement espaces publics	-
traitement de la publicité et des enseignes	- -
rénovation des façades	+
offre d'hébergements et de loisirs	++
artisans d'art et services	+
commerces	++
existence d'un point accueil du public	+++
visites guidées	- -
édition de documents promotionnels	+
événements de qualité	+

Ce label est le plus connu et le plus sélectif. Le département de la Haute-Loire possède déjà 4 « plus beaux villages de France » (Pradelles, Arlempdes, Lavaudieu, Bresle). Celui-ci apparaît encore difficile à atteindre pour les Estables.
Sinon, le label « village de montagne » est le plus accessible. L'édition de guides du patrimoine reste encore à mettre en place pour accéder à ce titre identifiable dans les catalogues ESF.

Évaluation des critères pour être élu "VILLAGE DE NEIGE"	
préserver le patrimoine naturel, culturel et	+
espaces publics et mobilier urbain	-
fleurissement	- -
commerçants (devantures et publicités)	+
plan d'aménagement de stationnement et cir-	-
denneigement	+++
minimum de 200 lits avec 1 hôtel, un camping, des meublés	+
un emplacement camping caravaneige	- - -
pistes de ski balisés et entretenues	+++
au minimum une autre activité hivernale	+++
pisteurs secouristes et personnel d'encadrement	+++
Office du Tourisme	+++

Ce label est relativement connu et le massif du Sancy est déjà classé « village de neige ». Ce label ne peut être obtenu que par des communes étant déjà classées « stations vertes de vacances ». Il est intéressant de posséder ces deux labels qui mettent un coup de projecteur sur les stations ayant deux saisons d'activité. L'obstacle majeur à l'obtention de ce label est l'installation d'un emplacement camping caravaneige.

Évaluation des critères pour être élu "VILLAGE	
vie à l'année	+++
nature préservée	++
architecture traditionnelle	- -
commerces	+++
services	++
animation vacances scolaires	+
activités	+++
services adaptés	+++
guides du patrimoine	- - -
services enfants	++
activités enfants	++

Une station familiale?

La caractéristique station familiale est un argument de vente pour la station. Affichée explicitement ou pas, cette notion est reprise par différentes brochures ou publicités et par l'office de tourisme, qui mettent en avant le week-end en famille.

Le concept de station familiale est vendeur, puisque la majorité des stations met cet argument en avant.

Le sens du concept pour les Estables:

Les arguments mis en avant par les Estables sont:

- Traditionnalité
- Convivialité
- Taille Humaine
- Authenticité
- Aspect village
- Ski facile, sécurité
- Tarifs économiques

Le sens du concept pour les grandes stations:

D'autres arguments sont l'objet du concept de station familial, basé sur :

- Hébergement « ski au pied »
- Activités pour les enfants
- Garderie
- Label activités enfants (« Piou Piou ESF » pour apprendre à skier aux enfants, « les p'tits Montagnards » pour l'animation et l'accueil des enfants).

Dans cette optique, il est nécessaire de repérer les activités, les animations et les tarifs, mis en place pour les enfants.

Les tarifs enfants:

L'exemple des tarifs remontées mécaniques prouve que Les Estables ont des remises d'environ 1/3 par rapport aux prix adultes (soit une remise dans la moyenne comparée aux autres stations). Certaines stations proposent une déclinaison des tarifs en fonction des âges (tarifs adulte, tarif ado: 12-18 ans, tarif enfant: 5-11 ans et des saisons (haute et basse saison).

Les tarifs enfants sur Les Estables sont plus avantageux du fait du prix bas (7,5 euros/journée, 40 euros/semaine aux Estables, comparé à 15,4 euros/journée, 69,1 euros/semaine à Super Besse), plutôt qu'en raison du taux de remise par rapport à un adulte.

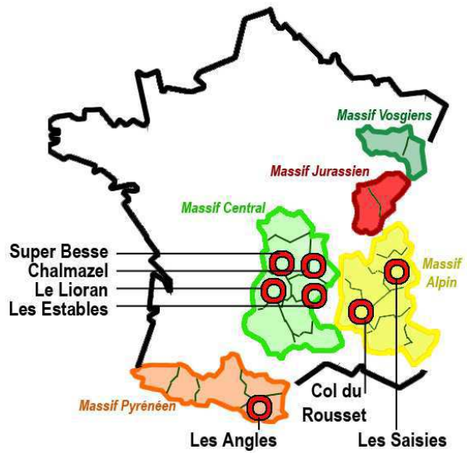

Localisation des stations de comparaison

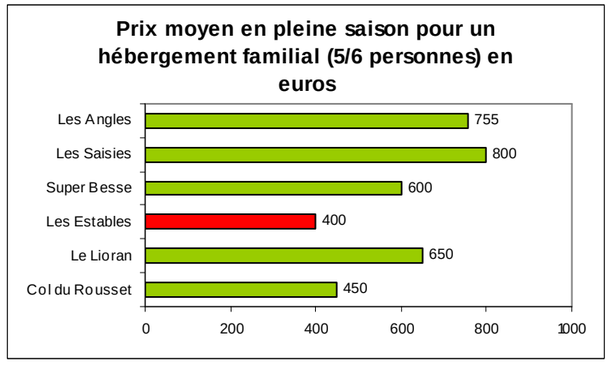

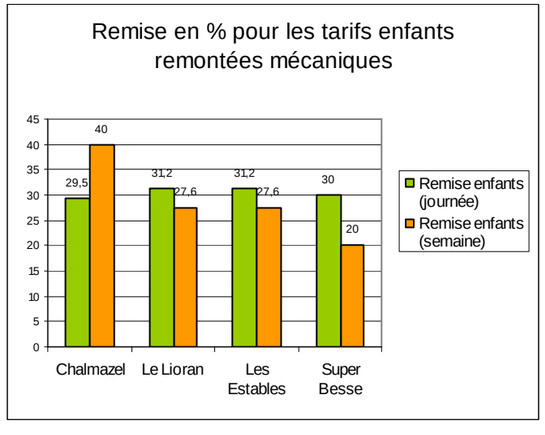

Tarifs hébergement:

Il est difficile de comparer les hébergements tant les prestations et les services offerts sont multiples et variés d'un hébergement et d'une station à l'autre.

Cependant pour l'étude du cadre familial, un hébergement 5 ou 6 personnes semble représentatif.

Le Massif Central est, en général, beaucoup moins cher que les Massifs Alpins et Pyrénéens. De plus, Les Estables se révèlent financièrement particulièrement attractif pour les familles en séjour.

En effet, un prix moyen d'environ 400 euros/semaine/ 6 personnes représente un budget d'environ 11,1 euros/ jour/ personne, comparé à 16,6 euros/ jour /personne à Super Besse par exemple et 22,2 euros/ jour/ personne aux Saisies.

La station des Estables se justifie avant tout comme familial par ses tarifs économiques, en particulier au niveau de l'hébergement.

Jardin des neiges le 13.02.2006

Jardin des neiges le 13.02.2006

Vers une prise de conscience généralisée

Cet atlas dresse un **portrait le plus complet possible sur ce qu'est le Mézenc** en saison hivernale au niveau de l'activité touristique.

Il met donc en lumières que des améliorations sont nécessaires afin de :
• Satisfaire au maximum les touristes.
• Communiquer sur le Mézenc, ses attraits et ses moyens de le découvrir.
• Associer l'image du Mézenc à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de façon à élargir les retombées économiques.
•Anticiper les tendances lourdes en matière touristique. Cela permettrait au territoire de s'inscrire dans une vision stratégique pour augmenter son attractivité auprès des touristes.

La station de sports d'hiver, composante majeure du territoire, connaît de **nombreuses faiblesses** qui, dans l'hypothèse où rien ne change, pourrait être **fatales quant à sa pérennité**:
•**L'absence de communication** envers la clientèle de proximité fait défaut.
•La différenciation difficile face à la concurrence.
•Le domaine de ski de fond qui connaît un lent mais irrémédiable déclin depuis plusieurs années.
•Les finances du ski alpin sont tous les ans déficitaires.
•**L'absence d'une véritable stratégie** commerciale et marketing quant à la gestion de la station.

Ces points négatifs montrent **la nécessaire dynamique de développement** qui doit être mise en place à l'échelle du Mézenc. En effet, ce territoire possède de nombreux atouts, supports aux futurs développements:
• Un environnement naturel unique autour du toit du département, terrain de jeux de nombreuses activités de découverte.
• Un cadre préservé et authentique à l'écart des lieux touristiques traditionnels.
• Des richesses patrimoniales autour de l'habitat rural traditionnel.
• La multiactivité proposée qui répond globalement aux attentes exprimées des touristes.
La station dispose aussi d'avantages indéniables qui conviendra de mettre en valeur:
•Sa **dimension familiale**.
•Le caractère initiatique du domaine alpin.
•Les tarifs pratiqués.

Cet atlas permet donc de montrer la nécessité de mettre en place une stratégie touristique à long terme pour ce territoire. Pour cela, les activités hivernales représentent le levier de développement qui peut faire varier d'autres paramètres comme la capacité d'hébergements et les clientèles visés. Cela ne sera possible qu'avec un acte fort de la part des décideurs qui, doivent avoir conscience de la potentialités mais aussi des faiblesses de leur territoire. **Car, il est clair que l'atomicité, l'éclatement des acteurs du tourisme, l'absence d'une personne référence en matière touristique à l'échelle du Pays du Mézenc et la diversité des visions relatives à l'avenir du territoire constituent des freins au développement actuel du tourisme sur la CCPM.**

Méthodologie du travail effectué

Ressenti

Premiers entretiens → IMPRESSIONS ← Lectures

Recherches selon des grandes thématiques fixées aux vues de nos impressions:
- Environnement humain et politique
- Environnement urbain
- Environnement paysager
- Environnement économique

Diagnostic du tourisme sous forme d'ATLAS en différents points :
- ⇒ Le contexte territorial
- ⇒ Le paysage et l'environnement du bourg
- ⇒ Les activités proposées
- ⇒ La clientèle
- ⇒ L'utilisation de l'espace
- ⇒ L'accueil
- ⇒ Un état des lieux de la concurrence

La « station idéale » montre la nécessaire démarche de développement
permet de réfléchir aux pistes de développement en parallèle de la constitution de l'atlas:

- Prend de la distance avec l'existant
- Tente de représenter une vision de la station sur le long terme, base de discussion avec les élus
- Sert de référence pour la suite du travail

Mise en lumière de sous formes d'indicateurs illustrés :
POINTS POSITIFS : atouts sur lequel le territoire doit s'appuyer
POINTS NEGATIFS : problèmes ou dysfonctionnement dans l'organisation du territoire
ENJEUX ou QUESTIONNEMENTS découlant de ces points

Enjeu : comment tirer au maximum profit des potentialités du territoire en minimisant les problèmes?
Leviers de développement :
- Les publics
- Les structures commerciales
- Les activités : celui qui fait varier les autres leviers

Présents aux Estables (43) de fin janvier à avril 2006, nous avions comme objectif d'observer l'activité saisonnière (été, hiver, intersaison). Le premier problème rencontré fut d'obtenir des informations sur l'été. En effet, la période où nous étions présents ainsi que la disponibilité des acteurs n'étaient pas opportuns pour glaner des informations sur la saison estivale.

1 : Une phase d'immersion nous a été nécessaire afin d'apprécier le territoire grâce, entre autres, aux premiers entretiens avec des personnes ressources importantes

2 : Nos recherches ont été bibliographiques dans un premier temps puis agrémentées des différents rendez-vous.

3 : L'atlas, dans sa présentation et son écriture se veut synthétique, pratique et facile à comprendre et utiliser grâce à ces fiches avec leurs titres évocateurs.

4 : En parallèle, la constitution de « la station idéale ou souhaitée » nous a permis d'entamer la réflexion avec les décideurs en mettant en avant l'obligation, à nos yeux d'organiser un développement clair pour le Mézenc.

5 : La référence qu'a constitué la station idéale nous a permis, en la comparant à l'état des lieux, de souligner les points importants. Ceux-ci ont alors été reformulé en questions .

6 : Ces interrogations pouvait trouver une réponse grâce à différents paramètres qui en évoluant ont des conséquences en chaîne. Il nous est apparu que les activités hivernales et surtout « ski » étaient les paramètres le plus intéressants à moduler :
- C'est ce qui distingue les Estables et représente un avantage comparatif.
- La station étant la possession des décideurs, il est donc dans leurs capacités de la développer.
- C'est aussi ce qui connaît le plus de dysfonctionnement au niveau financier par exemple.

7 : Il nous est apparu nécessaire de proposer des options de développement au lieu de scénarii. Le choix est donc total pour les décideurs qui ne sont restreints à des propositions « toutes faites ». Les options de développement peuvent s'associer entre elles afin de coller au mieux aux choix que les acteurs exprimeront.

Un des griefs que nous avons pu mettre en lumière est le manque de vision à long terme. Les options de développement peuvent donc, pour certaines, s'inscrire dans du long terme.

Enfin, nous avons voulu montrer l'importance de distinguer une base commune d'améliorations à mettre en place qu'elle que soit les options choisies. Ce serait « la première marche d'un escalier » de développement qui possède après différents cheminements.

Pour résumer, la trame de développement se constitue de:
- **Choix** : ceux des options de développement
- **Non choix** : ceux des indispensables

OPTIONS DE DEVELOPPEMENT
Pour qui?
Pourquoi?
Comment?

+

INDISPENSABLES DANS LE DEVELOPPEMENT
(Reprise d'éléments de la station idéale)
Pourquoi?
Comment?

Diagnostic et réflexion sur le développement touristique de la station des Estables et du Pays du Mézenc

Le territoire du Mézenc

Localisation géographique

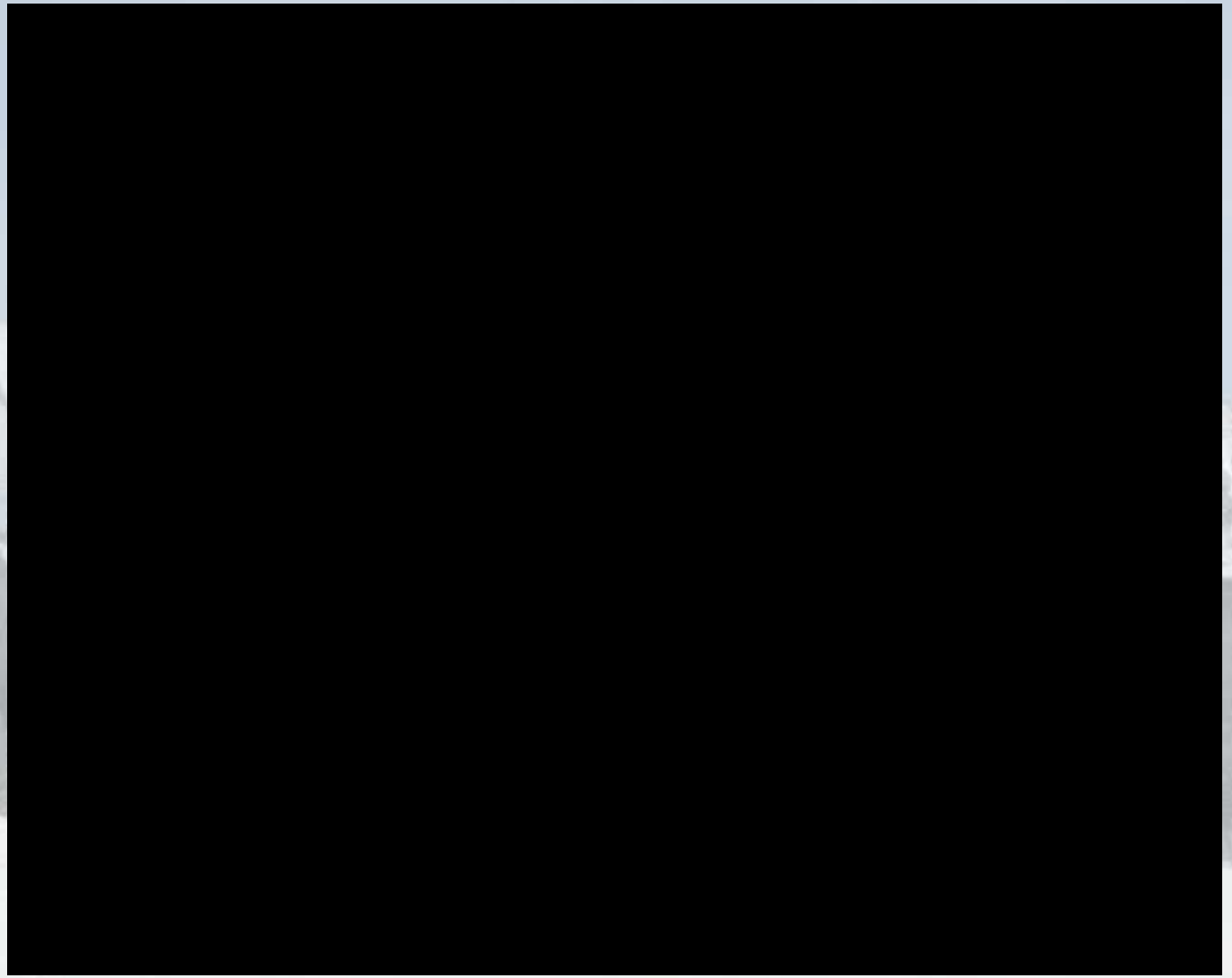

Le paysage des Estables

Un pays inhospitalier

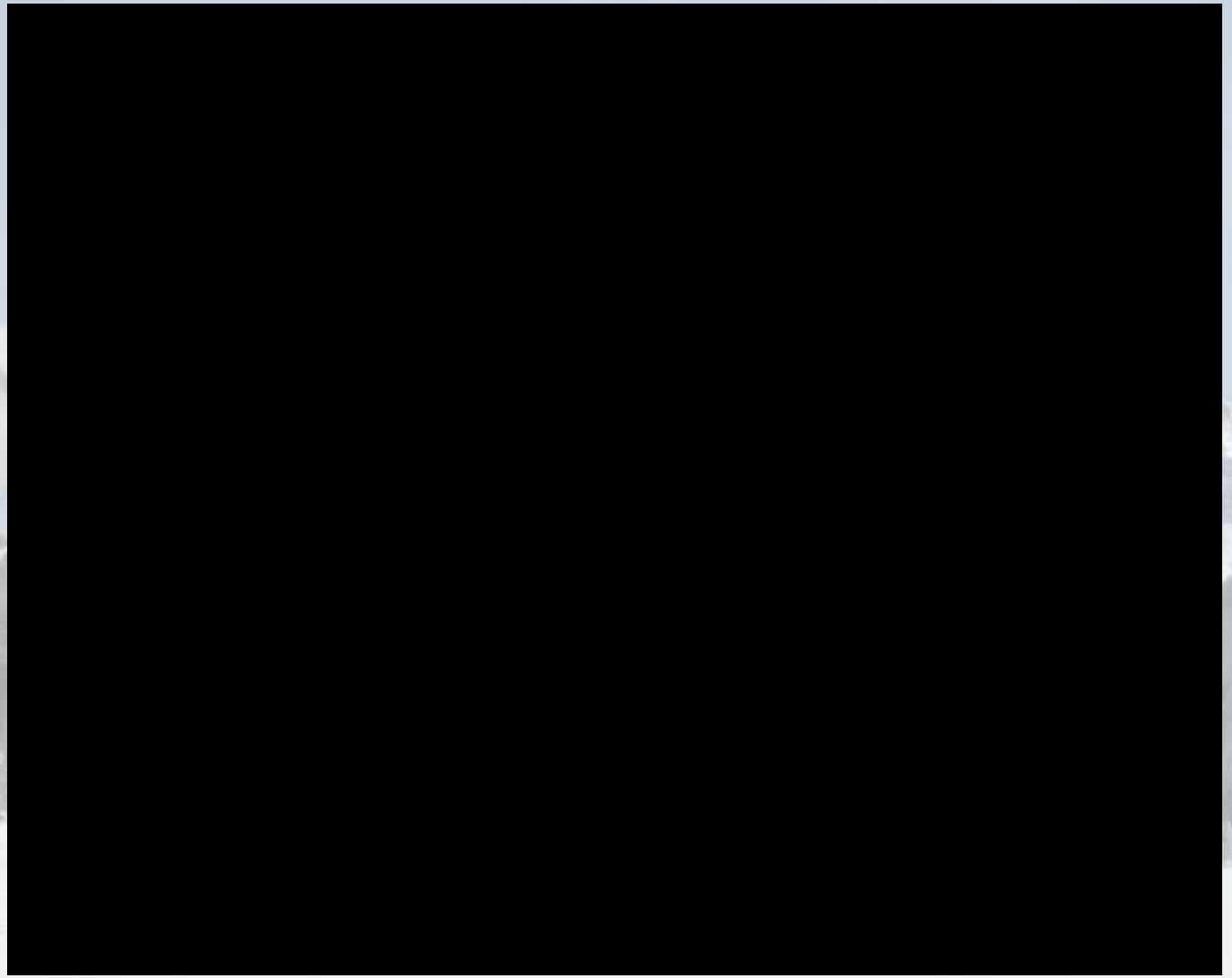

Une région touchée par l'exode rural

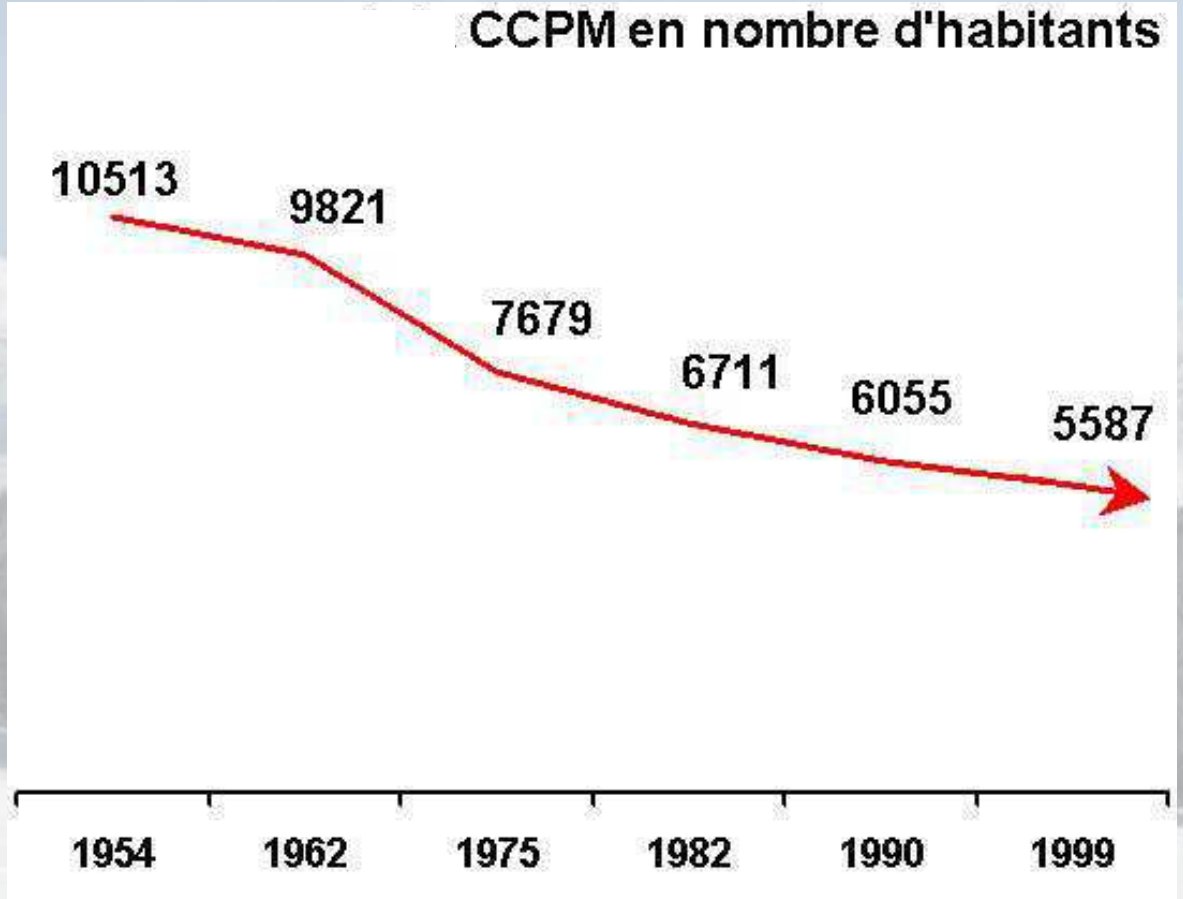

Un tourisme attractif

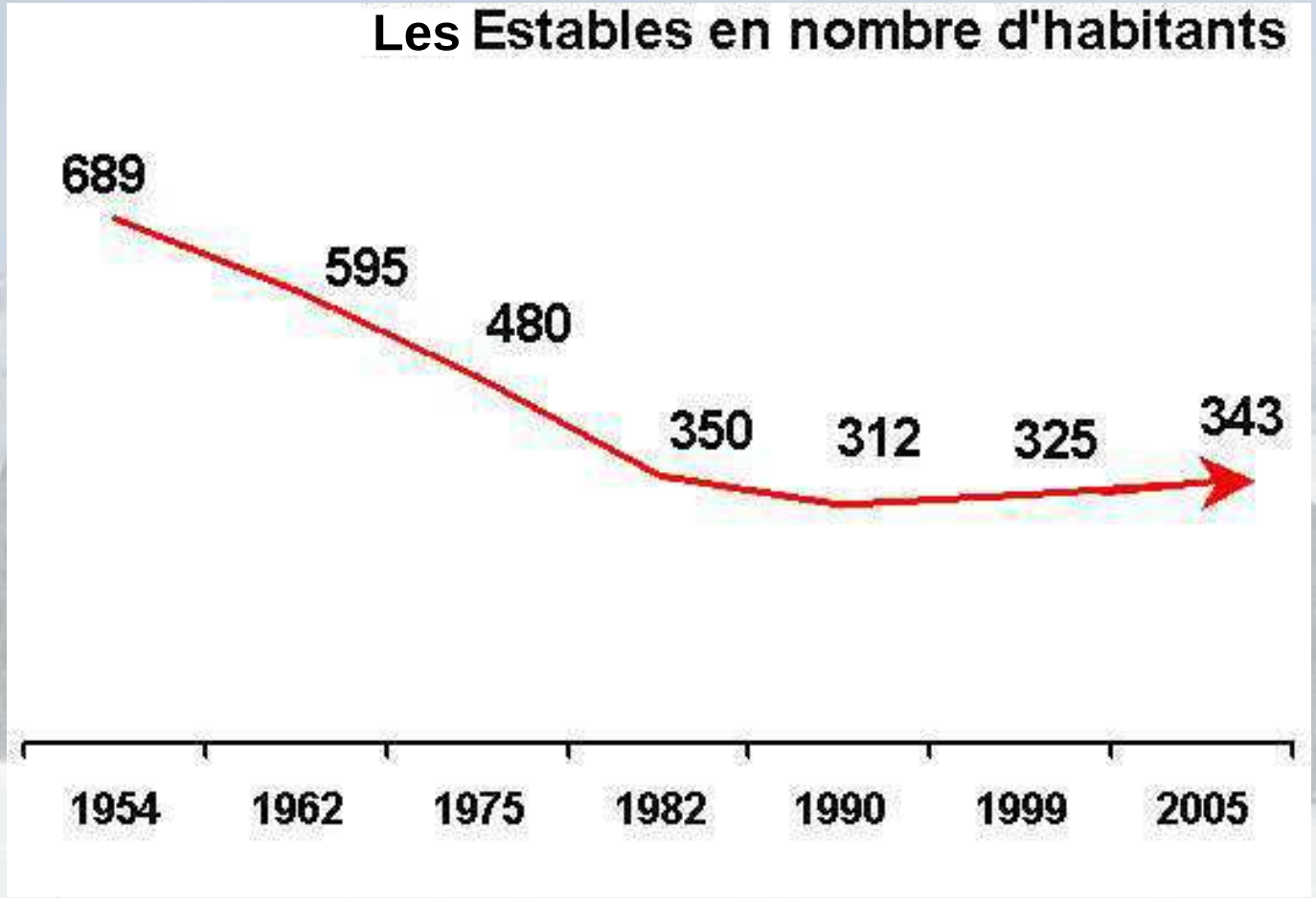

Une agriculture de qualité

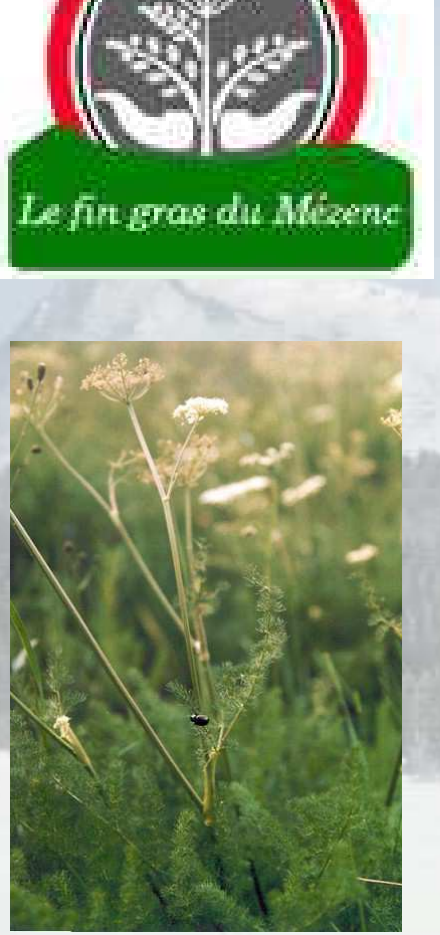

Des paysages exceptionnels

Base au tourisme du Mézenc

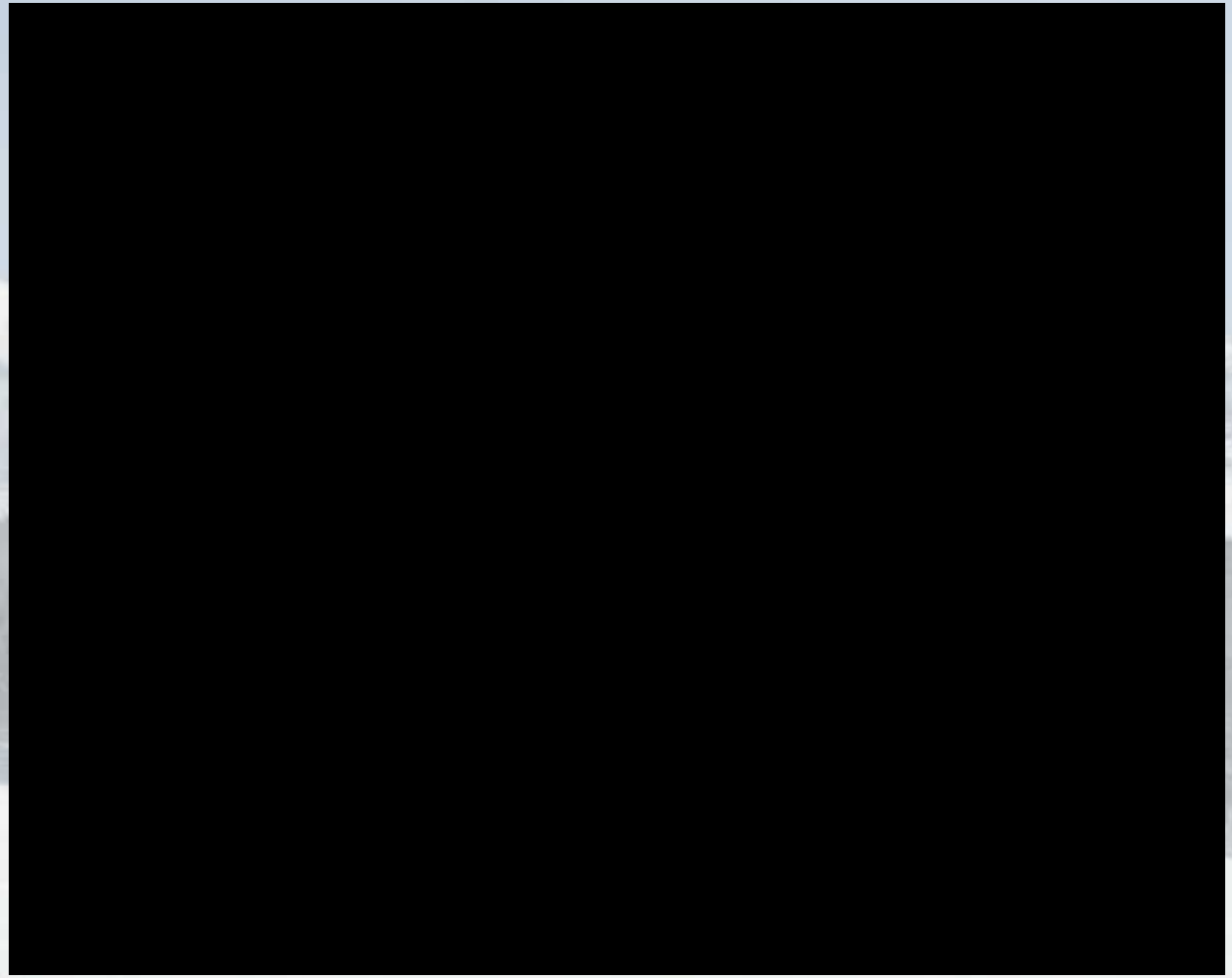

Les acteurs du territoire

au service du tourisme

Les activités « neige »

Ski de fond: un domaine de qualité mais en déclin

Label Qualité
FRANCE SKI DE FOND

Le ski de fond: une réduction du domaine de moitié

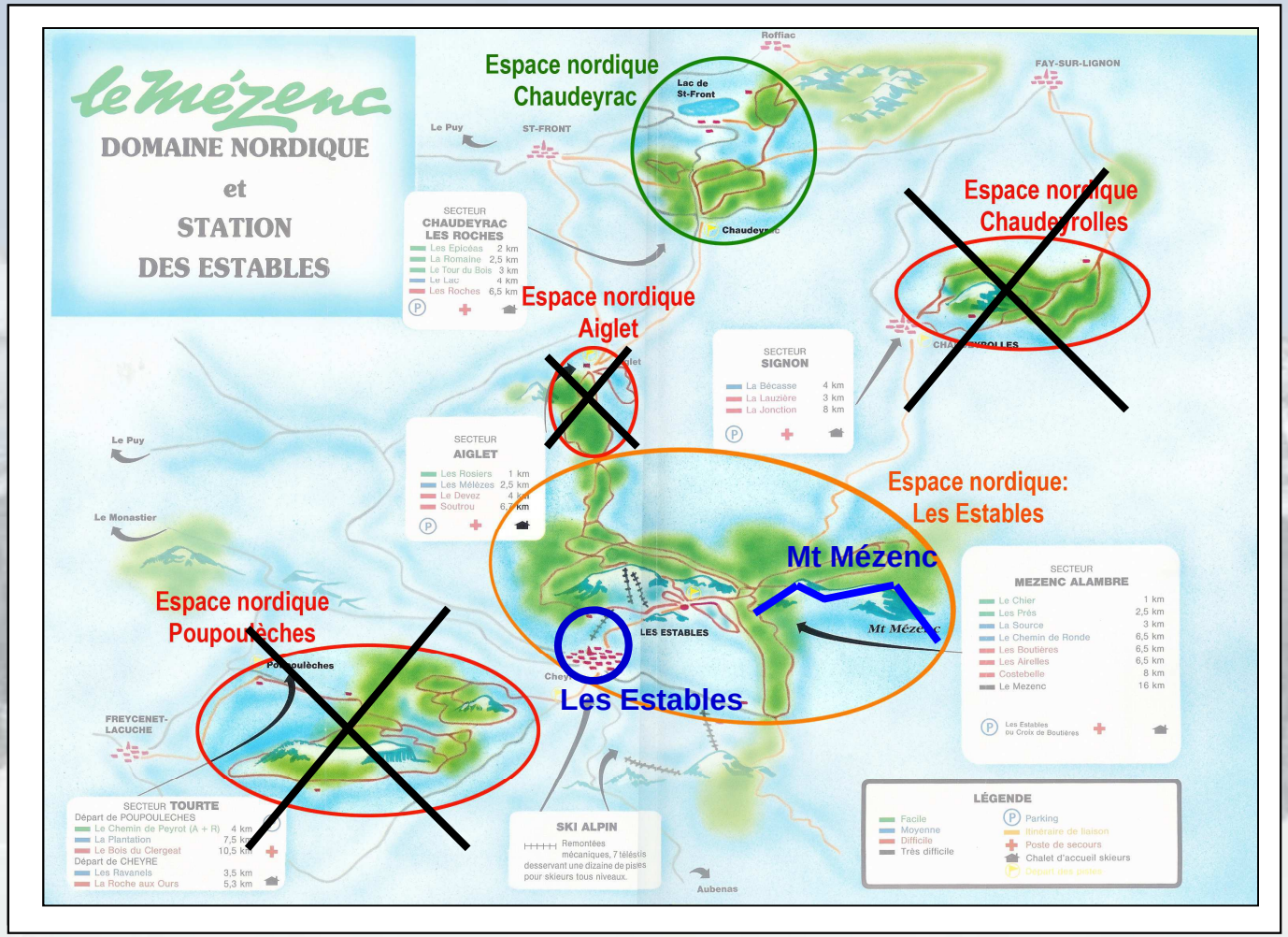

Le ski de fond, activité excentrée du village

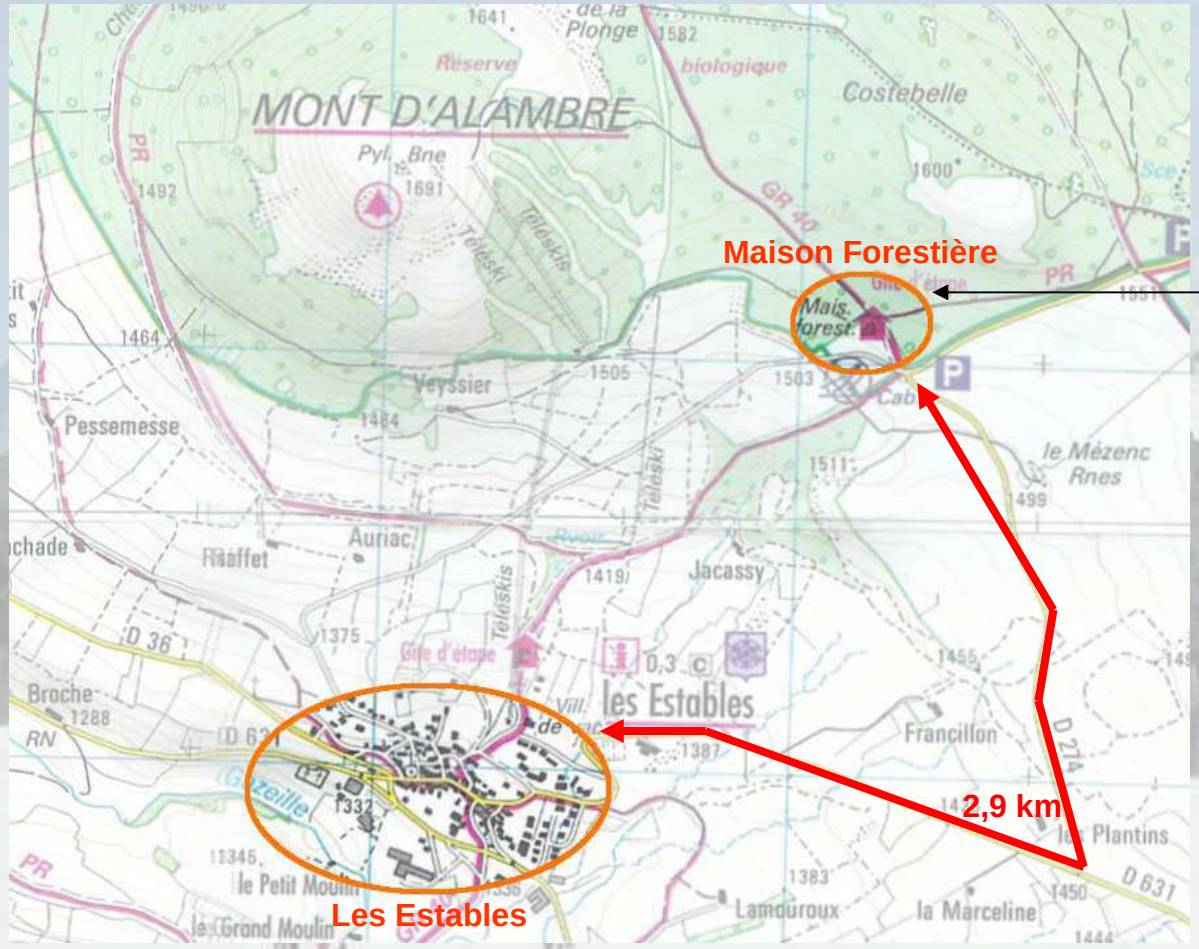

Le ski alpin: un produit attractif

Un domaine limité

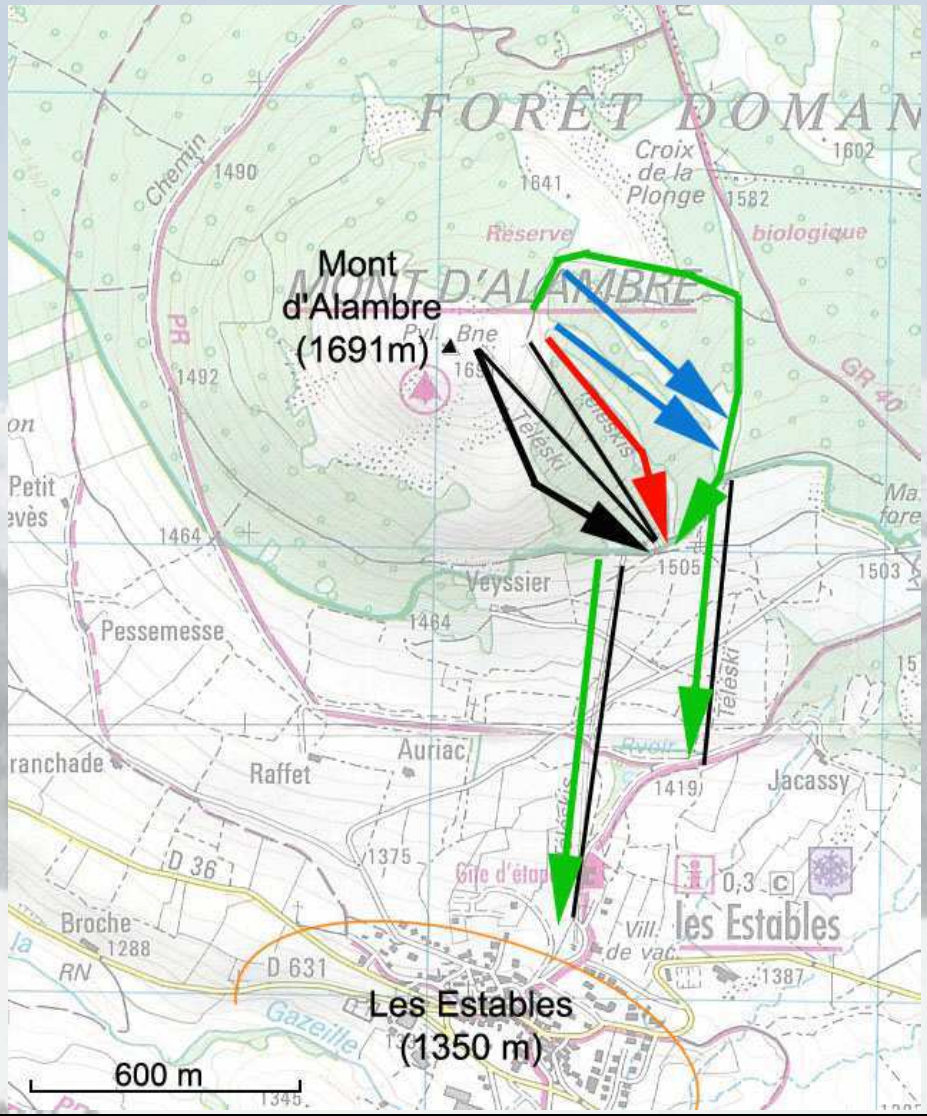

Des infrastructures de descente mal adaptées

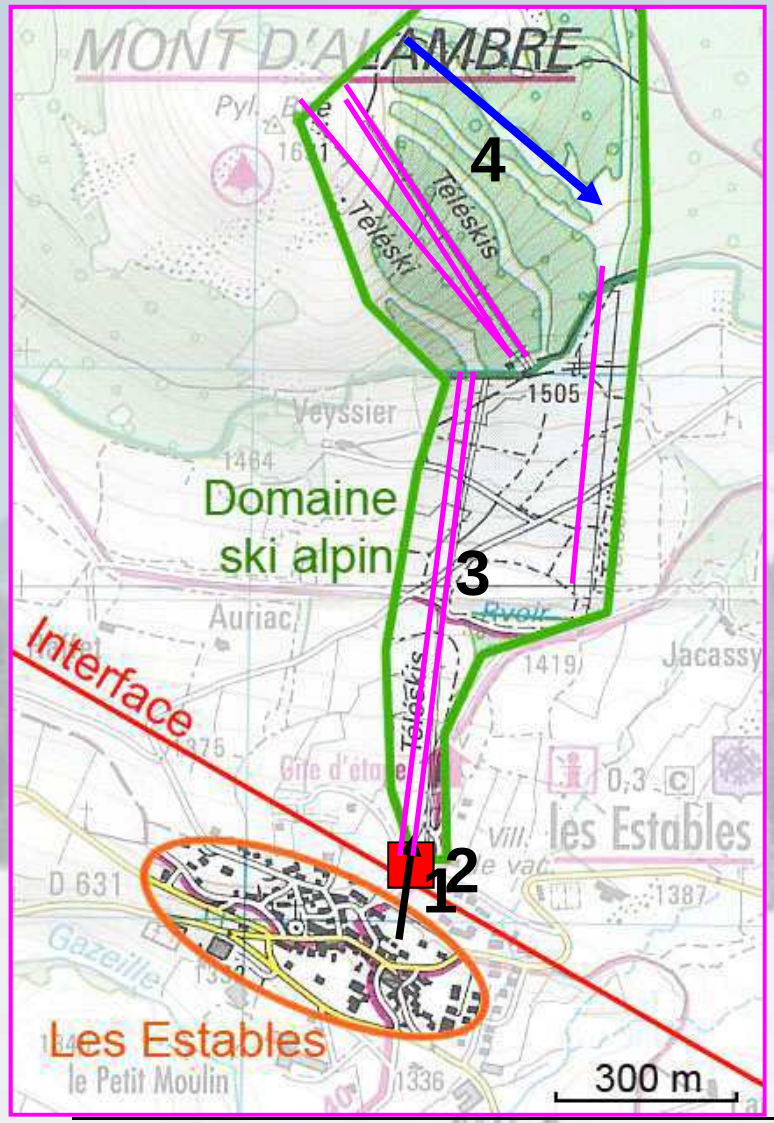

Des infrastructures de descente mal adaptées

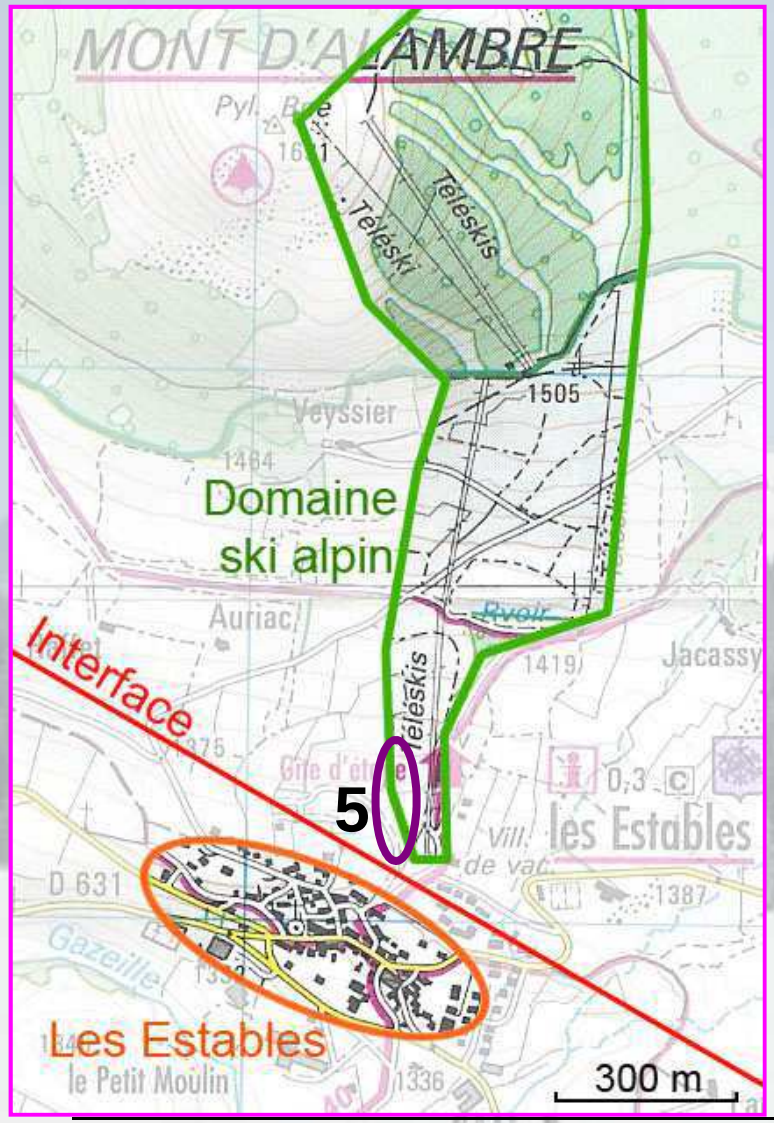

Des skieurs aux niveaux hétérogènes

Les activités ski sources de déficits récurrents

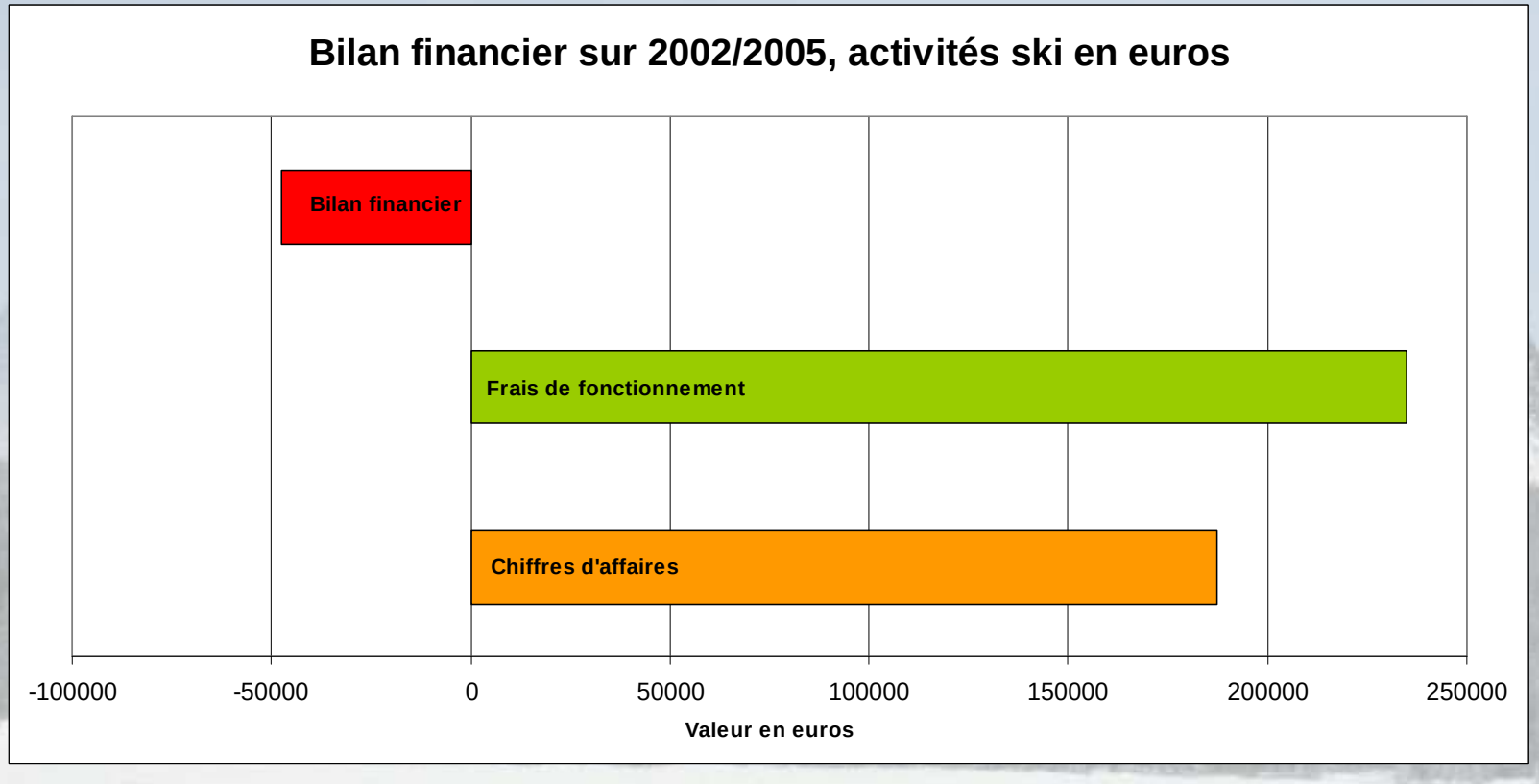

Les chiens de traîneaux, une activité en plein essor

Les raquettes, un créneau à exploiter

Origine des séjournants et excursionnistes d' hiver

Séjournants

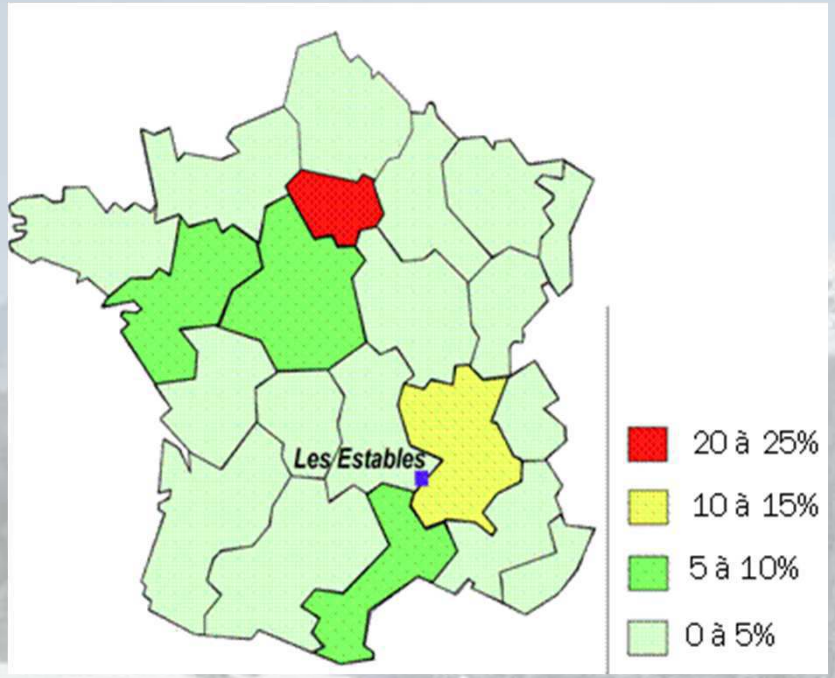

Excursionnistes

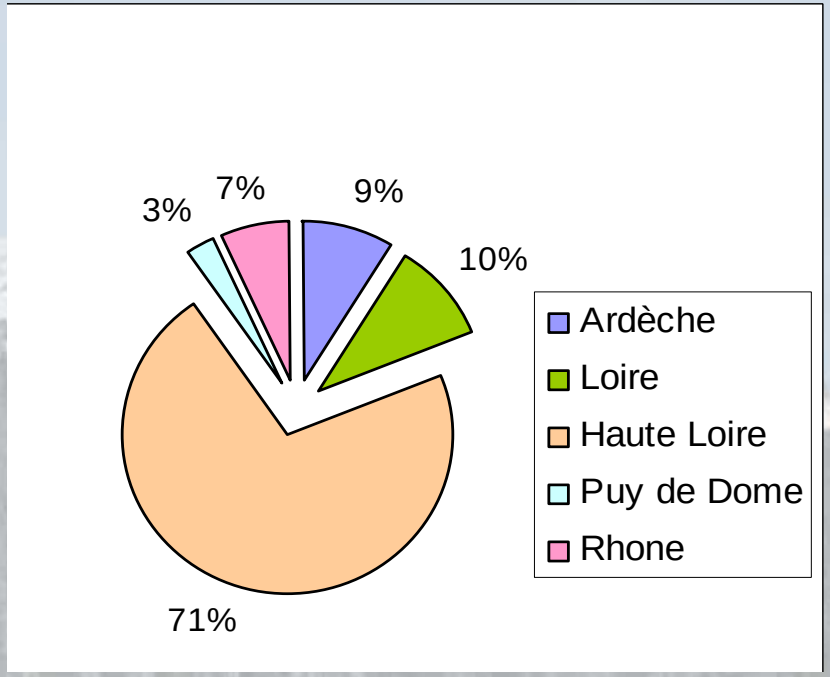

L'activité glisse, un domaine concurrentiel

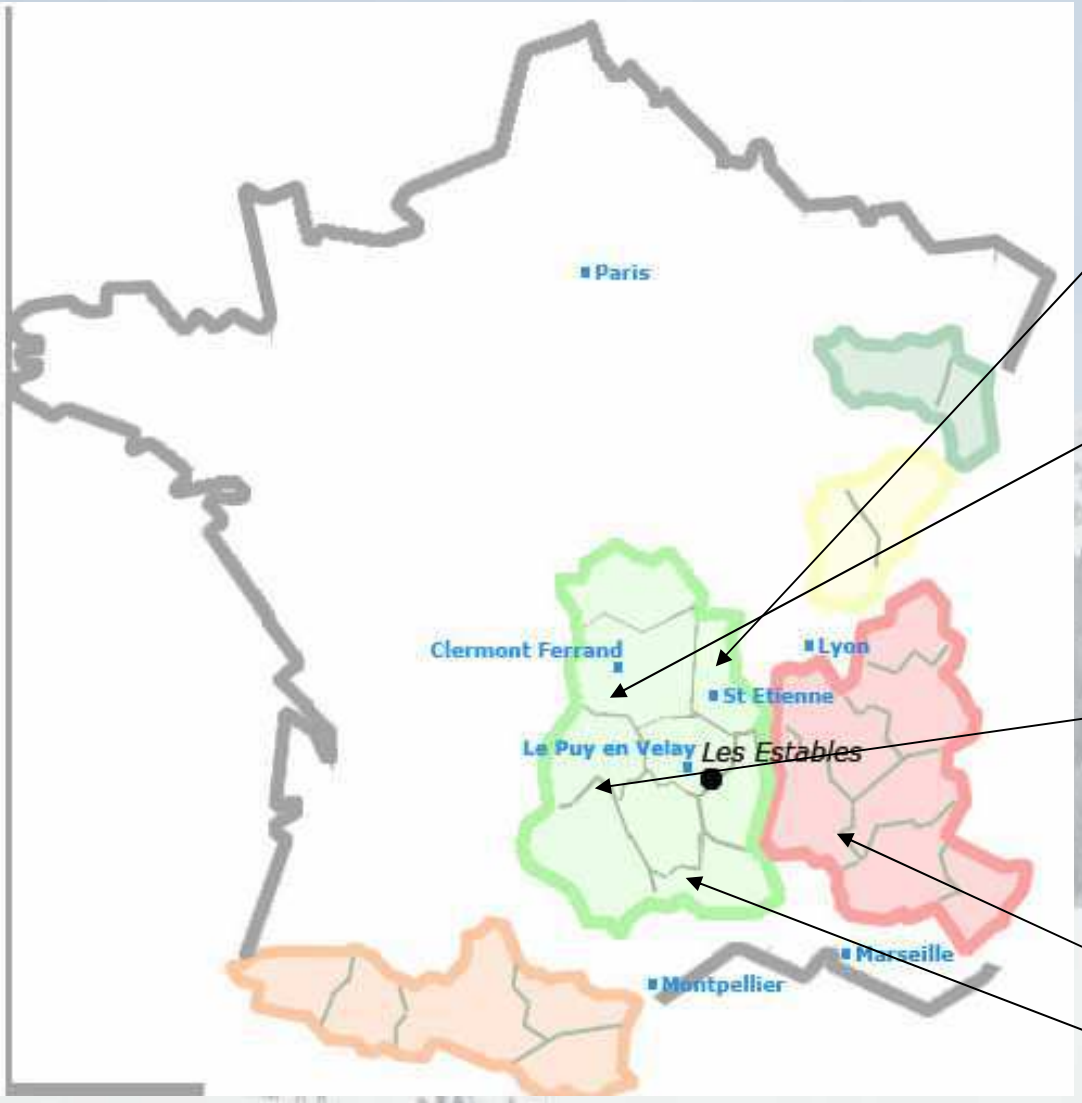

Structuration de l'accueil

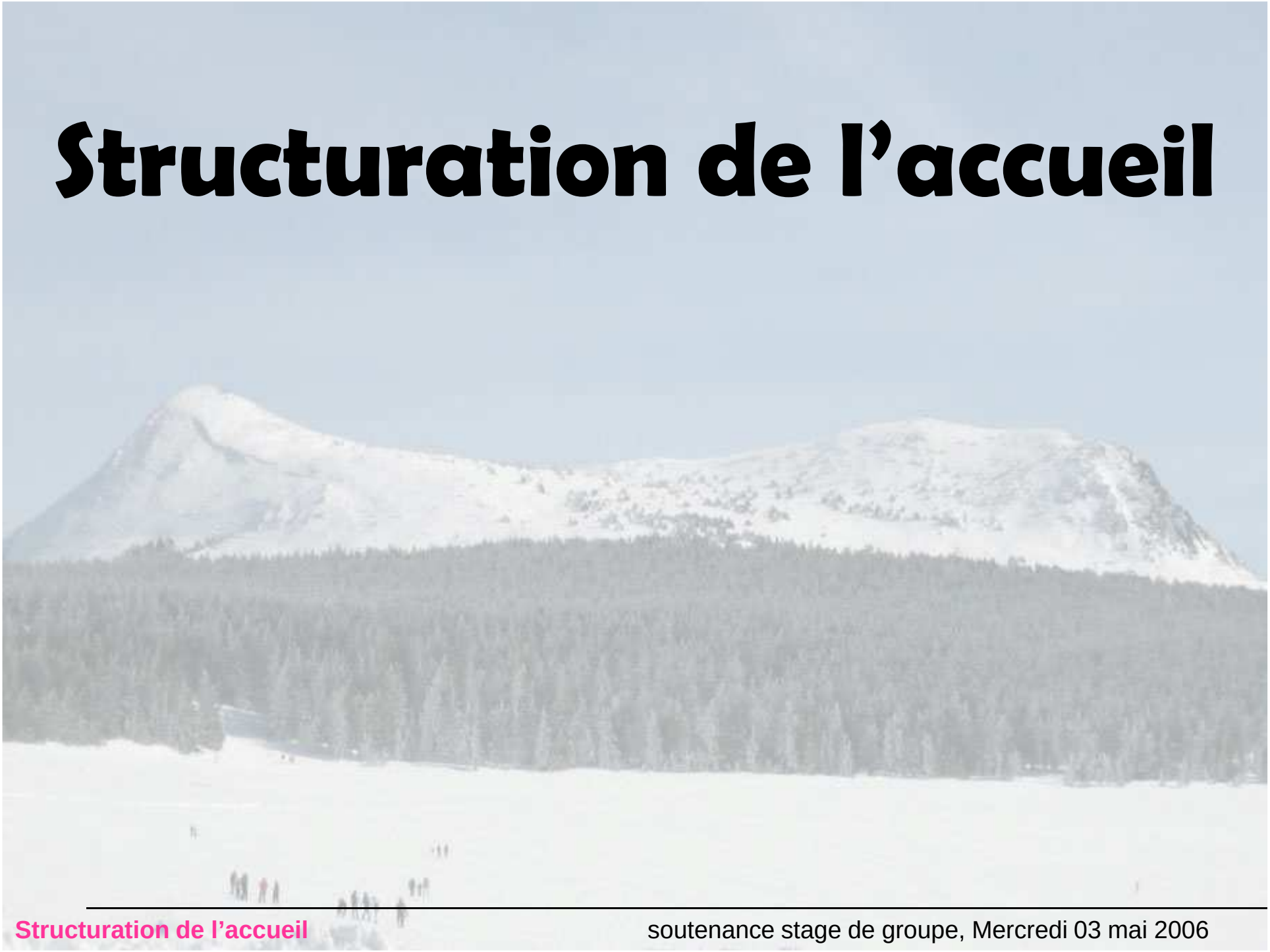

Occupation de l'espace

Une attractivité certaine

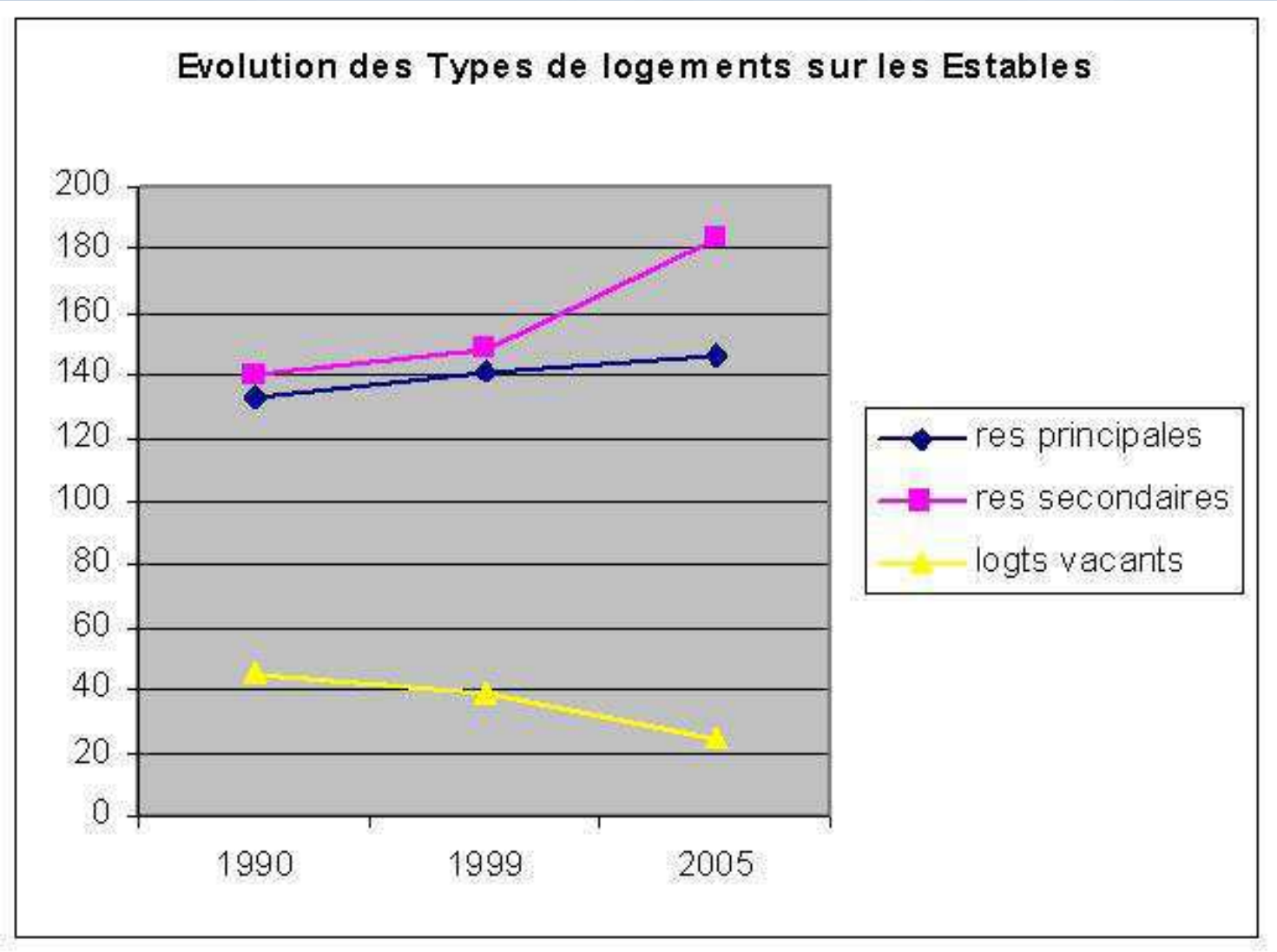

Une urbanisation importante

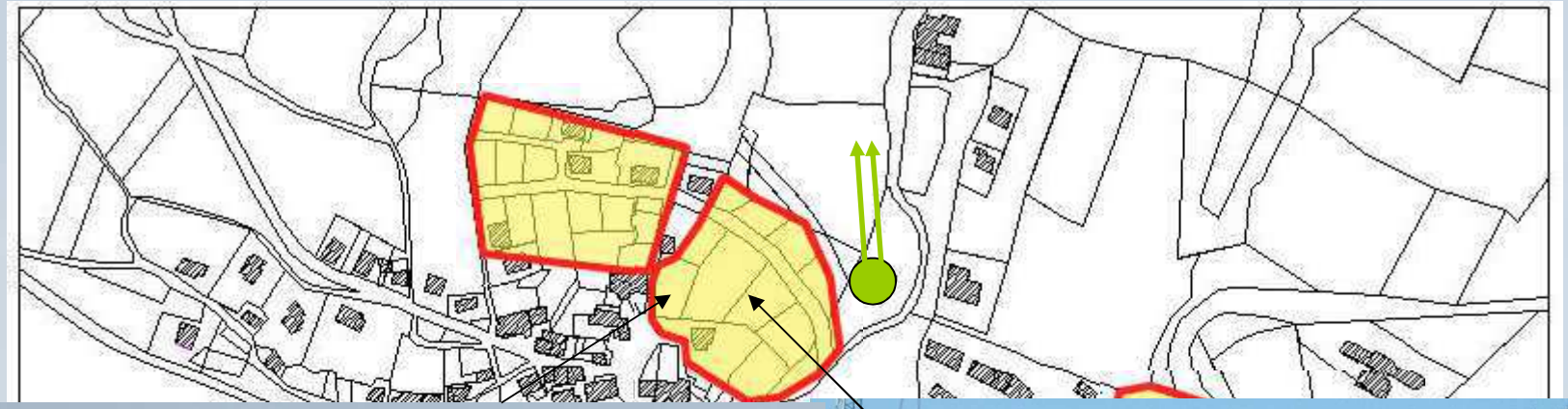

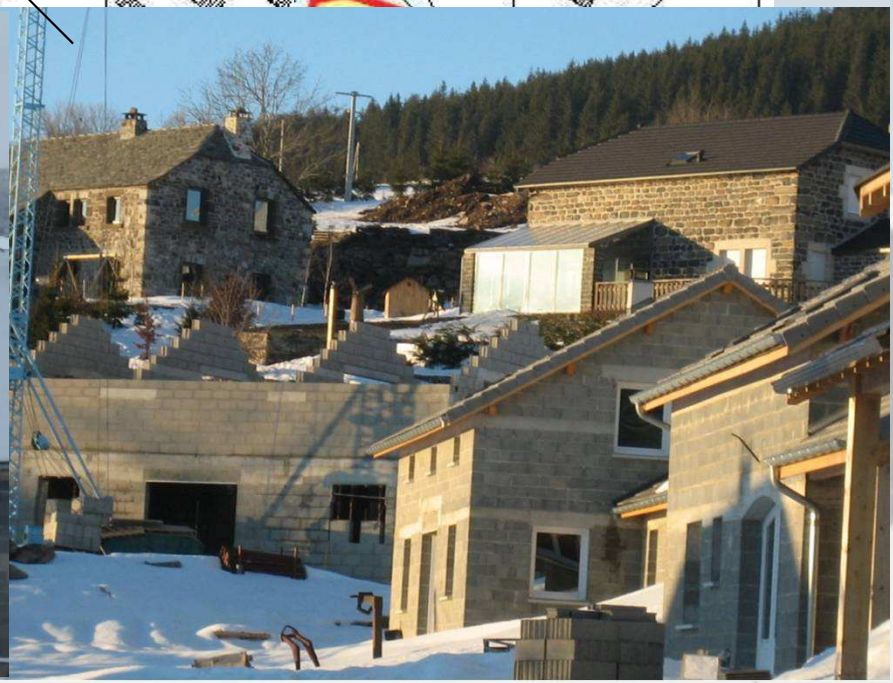

Une architecture traditionnelle à valoriser

Déplacements perturbés

Un accès difficile aux pistes

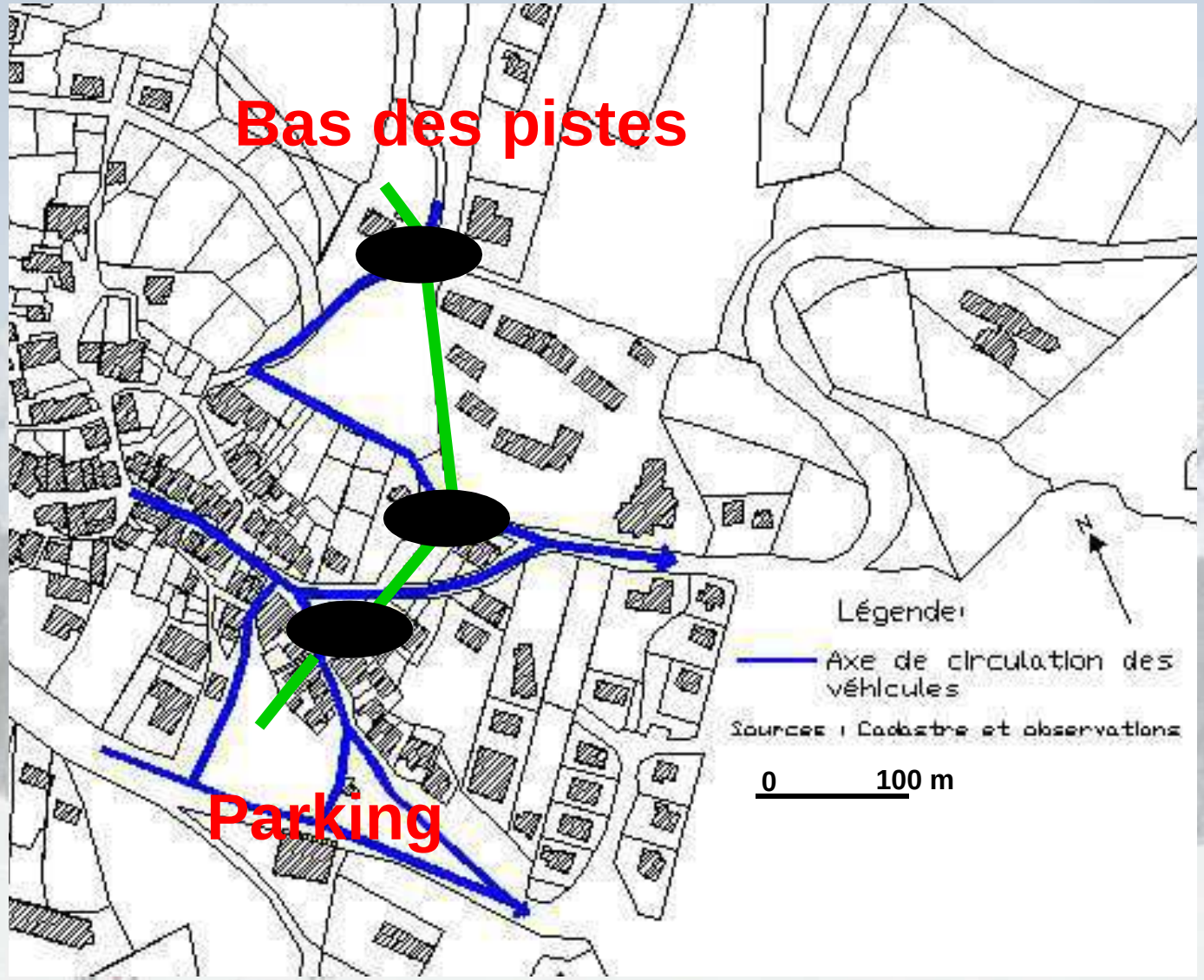

Les hébergements aux Estables

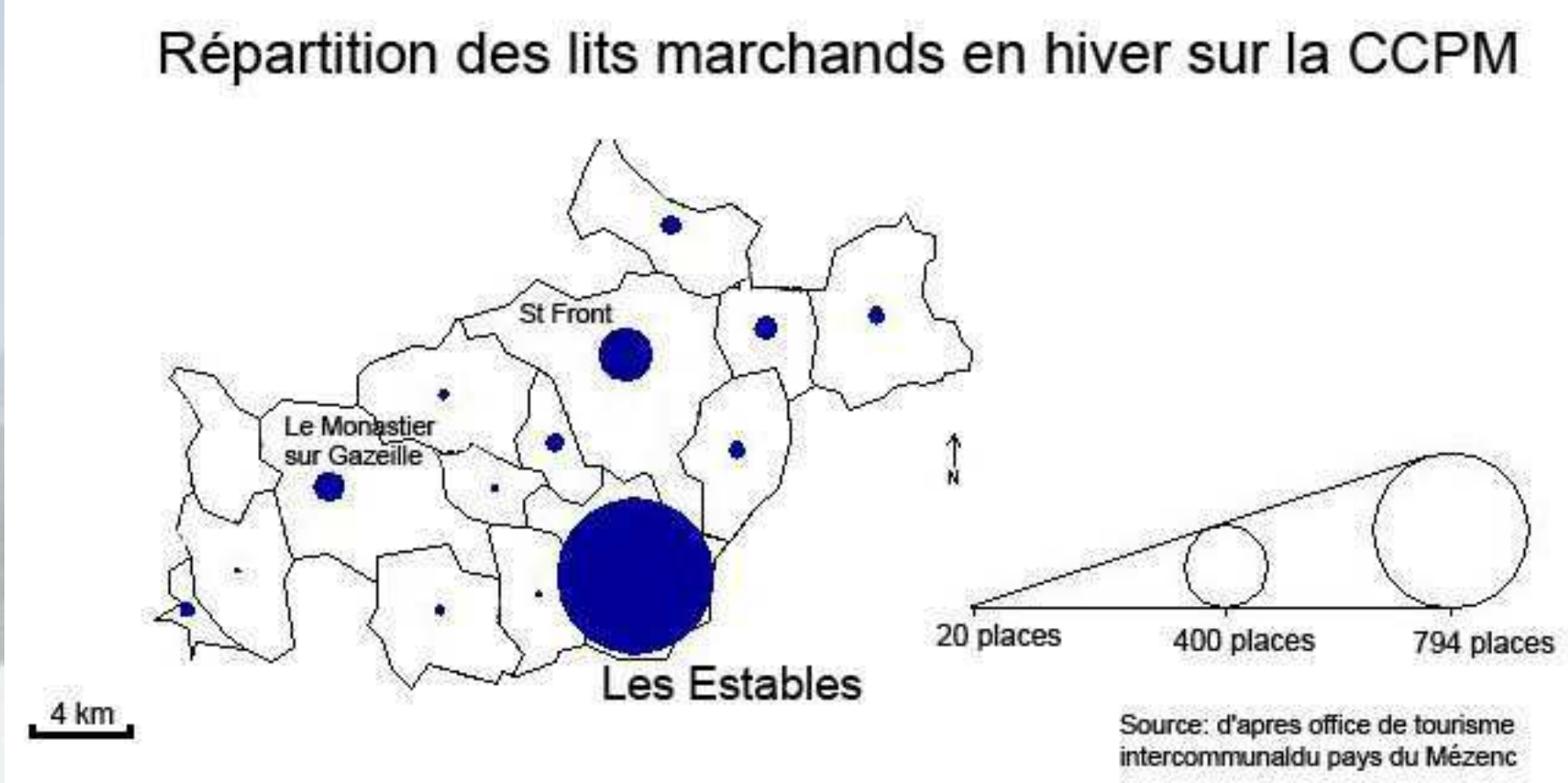

Les hébergements aux Estables

Les commerces

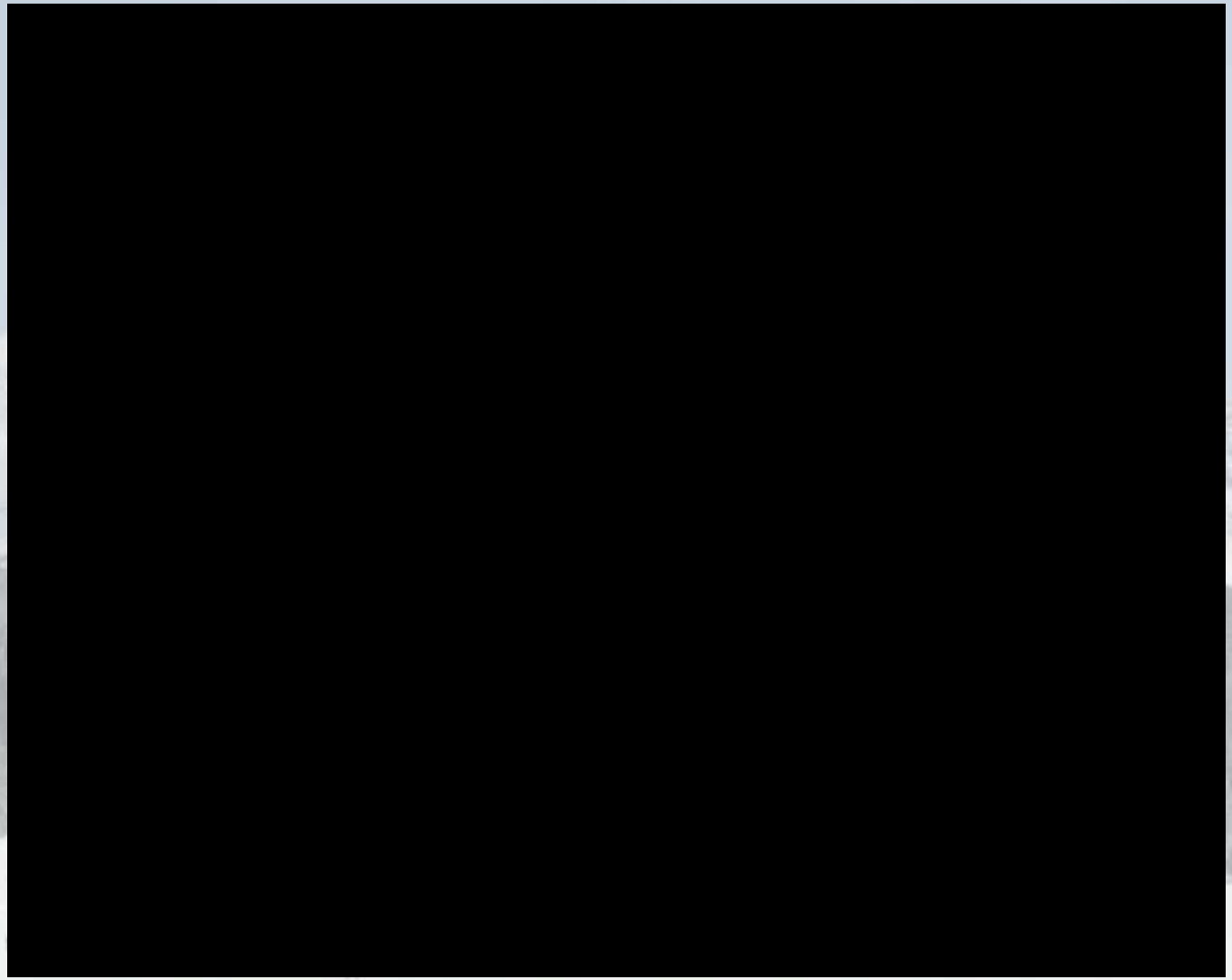

Une signalétique confuse

Une signalétique confuse

et étonnante!

La communication

les Estables

La communication

Comment améliorer le tourisme hivernal?

Un préalable

L'indispensable au développement : vers une nouvelle organisation urbaine

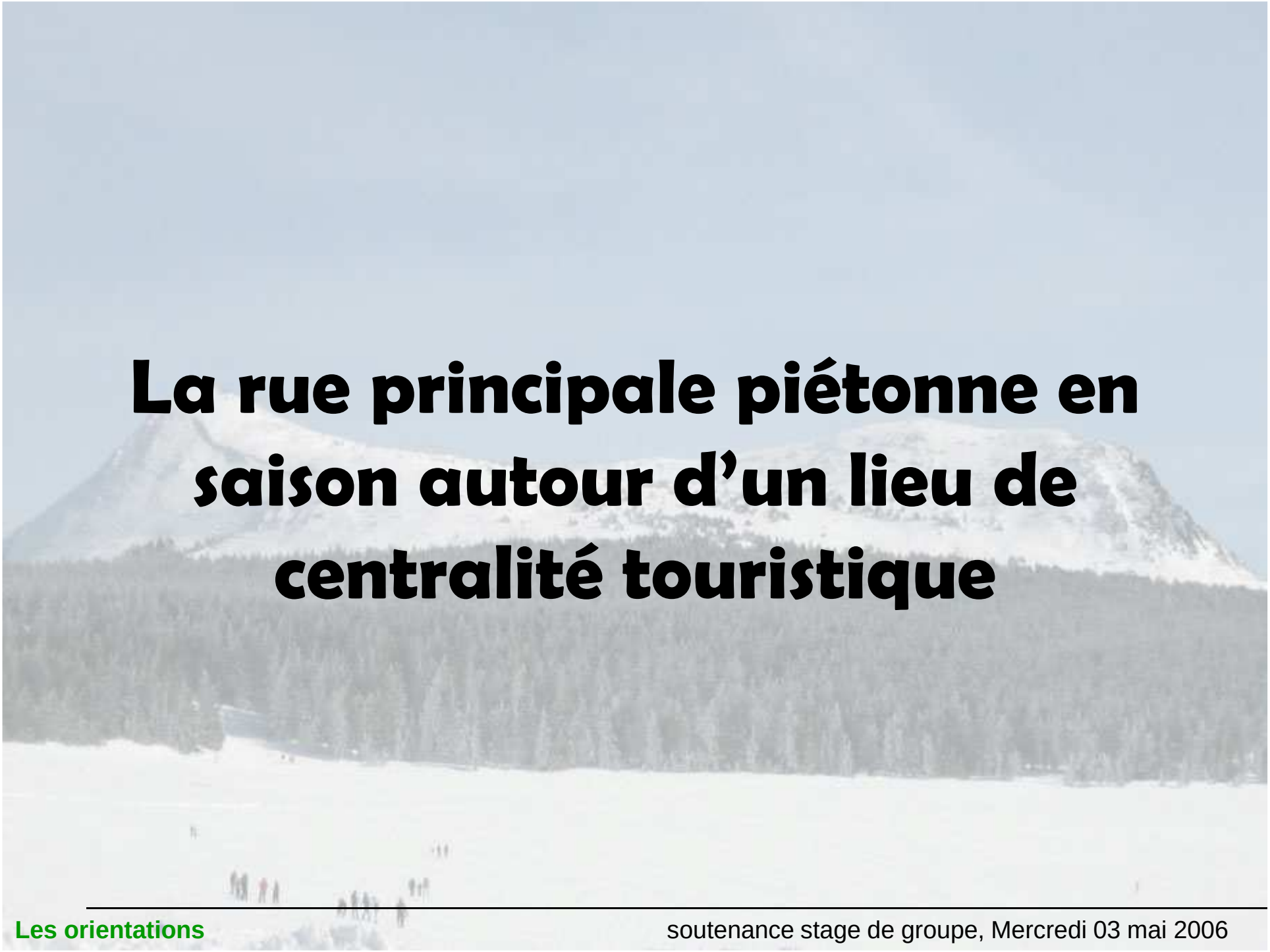

La rue principale piétonne en saison autour d'un lieu de centralité touristique

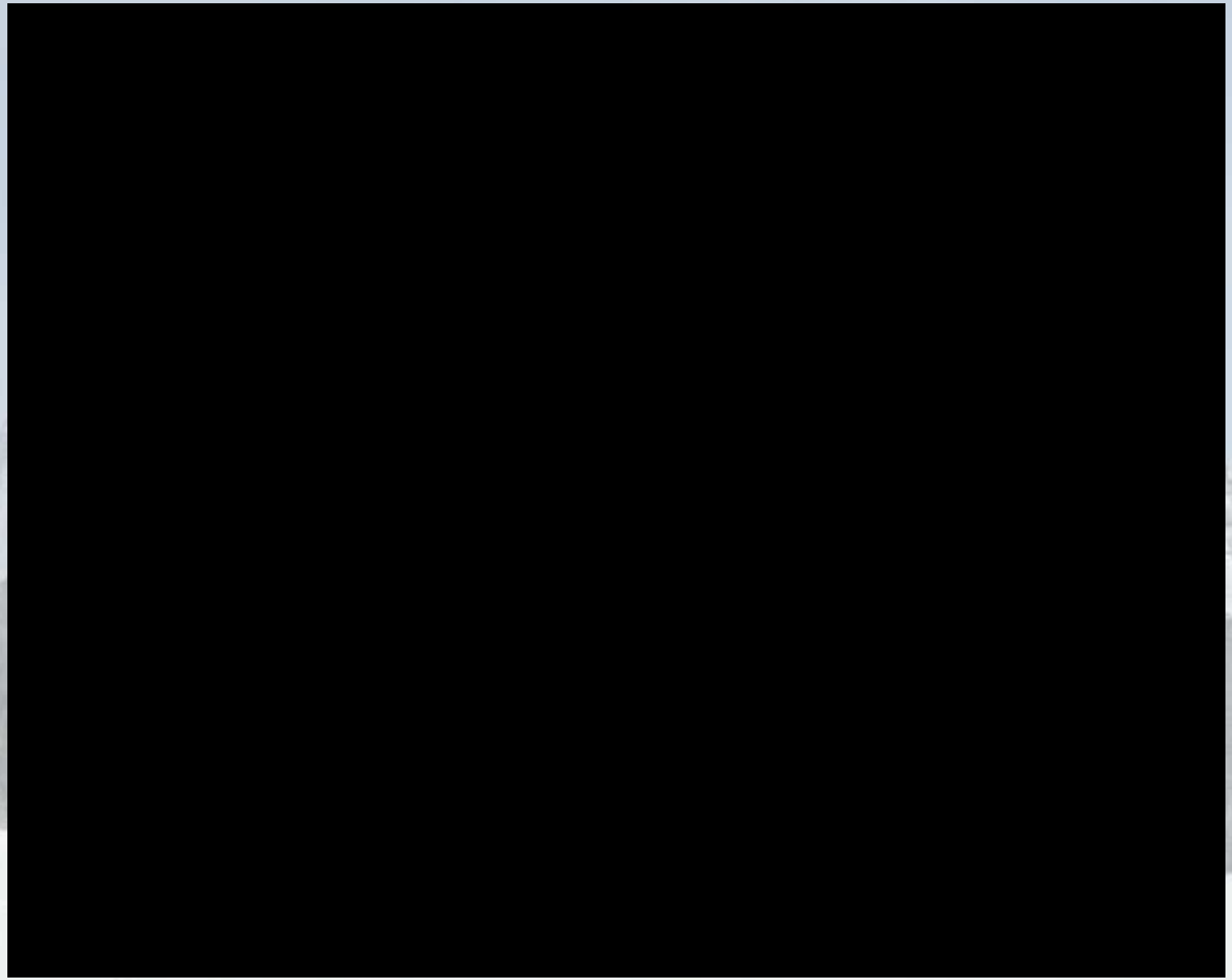

Vers une architecture de charme

Une signalétique routière reflétant l'image du territoire

Pays du Fin Gras

Une signalétique interne cohérente

Options pour le ski alpin

L'indispensable au développement : vers une nouvelle organisation urbaine

Choix de développement

Options pour le ski alpin

Réflexion sur le bas des pistes

Apports de neige

Démantèlement

Agrandissement du domaine

Ouverture plus performante

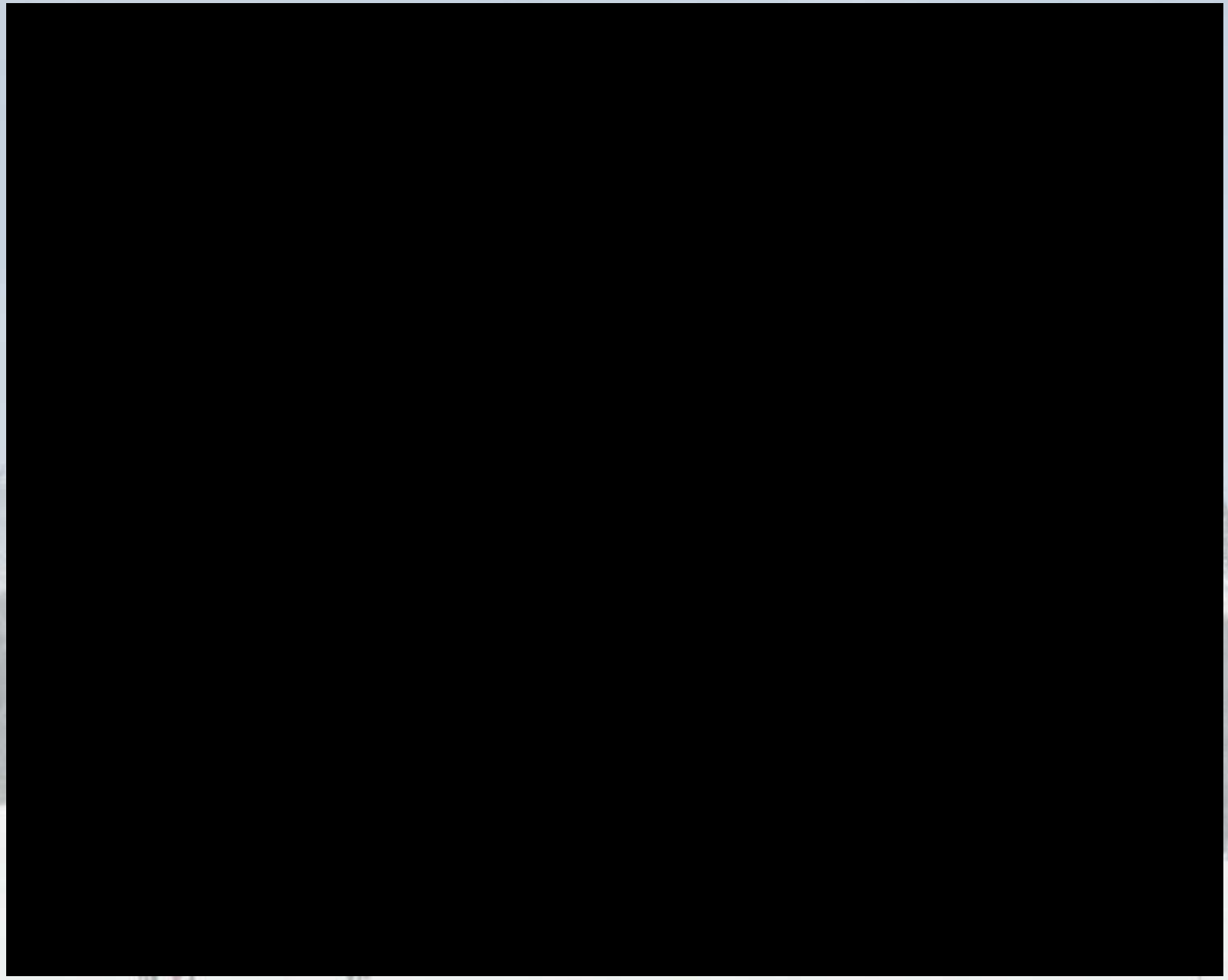

Mise en scène de l'accès aux pistes

Des solutions d'apports de neige

Quel avenir pour le domaine alpin?

Photomontage: Impact des pistes sur la face nord de l'Alambre

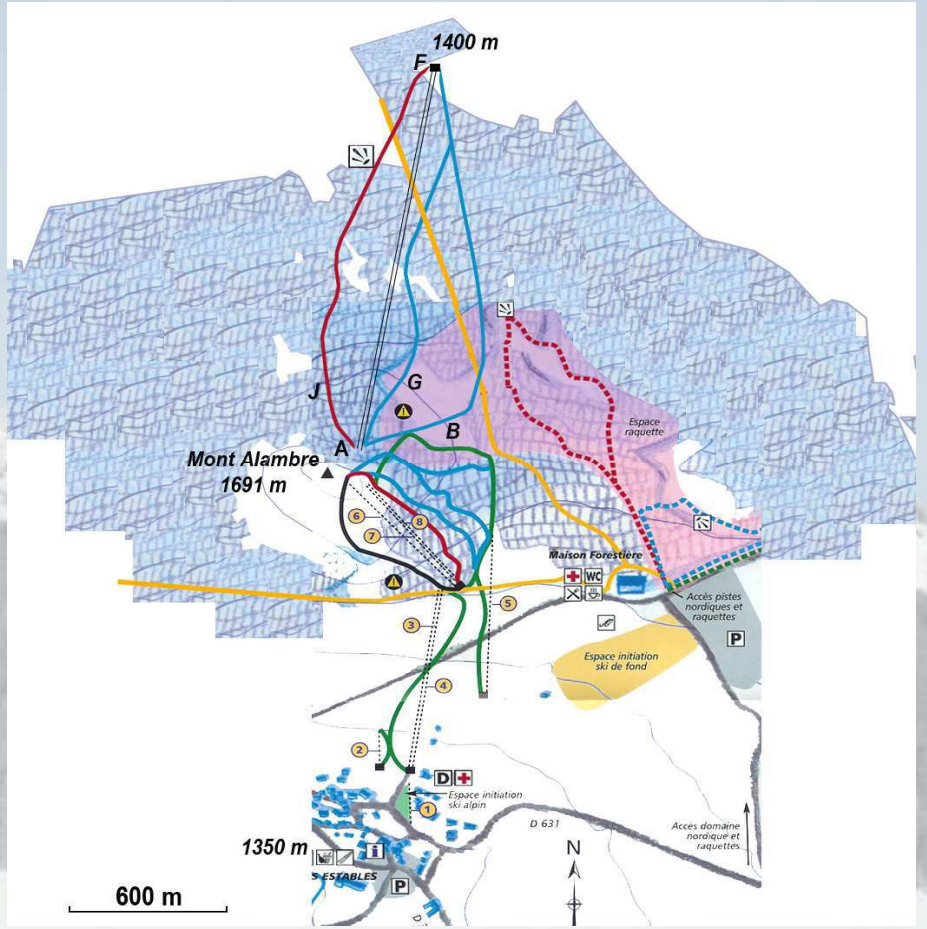

Plan des pistes, prenant en compte l'exploitation de la face nord

Vers une ouverture de la station plus restreinte hors vacances

Options pour l'activité Nordique

L'indispensable au développement : vers une nouvelle organisation urbaine

Choix de développement

Options pour l'activité Nordique

Redéployer le domaine de ski Nordique

Ski Joëring

Snow kite

Options pour le ski alpin

Réflexion sur le bas des pistes
Apports de neige

Démantèlement

Agrandissement du domaine

Ouverture plus performante

Un redéploiement du domaine nordique

Domaine à venir :

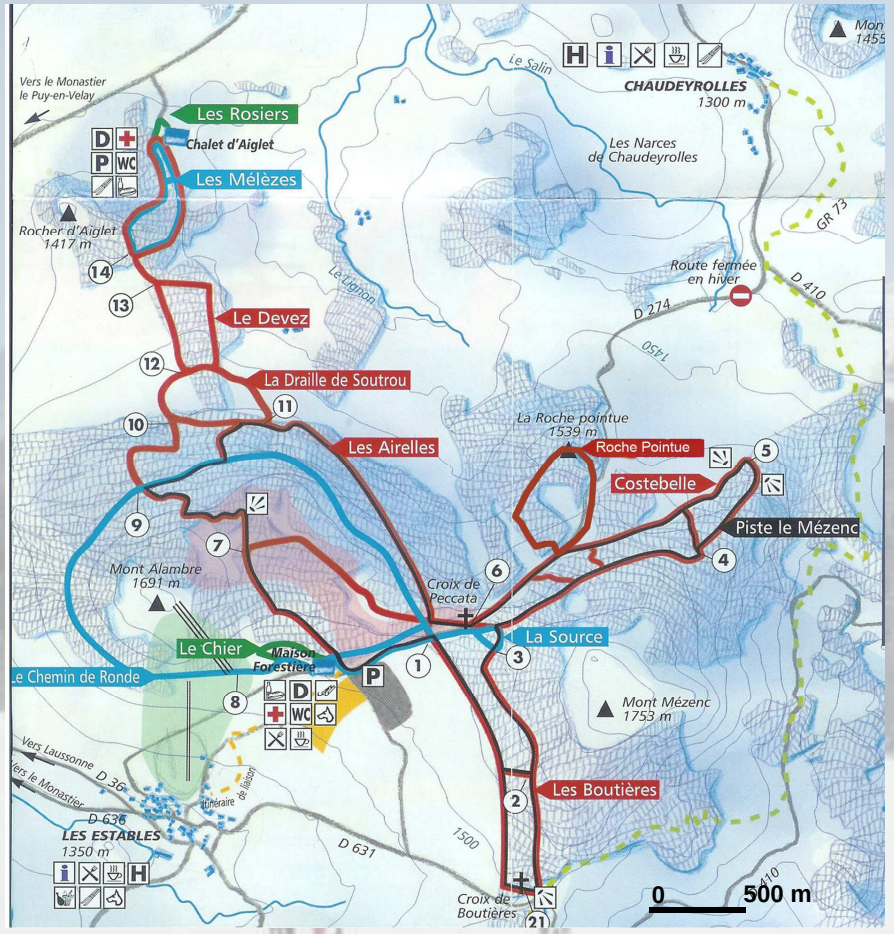

Le Ski joëring, une activité authentique

Vers une école de Snow kite

Les spots potentiels de Snow Kite

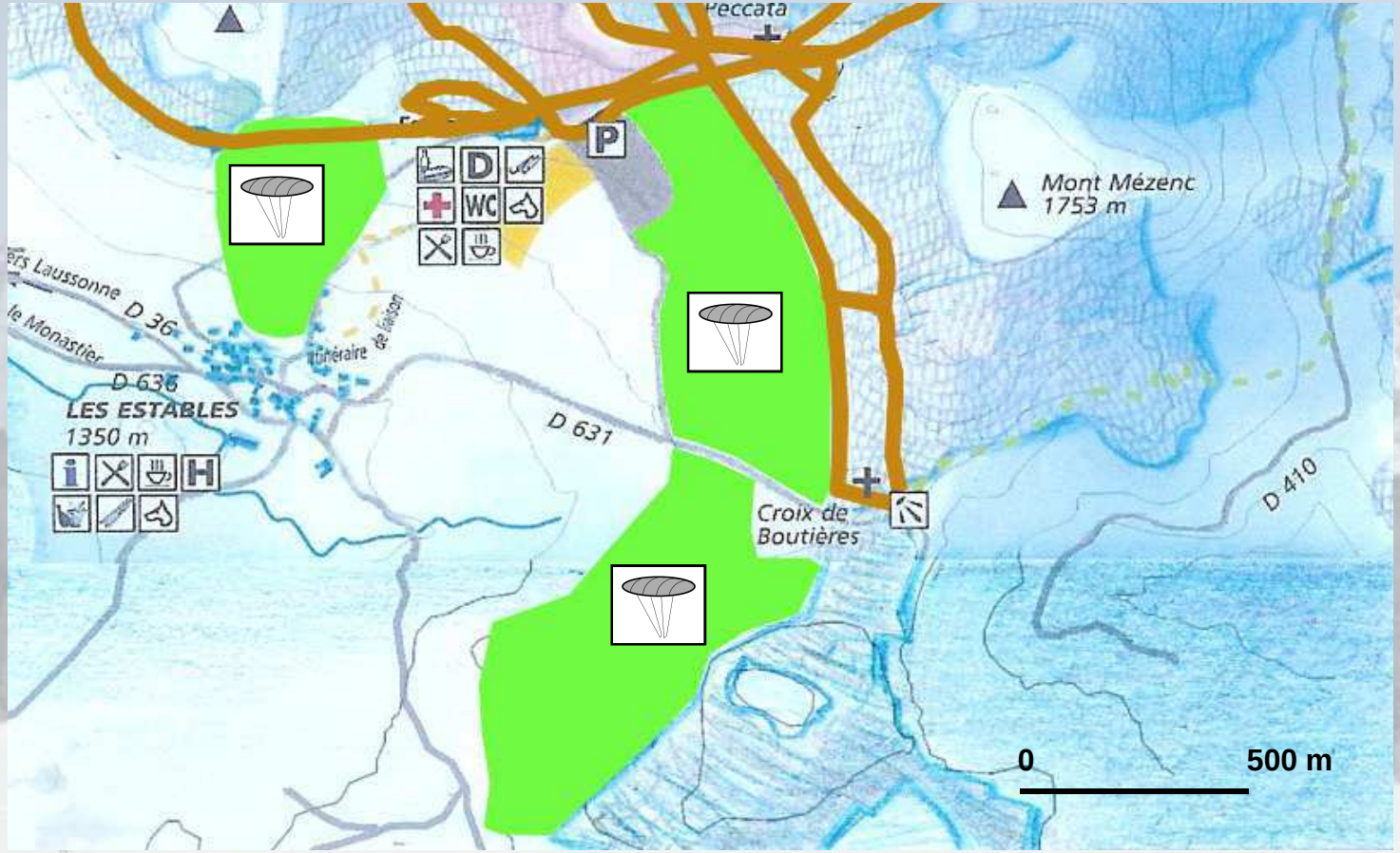

Source : plan des pistes CCPM:ESF

Les orientations

L'indispensable au développement : vers une nouvelle organisation urbaine

Choix de développement

Options pour l'activité Nordique

Redéployer le domaine de ski Nordique

Ski Joëring

Snow kite

Options pour le ski alpin

Réflexion sur le bas des pistes

Apports de neige

Démantèlement

Agrandissement du domaine

Ouverture plus performante

Impact sur l'économie locale

Hébergements

Commerces